This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08170278 3

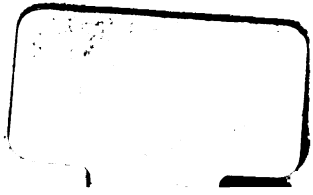

1764 I vol.

1336

*DM
Journal.

JOURNAL HELVETIQUE
OU
RECUEIL
DE
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE CHOISIE;

De Poëfie; de Traits d'Hiſtoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverſes autres Particularités intéreſſantes & curieuſes, tant de Suiſſe, que des Pays Etrangers.

DEDIÉ AU ROI.

JANVIER 1764.

NEUCHATEL,
Chez JEAN FREDERIC HUGI.

MDCCLXIV.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
589870A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1932 L

JOURNAL HELVETIQUE.

JANVIER 1764.

IDE'E

Générale du Siſtème de l'Univers.

LEs Aſtronomes diſtinguent deux ſortes d'Etoiles; *les fixes & les errantes.* Les prémiéres ſont apellées de ce nom, parce qu'elles ſont toûjours ſenſiblement à la même diſtance les unes des autres. Elles paroiſſent faire le tour du Monde d'Orient en Occident dans l'eſpace de vingt quatre heures; mais elles ont au moins ceci de fixe, qu'elles ne changent jamais de ſituation entr'elles. Examinés par éxemple

les ſept Etoiles qui compoſent le chariot de la grande Ourſe; vous verrés conſtamment qu'elles forment toûjours la même figure & que chacune d'elles conſerve le même arrangement & le même éloignement avec les autres étoiles fixes qui l'environent. Les Etoiles errantes au contraire changent de poſition rélativément aux autres Aſtres. Chacun conoit VENUS ou l'Etoile du ſoir. Aujourd'hui elle ſera ſur une même ligne droite avec deux étoiles donées, & demain elle formera un triangle plus ou moins grand avec elles: C'eſt donc une étoile errante, ou ſi vous le voulés, c'eſt une *Planête*; car ces deux termes ſont abſolument ſinonimes.

Les Planêtes ont un ſecond caractère qui les diſtingue des Etoiles fixes. Ce ſont des corps opaques (*) dont l'éclat eſt purement emprunté, au lieu que les étoiles fixes ſont des Aſtres lumineux par eux mêmes & brillans de leurs propres feux. Si les Planêtes que nous apercevons nous paroiſſent lumineuſes, c'eſt parce qu'elles réfléchiſſent come une glace les rayons du Soleil qui vont fraper leur ſurface. Nous

(*) Un corps opaque eſt celui qui ne done point paſſage à la lumiére & qui la réfléchit.

en avons une preuve ſenſible en ce que nous ne voyons jamais que la partie de leur globe expoſée aux rayons ſolaires. Celle à laquelle ils ne peuvent atteindre eſt obſcure pour nous & nous échape entiérement ou peu s'en faut. C'eſt de là que viennent les diférens changemens qu'on remarque dans l'illumination de la LUNE (*), de VENUS & de MERCURE.

On compte ſeize Planètes qui tournent autour du Soleil : MERCURE, VENUS, nôtre TERRE, la LUNE, MARS, JUPITER, ſes quatre Satellites ; SATURNE avec les ſiens qui ſont au nombre de cinq. La diſpoſition de ces grands corps ſoit entr'eux, ſoit avec le Soleil, forme ce qu'on apelle nôtre Siſtème, le *Siſtème Planétaire*, ou le *Siſtème Solaire*.

Pour s'en faire une juſte idée, on ſe ſert ordinairement d'une figure qui nous les répréſente dans leur ordre ; mais je crois qu'on peut employer plus utilement encore un moyen nouvellement indiqué

(*) Il s'agit ici des changemens, en vertu deſquels la Lune eſt tantôt pleine, tantôt nouvelle & tantôt en croiſſant. On remarque les mêmes Phénomènes dans VENUS & MERCURE.

dans l'Aſtronomie de M. FERGUSON (*). Imaginons nous donc une vaſte ſale de forme ſphérique dont les murs ſont revêtus de portraits d'homes & de femmes; de tableaux de bêtes, d'oiſeaux & de poiſſons, ſur leſquels on peindra des Etoiles de diférentes grandeurs : Cette ſale pourra nous répréſenter la voute des Cieux qui environe nôtre ſiſtème de tous côtés, & les figures qui y ſont dépeintes ſerviront à déſigner les diférentes conſtellations (**). Du milieu ſupérieur de la voute de nôtre ſale deſcend juſques à ſon centre un grand luſtre, orné de cent bougies, ou plûtôt un grand globe enflamé par lequel nous répréſenterons le Soleil, qu'on enviſage come ocupant le centre de l'Univers. Après quoi nous ſupoſerons que cette ſale ſe remplit d'eau juſques à la hauteur du globe; cette ſupoſition nous ſera fort utile pour nous former de plus juſtes

(*) A en juger par les extraits qu'en ont doné les Auteurs de la Bibliothèque des Sciences & des beaux Arts, & du Journal Encyclopédique, ce doit être un excellent ouvrage.

(**) On entend par ce mot l'aſſemblage de pluſieurs étoiles voiſines, qu'on conſidére come formant une figure déterminée. C'eſt ainſi que les ſept étoiles du grand chariot réunies à quelques autres forment la conſtellation de la grande Ourſe.

idées des mouvemens des Planètes & de l'arrangement des corps qui compoſent nôtre ſiſtème. Chacun ſait que le Soleil eſt d'abord environé de MERCURE, qui décrit une eſpèce de cercle autour de lui dans l'eſpace de trois mois environ: Répréſentons ce mouvement en ſupoſant un petit bateau, qui tourne inſenſiblement & uniformément autour de nôtre figure ſolaire, de maniére cependant qu'il en ſoit à peu près toûjours à la même diſtance. Après MERCURE ſuit VENUS. Son Orbite (*) renferme celle de MERCURE dans ſon enceinte, & elle la parcourt en huit mois, à meſure quelle tourne ſur elle même dans l'eſpace de vingt quatre heures: Prenons donc un nouveau bateau (**); plaçons le dans nôtre ſale un peu plus loin du centre que la figure de MERCURE, & ſupoſons qu'au moyen d'une machine bien ménagée, il tourne pluſieurs fois ſur lui même, pendant qu'il fait ſa révolution

(*) *L'orbite* d'une Planète eſt la ligne qu'elle décrit autour du Soleil. Elle n'eſt pas préciſément circulaire; c'eſt une eſpèce d'ovale que les Géomêtres apellent *Ellypſe*.

(**) Tous ces bateaux doivent être ſupoſés infiniment petits, rélativément à la ſale, afin qu'ils puiſſent s'y mouvoir facilement.

autour de nôtre figure ſolaire; cette ſuppoſition nous donera une idée aſſés juſte des mouvemens de VENUS. Il faudra ſeulement obſerver de ne point faire entrer un de nos petits bateaux dans la route de l'autre. Les orbites des Planètes ſont toûjours diſpoſées de maniére qu'elles ne s'interceptent point mutuellement, & qu'elles ſont conſtamment à la même diſtance ou peu s'en faut.

La troiſiéme Planète, qui fait ſa révolution autour du Soleil, eſt *nôtre Terre*, qui a de même que VENUS, deux mouvemens; l'un par lequel elle parcourt ſon orbite dans l'eſpace d'une année, & l'autre en vertu duquel elle tourne ſur elle même en vingt quatre heures. J'aurois bien voulu pouvoir me diſpenſer de lui atribuer ces deux mouvemens; mais je m'y ſuis vû forcé, malgré mes bones intentions & l'inclination que j'avois de la laiſſer en repos. On ne ſauroit les lui refuſer ſans ſe jetter dans les plus grands embaras. Ce ſeroit ſe mettre dans la néceſſité de ſuppoſer que tous les Aſtres, ces maſſes énormes & beaucoup plus grandes que nôtre Terre, parcourent en vingt quatre heures toute l'immenſité des Cieux; enſorte que le Soleil ſeroit obligé de faire en un clein

d'œil 1375 milles d'Allemagne (*), JUPITER 7219, & SATURNE au de-là de 12375, ſans parler des étoiles fixes, qui ſont infiniment plus éloignées & qui devroient par cela même marcher infiniment plus vite.

Encore faudroit-il avouer que toutes les Planètes ont des biſarreries inexplicables dans leurs mouvemens, marchant d'abord en avant, s'arrêtant enſuite ſans raiſon, retournant après cela ſur leurs pas, pour s'avancer quelque tems après de toutes leurs forces dans leurs orbites. On ſeroit encore dans l'impoſſibilité d'expliquer pourquoi le Soleil ſe trouve quelquefois placé entre l'une des Planètes inférieures & nous, quoique ce Phénomène arrive

(*) Je ſuis ici le calcul de M. WOLF dans ſes Elémens d'Aſtronomie § 615. Le mille d'Allemagne fait ſelon lui 22824 pieds de Roi, ou ſi l'on veut, il fait quatre mille pas Géométriques. Trois mille de ces pas ſont une lieue comune de Suiſſe dont il en faut vingt pour le degré. Sur ce pied là SATURNE feroit dans l'intervale d'un batement d'artère ou d'une minute ſeconde 9281. lieues comunes de Suiſſe. Quelle prodigieuſe viteſſe ! Et que ſeroit-ce des Etoiles fixes; qui ſont ſelon le calcul de M. d'ALEMBERT dans le Diction: Encyclop: au de-là de douze mille fois plus éloignées du Soleil que SATURNE.

très ſouvent. Au lieu qu'en ſupoſant le mouvement de la Terre, tout s'explique avec autant de juſteſſe que de ſolidité. Il ſufit qu'elle roule ſur elle même en vingt quatre heures (*) pour éviter à des millions d'Aſtres les mouvemens auſſi prodigieux qu'incompréhenſibles dont je viens de parler. Sa révolution anuelle autour du Soleil, épargne aux Planètes toutes ces marches en avant & en arriére, qui paroitroient d'ailleurs ſi ſurprenantes; & nous met en état d'expliquer leurs ſtations, leurs rétrogradations de la maniére la plus préciſe, en ſupoſant qu'elles s'avancent toûjours directement dans leurs orbites: On peut rendre raiſon en même tems de l'interpoſition du Soleil entre nous & les Planètes inférieures de VENUS & MERCURE, & l'on explique encore pluſieurs autres Phénomènes, qui ſans cela ſeroient abſolument inexplicables (**). En un mot, il

(*) En ſuivant les erremens de la note précédente, on trouvera que la Terre fait dans une minute ſeconde la 450me partie d'un mille d'Allemagne, ce qui ne va pas à cinq pieds de Roi. Quelle diférence n'y auroit il donc pas avec SATURNE, qui dans le même intervale parcourroit 12375 de ces milles.

(**) Tels ſont la figure aplatie de nôtre globe,

y a mille raiſons qui établiſſent la réalité du mouvement de la Terre, tandis qu'il n'y en a point qui puiſſe la détruire. Si nous n'apercevons pas ce mouvement, en faut-il être ſurpris? Il eſt trop uniforme pour être ſenſible; nous y ſomes acoutumés dès avant nôtre naiſſance & chacun conoit le pouvoir de l'habitude. Je ſuis perſuadé qu'un home placé dès ſon enfance dans un bateau, entrainé par le cours d'un fleuve tranquile, ſe croiroit immobile & qu'il atribueroit le changement de place au rivage & non point à ſon bateau. Nous

---

be, la diférence de la peſanteur qui va en diminuant à meſure qu'on s'aproche de l'Equateur, l'aberration des Etoiles fixes, les éclypſes des Satellites de JUPITER, que nous apercevons plus vite lorſque nous ſomes dans la partie de nôtre orbite qui en eſt le plus près, que lorſque nous ſomes dans l'endroit le plus éloigné, parce que la lumiére doit alors avoir moins de chemin à faire pour parvenir juſques à nous. Je ne parle pas des fameuſes Loix de KEPLER démontrées par NEUTON ſur les mouvemens des corps céleſtes. Elles ſeroient détruites, ou du moins elles ne ſeroient plus générales, ſi le Soleil tournoit autour de la Terre immobile. Cette queſtion éxigeroit un détail dans lequel je ne puis pas entrer; on le trouvera dans l'Aſtronomie de M FERGUSON: Voyés auſſi la Bibliothéque des Sciences &c. Tome IX. part: I. page 65. &c.

ſomes préciſément dans le même cas : Nous ne nous apercevons pas du mouvement de la Terre, & nous nous écrions là deſſus ; ce n'eſt pas nous qui tournons ; c'eſt le Soleil ; c'eſt la Lune, ce ſont les Aſtres ; c'eſt la nature entiére. Remettons une fois pour toutes les choſes à leur place ; reconoiſſons le mouvement de la Terre & déſignons le par un troiſiéme bateau, qui décrit un troiſiéme cercle autour de nôtre figure ſolaire & qui fait en même tems 365 tours ſur lui même.

Mais ce n'eſt pas encore aſſés. Il faut ſupoſer enſuite que ce petit bateau, eſt toûjours acompagné dans ſa marche d'une eſpèce de tourbillon d'eau, tel qu'on en voit dans les riviéres, & qu'à l'extrémité de ce tourbillon ſe trouve un autre petit bateau qui n'abandone jamais le nôtre & qui en eſt à peu près toûjours également éloigné, de ſorte cependant qu'il eſt entraîné en cercle par le courant, & qu'il eſt tantôt entre nous & la figure ſolaire, & tantôt entre nous & la paroi de nôtre ſale. Ce petit bateau, ſi l'on conçoit qu'il n'entre jamais dans l'orbite de VENUS & dans celle de MARS, dont nous parlerons dans un inſtant, pourra nous doner une idée très claire des mouvemens de la Lune. Chacun ſait qu'elle tourne en vingt ſept

jours autour de nôtre Terre, en l'accompagnant conſtamment dans ſa marche autour du Soleil, enſorte qu'elle eſt tantôt entre nous & cet Aſtre, & tantôt entre nous & la Sphère des Etoiles fixes.

Après ce que je viens de dire, on comprendra facilement ce que je dois ajouter. MARS, JUPITER & SATURNE ſont des *Planêtes principales*, qui tournent immédiatement autour du Soleil; il n'y a donc qu'à déſigner leur courſe par trois diférens bateaux plus éloignés de la figure ſolaire les uns que les autres, & qui parcourant par cela même des cercles inégaux, font auſſi leurs révolutions dans des tems diférens. Il faut deux ans à MARS pour décrire ſon orbite, douze à JUPITER & trente à SATURNE.

Il n'y a plus que les Satellites de ces deux derniéres Planêtes. Ce ſont des globes ſemblables aux autres; mais qui tournent autour de leur Planête principale de la même maniére que la Lune autour de nôtre Terre. On pourra donc répréſenter leurs mouvemens par quatre petits bateaux, placés à diſtances inégales autour de JUPITER, & par cinq autres diſpoſés de la même maniére autour de SATURNE; deux diférens tourbillons d'eau, les entraineront autour de leur Planête reſpective, tandis

que celle-ci fera le contour de la figure ſolaire. Obſervons ſeulement de laiſſer un grand intervale entre le dernier bateau de nôtre ſiſtème & la paroi de nôtre ſale : Il doit répréſenter l'eſpace immenſe qui ſe trouve entre l'orbite de SATURNE & les étoiles fixes. C'eſt dans cet eſpace que les Comêtes ſont ordinairement, & c'eſt de-là qu'elles ſortent pour venir nous viſiter. On a de très fortes raiſons de les enviſager come des Aſtres, dont le cours eſt auſſi régulier que celui des Planêtes. Elles tournent come elles autour du Soleil. Si nous les voyons ſi rarement, c'eſt parce que leur orbite eſt extrêmement alongée & que nous ne pouvons les apercevoir que dans ſa partie inférieure. On les répréſentera par diférens petits bateaux, qui viennent des bords de nôtre ſale & qui traverſent les orbites de toutes les Planêtes, en embraſſant la figure ſolaire dans la ligne courbe qu'elles décrivent.

Telle eſt l'idée générale que je voulois doner de nôtre ſiſtème. Pour la rendre complette, il faut bien ſe garder de croire que les étoiles fixes ſont toutes également éloignées de nôtre centre ſolaire & atachées à une eſpèce de voute ſphérique. Nous ne conoiſſons point de bornes à l'U-

nivers. Il forme une étendue immenſe prolongée de tous côtés. Les Etoiles fixes y ſont à diférentes diſtances les unes des autres. Les Aſtronomes les enviſagent come autant de Soleils ſemblables à tous égards au nôtre, & en conſéquence ils les croient environés d'une foule de Planètes qu'ils éclairent & qu'ils échaufent. C'eſt une idée très vraiſemblable & très belle, ſurtout ſi l'on ſupoſe avec eux, que chaque Planète, ſans aucune exception, eſt habitée d'une foule de créatures vivantes, qui admirent les perfections du Seigneur en éprouvant les éfets de ſa bonté.

Je ſais que ceci paroitra ſurprenant à pluſieurs de mes Lecteurs. Ils ſe révolteront contre une pareille aſſertion. Quoi donc y penſés vous? Des habitans dans les Planètes, dans la Lune, dans JUPITER & dans SATURNE! Oui ſans doute que j'y penſe, & c'eſt préciſément ce qui me fait tenir ce langage. Cette idée m'agrée même ſi fort, que je ne puis m'empêcher d'en faire conoitre les fondemens. J'éclaircirai par ce moyen quelques endroits des lettres dont je done la traduction.

Je prie d'abord mes Lecteurs de faire atention à la grande reſſemblance qu'on remarque entre les Planètes & nôtre Terre qui eſt habitée. Ce ſont les unes & les

autres des globes immenſes, opaques de leur nature, & puiſans toute leur lumiére dans le Soleil. Si les Planètes nous paroiſſent beaucoup plus éclatantes que nôtre Terre; il n'en eſt pas moins certain, que celle-ci conſiderée depuis la Lune paroitroit encore plus brillante que l'Aſtre de la nuit ne paroit à nos yeux. Les obſervations aſtronomiques nous aprennent éfectivement, que la Lune, lorſqu'elle eſt nouvelle, eſt ſouvent éclairée, dans ſa partie même directement opoſée au Soleil: Or il eſt prouvé que cette clarté doit néceſſairement venir de nôtre Terre & que par conſéquent elle eſt lumineuſe (*): Et come

(*) Voilà dons une des principales objections détruite. „ Nous croirions bien, dit M de „ Fontenelle, que des campagnes & des prai„ ries ſont habitées; mais des corps lumineux, il n'y a pas moyen „. Come la Marquiſe qu'il introduit dans ſes Mondes, nous avons toûjours un reſte d'eſtime pour la Lune dont nous ne ſaurions nous defaire. A la bone heure j'y conſens; mais qu'on n'ait pas deux poids & deux balances, & qu'on ait auſſi le même reſpect pour nôtre Terre. „ Ce qui fait que la Lune nous éclaire, dit le même M. de Fontenelle, „ c'eſt qu'elle eſt un Corps ſo„ lide & dur, qui nous renvoie la lumiére; or „ je crois que vous ne conteſterés pas à la „ Terre

come ſa ſurface eſt quatorze fois plus étendue que celle de la Lune, il s'enſuit que ſa lumiére doit être auſſi quatorze fois plus éclatante. Ce n'eſt pas encore tout. Les Planètes, de même que nous, tournent autour du Soleil & lui préſentent ſucceſſivement les diférentes parties de leur globe, afin qu'elles puiſſent également avoir part à ſes rayons bienfaiſans. Come nôtre Terre, elles ſont environées d'une maſſe d'air chargée de vapeurs, qui vraiſemblablement y retombent en pluies & en roſées. On y voit ſûrement des Montagnes élevées (*), des ombres qu'elles ocaſio-

B

„ Terre cette même dureté, cette même ſoli- „ dité „. Je vais plus loin encore & j'ajoute qu'on ne ſauroit lui conteſter qu'elle reſléchit la lumiére avec force, puiſqu'elle la fait parvenir juſques à la Lune, & qu'elle nous eſt ſenſible même à ſon retour & dans le tems qu'elle s'eſt diſſipée en partie par l'allée & la venue. C'eſt un raiſonement de M. Gregori dans ſon Aſtronomie Phiſique. Lib: VI:

(*) Cela eſt ſi vrai, que les Aſtronomes les déſignent toutes par des noms particuliers Vide *Hevelii Selenographiam* ou *Riccioli Aſtron: reform:* Quelques uns de mes Lecteurs me croiront-ils, lorſque je leur dirai qu'on meſure la hauteur de quelques unes de ces Montagnes? Ceci leur paroitra tenir un peu des découvertes des *Femmes ſavantes de* Moliere :

Pour

nent & qui changent de position avec le Soleil. Des Observateurs attentifs prétendent y remarquer des Eaux, des Mers & des Rivières; en un mot la ressemblance ne sauroit être plus parfaite dans les choses que nous somes à portée de découvrir.

Il semble par cela même que nous somes en droit de l'étendre aux choses qui ne tombent pas sous nos sens. C'est un raisonement que nous faisons à chaque instant sans qu'il nous induise en erreur. Lorsque je vois deux animaux d'une même espèce, deux chiens par éxemple, la ressemblance extérieure des parties me fait conclure aussi tôt qu'ils se ressemblent encore intérieurement & l'Anatomie confirme la justesse de ma conséquence. Si je voiois une Ville environée de murailles, de jardins, de promenades; si je remarquois dans son intérieur des rues, des maisons, des clochers, ne pourrois-je pas inférer de sa ressemblance avec les autres villes, qu'elle est remplie d'habitans,

---

Pour moi sans me flater j'en ai déja fait une
Et j'ai vû clairement des homes dans la Lune.

Le fait est cependant certain; non pas celui des homes, mais celui des Montagnes. M. Wolf nous indique dans son Astron. § 917. la maniére d'en mesurer la hauteur.

quand même je ne les apercevrois pas ? Et pour me raprocher du cas particulier, ſi je conoiſſois l'intérieur d'une ſeule Comète, ne ſemble-t-il pas que j'aurois quelque idée de toutes les autres ? Si je voiois des Créatures vivantes dans un des Satellites de JUPITER, y a-t-il un ſeul de mes Lecteurs qui ne comptat d'en trouver dans les trois autres globes qui l'acompagnent? Si j'en apercevois ſeulement dans une Planète particuliére, ne m'acorderoit-on pas auſſi-tôt que les autres en ſont pourvues? Hé! n'eſt-ce pas préciſément me doner gain de cauſe? Nôtre Terre a la figure, l'opacité, la poſition, les mouvemens, la blancheur, l'éclat, les caractères qui diſtinguent les Planètes; c'eſt donc une Planète; or j'y vois des Habitans; donc il doit y en avoir auſſi ſur toutes les autres Planètes.

Ce raiſonement reçoit une nouvelle force lorſque l'on conſidére que la reſſemblance des Planètes avec nôtre Terre concerne préciſément des articles qui les rendent habitables. Armons nous de Téleſcopes: Examinons les Planètes: Qu'y trouverons nous? Outre les articles dont je parlois il n'y a qu'un inſtant & que je ne répéterai point, nous y remarquerons

encore l'inclinaiſon des Planètes ſur leur orbite, afin qu'il y ait diférentes ſaiſons, come il y en a ſur nôtre Terre ; nous verrons celles d'entr'elles, dont l'éloignement eſt cauſe que la lumiére du Soleil ne les éclaire que foiblement, qui ont des Satellites & des Lunes, qui ſupléent à cet éloignement : Pourquoi donc toutes ces choſes ſi les Planètes ne ſont pas habitées ? Pourquoi ces habitations ſi perſone ne doit les ocuper ? Pourquoi cette Atmoſphère ſi perſone n'y doit reſpirer ? Pourquoi ces eaux s'il n'y a point de prairies qu'elles doivent arroſer, & de cultivateur qui puiſſe en profiter ? Pourquoi cette lumiére ſi perſone n'en doit être éclairé ? Pourquoi ces variations dans les ſaiſons de l'année ; pourquoi ces tems de ſemailles & de récolte, s'il n'y a point de laboureur qui ſême & qui recueille ? Toutes ces choſes deviennent inutiles & cependant il eſt inconteſtable que Dieu ne fait rien d'inutile.

Je demanderois volontiers à ceux qui enviſagent les diférentes Planètes come des maſſes énormes, incultes, inhabitables, pourquoi donc Dieu les a créées. Il a toûjours de ſages raiſons de toutes ſes actions ; quelles ſont ici ces raiſons ? Dans quelle vuë leur a-t-il doné l'éxiſtence ? Il me ſemble

que je les entends ; c'eſt afin de nous éclairer, d'orner les Cieux & d'exciter nôtre admiration à l'égard du Créateur de l'Univers : Mais coment eſt-ce que ces Planètes nous éclairent ? MERCURE eſt preſque toûjours caché dans les rayons du Soleil ; MARS & SATURNE ſont ſi petits ou ſi éloignés, que nous les apercevons difficilement ; les Satellites de celui-ci & ceux de JUPITER ne ſe découvrent qu'avec les meilleurs téleſcopes : Quelle lumiére, quelle clarté répandent-ils ſur la Terre ? Ils éclaireront leur Planète principale, ſoit fait ; mais encore une fois, à quoi bon cette lumiére, s'il n'y avoit point d'habitans ?

Nous voilà donc réduits à dire que Dieu à créé les Planètes pour orner les Cieux & pour nous engager à louer leur Auteur. J'adopte cette réponſe ; mais elle eſt en vérité admirable dans la bouche de ceux qui la font ! Ce ſont des perſones qui prétendent que nôtre Terre eſt immobile, & qui pour lui conſerver cet inutile privilège font tourner tous les Aſtres autour d'elle & leur ſupoſent des mouvemens ſi bizares & ſi compliqués, qu'ils obſcurciroient la gloire de Dieu (*), ſi elle

(*) On ſait le mot d'ALPHONSE Roi de Caſtille

pouvoit l'être. Voilà ſans doute des admirateurs zèlés de l'Etre ſuprême! Mais encore, eſt-ce qu'on admirera moins le Seigneur en admettant le ſiſtème de COPERNIC où l'on remarque la plus grande ſimplicité réunie à la plus grande régularité dans les mouvemens des corps céleſtes? Eſt-ce qu'on ſera moins pénétré de la grandeur des perfections divines, en ſuposant que les Planètes, ſemblables d'ailleurs à nôtre Terre à tous égards, ſont couvertes d'une multitude inombrables d'habitans? Cette ſupoſition rendra-t-elle les Cieux moins étendus & moins lumineux? Les globes qui les ornent en ſeront-ils arangés avec moins d'ordre, moins d'harmonie, moins d'intelligence & nous manifeſteront-ils moins, la ſageſſe, la juſtice, la puiſſance & la bonté du Seigneur?

C'eſt préciſément le contraire; dans le ſiſtème du Peuple, les Cieux nous préſen-

---

tille & grand Aſtronome, mais qui ne conoiſſoit pas le ſiſtème du mouvement de la Terre. *Si Dieu m'avoit admis dans ſon Conſeil lorſqu'il créat le Monde, je lui aurois doné de bons avis.* C'eſt un langage impie; mais il eſt ſûr, dit M. FERGUSON, que ce n'eſt que par les ſupoſitions les plus abſurdes, les plus monſtrueuſes, les plus deſtructives de toute harmonie, qu'on peut faire acorder les Phénomènes avec le mouvement du Soleil.

tent une vaſte ſolitude, des déſerts immenſes où l'on découvre des traces de force, de puiſſance & d'arrangement; mais c'eſt tout. On n'y voit aucune empreinte de juſtice, de ſageſſe, de bonté, de miſéricorde. Il faut des Etres vivans pour en reſſentir les éfets, & tout y eſt mort, déſert, inanimé. L'étendue immenſe des Cieux eſt telle, qu'un boulet de canon marchant toûjours avec la même viteſſe ne ſauroit la parcourir en trois cent mille (*) ans. Et cependant il n'y a qu'un ſeul petit coin, nôtre Terre qui eſt un point mathématique, en comparaiſon du reſte, où Dieu daigne manifeſter ſes perfections & faire conoitre & reſpecter ſes œuvres admirables & reſpectables! Dans tout le reſte règne un morne ſilence, un vuide afreux, quoiqu'il eût été très facile à l'Etre ſuprême de le faire ceſſer, & qu'un ſeul acte de ſa volonté eût pû produire un éfet ſi conforme à ſa ſageſſe & à ſa bonté. Quel ſentiment! Quelle idée! Ah! je me trouve ſeul, iſolé dans l'Univers; il me ſemble que la Nature eſt languiſſante,

(*) Je n'éxagére pas, & j'en fournirai la preuve dans la ſuite. J'oſe dire avec M J J. Rousseau, mais dans un autre cas, Je m'y engage afin qu'on y regarde de plus près.

morte, inanimée & peu digne de l'Etre ſouverainement parfait. Mais dans le ſiſtème que j'embraſſe, tout change; tout prend une autre face; la Nature renait & n'ofre à mes yeux que des objets vivans & animés. Tout ce qui m'environe ſe préſente orné d'une foule d'habitans anonçans à l'envi la ſageſſe, l'intelligence, la bonté, les perfections infinies du Créateur. Lors même que le Soleil diſparoit, & que toutes les Créatures terreſtres ſe dérobent à ma vue, je vois l'Univers dans toute ſa magnificence & j'aperçois dans les Cieux une multitude infinie d'habitans, qui me raviſſent en admiration, à meſure qu'ils m'atendriſſent & me font verſer des larmes de joie. Ici ce ſont les Planêtes de nôtre ſiſtème, qui paſſent en revue devant moi, avec le cortège nombreux de créatures, qui peuplent les ſurfaces immenſes de leurs globes. Plus loin ce ſont les Etoiles fixes & lumineuſes; ces Soleils brillans environés à leur tour d'une foule de Planêtes, couvertes d'une multitude inombrable d'habitans. Le nombre de ces Etoiles étone mon imagination, mais elle eſt pour ainſi dire acab'ée, lorſqu'elle ſe répréſente que chacune d'elles eſt acompagnée de pluſieurs Planêtes, de pluſieurs Satellites, de pluſieurs Comêtes

toutes remplies de Créatures animées & intelligentes. A cette vue, je suis atterré, confondu, anéanti en présence du Seigneur; j'adore ses perfections dans un silence respectueux. Mais un tel état ne peut durer longtems; je me relève; mon imagination s'échaufe; mon cœur s'enflamme au dedans de moi; ma langue se délie; une voix de bénédictions & de louanges se fait entendre. O Eternel Dieu des Armées, qui est semblable à toi! Lorsque je considére les Cieux, qui sont l'ouvrage de tes mains, les Planètes & les Etoiles que tu as arrangées, je m'écrie, qu'est-ce que de l'home que tu te souviennes de lui & du Fils de l'home que tu le visites? J'éxalte & je célèbre toutes tes divines perfections, & marchant sur les traces du Psalmiste, j'invite les Astres & leurs habitans à se réunir à moi pour anoncer tes louanges. Loués des Cieux, l'Eternel; que le Soleil & la Lune l'éxaltent, que toutes les Etoiles qui jettent la lumiére le célèbrent; car il a comandé & elles ont été créées; il vivifie toutes ces choses par sa parole puissante. C'est lui qui étend les Cieux come un voile, il les a même étendus come une tente *pour y habiter* (*).

(*) Expressions remarquables des Auteurs sacrés.

Je m'aperçois que je me livre au ſentiment; mais on ne doit pas craindre qu'il m'égare; le raviſſement que j'éprouve eſt fondé ſur les raiſons les plus fortes: J'en fais juge mes Lecteurs les plus prévenus: Entre les deux ſiſtèmes que je viens de leur préſenter celui qui nous done les plus magnifiques idées de Dieu & de ſes Perfections, n'eſt-ce pas celui de la pluralité des Mondes & ne mérite-t-il pas à cet égard une haute préférence ſur le ſiſtème opoſé?

Diſons d'ailleurs qu'il s'acorde parfaitement avec ce que nous voyons ſur cette Terre. Tout y reſpire la vie & le ſentiment. Depuis les extrémités ſupérieures de l'Atmoſphère juſques aux entrailles de la Terre; depuis le plus petit étang, juſques au baſſin immenſe de l'Océan; depuis les Montagnes glacées des Cercles Polaires, juſques aux déſerts brulans de l'Arabie; tout eſt rempli d'un nombre inombrable de volatiles, de poiſſons, de moucherons, d'inſectes, de reptiles, d'animaux marins, d'animaux ſauvages & domeſtiques, ſans parler de ces millions d'homes diſperſés ſur toute la Terre & conſtituans la plus noble partie de ſes habitans. Mais je n'en dis pas aſſés, & je veux faire parler un Auteur qu'on ne ſauroit citer

trop ſouvent (*). „ Nous ne voyons pas, „ dit-il, tout ce qui habite ſur la Terre; „ il y a autant d'eſpèce d'animaux viſi- „ bles que d'inviſibles. Nous voyons de- „ puis l'Eléphant juſques au Ciron & là „ finit nôtre vuë; mais au Ciron comen- „ ce une multitude infinie d'animaux dont „ il eſt l'Eléphant, & que nos yeux ne „ ſauroient apercevoir ſans ſecours. On „ à vû avec des Lunettes de très petites „ goutes de pluie ou de vinaigre ou d'au- „ tres liqueurs, remplies de petits poiſ- „ ſons ou de petits ſerpens, que l'on n'au- „ roit jamais ſoupçoné d'y habiter. Une „ feuille d'arbre eſt un petit Monde ha- „ bité par des vermiſſeaux inviſibles à qui „ elle paroit une étendue immenſe, & „ qui d'un côté de la feuille à l'autre n'ont „ pas plus de comunication avec les au- „ tres vermiſſeaux qui y vivent, que nous „ avec nos Antipodes. On a trouvé juſ- „ ques dans des eſpèces de pierres très „ dures de petits vers ſans nombre, qui y „ étoient logés de toutes parts dans des „ vuides inſenſibles & qui ne ſe nourriſ- „ ſoient que de la ſubſtance de ces pier- „ res qu'ils rongeoient. Sur cet éxemple, „ quand la Lune ne ſeroit qu'un amas de

(*) On l'a déja déviné; c'eſt M. de Fontenelle.

„ rochers, je la ferois plûtôt ronger par
„ ſes habitans, que de n'y en pas mettre.
„ Enfin tout eſt vivant, tout eſt animé.
„ Nôtre Terre eſt ſi peuplée & la Nature
„ y a ſi libéralement répandu les Animaux,
„ qu'elle ne s'eſt pas miſe en peine que
„ l'on en vit ſeulement la moitié. Croi-
„ rés vous qu'après qu'elle a pouſſé ici ſa
„ fécondité juſqu'à l'excès, elle a été pour
„ toutes les autres Planètes d'une ſtérilité
„ à n'y rien produire de vivant?

Qu'on réfléchiſſe avec atention ſur le principal but que le Seigneur s'eſt propoſé dans la formation de l'Univers; c'eſt inconteſtablement de manifeſter ſes perfections & de doner des preuves de ſa puiſſance, de ſa ſageſſe, de ſa juſtice & de ſes miſéricordes infinies. „ On voit donc
„ que le Monde matériel ne peut pas avoir
„ été l'objet principal de la Création (*).
Des Corps inanimés, des Etres inſenſibles privés d'intelligence pourroient-ils conoître les perfections du Seigneur & reſſentir les éfets de ſa bonté? Il falloit pour cela des Créatures vivantes, ſenſibles, capables de conoitre Dieu, de l'aimer & de

(*) Paroles tirées d'une Lettre de M. THOURNEYSER de Genève, ſur l'Athéiſme & la Fatalité. Gen: 1751.

devenir les objets de ſon amour & de ſes bienfaits. „ Le Monde matériel, dit encore M. THOURNEYSER, n'a obtenu l'éxiſtence, que parce qu'il étoit ſubordoné „ au Monde ſpirituel, & qu'il en étoit un acompagnement néceſſaire. Ce ne ſont pas ici des raiſonemens fondés uniquement ſur des principes métaphiſiques. Nous alléguons des faits en preuve. Nous renvoyons nos Lecteurs à cette multitude inombrable de Créatures vivantes, qui rempliſſent toutes les parties de nôtre globe. Elles forment une démonſtration que le ſage Auteur de la Nature à eû principalement en vue les Etres animés dans la Création, & que le Monde intelligible & ſenſible doit faire la partie dominante de l'Univers : Mais cela arriveroit il, ſi nôtre unique globe étoit peuplé & que l'immenſité de l'eſpace céleſte fut inculte & déſerte (*).

Il eſt tems de finir & je réſume tous mes raiſonemens que je raporte à celui-ci:

(*) M. WOLF à démontré qu'entre tous les Mondes poſſibles, Dieu a dû choiſir le plus parfait. Ceux qui ont voulu rejetter ce ſentiment ſe ſont embaraſſés dans des dificultés dont ils ne ſortiront jamais. Voyés les objections de M. PRETMONVAL contre le ſiſtème de M. REINHARD. On trouve le précis de leur controverſe : Nouv : Biblioth : German : Tom : XXII. pag. 284 &c.

Si les Planètes n'étoient pas habitées, il faudroit ou que la chose fut impossible, ou que Dieu ne l'eût pas voulu. Dirés vous que la chose n'est pas possible; mais nôtre Terre est bien habitée; quelle contradiction y auroit-il à ce que les Planètes le fussent, elles qui lui ressemblent si fort & précisément dans les articles qui les rendent habitables? Dirés vous que Dieu ne l'a pas voulu? Mais il veut bien que tout soit vivant sur cette Terre, qui est son marchepied; pourquoi voudroit-il que tout fut mort & inculte dans les Cieux, qui sont le lieu de sa demeure & le principal séjour de sa gloire? Nous avons prouvé que le système de la pluralité des Mondes est le plus beau, le plus magnifique, le plus digne de l'Etre souverainement parfait; ferons nous cet outrage à sa sagesse & à toutes ses perfections adorables de dire, qu'il n'a pas voulu le choisir, & qu'il lui a préféré un système de beaucoup inférieur.

C'est à mes Lecteurs à peser ces raisons; ou s'ils attendent quelque chose de mieux avant de se décider, je les renvoye aux Ouvrages de Mrs. FONTENELLE, HUGHENS & LAMBERT.

ESSAI

SUR L'AMOUR DE LA PATRIE.

Brulant d'amour pour ſa Patrie,
Sous les coups de la Tiranie
Le Sage n'eſt point abatu.
Il ne craint que l'Etre ſuprême:
Les fers, les tourmens, la mort même,
Immortaliſent ſa Vertu (*).

LES vers, que je viens de citer, ſerviront en quelque ſorte, de texte à ce petit Eſſai. Je me propoſe d'éxaminer ce que c'eſt, & en quoi conſiſte l'amour de la Patrie; les motifs qui doivent nous porter à l'aimer & à la ſervir; & quels ſont les avantages qu'on peut en retirer. En-

(*) Ces vers expriment à peu près le ſens de ceux que LEVRERI écrivit en latin ſur les murs de ſa priſon, lorſqu'il fut condanné à mort par un Duc de Savoie, qui contre la juſtice s'étoit en quelque ſorte rendu maitre de Genève. LEVRERI, qui en ſoutenoit la liberté & l'indépendance en bon Citoyen, fut la victime de ſon amour pour la Patrie; de même que BERTHELIER.

fin, je tâcherai de répondre à quelques dificultés & à quelques objections, qu'on peut faire ſur ce ſujet.

L'amour de la Patrie eſt cet atachement, que nous avons pour le lieu de nôtre naiſſance, qui a été come nôtre berceau. Cette afection eſt ſi générale & ſi naturelle, qu'elle eſt come une ſorte d'inſtinct: Les Homes l'ont éprouvé dans tous les tems, & l'éprouvent encore; il n'y en a point qui n'aime le climat où il eſt né, quelque dur, quelque ingrat qu'il ſoit; les Peuples de la Zone torride, brulés par l'ardeur du Soleil, come ceux auxquels il ſemble refuſer ſa chaleur & ſa lumiére, tous également chériſſent le Pays, la République, mais plus particuliérement, la Ville, la Bourgade, le ſimple Village, où il a vû les prémiers rayons du jour, & où il a reçû les prémiéres careſſes de ſes parens. Leurs ſoins & leur tendreſſe nous lient à eux, come eux à nous. Avant que de ſavoir encore ce que ſignifient les doux noms de Pére & de Mére, avant que d'avoir aucune idée de la reconoiſſance; avant que le ſentiment de l'amour propre, qui eſt le prémier qu'éprouve nôtre cœur, ſoit encore dévelopé, nous portons nos regards foibles & timides ſur ceux de nos parens

ou

ou ſur la nourice que nous voyons tous les jours, & dont l'atention eſt néceſſaire à nôtre conſervation & à nôtre bien être ; nous leur tèmoignons par nos geſtes & par nos ſouris, que nous ſentons le prix de leurs ſoins ; ces ſoins même reſſerrent les nœuds qui les lient à nous. Il eſt naturel que l'ouvrier s'intèreſſe à ſon ouvrage, & ſe plaiſe à le perfectioner.

Voilà un des plus puiſſans motifs qui nous atache à nôtre Patrie. Nous nous rapellons confuſément, mais cependant avec force, car cette impreſſion eſt durable, les prémiers ſentimens que nous avons éprouvés dans l'enfance, que les jeux de la jeuneſſe, & les paſſions même de l'âge viril n'ont pû éfacer. Nôtre ame eſt teinte en quelque ſorte, des couleurs primitives qu'elle a reçues, des préjugés en faveur de ſon Pays, que ſes maitres lui ont imprimés ; les uſages, les coutumes de ſa Nation lui ſont devenues familiéres, & par là même faciles à pratiquer ; tout ce à quoi nous ſomes acoutumés, par une longue habitude, nous paroit juſte & bon. Les alimens, qui ſemblent les plus mauvais, nous deviennent ſalutaires, & nous préferons leur ſaveur à toute autre. L'air même le plus dangereux ne l'eſt pas pour

nous, & contribue au contraire à nôtre ſanté. Il faut bien que cela ſoit ainſi, autrement les terreins les plus favoriſés du Ciel ſeroient les ſeuls peuplés, tandis que de vaſtes Pays ſeroient déſerts, & inhabités. Je n'inſiſterai pas ſur les autres motifs, qui nous atachent à nôtre Patrie, come le rang que nous y tenons, les biens que nous y poſſèdons, les douceurs d'un comerce agréable, facilité par l'uſage d'une même langue, & preſque du même penchant. Avantages précieux, dont nous pouvons augmenter la valeur, par nôtre induſtrie & nos conoiſſances. Quelle ſatisfaction pour un bon Citoyen, que de contribuer aux progrès de la vérité, de la vertu; de faire aimer & règner l'ordre, & de maintenir la paix. L'amour de la Patrie eſt ſans doute fort louable, mais il doit avoir ſes bornes, & rien n'eſt beau que ce qui eſt juſte & légitime.

Il ſe préſente ici quelques Queſtions qu'on peut faire ſur l'amour de la Patrie (*).

(*) On trouve dans l'hiſtoire de France un trait qui marque combien l'amour de la Patrie a de force ſur un cœur vertueux: Le Chevalier BAYARD, bleſſé à mort, fut rencontré expirant ſous un arbre par le Conêtable de BOURBON, qui ſervoit l'Empereur CHARLES V. contre

Je vais tacher de lever ces doutes & de répondre aux dificultés. On demande ſi l'amour de la Patrie eſt ſi poſitif & ſi général, qu'on ne puiſſe y faire aucune exception? Je répons que ce devoir eſt ſubordoné à d'autres devoirs primitifs, & plus importans. D'abord, il eſt certain que s'il ſe trouvoit en opoſition avec ce que nous devons à Dieu, nous devons lui impoſer ſilence, parce que Dieu étant nôtre Créateur & nôtre Maitre, nous ſomes obligés de lui ſacrifier tous nos autres engagemens. Come c'eſt à lui auquel nous devons les avantages que nous procure nôtre Patrie, ſi ces mêmes avantages ſe tournoient en piége pour nous, ſi nous avions lieu de craindre qu'ils ne nous portaſſent à déſobéir à nôtre ſouverain Protecteur, quelque précieuſe que fut pour nous la victime, nous devons l'immoler à l'Etre ſuprême, qui a le prémier droit ſur nos afections les plus chéres, ſur tout ce qui nous apartient, & ſur nôtre vie mê-

contre FRANÇOIS I. Le Conêtable dit à BAYARD, *Que je vous plains, généreux & vaillant Chevalier!* „ Vous êtes, lui répondit BAYARD, plus à plain„ dre que moi, vous qui êtes armé contre vô„ tre Roi, & qui avés la fureur de faire la „ guerre à vôtre Patrie.

me. Ainſi, nous devons fuïr les lieux où ſon culte ſeroit deshonoré, où la pureté de nôtre Réligion ſeroit en danger, où l'on voudroit nous forcer à dire ou à faire des choſes qui bleſſeroient nôtre conſcience, & le ſerment de fidélité que nous avons juré à nôtre Dieu.

L'amour de la Patrie eſt encore ſubordoné à celui que nous devons à tous les Homes en général. Nous ſomes Citoyens du Monde, avant que de l'être d'une Ville, ou même d'un Empire. Nous devons aſpirer à faire le plus grand bien qui ſoit en nôtre pouvoir, & ne pas renfermer nôtre bénéficence dans les bornes étroites des murs d'une Ville, ou dans les limites d'un Royaume. Come nous devons plus à nos Concitoyens qu'a nôtre propre famille & à nos parens, nous devons auſſi plus à tous les Homes qu'à nos Compatriotes, & que nous ne devons à nous mêmes. A juger les Conquérans ſur cette règle, on verra combien la plûpart de leurs projets ſont injuſtes, puisque les guerres qu'ils entreprennent portent par tout la miſére & la déſolation, & que leur intérêt & leur ambition ſont les ſeuls motifs qui les engagent à ruiner le genre-humain.

Come l'amour de la Patrie a pour objet nôtre repos & nôtre ſûreté, ſoit tem-

porelle, soit spirituelle, & qu'il a pour fondement une sorte de convention, qui l'oblige à nous protèger, & à nous défendre contre nos énemis, ainsi que nous lui promettons de nôtre côté de lui sacrifier, s'il est nécessaire, nos biens, nôtre santé & nôtre vie; cette espèce de contract est rompu, dès que la Patrie, au lieu d'être pour nous une bone Mére, devient une maratre; qu'elle nous refuse son secours & nous persécute. Ainsi, il nous est bien permis de nous éloigner d'elle, lorsqu'elle a brisé les liens qui nous y atachoient: Quand il n'y a plus de rélations entr'elle & nous, les obligations mutuelles sont éteintes & anéanties; mais on ne doit pas cesser de l'aimer; on doit toûjours respecter le lieu de sa naissance: *Il n'est pas plus permis de lui faire du mal, qu'il ne l'est d'en faire à son propre Pére*, disoit un ancien.

Quels sont les devoirs d'un bon Citoyen qui aime sincèrement sa Patrie? C'est de fuir l'oisiveté & la paresse; d'y faire fleurir, autant qu'il le peut, les Arts, le Comerce, les Sciences & la Réligion; d'imposer silence à l'avarice, dont la voix est si pernicieuse, & à l'amour propre, qui fait que nous ramenons tout à nos idées particu-

liéres; que nous critiquons tout ce qui leur eſt contraire, & que nous ſomes preſque toûjours en opoſition avec le Gouvernement. A Athènes, dès qu'un Citoyen avoit ateint l'âge de vingt ans, on le faiſoit jurer de pratiquer les Loix de l'Etat, d'obéir aux Magiſtrats, d'expoſer ſa vie & de verſer, s'il le faloit, ſon ſang pour défendre ſa Patrie; de ne lui faire jamais du mal, & de lui faire tout le bien qui ſeroit en ſon pouvoir.

Un zèlé Citoyen n'a pour Pére & pour Fils,
Que ſon Devoir, ſon Dieu, les Loix de ſon Pays.

Un bon Citoyen, qui chérit ſa Patrie, ſe prête de bone grace, aux emplois publics, quand il en a les talens, & qu'il y eſt apellé; mais il s'en éloigne, lors qu'il ne s'en ſent pas capable, & qu'il conoit de ſes compatriotes plus dignes que lui de les remplir. L'armée Romaine vouloit proclamer Empereur MUCIEN, qui la comandoit, mais ce Général la ſollicita pour VESPASIEN, qui fut en éfet déclaré CESAR, dans le tems qu'il faiſoit le Siége de Jéruſalem. Un bon Citoyen ne brigue point les charges de l'Etat; il ſe contente de le ſervir quand il le peut, & laiſſe parler ſes vertus & ſes lumiéres.

Lors qu'une fois un Magiſtrat eſt élû légitimement, il eſt injuſte de le caſſer, & de le faire déchoir de ſa dignité, par caprice ou par cabale. *C'eſt une inſtitution bien ſage de ne pouvoir ôter à perſone une Magiſtrature, parce que cela trouble l'éxercice de la puiſſance publique & dégoute des Emplois, les meilleurs & les plus habiles Citoyens, qui ne veulent pas s'expoſer a être dégradés*, dit MONTESQUIEU. Ecoutons encore ſur ce ſujet cet illuſtre Législateur.

Un Gouvernement libre, c'eſt à dire toûjours agité, ne ſauroit ſe maintenir, s'il n'eſt par ſes propres Loix capable de correction.

Le Gouvernement de Rome fut admirable en ce que, depuis ſa naiſſance, ſon Inſtitution ſe trouva telle, que tout abus du pouvoir y pût toûjours être corrigé.

Il eſt donc néceſſaire de faire quelquefois des changemens aux anciennes Loix, pour corriger ce qu'elles ont de défectueux, & de contraire au bien public. Les Loix ont come les Homes, leur enfance, leurs progrès, leur point de perfection & leur décadence. Il ſeroit dangereux de les ramener à leur origine. Rome ne ſe gouvernoit plus ſous ſes Conſuls, come elle ſe gouvernoit ſous ſes prémiers Rois. Les anciens Rois de France rendoient la juſ-

tice en public, & ſous des tentes; les choſes ont bien changé aujourd'hui. Autre tems, autres mœurs & autres règles. La petite République de Genève avoit ſous ſes Evêques des Loix conformes à ſon état foible & chancelant; lorsqu'elle a pris plus de force & de conſiſtance, on a été obligé de les changer. L'expérience & la raiſon obligent de réformer des abus nuiſibles, que leur antiquité ne peut, ni ne doit conſacrer.

Les Loix qu'on doit maintenir & reſpecter, ne ſont pas celles qui ſont tombées en décrépitude par le tems, mais celles qui ſont le fondement de l'ordre public, de la conſtitution préſente, & qu'on a juré de conſerver & de pratiquer. L'indifférence pour le bien public eſt auſſi dangereuſe dans une République, que la tiranie dans une Monarchie.

Tandis que le Peuple de Rome ne fut corrompu que par les Tribuns, dit encore MONTESQUIEU, *le Sénat put aiſément ſe défendre, parce qu'il agiſſoit conſtamment avec ſageſſe; au lieu que la Populace paſſoit ſans ceſſe de l'extrémité de la fougue, à l'extrémité de la foibleſſe.* Lorſque le Peuple fut maître, Rome ne fut plus cette Ville, où le Peuple n'avoit eû qu'un même eſprit, un même amour pour la liberté, une même

haine pour la tiranie ; ce ne furent plus que brigues, que factions, & la vertu fut oprimée par la force & par l'injuſtice.

Un bon Citoyen ne craint pas moins la licence que la tiranie ; il défend ſes droits légitimes ſans uſurper ceux d'autrui ; il n'aſpire qu'a perpétuer ſon état & celui de ſa Patrie.

Un Citoyen qui l'aime ſincèrement, obſerve & pratique tous les devoirs qu'elle ordone, ſans aucune exception. Il reſpecte ſur tout les grands principes, les maximes ſacrées, qui ſont le fondement de la conſtitution de l'Etat ; il ne ſe permet, & ne propoſe jamais rien, qui puiſſe troubler ſon repos, ébranler & renverſer l'ordre établi ; point de nouveauté, point d'idées ſinguliéres, même à titre de réformation, & d'une plus grande perfection. Quand une fois un Gouvernement a ſa forme, ſa conſiſtance & ſa force, que ſa durée & ſa proſpérité en prouvent la bonté, il eſt inutile & dangereux de fatiguer ſes Conducteurs, & de les rebuter, en cherchant à le perfectioner encore.

DE LA GUERRE CIVILE.

M. de VATTEL, ce Savant & judicieux Juriſconſulte, dont on a déja emprunté pluſieurs penſées & pluſieurs juſtes déciſions, prétend que le Souverain doit obſerver les Loix ordinaires de la guerre envers des Sujets rebelles, puis que ces Loix ſont fondées ſur les droits indeſtructibles de la Société Civile, & ſur l'obligation où il eſt de lui nuire le moins qu'il lui eſt poſſible, d'y maintenir ou d'y ramener l'ordre, la juſtice & la paix.

On apelle *rebelles*, tous ſujets qui prennent injuſtement les armes contre le Conducteur de la Société, ſoit qu'ils prétendent le dépouiller de l'autorité ſuprême, ſoit qu'ils ſe propoſent ſeulement de réſiſter à ſes ordres, dans quelque afaire particuliére, & de lui impoſer des conditions. Si les mécontens en veulent particuliérement aux Magiſtrats, ou autres dépoſitaires de l'autorité publique, & en viennent juſqu'à une déſobéiſſance formelle, ou à des voies de fait, cela s'apelle une *ſédition*; & lors que le mal s'étend, gagne le grand nombre & ſe ſoutient, enſorte que le

Magiſtrat ou le Souverain même n'eſt plus obéi, l'uſage donne à ce déſordre le nom de *ſoulèvement*.

Les ſujets, qui ſe ſoulèvent ſans raiſon contre leur Prince, méritent des peines ſévéres ; mais le nombre des coupables oblige le Souverain à la clémence, & il réſerve les ſuplices pour les Auteurs des troubles. Dépeuplera-t-il une Ville ou une Province, pour chatier une rébellion? Quand les Peuples des Pays-Bas ſe ſeroient ſoulevés ſans ſujet contre l'Eſpagne, on déteſteroit encore la mémoire du Duc d'ALBE, qui ſe vantoit d'avoir fait tomber vingt mille têtes par la main des Bourreaux.

Qui fut jamais plus indignement outragé de ſes Sujets que le grand HENRI? Il vainquit & pardona toûjours, & cet excellent Prince obtint enfin un ſuccès digne de lui: Il gagna des Sujets fidèles; le Duc d'ALBE fit perdre à ſon Maitre les Pays-Bas. Les Tirans ſeuls traitent de ſéditieux ces Citoyens courageux & fermes, qui exhortent le Peuple à ſe garantir de l'opreſſion, à maintenir ſes droits & ſes privilèges. Le plus ſûr moyen d'apaiſer bien des ſéditions, & en même tems le plus juſte, c'eſt de doner ſatisfaction aux Peuples.

D'un autre côté, rien n'eſt plus injuſte, rien n'eſt plus dangereux, que de décider ſur de ſimples aparences, que de ſoupçoner & de condanner des Magiſtrats ſur de faux raports, ſur des intentions & des faits dont nous ignorons les motifs, & où il y a eû peut être plus d'imprudence que de malice. Il faut conſiderer, que ceux qui gouvernent ſont des Homes qui peuvent ſe tromper, & non des Dieux qui ſont infaillibles. On riſque beaucoup de dépoſer des Magiſtrats, qui ont de l'expérience, pour en établir d'autres qui en manquent. Ceux qui émeuvent le Peuple pour faire des changemens, n'ont pas toûjours un but légitime; & ſi on les mettoit en la place des Magiſtrats, qu'ils ont eû l'art de rendre ſuſpects, on trouveroit peut-être en eux plus d'orgueil & plus d'ambition, avec moins de lumiéres & de probité.

La prévention eſt un Juge, dont on doit bien ſe défier: Il n'eſt permis de faire des inovations dans le Gouvernement, qui ébranlent l'Etat, que lors que ceux qui le gouvernent violent ouvertement les Loix; qu'on a des preuves manifeſtes de leur prévarication & de leur tiranie: Encore y a-t-il des Juriſconſultes qui doutent, que le Peuple ait le pouvoir de dé-

poſer tumultueuſement des Magiſtrats, qu'il a élus lui même, ou les ſujets, leur Souverain. L'Univerſité de Cambridge dit à CHARLES II. Roi d'Angleterre l'an 1681. par la bouche de ſon Vice Chancelier : *Que les Rois n'empruntent pas leur pouvoir du Peuple, mais qu'ils le tirent de Dieu ſeul; qu'ils ne ſont reſponſables qu'à lui de leur conduite; que c'eſt le devoir du ſujet d'obéir à ſon Souverain, & non pas de le faire tel, ou de le cenſurer.* Il vaut même mieux ſoufrir quelque injuſtice, que d'en tirer vengeance, en prenant les armes. On élève quelquefois des tempêtes, dont on eſt ſoi même la victime. En pouſſant trop loin les droits de la Liberté, on les expoſe ſouvent, & on tombe dans l'Anarchie, ou dans l'Eſclavage.

Lorſqu'il ſe forme dans l'Etat un parti qui n'obéit plus au Souverain, & ſe trouve aſſés fort pour lui faire tête, ou dans une République, quand la Nation ſe diviſe en deux factions opoſées, & que de part & d'autre on en vient aux armes, c'eſt une *Guerre Civile.* Quelques uns réſervent ce terme aux juſtes armes que les Sujets opoſent au Souverain, pour diſtinguer cette légitime réſiſtance de la *Rébellion*, qui eſt une réſiſtance ouverte & injuſte. Il ſufit que les mécontens ayent quelque

raiſon de prendre les armes, pour que ce déſordre ſoit apellé *Guerre Civile*, & non par *Rébellion*. On a vû ſouvent des Citoyens d'une République, ſéduits par certains Chefs, qui les faiſoient ſervir à leurs reſſentimens particuliers, qu'ils couvroient du titre ſpécieux de crimes d'Etat; faux prétextes, dont ils étoient les jouets, & dont ils pouvoient être les victimes.

Dans les Guerres Civiles, l'éxercice des Loix eſt ſuſpendu; on ſe croit tout permis; & ſi, pour diſſiper les nuages & ramener le calme, on a recours à des Médiateurs & à des Arbitres étrangers, come on peut y être contraint par les conjonctures, on expoſe, & l'on riſque la ſouveraineté de l'Etat; on ſe met dans la dépendance d'autrui; on afoiblit, on énerve le gouvernement.

N'y a-t-il pas une cruelle injuſtice à vouloir aſſujettir des homes libres & mettre en eſclavage ceux qui étoient nés pour nous comander? Les Guerres Civiles ne rompent pas tous les liens qui uniſſent des parens, des amis, & des compatriotes; & ne les diſpenſent pas de toutes leurs obligations. Il eſt bien des dettes ſacrées pour qui conoit ſes devoirs, quoi qu'elles ne donent point d'action contre lui. Une promeſſe doit être inviolable, même dans

les plus grands troubles de l'Etat. Si on doit tenir parole à des Etrangers, à plus forte raiſon à des Compatriotes. George BASTA étoit Général des Impériaux en 1602. contre BATTORI & les Turcs. Les révoltés du parti de BATTORI, ayant emporté Niſſa, BASTA reprit cette place par une capitulation, qui fut violée en ſon abſence, par quelques Soldats Allemands. Il ne l'eût pas plûtôt apris à ſon retour, qu'il fit pendre tous ces Soldats & paya de ſes deniers, le domage qui avoit été fait. Cette action toucha ſi fort les révoltés, qu'ils ſe ſoumirent tous à l'Empereur, ſans demander d'autre ſûreté que la parole de BASTA.

PROCOPE raporte l'aventure de deux Soldats, l'un Goth & l'autre Romain, qui étant tombés dans une foſſe, ſe promirent la vie l'un à l'autre; acord qui fut aprouvé par les Goths.

S'il étoit permis dans une guerre, ſoit civile, ſoit étrangére, de violer ſes promeſſes, aucun Traité de paix ne pourroit ſubſiſter, & la guerre ſeroit éternelle. C'eſt bien alors qu'on pourroit dire come HOBBES, que l'état naturel de l'home eſt un *état de guerre*: Ce qui n'eſt pas vrai, car il ne fait la guerre que pour aſſurer & perpétuer la paix.

Cette paix ſi ſalutaire au genre humain, non-ſeulement le Souverain ne doit point la troubler par intérêt ou par ambition, mais il eſt obligé de la procurer & de l'affermir autant que cela dépend de lui. AUGUSTE, fermant le Temple de JANUS, donnant la paix à l'Univers, accmodant les diférens des Rois & des Peuples, AUGUSTE Arbitre des Nations, paroit le plus grand des mortels; c'eſt preſque un Dieu ſur la terre.

M. de VATTEL me permettra d'ajouter quelques Réfléxions à ſes Remarques ſavantes & judicieuſes.

Je voudrois pouvoir inſpirer à tout le monde, l'horreur que je reſſens, lorsque je penſe aux funeſtes ſuites des Guerres Civiles: Elles rompent tous les nœuds qui uniſſent les Citoyens, elles portent le trouble & la déſunion dans les familles; on a vû ſouvent le Pére, armé contre ſon propre Fils, & le Fils ataquer & tuer ſon Pére.

Quand la Patrie eſt ataquée par un Enemi étranger, toutes ſes forces ſe réuniſſent pour ſa défenſe: Le péril comun excite l'émulation & le courage de tous les Citoyens; mais lors que la Patrie eſt déchirée dans ſon propre ſein, lorsqu'elle

à pour énemis ſes propres défenſeurs, lors que la diſcorde cruelle ſème dans tous les cœurs l'afreux deſir de s'entretuer & de ſe détruire, que les maiſons & les temples même ne ſont pas un azile contre la fureur d'un adverſaire injuſte & acharné, non, je ne vois point de ſituation plus déplorable. La juſtice & la vérité ne ſont plus ni écoutées ni reſpectées; les noirs ſoupcons, la calomnie étoufent leur voix; la violence règne ſeule; l'inocence, acablée ſous le poids d'un agreſſeur inhumain, eſt forcée de chercher un azile dans les forêts & dans les déſerts, où elle redoute moins les bêtes féroces que ſes propres Concitoyens.

O Paix, fille du Ciel, viens te montrer aux Homes;
Viens calmer leur noire fureur!
En toi ſont tous les biens; & la Terre où nous ſomes,
Sans toi n'eſt qu'un ſéjour & de trouble & d'hotreur.

Un Prince équitable & qui aime la paix eſt ſeul digne de gouverner un Peuple libre, & mérite ſeul le titre de Souverain.

Il me ſemble que je ne puis mieux terminer ces réfléxions que par ces vers-ci,

Oh, qu'un Peuple eſt heureux quand l'union fidèle
Lui fait gouter les fruits d'une paix éternelle !
Le Ciel à pleines mains lui verſant ſes bienfaits
Maintient ſa liberté, prévient tous ſes ſouhaits.
Le Comerce & les Arts, Péres de l'abondance,
Fleuriſſent à l'abri de l'aimable inocence.
Pour combler ſon bonheur, l'auguſte vérité
Touche, gagne les cœurs par ſa ſimplicité.
Sa lumiére confond l'aveugle fanatiſme,
Dans ſes obſcurs détours, éclaire le Déiſme :
Le Magiſtrat chéri d'un peuple généreux
N'uſe de ſon pouvoir que pour le rendre heureux ;
Et dans tous ſes projets, conduit par la Juſtice,
Des Loix & de l'Etat il ſoutient l'Edifice ;
Mais ſi, de la raiſon n'écoutant plus la voix,
Les Peuples du devoir foulent aux pieds les Loix,
De projets criminels les ames poſſédées,
Ne ſe rempliſſent plus que de vaines idées :
Du Peuple & du Sénat les droits ſont confondus :
On cherche en vain la Paix, on ne la trouve plus.
Ces fertiles Côteaux, où l'Art & la Nature
Etalent à l'envi leurs tréſors, leur parure,
De l'heureux Citoyen aziles fortunés,
D'armes & de Soldats par tout environés,
Ne laiſſent plus gouter une tranquile joie ;
De l'avide Etranger ils deviennent la proie.
L'air rétentit au loin & de pleurs & de cris ;
Et tout n'ofre aux regards que de triſtes débris.
Ha ! pourquoi plus longtems prolonger vos miſéres,

Pourquoi vous déchirer, n'êtes vous pas des Fréres ?
Quelle aveugle fureur arme le Citoyen
Contre ſon propre ſang, contre ſon propre ſein ?
Le Citoyen qui craint la baſſe ſervitude
A pratiquer les Loix doit borner ſon étude.
Et toi, Fille du Ciel, préſent ſi précieux
Toi, ſi chére jadis à nos ſages Aïeux,
Toi, qui done le cálme au milieu de l'orage,
Aimable & douce Paix, achève ton ouvrage !
Loin de nous ce qui peut troubler nôtre repos
Et d'un Etat règlé faire un afreux cahos.

REFLEXIONS

Sur une Lettre imprimée dans le Journal Helvétique de Décembre 1763. *pag.* 668.

AUX JOURNALISTES.

JE vous félicite, MESSIEURS, des nouveaux Correſpondans que la réputation & le mérite de vôtre Journal vous procurent; je ne doute point de leur eſprit & de leurs lumiéres, & qu'ils ne contribuent beaucoup à ſon ſuccès, qui ſe ſoutient cependant, depuis l'an 1733. ce qui prouve, au moins, qu'il s'y eſt trouvé de bones Piéces.

Il peut devenir meilleur; on en convient, mais il y a toûjours quelque danger à corriger un plan qui a réuſſi; il en eſt preſque ici come des gouvernemens; on veut réformer de petits abus, & l'on en introduit de plus grands. Un de vos nouveaux Correſpondans, qui écrit bien, vous propoſe, pour perfectioner vôtre Journal, d'en retrancher les Eſſais ſur les paſſages de l'Ecriture Ste, & *d'éviter le ton de Prédicateur.* Le *ton* a plus de raport

à la voix & à la récitation, qu'à la forme d'un Ecrit, & à ſon ſtile ; mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici : On veut parler des penſées & des expreſſions, ou obſcures, ou giganteſques ; de ce faſtueux étalage d'érudition, qui étoit à la mode autrefois, & dont on trouve pluſieurs éxemples dans les anciens Sermons. A cet égard, l'anonime a raiſon ; mais le gout de la Chaire a bien changé aujourd'hui (*). Plus de ces paſſages enfilés par force, les uns aux autres ; on ne s'en ſert que pour apuier & confirmer le raiſonement ; l'ordre naturel des penſées a ſuccédé à une méthode ſéche, froide, & ſcholaſtique ; les longues & ſavantes diſcuſſions ſont bannies de la Chaire ; l'érudition même n'y eſt ſouferte que par néceſſité & pour éclaircir

(*) Ce n'eſt que depuis le comencement de ce Siécle que l'Art de la Prédication s'eſt perfectioné. On m'a dit qu'un habile Prédicateur de Genève ayant envoyé à l'Académie Françoiſe un Diſcours pour concourir au prix qu'elle diſtribue, on demanda à FONTENELLE, ce qu'il penſoit de ce Diſcours ? Il eſt éloquent, répondit-il, mais il ſent trop l'Académie pour un Sermon, & trop le Sermon pour l'Académie. Qui ne voit que cela n'eſt qu'un jeu de mots, qui ne prouve rien. La Chaire & l'Académie ne ſont pas incompatibles.

ce qui ſans elle paroitroit obſcur ou douteux. On veut aprélent de la préciſion & de la juſteſſe: Tous les bons Prédicateurs ont adopté ces principes, qui rendent leurs Sermons plus courts, plus clairs & plus éficaces; les Prédicateurs même de l'Egliſe Romaine, qui s'en éloignoient plus que ceux de la Réligion Réformée, s'en raprochent: Pour plaire, pour toucher, pour inſtruire & perſuader, ils ne font uſage que de la Raiſon & de l'Ecriture Sainte, qui élève l'ame, & lui inſpire de nobles idées & de grands ſentimens. On y trouve des figures tendres & terribles, des penſées ſublimes qui ornent le Diſcours & frapent l'eſprit & le cœur. L'Ecriture Sainte eſt pour l'Orateur Chrétien un riche tréſor, où il puiſe ſans ceſſe ſans le tarir jamais: Elle orne la Poëſie; RACINE, ROUSSEAU, le FRANC, tous laïques, en ont fait un excellent uſage.

Il n'eſt donc pas ſurprenant que quelques Orateurs profanes, ſans toucher à l'encenſoir, allument pour ainſi dire leur génie à ce feu ſacré, qu'ils ſe ſervent de ces richeſſes pour orner leurs Ecrits, & pour mieux éclairer & convaincre. Le beau & le bon ne ſont jamais hors de place. Pour étendre l'Empire de la vérité, & ce-

lui de la vertu, ſeroit-il défendu de ſe ſervir des meilleures armes, & de cette éloquence mâle & vigoureuſe qu'on trouve dans les Prophètes.

Un Diſcours Chrétien, compoſé ſans apareil, ſans déclamation, ſans hyperbole, ſeroit-il mauvais, parce qu'on y auroit mis à la tête un verſet de l'Ecriture Sainte pour en indiquer le ſujet, & marquer le but de l'Auteur, & doit on l'exclure & le bannir d'un Journal Chrétien!

Preſque toutes les Académies de l'Europe ont autoriſé cette pratique, & l'Académie Françoiſe en fait encore uſage. On trouve dans le Journal Helvétique d'excellentes Diſſertations de feu M. le Miniſtre BAULACRE, où il a expliqué ingénieuſement divers paſſages de l'Ecriture Sainte; ces Piéces, & d'autres dans le même genre, ont été fort goutées. Je ne doute point que ſi un Home de gout donoit de bones Analiſes des meilleurs Sermons, ſoit des Catholiques, ſoit des Proteſtans, ces extraits ne fuſſent aprouvés par les conoiſſeurs, & l'on en trouve dans pluſieurs Journaux. La vraie Eloquence eſt bone partout, & ne doit être bannie nulle part; malheur à ceux qui lui refuſeroient leur ſufrage: Je conois des perſones judicieuſes qui ſont de mon ſentiment.

Je ne sais si les Ecrits qu'on veut substituer à ceux que l'on condanne, seront meilleurs; il faut l'espérer; mais il me semble que l'utile & le nécessaire doivent l'emporter sur ce qui n'est simplement que curieux ou qu'agréable.

Un Orateur, soit Ecléſiastique, soit Séculier, qui ne cherche point les ornemens étrangers, qui, plein de son sujet, convaincu de son importance, le traite avec clarté & avec force; qui, énemi de la superstition, ne done point ses réveries pour des vérités, me paroit bien estimable. JOSEPHE, dans son histoire des Juifs, a voulu embélir l'histoire touchante de JOSEPH, vendu par ses Fréres; mais la narration de MOISE a une noble simplicité que l'art ne peut imiter ni même égaler. Les Contes moraux de M. MARMONTEL, qu'on propose pour modèles & pour exemples, quelques bons qu'ils soient, ne le seront jamais autant que les Histoires vraies & intéressantes, qu'on peut tirer de l'Ecriture Sainte, récitées avec gout & avec énergie.

GENEVE.

LETTRE

Aux Editeurs du Journal Helvétique, à l'occaſion d'un Fragment d'une Ode de M. l'Abé PAUCHET.

MESSIEURS

Dès que l'impreſſion a fait naître un Poëte
Il eſt eſclave né de quiconque l'achète.

BOILEAU Satire IX.

SUIVANT ce principe inconteſtable, M. l'Abé PAUCHET me permettra de dire mon ſentiment ſur les trois prémiéres ſtrophes de ſon Ode ſur l'origine de la Poëſie. Elles ſe trouvent inſerées dans vôtre Journal du mois de Juillet dernier à la page 98. Quoique je n'aie pas le bonheur de connoitre ce Profeſſeur, je crois devoir lui ſupoſer avec raiſon ce caractère heureux, qui ſe forme par le comerce des lettres. Conſéquemment j'oſe me flater, qu'il ne ſera point bleſſé des notes critiques que vous trouverés ci jointes. Je m'atacherai d'ailleurs à ne point manquer à la décence qu'on ſe doit réciproquément.

L'Ode de M. l'Abé PAUCHET ne paroît pas être animée de ce feu, qui eſt ſi néceſſaire à ce genre de Poëſie. BOILEAU, dans ſon Art poëtique, après avoir parlé de l'Elégie, ajoute en traitant les qualités de l'Ode,

L'Ode avec plus d'éclat & non moins d'énergie
Elevant juſqu'au Ciel ſon vol ambitieux
Entretient dans ſes vers comerce avec les Dieux.

Le feu, la nobleſſe, l'énergie ſont donc des qualités abſolument néceſſaires à l'Ode. Il ne doit s'y trouver rien de rampant du côté des penſées & de l'expreſſion. Pour faire mieux ſentir les défauts, qui ſe rencontrent dans les Strophes de l'Ode compoſée par M. l'Abé PAUCHET, il ne trouvera pas mauvais que je les faſſe paſſer ici en revuë.

» Après que le Dieu du tonerre
» Eût, des ſombres flancs du cahos,
» Fait ſortir les Cieux & la Terre
» Et la plaine immenſe des eaux;
» Ces monumens de ſa puiſſance
» Furent trop peu pour l'excellence
» De ſes magnifiques deſſeins;
» Formant un plus ſublime ouvrage
» Il voulut voir ſa propre image
» Dans le chef-d'œuvre de ſes mains.

Il eſt aiſé de voir, que ces vers ſont foibles & languiſſans. Le mot *Après que* eſt proſaïque; il fait trainer le vers, & eſt intolerable dans une Ode; il ſent l'hiſtorien & dénote un ordre didactique que BOILEAU proſcrit

Loin ces Rimeurs craintifs dont l'Eſprit phlegmatique
Garde dans ſes écrits un ordre didactique.

Il veut au contraire, que l'Ode ſe reſſente quelquefois d'un certain déſordre; mais il faut qu'il ſoit employé avec art.

Son ſtile impétueux ſouvent marche au hazard;
Chez elle un beau déſordre eſt un éfet de l'Art.

» Et la plaine immenſe des Eaux.

Le vers deviendroit moins foible, & préſenteroit à l'Eſprit une idée plus grande par l'inverſion ſuivante.

Et l'immenſe plaine des Eaux.

» Ces monumens de ſa puiſſance.

Le mot de *monumens* figure mal, il commence même à vieillir dans le langage françois.

» De ſes magnifiques deſſeins.

L'épithète magnifique, eſt ici une vraie cheville.

„ L'home eſt créé, ſon œil contemple
„ Des miracles de toutes parts:
„ Il voit, il admire ce Temple
„ D'un être qui ſuit ſes regards.
„ Brillante, autant que libérale,
„ Pour lui ſeul la Nature étale
„ Mille & mille tréſors divers:
„ Frapé de ſon bonheur extrême,
„ Il voit, il ſent qu'après Dieu même
„ Il eſt le Roi de l'Univers.

M. l'Abé PAUCHET me permettra de lui demander ce qu'il entend par le Temple d'un Etre qui ſuit les regards de l'home.

Ces mille & mille tréſors divers ſont inſipides; cette maniére de s'exprimer eſt inſoutenable en proſe; conſéquemment en vers.

„ Déja l'humble reconoiſſance
„ Au fond de ſon cœur a parlé;
„ Déja juſques dans ſon ſilence
„ Le ſentiment s'eſt dévoilé.
„ Bientôt par ſa voix inocente
„ D'un cœur, que ſon bonheur enchante,

„ Eclatent les heureux tranſports :
„ Poëſie, immortelle flame !
„ C'eſt à ſes mouvemens de l'ame,
„ Que tu dûs tes prémiers acords.

Cette derniére Strophe eſt aſſurément bien la Sœur des deux précédentes. Tout y eſt inanimé, languiſſant, ſans vie, & ſans ame. Une Apoſtrophe adreſſée à Dieu lui même, dans les deux prémiéres Strophes, auroit produit un meilleur éfet: L'Ode en auroit reçû plus de vivacité & de nobleſſe. Son caractère eſt bouillant; elle ne tend qu'à pénétrer juſqu'au Trône de la Divinité. Dans les quatre derniers vers, M. l'Abé PAUCHET paroit s'échaufer. Il n'eſt pas à douter que les Strophes ſuivantes ne ſe reſſentent de ce feu. Dans ce cas il eſt facheux pour le public de s'en voir privé.

J'ajoute ici trois Strophes, que j'ai compoſées ſur le même ſujet, que s'eſt propoſé M. l'Abé PAUCHET. Je ne les joins à mes notes, que pour faire voir qu'on peut doner une tournure diférente aux mêmes idées, conformément aux mouvemens qu'elles opérent dans l'ame, dont les afections ſe font ordinairement conoitre par la maniére de les exprimer.

Quand des tréſors de ta puiſſance
Dieu ! tu fis ſortir l'Univers,
Et quand ta voix dona naiſſance
Aux Cieux, à la Terre & aux Mers ;
Peu ſatisfait de ton ouvrage
Tu voulus peindre ton image
Par un prodige plus parfait.
Tu forme l'home, & il s'anime
Du vent de ta bouche divine :
Ton chef-d'œuvre te ſatisfait.

Sortant de tes mains il admire
Les richeſſes & la beauté
De ce vaſte & riant Empire
Dont le rend maitre ta bonté.
Son œil charmé de ta largeſſe
Le remplit d'une douce yvreſſe
Par la grandeur de tes préſens :
Si-tôt ſon cœur, d'un vol rapide,
Dont ſon tranſport eſt le vrai guide ;
Devant toi porte ſon encens.

Ce fut dans ces tems d'inocence
Que l'amour ſeul parlant au cœur,
D'une juſte reconoiſſance
Vint honorer le Créateur.
C'eſt dans ces tems heureux que l'ame ;
Cèdant à la plus vive flame,

Par la force de ſes tranſports ;
Pleine de l'objet qui la lie
De l'immortelle Poëſie
Enfanta les prémiers acords.

EPITRE

D'un Jéſuite de Rouen à un de ſes Amis.

L'oprobre avilit l'ame & flétrit le courage.

Toi, dont la vertu peu comune,
De l'amitié, dans l'infortune,
M'a fait conoitre tout le prix ;
Cher ami, ne ſois pas ſurpris
Si j'enfouis dans la pareſſe
Des talens foibles & flétris,
Que dès la fleur de ma jeuneſſe,
Les malheurs ont déja détruits.
Il fut un tems où j'oſai croire
Que ces talens un jour deviendroient précieux :
Banniſſant de mon cœur, écartant de mes yeux,
Ce fantôme qu'on nomme gloire,
Je vins, à l'ombre des Autels,
Dans une utile ſolitude,
Unir les vertus à l'étude,

Rendre à Dieu mon homage & ſervir les mortels
Je crus longtems avoir trouvé l'aſile
Qui convient aux cœurs vertueux ;
Je cultivois, dans une paix tranquile,
Tous les préſens que m'avoient fait les Cieux ;
Mais au bruit afreux des tempêtes
Qui viennent lancer ſur nos têtes
A coups précipités la foudre avec l'éclair,
Sous le poids de l'ignominie
J'ai ſenti deſſécher & périr mon génie :
Tel aux aproches de l'hiver,
On voit un arbriſſeau fragile
Glacé par les frimats, en proie à la langueur,
Se flétrir dans un champ fertile
Et des fiers aquilons acuſer la rigueur :
Il atend que d'un coup le bucheron achève
Son triſte ſort & ſes douleurs,
Et privé d'une utile ſève
C'eſt avec peine qu'il ſoulève
Ses rameaux dépouillés de fleurs.
L'Océan quelquefois laiſſe en paix ſes rivages
Et ſans ceſſe les vents n'agitent point les eaux ;
Le Ciel n'eſt pas toûjours obſcurci de nuages ;
On voit naitre, après les orages,
Des jours plus ſereins & plus beaux.
Au milieu des torrens, au ſein de l'indigence,

Du

Du reſte des mortels la riante eſpérance
Vient flater les chagrins & ſuſpendre les maux ;
Pour eux tout s'adoucit, au moins à ſa préſence ;
Mais pour nous, ſans ceſſe acablés,
Des mal heurs où le ſort nous livre,
Nous jugeons des jours qui vont ſuivre
Par les jours qui ſont écoulés.
Le char brillant de la lumiére
Ne trace plus pour nous qu'un cercle de douleurs
Et nous ſomes les ſeuls qui paſſons ſur la terre
Les jours dans l'épouvante & les nuits dans les pleurs.
Reſpectables dépoſitaires,
Soutiens, arbitres de nos Loix !
Vous dont l'œil pénétrant en ſonde les miſtères ;
Vous qui jugés le Peuple & conſeillés les Rois,
Quand vôtre main impitoyable
Sans fin s'apeſantit ſur nous,
Quand nôtre front, plus ſoumis que coupable,
Se baiſſe avec reſpect en atendant vos coups ;
La reſſource des maux, les ſoupirs & les larmes
Les cris atendriſſans, nous ſont-ils défendus ?
Pourriés vous envier hélas ! ces foibles armes
A des infortunés, que vous avés perdus ?
Voyés le taureau qu'on égorge
Qui tombe en frapant l'air de longs mugiſſemens,
Le fer enſanglanté, qui lui perce la gorge

Ouvre un nouveau paſſage à ſes gémiſſemens :
Le meurtrier cruel, qui rit de ſes bleſſures
Qui du pied lui preſſe le flanc
Soufre encor ſes triſtes murmures
Même en faiſant couler le reſte de ſon ſang.
Pardonés donc, ô vous ! de qui la main puiſſante
Dans l'ombre du néant va nous faire rentrer ;
Pardonés des regrets, qu'une douleur cuiſante
A toûjours le droit d'inſpirer.
Vous nous croyés une troupe inſolente
Faite pour atenter aux jours ſacrés des Rois,
Et vous dites qu'à nôtre voix
Des Peuples abuſés la fureur menaçante
Oublie, ou mépriſe les droits
D'une courone chancelante.
C'eſt toi que j'en ateſte, ombre pâle & ſanglante,
Ombre du dernier des VALOIS,
Victime des tranſports que le faux zèle allume
Et d'un fanatiſme inſenſé ;
Sous les murs de Paris je vois ton ſang qui fume ;
Monarque malheureux dis nous qui l'a verſé ?
Dis nous par qui . . mais non ; déplorables images !
Puiſſiés vous à jamais reſter loin de nos yeux.
Puiſſent au moins les autres âges
Ignorer les triſtes ravages
Que produiſit l'erreur chez nos foibles Aïeux !
Et puiſſent ils doner, plus heureux, ou plus ſages,
Un autre éxemple à leurs Neveux !

Toi qui disposes de la gloire,
Equitable postérité,
Qui dans les fastes de l'histoire
Réhabilites la mémoire
Du mérite persécuté!
Dans nos malheurs, dans nos cruelles peines
Tu ne peux nous ofrir que des ressources vaines,
Des ombres sans réalité.
Dans l'afreuse nuit du silence,
Quand la mort nous aura plongé,
Quand nous n'aurons d'autre éxistence
Que celle des écrits, où nous somes jugés,
Que nous servira ta puissance?
Peut-être un jour, la timide inocence,
Dissipera les préjugés:
La vérité, trop longtems malheureuse;
Viendra d'une main courageuse,
Efacer les afronts dont nos noms sont chargés.
Mais au fond du tombeau qu'ont les morts à prétendre?
Cet encens qu'on leur ofre échaufe-t-il leur cendre?
A ces restes glacés qu'importe un vain honeur?
Victimes de la politique,
Dont ils ont éprouvé l'horreur,
L'inutilité magnifique,
De cette gloire chimérique
Peut-elle faire leur bonheur?

Réfléxions trop douloureuſes,
Cèdés, & faites place à la néceſſité :
Nous n'avons plus ces retraites heureuſes
Où nos jours s'écouloient dans la tranquilité.
Des fonctions laborieuſes,
L'œconomie & la frugalité
Nous laiſſoient ignorer les douceurs périlleuſes
Du luxe & de l'oiſiveté,
Ou les fureurs, plus dangereuſes,
De la triſte cupidité.
Ce tems n'eſt plus Nous faudra-t-il conoître
Le beſoin, ou l'amour du gain ?
Le Dieu de l'intérêt ſera-t-il nôtre maitre ?
Règlera-t-il nôtre deſtin ?
Il faut quiter cet habit qui m'honore,
Que le crime n'a point ſouillé,
Et que mon cœur reſpecte encore
A l'inſtant où je vais en être dépouillé.
Il faut donc adopter cette idée importune,
Que nos jours dépendront du travail de nos mains.
Il faut courir à la fortune
Come le reſte des humains,
Et traverſer les flots de cette foule avide,
Qui ſe preſſant ſur les chemins
Ecraſe, ſans pitié, dans ſa courſe rapide,
Tout ce qui met obſtacle à ſes vœux inhumains.
Viens donc, vil intérêt, viens gouverner ma vie ;
Viens tendre dans mon cœur tes reſſorts tout puiſ-
ſans !

A quels Autels faut-il que ma main sacrifie ?
A quel Dieu désormais présenter mon encens ?
Irai-je, de mon être oubliant la noblesse,
D'un riche dédaigneux courtiser la bassesse ?
Irai-je, vil adulateur,
Aux pieds d'une plus vile idole,
L'encenser d'un culte frivole,
Et lui prostituer un homage flateur ?
Irai je, dans l'espoir d'un salaire trompeur,
La fatiguer, l'ennuier de fumée,
Et la paix sur le front, la rage au fond du cœur,
Parasite avili, sans vertu, sans honeur,
Perdre pour un repas toute ma renommée ?
Elève de la faculté
Faudra-t-il rédiger une triste ordonance,
Et vendre chérement l'erreur & l'espérance
Au moribon évouvanté ?
Ministre de la mort, tiran de la nature,
Assassiner par art, guérir par conjecture,
Et voir de leur tombeau s'élever contre moi,
Les gémissemens redoutables
De mille infortunés, que dans ces lieux d'éfroi
Auront précipités mes Loix impitoyables ?
Faudra-t-il, à THEMIS consacrant mes talens,
Du Dédale des Loix, sans en trouver l'issue,
Parcourir la route inconue;
Et novice encore à trente ans,

Avec une éloquence aiſée,
Débiter quelques phraſes uſées
Devant des Senateurs dormans ?
Et voilà donc, grands Dieux, les honeurs que prépare
Ce monde où l'on me force à rentrer aujourd'hui ?
Il y faut devenir ou flateur, ou barbare,
Ou déſormais y languir ſans apui !
Il me faudra rougir d'une coupable aiſance
Et mépriſer les pleurs qu'arrache l'indigence
Aux malheureux que j'aurai faits ;
Ou ne devoir ma ſubſiſtance
Qu'à des dons flétriſſans, à de honteux bienfaits !
O Dieu du Ciel ! ô Sageſſe infinie !
Je n'ai plus de recours qu'a toi :
Entens mes cris, délivre moi
Du fardeau cruel de ma vie !

L'AMOUR FILIAL,

CONTE MORAL,

Dont l'idée eſt priſe du Tableau de M. GREUZE, *expoſé au Sallon du Louvre.*

Il fut un ſiécle où la licence
Règnoit dans les eſprits ainſi que dans les mœurs ;
Où le hardi Sophiſme, uſurpant les honeurs
Dûs à la modeſte Science,
Tâchoit d'acréditer de funeſtes erreurs.
Tel ſe mettoit au rang des plus ſages Auteurs,
Qui n'avoit envers ſes ſemblables
Que le mérite afreux de dégager leurs cœurs
Des liens les plus reſpectables.
Un de ces Ecrivains prétendoit démontrer
Qu'on n'eſt tenu de révérer
Ceux à qui l'on doit la naiſſance,
Qu'autant qu'ils ont pris ſoin de former nôtre enfance.
Quant à cet inſtinct précieux,
Qui nous porte à chérir en eux nôtre éxiſtence,
Ce n'étoit au fond qu'ignorance,

Que préjugé, que foibleſſe à ſes yeux.
La vie étoit un préſent odieux,
Fruit du hazard & de l'incontinence,
Qui, ſuivant le ſiſtème outré
De ce Docteur dénaturé,
N'impoſoit à nos cœurs nulle reconoiſſance.
Le Ciel prit ſoin de l'éclairer.
Vers un Bourg, où du prémier âge
Les vertus ſembloient reſpirer,
Le Ciel guida les pas de ce prétendu Sage.
Un logis ſe préſente, où des Enfans heureux
Envers un Pére infirme aquitoient la nature;
Heureux par la volupté pure
Qu'au prémier des devoirs atachérent les Dieux.
Un fauteuil ſimple étoit le Trône
Où ſur un couſſin de duvet,
Le Vieillard d'un air ſatisfait
Recevoit ces doux ſoins que l'amour aſſaiſone.
Ses bras tomboient, privés de ſentiment;
Son cœur ſeul eſt entier & vole ſur ſa bouche:
De ſes Enfans la piété le touche.
Son Gendre, leur donant l'éxemple en ce moment,
Aidé par une Sœur aimable
Qui ſoutenoit ce corps foible & ſoufrant,
Nourriſſoit de ſes mains ce Pére reſpectable.
Un autre Enfant s'avance & porte un vaſe plein
De la liqueur enchantereſſe

Qui conſole, ranime & ſoutient la vieilleſſe.
Un troiſiéme, à ſon air impatient, chagrin,
Trop jeune encore, fait voir une vive contrainte
De ne pouvoir ſervir ce Pére à ſon déclin.
Sous un tiſſu de laine un quatriéme enfin
Entretient de ſes pieds la chaleur preſque éteinte.
Une Sœur, déja Mére, inſtruite en l'art d'aimer,
Tendre & belle ſans impoſture,
Orne auſſi cette Scène où brille la nature,
Et tient un livre pour charmer
Les maux que ce Vieillard endure.
La Mére les voit tous à l'envi s'animer :
La Mére ſuſpend un ouvrage
Deſtiné pour ce digne Epoux,
Et lit dans l'avenir tout ce que lui préſage
Pour elle-même un ſpectacle ſi doux.
Le plus jeune de ſa famille,
Un Enfant, qui comptoit à peine trois printems,
Fruit précieux de l'hymen de ſa Fille,
Veut auſſi prendre part à des ſoins ſi touchans,
Acourt de ſes bras inocens
Ofrir le foible miniſtére,
Et de ſon jeune cœur ſuivant le mouvement,
Pour diſtraire l'ennui du reſpectable Pére,
Lui préſente un oiſeau qu'il chérit tendrement.
Ce dernier trait fit répandre des larmes
A l'Ecrivain, qui juſques à ce jour,

Avoit du filial amour
Osé défigurer les charmes.
Sa Raison aplaudit, son cœur troublé se rend :
Son cœur convient que si l'Etre suprême
Ne nous inspiroit pas cet amour en naissant,
Il faudroit pour l'honeur de l'humanité même,
Eriger en vertu ce pieux sentiment.

LETTRES

De JULIE à CAMILLE.

PREMIERE LETTRE.

APRES une route aussi longue que désagréable, ma chére CAMILLE, je suis arrivée depuis deux jours chez ma Tante, dont la réception flateuse n'a pû me distraire du chagrin de m'être séparée de vous. Ha ! ma chére amie, que le dérangement de ma fortune est funeste à mon cœur ! Mais ce triste événement étant l'ouvrage du défaut de conduite de mes Auteurs, je dois respecter leur mémoire & condanner au silence la voix plaintive du reproche, puisque la résignation m'est inspirée par le sentiment.

Vous savés qu'en partant de Paris, j'a-

vois très mauvaiſe opinion des uſages de la Province. Je ne ſuis pas encore aſſez initiée dans leurs miſtères, pour vous dire ſi le dégout qu'ils m'inſpiroient étoit fondé; contentez vous, pour le moment, d'aprendre qu'ils n'ont rien de comun avec les nôtres, & jugez en par le détail de l'heureux acueil que l'on m'a fait.

Le château de Franqueville eſt ſitué dans une très belle plaine, où ſerpente la Loire; une avenue de maroniers d'une demi lieue d'étendue, & dont il eſt la perſpective, en anonce l'agréable ſéjour. Ce fut à l'entrée de cette avenue délicieuſe, que ma chaiſe s'arêta ſur les ſix heures du ſoir. Un Cavalier de très bone mine s'étant empreſſé d'ouvrir ma portiére, me préſenta la main avec une certaine grace, qui ſeroit de recette dans nos cercles les plus élégans. Il me conduiſit à un groupe mouvant, compoſé d'une douzaine de perſones, tant homes que femmes, à qui mon aſpect fit doubler le pas ſous l'aiguillon de l'empreſſement.

Ma Tante, qui préſidoit au milieu de cette aſſemblée, & que je reconus à la reſſemblance parfaite qui ſe trouvoit entre elle & mon malheureux Pére, me reçut dans ſes bras avec cette ſorte de ſenſibilité, qui caractériſe ſi naturellement la vé-

ritable tendreſſe. Enſuite m'ayant préſenté ſa compagnie, qui n'étoit compoſée que de Couſins & de Couſines, il falut néceſſairement répondre aux careſſes empreſſées dont ils m'aſſaillirent. Malgré la reconoiſſance que je ne pouvois me diſpenſer d'éprouver, je vous avouerai cependant, ma chére amie, que n'étant point faite à ces bruyantes preuves d'amitié, toutes ces acolades inſuportables me fatiguérent infiniment, ſurtout lorsque les Cavaliers ſe mirent de la partie.

Je ne fus pas moins excèdée, par les complimens empoulés qui ſuccèdérent à cette ſcène déſagréable; je me crus tranſportée dans une Région étrangére, dont je n'entendois pas l'idiome; ce qui doit vous faire préſumer que mes réponſes furent très laconiques.

Je remarquai que les deux Filles de ma Tante me regardoient avec un air de ſurpriſe, qui tenoit de l'enthouſiaſme. L'une a quinze ans & l'autre douze. Elles réuniſſent tous les agrémens qui font diſtinguer la blonde & la brune; mais leur toilette dégrade leurs cheveux naiſſans: Auſſi me prépare-je à rectifier ſon ridicule. A l'égard de leurs Fréres, vous ſavez qu'ils ſont au Collège d'Harcourt.

Enfin ce déluge de complimens s'étant

trouvé, pour ainſi dire, épuiſé, nous primes la route du Château, ou j'arrivai très fatiguée, d'autant plus que les cailloux, qui tiennent lieu de ſable dans cette avenue, rendent ſon uſage d'une dure digeſtion pour les habitans ordinaires des Thuilleries & du Palais Royal.

Nous entrames alors par un très beau grillage, dans une Cour ſpatieuſe, dont le coup d'œil me plut infiniment. Elle eſt bordée de plates bandes, émaillées par les couleurs brillantes des renoncules & des anemones qui les compoſent: Un grand veſtibule, décoré d'un portique à la moderne, forme l'entrée de cet édifice. Nous entrames enſuite dans un ſalon, où le bon goût tient lieu de magnificence. Ce fut dans cet endroit, que j'éprouvai une autre eſpèce de ſuplice, par la néceſſité de répondre aux diférentes queſtions, que me firent mes inſatiables campagnards. J'étois prête à ſucomber ſous le poids de leur curioſité, lors qu'heureuſement pour ma poitrine, un Laquais vint anoncer que le ſouper étoit ſervi.

Jugez de ma ſurpriſe en apercevant ſur une table de quatorze couverts, un aloyau de quinze livres, acompagné d'un énorme d'indon & d'une outarde monſtrueuſe; le tout eſcorté par quatre entrées copieuſes,

compoſées d'une tête de veau farcie, d'une fricaſſée de poulets, d'une compote de pigeons & d'un paté de godiveau. Un marcaſſin prit enſuite la place de l'aloyau, & fut ſoutenu par un chapon, une poularde, un levraut, un lapreau, deux perdrix & deux gelinotes, ſans oublier deux ſalades, qui formérent la marche de ce ſecond ſervice. Le troiſiéme ne fut pas moins conſiderable, puiſqu'il nous procura huit plats d'entremets, comandés par un jambon, donc l'extrême embonpoint pouroit ſe comparer à celui d'un de ces gros chanoines, qui par ſon épaiſſe rotondité prouve ſi naturellement la moleſſe de ſa conduite ſenſuelle.

A l'égard du vin, je fus ſurpriſe de la quantité que nos convives maſculins en burent à ma ſanté, depuis huit heures, juſqu'a onze, que nous reſtames à table; mais ma Tante, qui préſumoit avec raiſon, que j'avois beſoin de repos, termina cet ennuieux feſtin pour me mettre en poſſeſſion de l'apartement qu'elle m'avoit deſtiné.

Il eſt plus que joli, tant par la fraicheur de ſes meubles, qui ſont de perſe, que par la guaieté, que ſon expoſition inſpire. Il done ſur une belle terraſſe, au bas de laquelle l'œil diſtingue avec volupté, un parterre enchanteur, qui ſe trouve

terminé par un parc dont l'étendue me paroit conſiderable. Je vous en détaillerai toutes les beautés, quand je l'aurai parcouru; la pluie m'en ayant empêché juſqu'à préſent.

J'eſpére que la deſcription que je viens de faire vous prouvera, ma chére CAMILLE, mon éxactitude à remplir les engagemens, que l'amitié nous fit contracter en nous ſéparant, & que vous obſerverez ſurement, avec le même ſcrupule. Je ne tarderai pas à vous aprendre la nature de mes amuſemens champêtres, dont la ſimplicité n'aura rien d'analogue, avec le faſte des plaiſirs de Paris, qui, j'eſpére, me dédomageront un jour de l'éxil ou l'infortune me condanne. Ha! chére amie, quelle félicité de vous prouver alors, que ma plus grande ſatisfaction conſiſtera dans les délices de vous rejoindre! Hélas! en atendant ce moment deſiré, recevez le plus tendre des baiſers, avec la certitude que mon cœur ne ceſſera jamais d'être tout à vous.

SECONDE LETTRE.

VOTRE réponſe, que j'atendois avec impatience, ma chére amie, m'a pénétrée de plaiſir, en aprenant celui que ma Let-

tre vous a procuré. Je ſuis enchantée que ſon ſtile vous ait amuſé, & je vous promets, en conſéquence, le détail de toutes mes découvertes qui, je crois, ſeront paſſablement intéreſſantes.

Les Provinciaux ſont étonés du ridicule faſtueux qu'ils voyent à Paris, quand le deſir de s'y perfectioner les obligent d'abandoner leur chaumiére; ma propre expérience me force de convenir, que les Pariſiens ſont pour le moins auſſi ſots, lorſqu'ils abandonent leurs foyers, en faveur de la Province. Cette réfléxion doit vous faire conclure, que c'eſt à tort que nous prétendons avoir tant de ſupériorité ſur eux, puis, qu'aux cérémonies près, ce ſont réellement des homes, dont la franchiſe' me paroit préférable à l'inconſéquence perpétuelle de nos vaporeuſes du bel air & de nos automates du bon ton, qui, ſous le vernis ſéducteur d'un pompeux étalage, deshonorent avec faſte, les mânes glorieuſes de leurs illuſtres Aïeux & pouſſent l'imprudence juſqu'à mépriſer des êtres reſpectables, dont la conduite raiſonable devroit leur ſervir de modèle.

Si je diſois, par éxemple, à toute autre qu'a ma chére CAMILLE, que ma Tante, qui n'eſt jamais ſortie de ſon chateau, eſt cependant

cependant une femme aimable, poſſédant une ſolidité d'eſprit, qui ſe caractériſe dans toutes ſes actions, vous conviendrez que le perſiflage ſeroit le prix de ce diſcours, & qu'il n'en faudroit pas d'avantage, pour me dégrader dans l'imagination puerile de nos agréables: Ce ſeroit pourtant la vérité que je leur dirois; mais ſont-ils faits pour entendre ſon langage? Hélas! ils ne l'ont jamais conu.

Oui, ma chére amie, la Comteſſe de FRANQUEVILLE eſt digne de cet éloge, & plus digne encore de mon atachement, par les tendres atentions dont elle me comble; cette certitude ne peut que vous intéreſſer, auſſi me fais-je un plaiſir de vous anoncer mon bonheur, qui ſeroit complet, je vous jure, ſi je le partageois avec vous. Revenue d'une partie de mes préjugés, ſur les prétendus ridicules de la Province, je ſuis forcée de vous dire, que la ſociété ordinaire de ma Tante me paroit très bien choiſie & pourroit, ſans trop la flater, ſe faire diſtinguer dans pluſieurs de nos Aſſemblées Pariſiennes qui, contre la maxime générale, ſe piquent de bon ſens. La plus forte partie de cette ſociété ſe trouve compoſée par nos parens, qui depuis mon arrivée n'ont pas aban-

doné le Château. J'ai tout lieu de présumer, que je suis l'objet de leur assiduité, & je vous avouerai franchement que j'en suis passablement flatée, d'autant plus que dans le nombre des étrangers, le Comte de VOLVIRE tient merveilleusement bien sa place; c'est ce Cavalier, dont je vous ai parlé dans ma précédente, & par conséquent celui qui me dona la main pour descendre de ma chaise le jour de mon arrivée. Son esprit est analogue à la noblesse qui se distingue dans toute sa personne; il est Capitaine de Cavalerie. Son âge paroit être de vingt six ans & sa fortune est considerable. Il se plait infiniment avec moi par la conformité de nos caractères, & ma Tante, qui prétend s'y conoitre, done une interprètation très tendre aux atentions qu'il me témoigne, & sur tout à son assiduité, vû qu'il ne lui a jamais fait de si longues visites. La suite nous aprendra si les remarques de Madame de FRANQUEVILLE sont justes; tout ce que je puis vous assurer, c'est que j'en atens l'événement dans la plus parfaite sécurité.

A l'égard de mes amusemens champêtres, jusques à présent ils se sont bornés à la promenade dans ce parc charmant, dont je vous ai promis la description. Il

ſemble réellement, que la nature ſe ſoit épuiſée pour l'embélir par les mains de la ſimplicité. Des arbres entrelaſſés forment des cabinets de feuillage, qui ſont impénétrables aux rayons du Soleil; un gazon toûjours verd, parſemé de violettes, eſt le tapis ineſtimable dont ſes diverſes allées ſont couvertes; un concert enchanteur de roſſignols & de fauvettes s'y fait entendre ſans interruption & pénétre l'ame par la mélodie de ſes divins acords. Ajoutez à cela le murmure flateur de diférens canaux, qui ſerpentent dans le bois & qui fixent leur courſe vagabonde dans le ſein de la Loire, dont les murs du Château ſe trouvent aroſés. Je crois qu'en réfléchiſſant ſur toutes ces beautés naturelles, vous conviendrez aiſément quelles doivent l'emporter ſur les artificielles, & mon expérience en fait la preuve, puiſque je préfére cette aimable ſolitude au jardin ſpacieux qui la précéde & dans lequel l'art n'a rien négligé pour rendre ſa conſtruction brillante. J'avouerai cependant, qu'il y a un pavillon, dont la volupté a ſûrement dirigé la ſtructure par les nouveaux délices qu'il me fait éprouver, toutes les fois que je vais m'y repoſer. Ma Tante, qui n'aime point à

marcher, & qui ne vint au devant de moi que par le desir de m'embrasser plûtôt, ne sort jamais de chez elle que pour visiter ses voisins, de sorte que mes Cousines, dont l'aînée est plus que charmante, sont les uniques compagnes de mes promenades, où le Comte de VOLVIRE vient quelquefois nous rejoindre.

Plusieurs singuliers personages, que j'ai remarqué dans le concours de visites que nous recevons journellement, me font espérer un amusement réel, que je vous ferai partager, lorsque je les conoitrai plus particuliérement; surtout une certaine femme, dont la figure seroit passable, sans le ridicule de ses minauderies. Son mari porte sur son front l'empreinte de la docilité, cependant il en est extrèmement jaloux; mais cette frénésie faisant très peu d'impression sur l'esprit de cette agréable, je conclus qu'un tel ménage ne peut être que fort plaisant pour les sectateurs de la satire, puis que ce nouveau MENELAS est aussi sot, que sa moderne HELENE est coquette. Les diverses courses, que je serai forcée de faire pour m'aquiter des politesses que j'ai reçues, me fourniront sans doute les moyens d'aprofondir la matiére, & si mes découvertes répondent à mon atente, leur peinture

véridique ne déplaira sûrement pas à ma chére CAMILLE, que j'embrasse de tout mon cœur.

TROISIEME LETTRE

RIEN de plus joli, ma chére CAMILLE, que la finesse de vôtre persiflage, sur l'intérêt que vous me supposez prendre au Comte de VOLVIRE. Je veux bien convenir, qu'il me paroit infiniment aimable; mais la franchise de cet aveu doit vous persuader, que mon indiférence ne sera pas facile à détruire. Je puis en éfet vous assurer, que mon cœur vous apartient encore sans partage; si la maligne influence de mon étoile me force un jour à le diviser, soyez assurée que vous disposerez toûjours de sa meilleure partie.

Je vous écris du Château de la Marquise de FELCOURT, où nous somes depuis quatre jours dans des fêtes perpétuelles; cette femme respectable ayant rassemblé toute la Noblesse du Canton, pour célébrer le plaisir que nôtre visite lui procure. Je pourrois même me flater d'en être l'objet principal, puisque toutes ses atentions se réuniſſent sur moi; mais vous

ſavez que l'amour propre ne fut jamais mon apanage, auſſi n'atribue-je les déférences qu'elle me témoigne, qu'au titre d'étrangére, qui, chez les Peuples policés, porte des droits inconteſtables. Cependant ces prétendus privilèges, qui, contre mon deſſein, ſont trop obſervés par les Cavaliers de cette nouvelle Société, excitent une forte jalouſie dans le cœur de Madame d'ORMONT: Elle en eſt la triſte victime, puiſque la nouveauté d'un Minois Pariſien, l'emporte ſur tous les charmes qu'elle étale avec profuſion, pour ramener ſous ſes Loix cet eſſain d'infidèles. Vôtre pénétration vous fait ſûrement déviner, qu'il eſt queſtion de cette femme, dont je vous ai parlé dans ma derniére, & vous conviendrez qu'étant acoutumée depuis dix ans à recevoir tous les homages de ſes compatriotes, il doit lui paroitre dur de ſe trouver ſuplantée par une orpheline infortunée, dont la candeur & la vertu forment la plus grande partie des agrémens. Son Mari, au contraire, ne peut diſſimuler la joie que cette ſuſpenſion de galanteries lui fait éprouver & je trouve la ſatisfaction de ce pauvre home pour le moins auſſi ſote, que la colére de ſon HELENE eſt mépriſable. Je lui cèderois cependant de bon cœur tous les ſufrages

que l'on m'acorde à ſon préjudice, puis qu'il n'eſt rien, ſelon moi, de plus ennuyeux, que la foule des adorateurs, lorſqu'une femme n'eſt pas poſſédée du démon de la coquetterie.

Dans le nombre des ſoupirans, qui poſtulent ma tendreſſe, il ſe trouve un certain petit Couſin nommé DE FOLVILLE, que l'Ordre de Malthe à reçû dans ſon ſein, pour réparer un jour la modicité de ſa légitime. Il me paroit fort amoureux, & tout autant qu'il doit me trouver indiférente; mais il joue de malheur, puiſque malgré la gentilleſſe dont il ſe croit doué, il ſe trouve contrecaré par la fleur des CELADONS ruſtiques: C'eſt un Gentilhome âgé de quarante ans, nommé le Baron de LADRENVILLE, jouiſſant de dix mille livres de rente: Sa taille, qui répréſente une ligne courbe, malgré ſa grandeur naturelle, s'eſt laiſſée ſubjuguer par l'air ignoble qui la dirige. L'avarice eſt peinte ſur ſa figure décharnée, dont le Soleil a tané l'épiderme, & ſes ſentimens ne démentent point ſa phiſionomie, puiſque la nature n'a jamais rien produit de ſi craſſeux. Si vous préſumez que ſon ajuſtement eſt analogue à ſes graces perſonelles, vous ne vous trompez pas; il eſt com-

posé d'un habit verd canard, galoné d'argent, dont il ne fait uſage que les jours de cérémonies, & qui par ſon antiquité déſigne la ſubſtitution que ſon Biſaïeul lui en fit jadis. Tel eſt l'original ſans copie, qui s'eſt mis ſur les rangs pour captiver mon cœur; pour comble de ridicule il eſt horriblement jaloux du Chevalier DE FOLVILLE, auquel il diſpute ſans ceſſe l'avantage de me doner la main; mais le Comte DE VOLVIRE, qui n'eſt point endormi ſur le chapitre des atentions, les prévient inhumainement l'un & l'autre, ſans éxaminer la mortification qu'il leur procure; & duſſai-je m'expoſer encore à vôtre malice, je vous avouerai naturellement, que je lui ſais gré d'un empreſſement, qui me délivre des importunités d'un Couſin, qui ne m'inſpire que de l'indiférence, & des perſécutions d'un ruſtre, qui me fait ſoulever le cœur.

A l'égard de mes autres conquêtes, je les paſſerai ſous ſilence, ne voulant vous parler que de celles qui me paroiſſent intéreſſantes & qui ſelon toutes les aparences le deviendront d'avantage dans la ſuite.

Il eſt certain que le nombre de Courtiſans ne m'atire pas l'amitié des jeunes Dames, qui compoſent cette aſſemblée :

Excepté ma Couſine, dont je ſuis la confidente, toutes les autres ſe ſont rangées du parti de Madame d'ORMONT! Hélas! qu'elles ſont folles, & que je plains leur aveuglement!

Ce titre de confidente, que je viens de prendre en faveur de ma jolie Couſine, doit vous faire comprendre, ma chére CAMILLE, qu'il eſt queſtion d'un intérêt de cœur, dont je crains bien que cette jeune perſone ne ſoit un jour la triſte victime, par les cruels obſtacles qui pourront s'opoſer à ſon bonheur. Vous n'en douterez pas, en aprenant qu'il s'agit du petit Marquis de RIBERVILLE, dont le Pére vous eſt conu. Vous ſavez que l'ambition de ce Vieillard répond à l'immenſité de ſes richeſſes; ce qui doit vous prouver, qu'il ne conſentira pas facilement que ſon Fils unique épouſe une Demoiſelle d'une fortune auſſi médiocre, que celle de l'aimable HORTENSE. Cependant, élevés pour ainſi dire enſemble, par l'union qui ſe trouve entre leurs Parens, l'amour s'eſt gliſſé dans les cœurs de ces pauvres enfans à meſure qu'ils grandiſſoient, & cette ſimpathie, ſi juſtement éprouvée, ſera peut-être ſacrifiée à un vil intérêt: Quelle abominable injuſtice! Dieu veuille que ma prophètie ne s'acompliſſe

jamais, ou du moins que je n'aie pas la douleur d'être témoin de leur infortune! Je ne puis vous dissimuler qu'ils m'intéressent infiniment. Ha! ma chére CAMILLE, que sa Sœur cadette est heureuse! Trop jeune encore pour conoitre la sensibilité de son ame, tous ses amusemens consistent dans une poupée, qui fait ses délices, & cet état d'inocence, que les passions ne détruisent que trop promtement, est à mon avis l'âge d'or de nôtre éxistence, par la sécurité dont il nous fait jouir. . . .

Mais c'est assez moraliser; d'ailleurs on vient m'avertir, que je suis atendue pour une grande partie de chasse, où toutes les Dames doivent se rendre en Calèche; ce qui m'oblige, contre mes desirs, à terminer cette Lettre, en vous réiterant que rien dans la nature ne m'intéresse plus que ma chére CAMILLE.

QUATRIEME LETTRE

APRES quinze jours de diférentes courses, ma cher CAMILLE, je suis enfin de retour au Château de Franqueville, dont je desirois le séjour avec toute l'impatience, qu'une fatigue inexprimable m'inspiroit.

La vie que l'on eſt obligé d'adopter à la campagne eſt beaucoup plus fatiguante que celle de Paris. Malgré tout ſon fracas, une femme peut y réparer dans la matinée la perte du ſomeil qu'elle eſt contrainte de ſacrifier à ſes veilles ordinaires; mais ici on a pour principe que dormir eſt un tems perdu, auſſi ne s'y fait-on point de ſcrupule d'y paſſer pluſieurs nuits ſans clore la paupiére, & quand il vous eſt permis de prendre du repos, vous êtes trop heureuſe ſi vous reſtez quatre heures dans le lit ſans interruption. Il faut s'y lever très matin, pour prendre ſa part d'un copieux déjeuner, qui précède toûjours la chaſſe ou la pêche. Pour moi, qui ſuis come vous ſavez, ſectatrice de MORPHE'E, j'ai bien de la peine à m'acoutumer à ce genre de vie.

Le nouveau ridicule que j'ai découvert dans la méthode burleſque de nos muſiciens campagnards, ne peut être paſſé ſous ſilence. Rien de ſi plaiſant, que leurs concerts, ſurtout lorſqu'ils veulent éxécuter un grand chœur : Leurs cris diſcordans déchirent ſans pitié le timpan de l'oreille, ſans qu'il ſoit poſſible de diſtinguer ni ſons, ni paroles; vous les voyez enſuite abandoner leur pupitre avec un air triomphant, capable de faire préſumer qu'ils ſe-

roient en état de réformer l'Opéra. J'avouerai cependant, que j'ai remarqué de très belles voix, dans le nombre de ces Muſiciens ſubalternes; mais ſemblables à un diamant brut, il faudroit les faire brillanter par le gout, dont elles ignorent totalement les préceptes; & malheureuſement leur préſomption me paroit ſi bien enracinée, que je ne répondrois pas qu'elles vouluſſent écouter les conſeils de GELIOT, ſi elles étoient dans le cas d'en pouvoir profiter.

C'eſt chez la Marquiſe de FELCOURT que j'ai entendu le concert, dont l'éxécution baroque m'a fourni le détail que je viens de vous faire; le ſeul agrément qu'il me procura fut une ſonate de TARTINY, que M. de VOLVIRE éxécuta ſupérieurement; il eſt vrai qu'il pourroit ſe piquer d'être un des plus grands violons du Royaume; c'eſt un talent que je ne lui conoiſſois pas, & dont j'eſpére tirer un excélent parti, lorſque mon clavecin ſera remonté.

La rélation que l'on me fit hier de la prémiére galanterie de Madame d'ORMONT, m'a parue trop plaiſante, pour vous la laiſſer ignorer, d'autant plus qu'il eſt queſtion d'un home de vôtre conoiſſance, c'eſt à dire du petit Duc de FLORAC, qui,

come vous ſavez, eſt la fleur de la fatuité, & dont le Duché ſe trouve dans cette Province. Cette belle avoit alors dix huit ans, & poſſédoit, aſſez de charmes pour dédomager le Duc d'une demi douzaine de Maitreſſes, qu'il prétendoit avoir laiſſées dans le déſeſpoir à Paris. D'ailleurs, d'ORMONT étant ſon vaſſal, il crut aſſurément, que ſes droits étoient inconteſtables ſur la femme de ce Gentilhome. Il le manifeſta bientôt, par les fêtes brillantes & les magnifiques cadeaux dont il fit uſage, pour ſéduire l'objet de ſes deſirs, qui ne fut rien moins qu'inſenſible à tant de petits ſoins, & dont l'amour propre ſe trouva plus que flaté, de voir porter ſes fers à un home de cette importance. Mais malheureuſement pour ce couple amoureux, la jalouſie du pauvre d'ORMONT, qui ne lui permettoit pas de s'en raporter à la vertu fragile d'une épouſe trop coquette, le rendit un ARGUS ſi incomode, qu'il fut bientôt regardé come le plus cruel des ventpires; cette perſécution continuelle, qu'il éxercoit ſans ménagement, ne préſervat cependant pas ſon front de l'Aigrette, dont on vouloit le décorer. Un jour où le Duc donoit une ſuperbe fête, pour célébrer celle de ſa DULCINE'E, il réſolut. . . .

Mais on vient m'avertir que ma Tante a beſoin de moi, pour faire ſa partie de reverſi ; ainſi la ſuite de cette avanture ſe trouvera dans la prémiére Lettre que j'aurai le plaiſir de vous écrire. Adieu donc, l'unique amie qui poſſede encore ſans partage toute la tendreſſe de ſa fidéle JULIE.

CINQUIEME LETTRE.

JE ſuis enchantée, ma chére CAMILLE, d'aprendre par vôtre réponſe, que la ſuite de l'hiſtoire de Madame d'ORMONT excite vôtre curioſité ; je vais donc la continuer, pour ſatisfaire promtement l'impatience que ſon dénouement vous inſpire.

Il me ſemble vous avoir anoncé, que l'amoureux Duc avoit décidé la honte de ſon rival dans une fête brillante, dont il honora celle qu'il vouloit deshonorer ; & pour couroner ſon deſſein, voici come il éxécuta le conſeil que lui dicta ſa témérité naturelle, c'eſt à dire, l'inconſéquence qui caractériſe le Petit-Maitre préſomptueux.

Le jour deſtiné pour ſon projet étant arrivé, il comença par acabler d'amitié le triſte d'ORMONT, qu'il chargea du ſoin

de faire les honeurs de ſon Château. Puis il le conjura de permettre que ſon aimable épouſe fut la principale actrice d'une maſcarade, qu'il avoit imaginée pour rendre le bal plus pompeux. Cet infortuné s'étant retranché ſur ce qu'il ne pouvoit diſpoſer de la volonté de ſa femme, ſans la conſulter, (& cela dans l'eſpérance de lui défendre d'accepter cette propoſition) le Duc, qui comprit ſon intention, feignit de l'aprouver & lui dit, que fondé ſur ſon conſentement tacite, il alloit de ce pas ſolliciter la complaiſance de Madame d'ORMONT, pour l'engager de ſe prêter à un amuſement, dont ſes charmes feroient l'ornement principal; & ſans atendre de réponſe, il courut ſe jetter aux pieds de ſa Nimphe. La maſcarade fut acceptée ſans dificulté, malgré les ſignes & les contorſions que faiſoit nôtre jaloux, pour engager ſa moitié à la refuſer:

Un grand concert, éxécuté par des Muſiciens de Paris, conduiſit juſqu'a l'heure d'un ſouper ſplendide, où le Duc & Madame d'ORMONT parurent vêtus ſuperbement à la turc, & furent ſervis par ſix Nègres, habillés à la moreſque. Vous comprenez bien, que les amans profitérent de l'aiſance que leur fourniſſoit ce déguiſement, pour ſe dire pendant le repas

tout ce que la tendreſſe leur dictoit ; mais la belle Sultane afectoit une ſorte de badinage dans ſes réponſes, qui paroiſſoit anoncer que la complaiſance étoit le motif, qui la déterminoit à cette plaiſanterie; ce qui prouve que les femmes de Province ſont auſſi diſſimulées, que celles de Paris, quand il s'agit de tromper un jaloux.

Telle fut la conduite que nôtre héroïne obſerva, pendant le cours de ce feſtin, qui fut terminé par le couplet ſuivant, que ſon Sultan lui chanta, ſous les auſpices de deux flutes, dont la douceur modera l'aigreur de ſa voix glapiſſante.

Dieu des cœurs c'eſt toi que j'implore !
Viens pour diriger mon pinceau,
Afin que l'œil voyant éclore
Les traits de celle que j'adore,
Il ſoit frapé d'un charme ſi nouveau,
Qu'émerveillé de ce rare aſſemblage,
Il diſe, Amour, en formant ce tableau,
S'eſt ſervi de ſa propre image.

Toute la compagnie s'étant levée de table, les Dames allérent mettre les dominos, que le Duc avoit fait venir de Paris, & l'eſpoir du plaiſir leur ayant fait abréger leur

leur toilette, elles ſe rendirent dans la ſale du Bal, ou s'étant placées ſur les différentes banquettes qui formoient les côtés d'un Trône, répréſentant celui de Paphos, toute la ſimphonie fit rétentir la ſale de la marche des Boſtangis.

Alors on vit paroitre ſix Janiſſaires, le cimetère au poing, marchant ſur deux lignes, ſuivis de ſix Icoglans, qui précèdoient ſix Eſclaves Géorgiennes vétues à la greque, portant chacune un vaſe du japon, rempli de parfums d'Arabie, dont l'odeur volupteuſe s'exhaloit ſur un char de triomphe, trainé par ſix Nègres, où le Sultan & la Sultane étoient aſſis ſous deux courones de mirthe, qu'un Amour tenoit ſuſpendu au deſſus de leur tête. Enfin ſix Spahis, l'arc & le carquois ſur l'épaule, avec un javelot dans la main droite, terminoient cette belle maſcarade, qui fit trois fois le tour du ſalon, dans l'ordre qui lui étoit preſcrit. S'étant mis enſuite ſur deux colones, le char paſſa dans leur intervale, s'arêta devant le Trône, où nos Héros ſe placérent pour voir éxécuter un balet pantomime, par les Icoglans & les Géorgiennes, après qu'elles eurent dépoſés leurs vaſes aux pieds de leurs Souverains. Cet intermède étant

terminé, le Sultan & la Sultane ouvrirent le bal par un menuet, qui leur procura tous les éloges de l'assemblée, à la réserve du malheureux d'ORMONT, dont le désespoir lui faisoit représenter au naturel *le Chevalier de la triste figure.* Il est vrai que n'étant pas né sous cette bénigne influence, d'où résulte sans doute la sécurité des Maris de Paris, la torture qu'il éprouvoit ne doit pas vous surprendre.

Le bal étant devenu général, nos amans, pour s'éclipser, profitèrent du moment où le triste d'ORMONT dansoit une contredanse avec une certaine femme, que le Duc avoit mis dans ses intérêts pour amuser ce facheux surveillant, desorte que ce malheureux figuroit encore, malgré la rage dont il étoit dévoré, lorsqu'après une demie heure d'absence, on vit paroitre douze Ifs, à la tête desquels présidoient un Magicien & une Magicienne. Les danseurs furent contraints de céder le terrain à ces nouveaux Acteurs...

Mais on vient m'anoncer la visite de la Marquise de FELCOURT. Pourquoi faut-il que l'infortunée JULIE soit toujours interrompue, quand elle goute le plaisir de s'entretenir avec sa chére CAMILLE!

SIXIEME LETTRE.

HEUREUSEMENT, ma chére CAMILLE, vous n'êtes pas ſuſceptible des puérilités de nos femmes du bel air, dont l'impatience ridicule ſe manifeſte par des vapeurs, & vous n'adoptez pas des minauderies, qui dégradent l'humanité: Je ne dois cependant pas diférer plus long-tems de ſatisfaire vôtre curioſité, & je vais reprendre le fil de l'aventure qui vous intéreſſe.

J'en ſuis reſtée à l'aparition ſubite des douze Ifs, comandés par un Magicien & une Magicienne, qui forcérent les danſeurs d'abandoner le parquet, dont ils s'emparérent au ſon du tambourin de PYRAME & THISBE'. Enſuite s'étant rangés ſur trois lignes, diſtantes de quatre pieds, avec un intervale proportioné, qui ſéparoit ces prétendus arbres, le tout réprésentant un quaré parfait, l'Enchanteur & la Fée, après cette diſpoſition, comencérent le ſecond intermède par un pas de deux, dans lequel ils figurérent toutes les atitudes de la Nécromancie. Ils les terminérent par un coup de baguette ſur

G 2
589870 A

les Ifs, que le charme fit ouvrir auſſi tôt, pour faire éclore ſix Bergers & ſix Bergéres maſqués, dont les habits de tafetas blanc, relevés par des guirlandes de fleurs d'Italie ſur toute les coutures, formérent le plus élégant des ſpectacles. Cette agréable métamorphoſe étant opérée, ils danſérent une contredance Angloiſe, ſous la conduite de leurs Nécromanciens, qui fut parfaitement éxécutée.

Vous comprenez que nos amans étoient du nombre de ces Bergers héroïques; mais vous concevrez dificilement l'impreſſion douloureuſe, que cette nouvelle aparition fit ſur l'eſprit du déſeſpéré d'ORMONT, en voyant que les Bergéres ſe trouvoient de même taille & qu'il lui étoit impoſſible de reconnoître ſa femme.

Après cinq quarts d'heure d'agitations & de recherches inutiles, l'une des Bergéres s'étant aprochée de ſon oreille, lui dit tout bas de ſe tranquiliſer, en lui faiſant remarquer un diamant, qu'il reconnut pour être celui de ſon infidèle. Il voulut profiter de cette découverte pour l'acabler de reproches; mais la belle s'étant échapée, il ne put jamais parvenir à la trouver ſeule, de ſorte qu'il fut contraint de ſe borner à l'éxamen de toutes ſes démarches, qui lui procurérent bien-

tôt le plus cruel des éclairciſſemens. Etant ſortie du bal, avec une de ſes compagnes, d'ORMONT, qui la guettoit, la ſuivit auſſi-tôt, en obſervant aſſez de ménagement pour n'en pas être aperçu, & ces deux Nimphes étant entrées dans un des cabinets de Jaſmin, qui ſe trouvent à chaque extrémité d'une très belle terraſſe, il profita des ténèbres, qui favoriſoient ſa curioſité, pour diriger ſes pas vers le lieu, qui receloit ces belles fugitives.

Coment peindre ſa ſurpriſe, ou pour mieux dire ſa fureur, quand il entendit des ſons de voix, qui lui étoient inconus, & qu'une de ces femmes diſoit à l'autre, il faut convenir que nôtre jaloux eſt cruellement la dupe de cette fête, puiſque m'ayant pris pour ſon EURIDICE, dont M. le Duc m'avoit doné le diamant, afin de lui faire prendre le change, il ignore que ſa chaſte moitié, après deux heures d'abſence, vient ſeulement de rentrer dans le bal, où je lui ai remis ſa bague. Moyennant cette précaution, ce pauvre home ne pourra jamais pénétrer un miſtère, qui ne l'amuſeroit pas autant que ſa femme, ſi le hazard le lui faiſoit découvrir.

Alors cet infortuné, ne pouvant réſiſ-

ter à la rage qui le ſufoquoit: Juſte Ciel! s'écria-t-il dans ſon tranſport, peut-on être aſſaſſiné plus cruellement! & s'éloignant de ce funeſte réduit, en maudiſſant ſa deſtinée, il rentra come un furieux dans l'aſſemblée, avec la ridicule intention d'y deshonorer publiquement ſa perfide; mais le Duc, ayant été promtement informé par les Bergéres de la cataſtrophe, que leur indiſcrètion venoit d'opérer, & voulant en arrêter les ſuites, ſe démaſqua ſur le champ. Puis s'étant aproché de d'ORMONT, qui cherchoit vainement ſa parjure, il prit un ton ſi ferme, pour lui dire de l'acompagner dans ſon cabinet, que toute la colère de ce furibond céda ſes droits à ſa timidité naturelle; car, heureuſement pour ſon adverſaire, ce pauvre idiot n'eſt pas brave.

Je viens d'aprendre, lui dit le Duc de FLORAC, que certains propos calomnieux vous ont fait aſſez d'impreſſion, pour vous déterminer à rendre Madame d'ORMONT victime de vôtre mauvaiſe humeur. Je crois que vous changerez de ſentiment, lorſque j'aurai pris la peine de vous expliquer le motif du particulier, que je viens d'avoir avec elle; par ſon principe il doit plûtôt exciter vôtre reconoiſſance que vôtre injuſte couroux: Sachez donc

que cette aimable femme me ſollicitoit de vous affranchir pour jamais du titre de mon Vaſſal, & rougiſſez enſuite à ſes pieds, d'avoir été capable de ſuſpecter ſa vertu. Au ſurplus je vous déclare, que ſi malgré cette explication, vôtre frénéſie l'emporte ſur la foi que vous devez y ajouter, je ſaurai bien vous en faire repentir & trouver le ſecret de vous rendre raiſonable, par une Lettre de cachet, qui me vengera de vôtre peu de confiance. Voilà, MONSIEUR, ce que j'avois à vous dire; je vous conſeille d'en profiter, ſi vôtre liberté vous eſt chére; & ſans faire atention à l'air conſterné de ce nouveau GEORGE DANDIN, il lui tourna le dos avec un mépris digne de ſa lâcheté, pour aller aprendre à ſa belle l'heureux dénouement de cette comédie.

Vous concevez bien, qu'après de ſi terribles menaces, le pacifique d'ORMONT n'oſa pas reparoître devant ſon rival. Il fut donc ſe ſéqueſtrer dans ſa chambre, où l'hiſtoire raporte, qu'il paſſa le reſte de la nuit à verſer un torrent de larmes; je crois qu'un couplet de chanſon, que l'on avoit gliſſé dans ſa poche, contribua beaucoup à ce déluge de pleurs; en voici les paroles.

L'Epouſe autrefois n'avoit point d'amant,
La vertu formoit ſon engagement,
La pudeur en fixoit le ſentiment;
C'étoit la vieille méthode.

L'honeur apréſent eſt une chanſon,
La ſageſſe un inſipide jargon,
L'indécence brille & done le ton;
La d'ORMONT ſe met à la mode.

Ce déſeſpéré jaloux ne fut pas le ſeul que l'on gratifia d'un couplet; le Duc trouva dans ſa tabatiére celui qui ſuit:

Quand l'Amour jadis uniſſoit deux cœurs,
La conſtance éterniſoit leurs ardeurs,
La volupté les couronoit de fleurs;
C'étoit la vieille méthode.

On ſe pique aujourd'hui d'aveuglement,
Sans principe on forme un engagement,
L'intérêt eſt le Dieu du ſentiment;
Voilà les amans à la mode.

Et come il n'auroit pas été juſte que la Déeſſe de la fête en eût été éxemte, elle fut favoriſée des deux couplets ſuivans, qui loin d'operer ſa converſion ſont devenus dans la ſuite les principes de ſa conduite ſcandaleuſe:

Pourquoi vous reprocher ſans ceſſe
Come un égarement du cœur
De voltiger ſur la tendreſſe
Et de n'en cueillir que la fleur ?
D'Ormont, moquez vous de la fronde ;
Jouiſſez toûjours du moment :
Si le ſèxe étoit trop conſtant,
Que deviendroit le monde ?

N'écoutez jamais la prudence ;
Fermez l'oreille à ſes diſcours
Son inſipide conſéquence
Efarouche trop les amours ;
Le plaiſir chez vous fait ſa ronde
Profitez de ſes agrémens ;
Si vous changiez de ſentimens,
Que deviendroit le monde ?

Le moment de ſe retirer étant arrivé, c'eſt à dire ſix heures du matin, chacun ſe rendit dans ſa chambre, pour réparer les fatigues de la nuit ; mais ce repos néceſſaire ne put avoir lieu pour nôtre coquette, malgré le beſoin qu'elle en avoit, puiſqu'elle trouva ſon mari dans l'ardeur d'une fiévre violente, occaſionée par les différentes révolutions qu'il avoit eſſuyées, de ſorte qu'au lieu de ſe coucher, elle fut obligée d'envoyer chercher le valet de cham-

bre chirurgien du Duc, qui s'apercevant que le malade étoit menacé de délire, lui ouvrit sur le champ la veine; ce qui fut réiteré six fois, dans l'espace de vingt quatre heures. La chronique scandaleuse prétend, que l'amour fut tirer parti des trois semaines, que dura cette maladie. Enfin une heureuse convalescence ayant permis à ces fidèles époux de retourner à leur domicile, ils quitérent le Château du Duc, qui partit trois jours après pour Paris, & qui depuis n'est pas revenu dans cette Province.

Voilà le détail succint de cette plaisante aventure; il me reste bien d'autres originaux à peindre, qui surement ne vous amuseront pas moins, lorsque la médisance m'aura fourni les lumiéres qui me sont encore nécessaires. En atendant que je puisse éfectuer ces nouvelles promesses, recevez le plus tendre des baisers, de vôtre invariable JULIE.

* * *
* *
*

ENIGME.

Qu'on me mette en plusieurs morceaux
On ne m'otera point la vie ;
Mais l'on verra chaque partie
Former des Insectes nouveaux ;
Me coupant l'on me multiplie.

AUTRE

Du sein de celle qui m'enfante
On me tire inhumainement
Pour me livrer à l'élément
Dont la Salmandre est intendante ;
Alors un nombre de boureaux ,
Sans être touchés de mes maux ,
Exercent sur moi leur furie
Avec autant de barbarie
Qu'on en trouvoit au tems jadis
Dans les habitans de Tunis ;
Et la rage qui les domine
Ayant fait courber mon échine
Sous le poids de leur cruauté ,

Ce comble de férocité
Me rend l'atribut remarquable
D'une Déeſſe charitable
Que les Romains enfans de MARS
Célébroient avant les CESARS.
Je répréſente auſſi le Signe
Que les énemis de la Vigne
Se font gloire de révérer ;
Mais ce qui va me déclarer
C'eſt en révélant que CLAUDINE
Me force d'une main mutine
A razer une fois par an
Le poil de ma bone maman.

LOGOGRIPHE.

LA bone odeur eſt mon partage ,
Souvent à l'ombre d'un bocage
CLORIS me foule impunément
De concert avec ſon amant ,
Et l'ardeur de cette fripone ,
En figurant une chacone,
Me flétrit ſans ménagement.
Dix Membres forment mon corſage ;
Si l'on veut , en les diviſant ,
Il doit paroitre un élément

Où le Silphe tient ſon ménage ;
Plus un grand Sacrificateur
Frére d'un ſaint Légiſlateur ;
Enſuite un grade militaire ;
Ce que DESPREAUX ſavoit faire ;
Une ville dont la ſplendeur
Fut le Siége de la valeur ;
Le titre afreux d'un miſerable
Digne de ſon ſort déplorable ;
Ce qui déſigne la douleur ;
Le nom d'un excellent Auteur ;
Celui d'un fameux quadrupède ;
D'un indigent le grand remède ;
La dépouille d'un animal,
Qui jamais ne fit aucun mal ;
Le fruit d'un arbre de Provence ;
Un Duché qui ſe trouve en France ;
Ce que l'on rend en expirant ;
L'épithète d'un ignorant ;
Un mot qui dépeint la tendreſſe ;
L'antidote de la triſteſſe ;
Ce qu'on étoit dans le néant ;
De plus un parfait fainéant ;
Puis ce qui ſert à COLINETTE
Pour doner un tour élégant
A ſon petit cotillon blanc ;
Enfin ce qui rend la folette

Si dédaigneuſe, ou ſi coquette
Quand ſon minois fait du fracas;
Et pour terminer ce tracas
Je ſuis ce que cette poulette
Met ſur ſa gorge rondelette
Pour en parfumer les apas.

AVIS.

LES Sieurs, Jean Conrad PETER *le Jeune à Zurich, & Jean Louis* GIBOT *à Genève, tous deux munis de Patentes, par ordre de S. M. Imp. & R. Apoſt. pour la diſtribution des Billets de la Loterie Imp. & R. de* BRUXELLES, *en qualité de Receveurs Généraux de cette Lotterie, aviſent, que le ſecond tirage eſt toûjours fixé au* 12 *Mars* 1764 *& que vû l'empreſſement qu'il y a pour avoir des Billets, ils couteront ſur la fin de Février prochain, trois Louis d'or neufs de* 24 *Liv. de France; au lieu de* 2 $\frac{4}{3}$ *Louis. Ceux qui ſouhaiteront d'en avoir ſont priés d'afranchir les Lettres & l'argent. On trouvera chez les dits Srs. Jean Conrad* PETER *à Zurich & Jean Louis* GIBOT *à Genève des Billets de la* 17 *Lotterie d'Utrecht, de même que*

de la cinquiéme Lotterie de Schwabach, sous les ordres de S. A. le Duc Régnant de Brandebourg, Lotterie Extraordinaire, que, pour empêcher tous soupçons, l'on ne tirera point, mais le tirage de celle d'Utrecht susmentionée servira de sort aux Billets de celle de Schwabach, le N°. tel sorti à Utrecht, tel il sera à Schwabach. On trouvera aussi chez le dit Sr. Jean Louis GIBOT *à Genève des Billets de la Lotterie de Vaduz ou Lichsteinstein, dans le Tockenbourg, consistant en 9000 Billets à onze Gouldes, soit un Louis d'or neuf de 24 Liv. de France, & 3000 bons Lots; le plus gros est de 8000 Gouldes & le plus petit de 12 Gould. Cette Lotterie n'est point établie pour le profit du Pays, mais par grace spéciale, à l'avantage d'une Eglise voisine dans la Suisse Protestante, sous l'inspection de deux Seig. Baillifs de Zurich & de Glaris & autres personnes assermentées. Elle se tirera dans le Château de Vaduz, dès le 1 Mars 1764 avec toutes les sureté's possibles & en Public.*

On délivrera des Plans de toutes les Lotteries ci dessus anoncées gratis. On prie d'affranchir les Lettres & l'Argent.

On trouvera auſſi chez M. André Bovay *fils, à Genève, des Plans & des Billets de la Lotterie de Bruxelles.*

TABLE.

Idée générale du Siſtème de l'Univers. 3
Eſſai ſur l'amour de la Patrie. 31
De la Guerre civile. 42
Réflexions ſur une Lettre imprimée dans le mois dernier, p. 668. 52
Lettre aux Edit. à l'ocaſion d'un Fragment d'une Ode de M. l'Abé Pauchet. 57
Epitre d'un Jéſuite de Rouen à un de ſes Amis. 63
L'Amour filial, Conte Moral. 71
Lettres de Julie à Camille. 74
Enigmes. 107
Logogriphe. 108
Avis. 110

JOURNAL HELVETIQUE
OU
RECUEIL
DE
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE CHOISIE;

De Poëſie; de Traits d'Hiſtoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverſes autres Particularités intéreſſantes & curieuſes, tant de Suiſſe, que des Pays Etrangers.

DEDIÉ AU ROI.

FEVRIER 1764.

NEUCHATEL,
Chez JEAN FREDERIC HUGI.

MDCCLXIV.

JOURNAL HELVETIQUE.

FEVRIER 1764.

LETTRES

Cosmologiques sur la structure de l'Univers.

Par M. LAMBERT.

PREMIERE LETTRE.

Traduite de l'Allemand.

Le croirés vous, MONSIEUR ? La lecture des écrits que vous m'avés conseillés m'a mis plus mal à mon aise, que je ne l'aie jamais été. J'espérois d'y satisfaire pleinement ma curiosité sur la marche,

tant des Planètes que des Comètes; J'aspirois ardemment après cet avantage, dans l'idée que je découvrirois enfin les raisons, pour lesquelles les Comètes reparoissent exactement dans des tems réglés, & je m'en félicitois d'autant plus, que nous avons été les témoins pendant le courant de l'année précédente, du premier retour de l'une de ces Etoiles extraordinaires (*).

(*) Il s'agit ici de la Comète, qui parut en 1759. On trouve dans le mois de Juin du Journal Helvétique de la même année un extrait du Discours que M. De la Lande fit à cette occasion. On y verra que le retour de cette Comète, annoncé en gros par M. Halley, déterminé avec plus de précision par M. Clairaut, a été confirmé par l'événement. Il semble donc que le sort des Comètes devroit être décidé, & qu'on seroit en droit de les envisager come des Astres, dont le cours est aussi réglé que celui des Planètes: Mais qu'y-a-t-il d'assuré en Physique? Dans le tems que nos Astronomes triomphoient le plus sur cet article, s'est élevé un Philosophe éclairé, qui a ataqué le système généralement reçû, prétendant que les Comètes sont de simples tourbillons d'Ether, dont l'éxistence n'a guère plus de durée, que leur aparition. Telles sont les idées du Père Berthier de l'Oratoire, dans son Ouvrage publié en 1760 sous le titre de *Physique des Comètes dans le sentiment de l'Impulsion & du Plein.*

Il eſt vrai qu'à ces diférens égards, je dois vous doner un entier gain de cauſe: J'ai lû ces ouvrages inſtructifs, avec le plus grand plaiſir, & rien ne m'eſt actuellement plus facile que de remplir de lignes ovales les eſpaces qui environent le Soleil & les Planètes, ou qui s'étendent au de-là de SATURNE, & de placer dans chacune de ces orbites éllyptiques (*), une Comète, que j'acompagnerai même d'un Satellite, ſi vous le voulez. Je me répréſente une multitude de corps ſemblables, placés autour de chaque étoile, dont ils tirent la lumiére & la chaleur, & je me fi-

Plein. Il faut avouer, qu'il allègue des raiſons aſſés plauſibles & qu'elles réduiroient en pouſſiére une partie des Lettres de M. LAMBERT. Je ne conſeille cependant pas à celui ci de s'alarmer: Le ſiſtême du Pére BERTHIER n'eſt rien moins que démontré, & ſes conjectures ſont beaucoup moins vraiſemblables, que celles de nôtre Auteur & de tous nos Philoſophes modernes.

(*) J'ai déja remarqué, dans mon Diſcours préliminaire, qu'une orbite eſt la ligne décrite par le centre d'une Planète, ou d'une Comète, en même tems qu'elle tourne autour du Soleil. Les orbites des Comètes ſont des *Ellypſes* ou des lignes ovales, extrèmement allongées; c'eſt par cette raiſon qu'on les apelle des *orbites éllyptiques.*

gure chacun de ces globes peuplé d'un nombre infini d'habitans de toutes espèces & de toutes figures. Ces réfléxions ont étendu les bornes de mon imagination, en même tems qu'elles reculoient pour moi celles de l'Univers, & je puis actuellement sans fatigue, prendre pour mesure la distance qu'il y a entre le Soleil & l'une des Etoiles de la cinquiéme grandeur (*), & l'apliquer plusieurs millions de fois contre les frontiéres de nôtre Sistème pour conoitre l'éloignement des Etoiles, que nous n'apercevons qu'avec le Téleſcope, & même de celles qui sont encore beaucoup plus reculées. Je puis me passer maintenant de cette meule de moulin, qui mettroit dix jours entiers à tomber du Ciel jusques sur nôtre Terre (**). L'espace

(*) On divise les Etoiles fixes en sept classes. Celles de la prémiére grandeur sont les plus grandes, & ainsi de suite: Celles de la sixiéme grandeur sont les plus petites qu'on puisse apercevoir sans téleſcopes. On présume que la diférence de leur grandeur vient en partie de celle de leur distance

(**) Nôtre Auteur fait ici allusion à un endroit des ouvrages d'Hesiode. Ce Poëte grec, cherchant à nous doner une idée de nôtre éloignement du Ciel, nous dit qu'une meule de moulin, qui en tomberoit, n'atteindroit nôtre

qu'on lui fait parcourir dans cette supoſition ne me paroit plus que come un point, & ſa viteſſe eſt pour moi ſemblable à celle d'un ver ou d'un limaçon, qui ſe trainent ſur nôtre globe. Lorſque je veux me former une idée du tems & de l'étendue, l'éclair, qui remplit dans un inſtant toute l'immenſité des Cieux eſt encore

---

tre Terre qu'au bout de neuf jours & neuf nuits; mais le bon HESIODE ſe trompoit très fort dans ſon calcul. M HUGHENS ſupoſe un boulet de Canon, marchant toûjours avec la même viteſſe & parcourant 100 toiſes à chaque minute ſeconde ou à chaque batement d'artère; & il prouve que ce boulet mettroit près de 25 ans à parvenir du Soleil juſques à nous, 125 de JUPITER au Soleil, & 250 du Soleil à SATURNE. Me ſera-t-il permis de pouſſer le calcul un peu plus loin? Suivant un raiſonement de M. d'ALEMBERT dans le *Dictionaire Encyclopédique* les Etoiles fixes les plus proches ſont au de-là de 12 mille fois plus éloignées de nôtre Terre, que le Soleil; de-ſorte qu'il faudroit plus de 300 mille ans au boulet de Canon dont je viens de parler, pour parcourir l'eſpace entre nôtre globe & la moins éloignée des Etoiles fixes. Et que ſeroit-ce, s'il s'agiſſoit de parvenir à l'une de celles qui ſont ſur les confins de l'Univers? Les termes me manquent. Laiſſons parler M. LAMBERT.

trop lent à mon gré. La lumiére, & le chemin qu'elle parcourt eſt la meſure dont je me ſers : Elle parvient, cette lumiére, en huit minutes, depuis le Soleil juſques à nous, faiſant ainſi un chemin qu'on peut meſurer par le moyen du demi Diamètre de nôtre globe, & qui ne contient pas moins de vingt mille de ces demi Diamètres, quoique chacun d'eux ſoit de 860 milles : Cet eſpace immenſe, que la lumiére traverſe en huit minutes, c'eſt la meſure que j'employe pour chercher la diſtance des Aſtres les plus éloignés. Je done des Siécles entiers à cette lumiére, pour parvenir juſques à nous, & je ſuppoſe que celle de certaines étoiles fixes eſt en route depuis plus de ſix mille ans, ſans avoir encore atteint nôtre demeure & qu'elles ne ſeront viſibles, que pour nôtre Poſtérité. Suivant cette idée, la nuit doit devenir plus brillante qu'elle n'eſt, & je me réjouis chaque ſoir des nouveaux feux, que d'autres Etoiles feront paroître à nos yeux (*). Avec tout cela je con-

(*) Qu'on ne ſe divertiſſe point ici aux dépens de mon Auteur. Le fait eſt déja arrivé. M. CASSINI a aperçu dans les Cieux des Etoiles, qu'on n'y avoit jamais vues.

çois encore, que toutes ces distances sont limitées & qu'elles sont peut-être fort éloignées d'atteindre aux frontiéres de l'Univers.

Mais, MONSIEUR, je tombe sans y penser dans une de mes extases astronomiques & je vous présente des objets, que vous connoissez sûrement beaucoup mieux que moi. C'est une preuve de ma déférence à vos idées, & je vous prie de l'envisager sur ce pied, en recevant en même tems l'aveu que je vous fais, de la singuliére satisfaction que j'y ai goutée jusques ici. Mais ayez la bonté de me dire, si le chemin de la Vérité est continuellement semé de doutes & d'inquiétudes, ou si les incertitudes auxquelles nous somes en proie ne font que changer d'objets, ensorte qu'elles roulent d'abord sur des articles peu considerables, pour faire place à des doutes plus importans & plus relevés. Dans les comencemens, je vous ai prié de me faire conoitre la constitution de nôtre Sistème: Actuellement, j'en ai une idée; mais il me reste une question plus importante à vous adresser: Que deviendra-t-il un jour cet Univers, & que deviendront par cela même tous ces Philosophes, qui nous en tracent un si magnifique tableau? Me trompai-je, lors que je m'imagine, que si les Comêtes

ne ſont plus redoutables par leurs ſiniſtres préſages, elles le ſont cependant par les funeſtes éfets (*) qu'elles peuvent pro-

(*) On a cru pendant longtems que l'aparition des Comêt préſageoit les plus grands malheurs; mais elles ſont aujourd'hui tombées à cet égard dans le plus grand diſcrédit. „ Quel „ raport ces Aſtres auroient-ils avec ce qui ſe „ paſſe dans les conſeils & dans les armées des „ Rois, dit M. de Mauperтuis? Cependant, ſuivant cet Auteur, & ſuivant tous nos Philoſophes modernes, les Comêtes peuvent produire des éfets terribles dans l'Univers. Ce ſont des Corps immenſes, qui parcourent les Cieux avec la plus grande viteſſe, traverſant dans tous les ſens l'Orbite de nôtre Terre: Ne pourroient-elles point la choquer & la briſer en mille piéces? Elles ſont acompagnées d'une queue, chargée de vapeurs ſouvent enflamées: Ne pourroient elles point répandre des influences malignes, dans nôtre atmoſphére, ſi jamais elles venoient à la traverſer; ou même réduire en cendres la ſurface de nôtre globe? Les Comêtes ſont ſoumiſes aux Loix de la gravitation; la choſe eſt démontrée: En vertu de cette gravitation, tous les corps céleſtes, ſans aucune exception, s'atirent mutuellement les uns les autres, & peuvent ocaſioner certaines altérations dans leurs mouvemens réciproques. On a vu, il n'y a pas longtems, quelques déſordres dans la marche de Saturne, provenans de l'aproximation de Jupiter. Supoſons donc une

duire. Je conois maintenant les Loix de cette gravitation, qui règne entre tous les grands corps de l'Univers. JUPITER peut écarter de leur route SATURNE & ſes Satellites : La Lune elle même peut faire chanceller nôtre Terre dans ſa marche : Elle peut élever ou abaiſſer les eaux de la Mer (*) : Que deviendrions nous donc,

---

une Comète, qui s'aprochat beaucoup de nôtre Terre, on ſent que ces deux corps agiroient l'un ſur l'autre La Terre pourroit entrainer la Comète à ſa ſuite, ou celle-ci pourroit nous faire parcourir les régions immenſes, qui ſont au de-là de SATURNE Tels ſont les malheurs que Mrs. NEUTON, GREGORI, WISTHON, MAUPERTUIS &c ſemblent nous faire craindre, & qui rempliſſoient de terreur le correſpondant prétendu de M. LAMBERT. Nous verrons dans la ſuite coment il parvient à le tranquiliſer.

(*) C'eſt l'atraction, qui ocaſione le flux & le reflux de la Mer. Lorſque la Lune eſt au deſſus de l'Océan, elle attire ſes eaux, qui s'enflent, s'élèvent & débordent ſur le rivage : C'eſt le flux Quelque tems après, la Lune, ayant changé de place, les eaux ne ſont plus atirées ; elles cherchent à ſe remettre de niveau ; elles obéiſſent à la peſanteur & rentrent dans leur prémier état : C'eſt le reflux. Cette ſupoſition réunie à la diſpoſition des terres, qui bordent la mer, explique avec une préciſion admirable tous les Phénomènes de la Marée.

Les

ſi une Comète conſiderable s'aprochoit ſi fort de nôtre globe, que la Mer inondat ſa ſurface, ou que la Terre elle même fut entrainée à ſa ſuite?

Daignez m'aprendre, MONSIEUR, ſi tous ces Siſtèmes de nos Philoſophes ſont auſſi redoutables, qu'ils paroiſſent vraiſemblables; ou s'ils ne mêleroient point ſans réfléxion, aux vérités qu'ils nous enſeignent, des poſſibilités qui devroient nous éfrayer en cas qu'elles duſſent jamais parvenir à l'actualité. Une choſe eſt bien ſûre, c'eſt que depuis que je me ſuis répréſenté les conſéquences redoutables, qui découloient de leurs idées, j'ai ceſſé d'acorder aux Comètes un ſi libre cours dans nôtre Siſtème, & que je leur ai fermé toutes les routes qui pourroient nous devenir pernicieuſes. Malgré cela, je ſens que je n'y gagne pas beaucoup; car enfin,

---

Les plus grands adverſaires de l'atraction Newtonienne ſont obligés d'en convenir. On comprend donc facilement, qu'une Comète pourroit produire le même éfet à l'égard de la Terre, & que l'atraction qu'elle y opéreroit pourroit être de telle force, à raiſon de ſa grandeur & de ſa proximité, que les eaux couvriroient toute la ſurface de nôtre globe. C'eſt ainſi que MRS. WISTHON & BURNET expliquoient le Déluge.

il faut bien prendre les Comètes pour ce qu'elles ſont, & ſi elles ne conſentent pas à parcourir paiſiblement leur orbite, il n'en eſt pas moins certain, que nous avons à craindre une guerre ouverte dans le Firmament.

Qu'en penſez vous, MONSIEUR? Y a-t-il autre choſe que la ſimple poſſibilité dans le bouleverſement dont je viens de vous parler? Ou bien croiriez vous qu'il n'eſt pas deſtitué de vraiſemblance? JUPITER, SATURNE & la TERRE auroient-ils conquis, à force ouverte, les Satellites qui les accompagnent & pourroient-ils attirer à eux & enchainer à leur ſuite des Comètes, qui marcheroient paiſiblement dans leurs orbites (*). Comment eſt ce que les habitans de celle-ci, s'acomo-

(*) „ Nôtre Lune pourroit bien avoir été, „ au commencement, quelque petite Comète, „ qui pour s'être trop aprochée de la Terre „ s'eſt trouvée priſe. JUPITER & SATURNE, „ dont les corps ſont beaucoup plus gros que „ celui de la Terre, & dont la puiſſance s'é„ tend plus loin, doivent être plus ſujets que „ la Terre à de pareilles acquiſitions. Auſſi „ JUPITER a-t-il quatre Lunes autour de lui & „ SATURNE cinq. *Lettres ſur la Comète par M. de* MAUPERTUIS.

deroient de leur nouvelle ſituation? Devons nous adopter toutes les idées que WISTHON & BURNET nous ont préſentées ſur la Création & le Déluge? Je vous avoue ingénument, qu'elles me paroiſſent trop romaneſques, pour qu'on doive les prendre au ſérieux dans les ouvrages de nos Philoſophes. A la bonne heure, que (*) l'Auteur du *Poëme de* NOE' s'en ſerve, & que les Poëtes jouiſſent du droit qu'ils ont de doner un libre eſſor à leur imagination. De pareilles idées me font plaiſir dans leurs Ecrits, & je range ſous une même claſſe tout ce qu'ils nous diſent des Comètes, des Vaiſſeaux chargés d'air &c. Ils ſe contentent de la poſſibilité & ils arrangent toutes choſes dans leur Monde de la maniére qui leur paroit la plus admirable & la plus merveilleuſe. Mais ſans doute que des Philoſophes doivent chercher autre choſe que la ſimple poſſibilité, & je ne vous

(*) C'eſt un de nos Compatriotes M. BODMER de Zurich. Voyés ce que M. HUBER dit de cet ingénieux Poëme, dans ſa traduction de celui d'ABEL. Nous avons vû dans les Journaux Helvétiques des deux derniéres années quelques échantillons des talens Poëtiques de M. BODMER.

cacherai point, que je ne m'atendois pas à trouver parmi tant de belles vérités qu'ils nous enſeignent, tant de ſonges. Pardonez moi le terme; je ſuis obligé de m'en ſervir auſſi longtems qu'ils ne reſpecteront pas les vraiſemblances. Je voudrois donc abandoner aux Poëtes toutes ces imaginations, & ſi je pouvois démontrer la foibleſſe des fondemens ſur leſquels elles ſont établies, je le ferois avec plaiſir, pour empêcher les Philoſophes de s'y livrer. Mais il nous les préſentent ſous des couleurs ſi ſpécieuſes, que je ne m'y conois plus. Ces Mrs. ne voudroient pas même nous cautioner qu'il ne vint encore aujourd'hui une Comète perfide, qui nous enleveroit nôtre Lune, ſi pacifique ſoit-elle. Quelques uns ſemblent craindre, qu'elle ne vienne heurter nôtre Terre & la réduire en piéces; les plus modeſtes ſont ceux qui ſe contentent de lui faire laiſſer une partie de ſa queue dans nôtre Atmoſphère. Je me riois ci devant des Chinois, de ce qu'ils établiſſoient des ſentinelles pour le Ciel, come nous en poſons en campagne contre l'énemi, & de ce qu'ils envoyent des Eſpions Aſtronomes, pour reconoitre ſi l'on ne doit craindre aucune hoſtilité dans le Firmament; mais peu s'en faut aujourd'hui, que i-

ne leur faſſe réparation. Quelle n'étoit pas la ſécurité du bon PTOLOME'E, qui prétendoit que la Terre étoit en repos au centre de l'Univers, & quelle heureuſe tranquilité que celle de ſes Sectateurs, juſques à ce que COPERNIC parut & fit marcher nôtre globe autour du Soleil? Encore les choſes vont-elles aujourd'hui de mal en pire, & COPERNIC ne ſe féliciteroit pas trop de ſon triomphe, s'il ſavoit que nous avons à craindre maintenant qu'une Comète n'entraine nôtre Terre juſques au de-là des étoiles fixes, ou qu'elle ne vienne nous ſubmerger, ou nous ſuffoquer, ou nous écraſer & nous brûler, ſans parler de pluſieurs autres malheurs dont les Philoſophes nous menacent. Je préférerois, ou peu s'en faut, que les Comètes euſſent conſervé tous leurs anciens pronoſtics, & qu'elles nous annonçaſſent encore la guerre & toutes ces autres calamités, que nous éprouvons bien ſans elles, & qui ſont rarement univerſelles, au lieu du pouvoir de produire des effets, qui ne menacent plus certains Pays, mais toute la Terre entiére, & qui nous ſuſpendent plus cruellement encore, que toutes les guerres. Nôtre globe eſt d'ailleurs une des plus petites Planètes du Syſtême

&

& peut être enlevée d'autant plus facilement. Qui sait même, s'il n'en manque point quelques unes, dans ce grand espace vuide, qui se trouve entre MARS & JUPITER, & si elles ne nous ont point été précédemment enlevées? En seroit-il donc des globes de nôtre Sistême come des choses de la vie? Les plus forts subjugueroient-ils les plus foibles, & JUPITER & SATURNE ne seroient-ils destinés qu'à faire des conquêtes & des enlèvemens?

Voyez, MONSIEUR, je vous en prie, où j'en suis. Vous conoissez sans doute ces sujets terribles de crainte, que nous avons, puisque vous m'avez indiqué les écrits qui me l'ont inspirée; malgré cela vous me paroissez beaucoup plus tranquile. Cette sécurité est elle le fruit d'un courage à toute épreuve, qui vous fait atendre avec intrépidité l'écroulement de l'Univers, ou bien envisageriez vous toutes ces choses come les jeux d'une imagination déréglée? Je suis prêt à vous suivre dans l'une ou dans l'autre de ces dispositions, dès le moment que je saurai à quoi m'en tenir vis à vis de vous. J'admire la résolution dont vous avez doné des preuves, dans les circonstances les plus critiques, & je veux vous prendre pour

modèle. Aprenez moi ſeulement, MONSIEUR, ce que je dois faire pour marcher ſur vos traces. Je le ferai avec le même zèle, avec lequel je ſuis pour le reſte de ma vie &c.

SECONDE LETTRE.

EN liſant, avec beaucoup de plaiſir, la Lettre dont vous m'avez honoré, j'ai vû, MONSIEUR, que vous vous êtes fait en très peu de tems de juſtes idées de cet Univers & que vous conoiſſez actuellement le fort & le foible des raiſonemens de nos Philoſophes ſur cette matiére. Je croirois même volontiers, que vos conoiſſances à cet égard ſont plus étendues, que vous ne le ſouhaiteriez. Ne vous allarmez cependant pas, MONSIEUR, ſi de nouvelles vérités donent lieu à de nouveaux doutes & à de nouvelles incertitudes: C'eſt la maniére ordinaire dont nous marchons d'une vérité à une autre, & nous ne devons nous affliger que de la lenteur des progrès que nous faiſons dans cette carriére. Ne croyez pas au reſte que nous devions toûjours demeurer dans nos incertitudes; nous pouvons eſpérer de les diſſiper inſenſiblement; mais il faut s'a-

tendre en même tems à les voir remplacées par de nouvelles queſtions, dont la ſolution eſt réſervée à nôtre Poſtérité. Contentons nous donc de ce que nous conoiſſons avec certitude & laiſſons à nos arriéres neveux la déciſion des poſſibilités, qui ſont actuellement au deſſus de nôtre portée.

Peut être auſſi, MONSIEUR, que les conjectures de nos Philoſophes modernes ne vous paroiſſent ſi éfrayantes, qu'à cauſe qu'elles vous ſont nouvelles & que vous vous acoutumerez inſenſiblement à des queſtions, qui juſques ici n'ont ôté le ſomeil à perſone. Poſons cependant un moment les choſes au pire. Quand même nôtre Terre devroit éprouver dans quelque tems, les calamités qui vous éfrayent: Eh bien! Qu'y feriez vous? Ne devez vous pas rendre vos actions de graces à nos Aſtronomes & les enviſager come des Prophètes deſtinés à nous anoncer ces triſtes événemens, afin que nous puſſions nous y préparer. Supoſons que nôtre Terre devienne le Satellite d'une Comète, qui l'entraine juſques au de-là de SATURNE ou qui couvre d'eau toute ſa ſurface; ne vous préparerez vous pas dans la prémiére ſupoſition, à un froid plus ſenſible, que ce-

lui de Sibérie; & dans la ſeconde, ne ferez vous pas vôtre poſſible pour vous pourvoir d'un Eſquif?

Pour moi, j'aime à me repréſenter les choſes ſous la face la plus favorable, & je n'enviſage point toutes ces poſſibilités de maniére à me faire penſer (*), *Hic Deus nihil fecit.* La conſervation des grands corps de l'Univers me paroit tout autrement importante, que celle de ces Créatures, qui propagent leur eſpèce, & qui ſe renouvellent chaque année. Dans ces derniéres, les plus âgées peuvent ſervir à la production des plus jeunes; mais il faudroit bien d'autres arrangemens pour faire ſortir un Monde du ſein d'un autre Monde, ou pour le former en raſſemblant diférentes piéces diſperſées. De là vient que ſa durée doit ſe meſurer par des myriades d'années. Cette réflexion nous eſt fournie par la conſideration des objets que nous voyons naître & périr ſous nos yeux. Ils durent à proportion de leur grandeur, & le tems qu'une Tulipe met à fleurir, un Cèdre à croitre, un Inſecte ou un Home à vivre n'ont preſque aucun raport

(*) C. à d. ce n'eſt point ici l'ouvrage de Dieu.

entr'eux. Ce ſont là des créatures qui peuvent travailler à leur propre propagation ; mais le lieu de leur habitation ne doit éprouver aucun changement, qui ne tende à le renouveller, & il faudroit plus de ſiécles pour opérer ſa deſtruction, qu'il ne faudroit d'heures pour celle d'un Inſecte.

Ce n'eſt pas que je rejette abſolument toutes les conjectures de nos Philoſophes modernes. Quoiqu'ils nous les ayent préſentées peut-être plûtôt pour s'amuſer, que pour parler ſérieuſement, je pencherois à en augmenter le nombre & j'aurois l'honneur de vous comuniquer les miennes, s'il ne paroiſſoit pas que vous êtes plus que ſatisfait des précédentes. Celles au reſte dont on doit acorder le plus facilement la réalité, concernent les dérangemens qui arrivent dans le cours des grands Corps de l'Univers (*), & dont vous êtes déja inſtruit, come il réſulte des

(*) Lorſque JUPITER paſſe auprès de SATURNE, on obſerve quelque dérangement dans leurs mouvemens. Il n'en faut pas être ſurpris; ces deux Planétes ſont très conſiderables par leur groſſeur, & come l'atraction eſt proportionelle à la quantité de la matiére, elle doit ici ſe rendre ſenſible par des éfets.

éxemples que vous en allèguez. Ces legéres altérations dans leurs marches ſont des ſuites néceſſaires de la gravitation mutuelle des Planètes. Il eſt ſeulement queſtion de ſavoir, ſi nous devons les enviſager come des exceptions aux Loix générales, ou ſi ce ſont des circonſtances qui entrent néceſſairement dans les vues du Créateur, pour doner plus de durée & plus de variété à leur cours.

Que penſeriez vous, MONSIEUR, ſi l'on pouvoit établir que les grands Corps de l'Univers s'écartent de leur orbite, pour de bones raiſons, & que chaque Planète, & chaque Comète a préciſément la grandeur, la peſanteur, la poſition, la direction, la viteſſe néceſſaire, pour que jamais elles ne ſe rencontrent, malgré la tendance qu'elles ont à ſe raprocher continuellement les unes des autres? Ne ſeroit-il pas poſſible, qu'une Comète, paſſant auprès de JUPITER, fût tellement dérangée dans ſa marche, qu'au lieu de tourner à droite autour du Soleil, elle fut obligée de tourner à gauche dans la ſuite des Siécles? Plus un pareil changement ſeroit conſiderable, & plus les raiſons qui l'éxigeroient devroient être graves & importantes. Les Vérités Coſmologiques ſur la perfection du Monde, & les Principes de

Téléologie (*) que l'expérience nous enſeigne ſur les deſſeins de Dieu dans les ouvrages de la Nature, vous ſont trop conues, pour que j'oſaſſe ſeulement vous demander, ſi vous n'êtes pas diſpoſé à reconoitre la ſageſſe des vues du Créateur dans l'arrangement du cours des Planètes; come nous la reconoiſſons déja, par éxemple, dans

(*) Les Wolfiens comprendront tous la penſée de M. Lambert. Ils ſavent que M. Wolff a introduit dans la Philoſophie deux nouvelles Sciences, auxquelles il a doné les noms de *Coſmologie* & de *Téléologie*. La prémiére traite du Monde en général; des propriétés qui conviennent non-ſeulement à cet Univers, mais encore à tous les Univers poſſibles, répréſentés dans l'entendement divin: M. Wolff éxamine en particulier la Doctrine de *la Perfection du Monde* & done à cet égard pluſieurs règles extrèmement fécondes dans les autres Sciences, & propres à réſoudre diférentes dificultés dans la Théologie naturelle. La *Téléologie* traite des cauſes finales, des vues, des deſſeins que Dieu s'eſt propoſé dans les diférens ouvrages de la Création. Sans vouloir adopter tous les Principes de M. Wolff, dans l'une & dans l'autre de ces Sciences; je crois qu'on peut en faire un choix trés utile & que la plûpart d'entr'eux répandent un grand jour ſur pluſieurs matiéres controverſées.

la diſpoſition des membres du corps humain. Il eſt vrai que les deſſeins de la Providence ne ſont pas auſſi ſenſibles dans les grands corps que dans les petits. Ceux-ci mettent d'abord ſous nos yeux toutes les ſuites réſultantes des changemens qu'ils éprouvent, au lieu que les Aſtres ne nous préſentent tout au plus actuellement, que des exceptions aux Loix générales & qu'il nous faudra pluſieurs Siécles, avant que nous conoiſſions pleinement toute la ſuite de leurs changemens & que nous puiſſions en combiner les diférentes parties. Cependant, ce ſera ſeulement alors que nous verrons le réſultat de cette multitude d'exceptions réunies, & que nous ſentirons la liaiſon qui règne entre celles qui précédent & celles qui les ſuivent.

Ne pourrois-je point croire, MONSIEUR, que vous avez uniquement tourné vos réfléxions ſur les éfets pernicieux des Cométes, & que c'eſt la raiſon pour laquelle vous vous éleyez avec tant de force contre ceux, qui s'en ſont ocupés les prémiers? Au reſte, ſi les Philoſophes nous les ont préſentées ſous un point de vue ſi éfrayant, je préſume que c'eſt dans Punique deſſein d'éxercer nôtre imagination. Vous conoiſſez l'impreſſion que le preſſentiment & les malheurs dont nous ſomes

menacés ſont ſur nous : Les Philoſophes voulant donc nous aprendre que les Comêtes ne paroiſſoient pas uniquement dans le Ciel pour exciter nôtre admiration ou nôtre ſurpriſe ; mais qu'elles pourroient encore y produire certains éfets, ne pouvoient s'y prendre d'une maniére plus propre à nous fournir d'abondantes réfléxions & à réveiller nôtre imagination ; puiſqu'il eſt généralement conu, que nous prenons le plus vif intérêt à ce qui nous préſente la calamité, pouſſée juſques à ſon comble. Anoncez à quelqu'un qu'une Comête peut allonger ou racourcir nôtre année ; changer l'Eté en Hiver ; atirer les eaux du fond de la Mer, juſques ſur les ſomets des Montagnes ; enlever nôtre Lune ; faire enſorte qu'elle ne ſoit pleine ou nouvelle qu'une ſeule fois dans l'année, ou bien arranger les choſes de maniére que nous ayons une Eclypſe tous les quinze jours : Ces changemens, auſſi bien que pluſieurs autres de la même nature, ne ſont que de pures poſſibilités ; mais n'importe ; ils ſont aſſés remarquables, pour ſe concilier toute nôtre atention & pour doner de l'éxercice à nôtre imagination.

S'informe-t-on, au reſte, ſi de pareils événemens doivent jamais avoir lieu ? Il n'y a point de Philoſophe qui voulut

l'assurer positivement ; puisque nous ne conoissons, ni toutes les Comètes, ni la route qu'elles doivent tenir, ni le tems précis de leur retour. Vous comprendrez même aisément, que nos incertitudes sur cet article dureront aussi longtems, qu'il ne surviendra rien pour les terminer. Je vous ai parlé ci dessus des principes fondamentaux de la Cosmologie. Aidez moi actuellement à rechercher jusques où nous pouvons en faire l'aplication dans la question que nous avons en main. Suivant mes idées, il faut encore ici des principes particuliers, & tirés, tant des Loix de la gravitation (*) comune à tous les grands

(*) Je ne dirai que deux mots sur ces loix de la gravitation. On les raporte aux trois suivantes 1°. Tous les corps gravitent les uns sur les autres, ou, ce qui revient au même, ils pèsent les uns sur les autres ; ils s'atirent les uns les autres ; ils tendent les uns vers les autres, quelle que soit la cause d'un éfet aussi surprenant Le Soleil atire donc chaque Planète & chaque Comète ; les unes & les autres atirent le Soleil à leur tour, & s'atirent encore réciproquément

2°. Cette gravitation est proportionelle à la quantité de matiére Plus un corps est dense, plus il renferme de matiére, & plus il a de gravitation ou de tendance vers un autre corps doné.

3°. Cette

corps de l'Univers, que de la conſtitution & de la forme de leur orbite. Les Vérités de Coſmologie nous mettront uniquement en état de tirer certaines conſéquences générales, réſultantes de la ſtructure de l'Univers; mais pour ce qui eſt des malheurs dont les Philoſophes nous menacent, ils dépendent particuliérement des Loix de la peſanteur, & c'eſt uniquement par le moyen de ces Loix, qu'on peut en rendre raiſon.

Je comencerai donc par vous propoſer deux queſtions, que vous pourrez facile-

---

3°. Cette gravitation, cette atraction diminue à proportion que les quarrés des diſtances augmentent Ceci a beſoin d'explication. Le *quarré d'un nombre* c'eſt le produit de ce nombre, multiplié par lui même. Ainſi le quarré de 1. c'eſt 1. & le quarré de 2. c'eſt 4. Supoſons donc que l'éloignement où le corps A ſe trouve du corps B, puiſſe être répréſenté par le nombre 1. & qu'on les éloigne enſuite du double, enſorte que leur diſtance ſoit égale à 2. alors l'atraction que ces deux corps éxercent l'un ſur l'autre; (car ſuivant la prémiére règle, tout eſt ici réciproque;) cette atraction, dis-je, n'eſt pas deux fois moindre; elle ſuivroit alors la proportion des diſtances, mais elle eſt quatre fois moindre; elle eſt come un eſt à quatre: Elle diminue ſuivant que les quarrés des diſtances augmentent.

ment réſoudre après la lecture des écrits, que je vous ai indiqués. Examinez, je vous en prie, s'il eſt poſſible que deux Comètes, ou qu'une Comète & une Planète puiſſent jamais s'entrechoquer, & s'il n'eſt pas certain au contraire, que dans le cas où elles s'aprocheroient ſenſiblement, elles tourneront enſemble autour du Soleil & d'un centre comun de gravité. Par là vous verrés dans peu de tems ce qui doit arriver à ces deux corps & vous pourrez déterminer la proximité à laquelle une Comète doit être de nôtre orbite, pour qu'elle y demeure ſuſpendue, auſſi bien que la route qu'elle devra ſuivre, pour décrire come la Lune une Ellypſe donée autour de nôtre Terre. Vous comprenez aiſément que la ſolution de ce Problème dépend de la viteſſe qu'aura la Comète, à meſure quelle s'aprochera pour la prémiére fois de nôtre globe (*). Cette viteſſe

(*) Plus un corps a de viteſſe & plus il eſt dificile de l'arrêter dans ſa courſe, ou de changer la direction de ſon mouvement. Si une Comète paſſant auprès de nôtre Terre, marchoit donc extrèmement vite, la Terre auroit beau l'atirer, l'éfet qu'elle produiroit ſur elle, ſeroit très peu conſiderable; mais ſi le mouvement de la Comète étoit beaucoup plus lent, l'action

doit néceſſairement avoir une proportion déterminée avec la plus petite diſtance de nôtre globe à la Comète, & ſi celle ci ne prend pas préciſément une route donée, la Terre ne pourra rien faire que d'opérer un changement, plus ou moins conſiderable, dans la directection de la Comète. Remarquez à cette ocaſion, MONSIEUR, quelle préciſion il doit y avoir dans les diférentes circonſtances, pour qu'un pareil événement puiſſe avoir lieu, & jugez s'il n'eſt pas infiniment plus conſéquent de l'atribuer à un deſſein formel, plûtôt qu'à un hazard abſolument aveugle & fortuit.

Ma ſeconde queſtion eſt éxactement celle que vous m'avez adreſſée. Eſt-il probable que JUPITER & SATURNE aient ſucceſſivement aquis leurs Satellites de la maniére

---

l'action de la Torre auroit plus de force, & pourroit plus facilement intercepter la Comète. L'atraction peut d'ailleurs être plus ou moins forte, à proportion de la diſtance plus ou moins grande des corps ſur leſquels elle s'éxerce: C'eſt le réſultat de la troiſiéme Loi de la gravitation, & cette conſidération, réunie à celle que je viens de toucher, confirme la juſteſſe de la réfléxion qui va ſuivre dans nôtre Auteur.

Je dois au reſte ajouter ici, pour l'intelligence du texte, que l'*Aphélie* d'un Aſtre eſt le point de ſon orbite, dans lequel il ſe trouve le plus éloigné du Soleil.

que nous l'avons indiquée ? La ſolution du Problême précédent peut ſervir à réſoudre celui-ci, & les Phénomènes que nous remarquerons dans les Satellites faciliteront nôtre réqonſe. D'abord ces Satellites, ſans aucune exception, ſe meuvent come les Planètes d'Occident en Orient. Supoſons maintenant qu'ils furent autrefois tout autant de Comètes ; il n'y a que deux ſeuls cas, dans leſquels ils euſſent pû être enchainés à la ſuite des Planètes principales. Il faudroit que cela fut arrivé, ou lorſqu'ils deſcendoient vers le Soleil, en revenant de leur Aphélie, ou lorſqu'ils remontoient à leur Aphélie, en s'éloignant du Soleil. Dans le prémier cas, elles auroient coupé l'orbite de la Planète principale du côté Oriental ; dans le ſecond, elles l'auroient coupé du côté Occidental (*). Voyons donc ici ſ'il eſt vrai-

(*) L'Auteur raiſone ici dans la ſupoſition, que les Comètes dont il parle & qui ſont changée en Satellites, tournent après ce changement d'Occident en Orient autour de leur Planète principale. Il eſt bien clair que certaines Comètes peuvent être interceptées du côté Occidental d'une Planète, en deſcendant de leur Aphélie, ou du côté Oriental en remontant à leur Aphélie ; mais dans ces deux derniéres ſupoſitions, ces nouveaux Satellites ne feroient pas

ſemblable que le contraire ne ſoit jamais arrivé; car c'eſt là le point de la queſtion, dès le moment qu'on voudra s'en tenir au pur hazard. On compte en tout dix Satellites, parmi leſquels il devroit au moins y en avoir cinq, qui tournaſſent autour de leur Planète principale d'Orient en Occident, puiſque l'une de ces directions eſt auſſi poſſible que l'autre. Il eſt certain éfectivement, qu'une Comète, ſoit qu'elle monte, ou qu'elle deſcende, peut auſſi bien ſe trop aprocher d'une Planète, lorſqu'elle ſera d'un côté que d'un autre; car nous ſupoſons toûjours, que le hazard ſeul décide abſolument de la route qu'elle doit tenir. Or le calcul des probabilités n'eſt pas ici bien dificile à faire; c'eſt come ſi l'on tiroit dix fois le ſort, entre

---

pas leur révolution d'Occident en Orient; ils parcourroient au contraire leur orbite d'Orient en Occident. Il me ſeroit facile de le prouver, ſi je pouvois ici mettre une figure ſous les yeux de mes Lecteurs. A ce défaut je ſuis obligé de me contenter d'avancer le fait tel qu'il eſt. Il ſert au reſte à confirmer le calcul de M. LAMBERT. Il en réſulte clairement que tous les Satellites ne devroient pas marcher come ils font d'Occident en Orient, & qu'une moitié d'entr'eux devroient au moins tenir une route diférente.

Caius & Titius, & qu'on ſupoſat que Caius eſt toûjours heureux, quoique tous deux puſſent l'être également à conſiderer la choſe en elle même. Auſſi y a-t-il 1023 à parier contre un, qu'un pareil cas n'aura pas lieu. Il y a de même au de-là de mille degrés de probabilité contre un, que quelques uns de nos Satellites marcheroient d'Orient en Occident, ſi l'on pouvoit atribuer leur mouvement au pur hazard (*). Et ce qui augmente encore cette probabilité, c'eſt le petit angle que l'orbite des Satellites forme avec celle des Planètes principales (**). Pourroit-on éfectivement ſupoſer, que toutes ces Comètes qui

(*) Il me ſemble qu'on pourroit ici faire quelques dificultés à M. Lambert ſur l'éxemple de Caius & Titius qu'il allègue. J'en fais grace à mes Lecteurs, parce qu'elles n'ataquent point le fond de la queſtion. Il reſte également vrai, qu'en ſupoſant ici un pur hazard, il y à 1023 à parier contre un, que nos dix Satellites ne devroient pas tous ſuivre la même direction d'Occident en Orient. Ceux qui ſe ſont éxercés ſur la matiére des combinaiſons & des changemens d'ordre le ſentiront aſſés; je ne pourrois pas rendre la choſe ſenſible aux autres, dans une ſimple note.

(**) Dans l'idée que j'ai donée précédemment du

qui ont été changées en Satellites, auroient eû précédemment une marche si peu oblique, & qu'aucune d'entr'elles n'auroit eû son cours, soit au dessus, soit au dessous de la Planète

du Siſtême Solaire, j'ai ſupoſé que toutes les Planètes, tant principales que ſécondaires (c'eſt ainſi qu'on apelle les Satellites) faiſoient leur révolution ſur un même plan. Je repréſentois toutes leurs orbites par des lignes tracées ſur la ſurface de l'Eau contenue dans notre Sale Sphérique. Mais cette ſupoſition, je la faiſois pour me rendre plus intelligible à quelques uns de mes Lecteurs. Il s'agit actuellement de leur avouer, que ſi l'on continuoit juſques aux Etoiles, les plans qui paſſent par les diférentes orbites des Planètes, ces plans ſe couperoient entr'eux & formeroient des Angles plus ou moins grands. C'eſt ce qu'on remarque en particulier par raport aux Satellites & à leurs Planètes principales. En nous ſervant toûjours de nôtre Sale Sphérique & en ſupoſant que l'orbite de Jupiter, par exemple eſt décrite ſur la ſurface de l'Eau par un petit bateau qui le repréſente; ſes Satellites ne ſe mouvront plus préciſément ſur la même ſurface d'Eau; mais ils décriront la moitié de leur courbe elyptique dans l'Eau, & l'autre moitié dans l'air. Il eſt vrai qu'ils ne s'écarteront pas beaucoup ni d'un côté ni de l'autre, mais enfin ils s'écarteront & le Plan de leur orbite ſera légérement incliné ſur celui de l'orbite de Jupiter. Il faut apliquer auſſi cette remarque aux Satellites de Saturne.

principale, ſi celle-ci ne l'avoit pas interceptée?

Nos Téleſcopes n'ont pas encore ateint le degré de perfection néceſſaire pour pouvoir meſurer éxactement le Diamètre des Satellites de JUPITER & de SATURNE. Je ne laiſſe pas de vous inviter à conſiderer, s'ils ne ſont pas arrangés entr'eux de maniére, que les plus éloignés ſont conſiderablement plus grands que les autres. C'eſt au moins aſſés généralement le cas des Planètes principales, enſorte que les exceptions à faire ne ſont pas ſenſibles (*). Laiſſons cependant cette queſtion indéciſe auſſi bien que celle du mouvement de ces Satellites autour de leur axe: Nous ne conoiſſons ſûrement que celui de nôtre Lune; mais c'en eſt bien aſſés pour nous conduire à reconoitre ici des vues préméditées, plûtôt que je ne ſais quel hazard. Coment ſeroit-il éfectivement arrivé qu'entre toutes les Comètes, qui ont pû paſſer auprès de nôtre Terre, elle ſe fut préciſément

(*) M. LAMBERT ne parle pas poſitivement à l'égard des Planètes principales & il a raiſon. MARS eſt plus éloigné du Soleil que VENUS & nôtre Terre, & cependant il eſt plus petit. SATURNE eſt la derniére de toutes les Planètes; JUPITER ne laiſſe pas d'être beaucoup plus grand.

emparée de celle qui tourne sur son axe de maniére qu'elle nous présente toûjours le même côté (*)? Dira-t on que c'est l'éfet du hazard; mais je ne puis m'empêcher de dire que rien n'est au monde moins vraisemblable. Si je ne puis découvrir les raisons d'une rotation si juste & si précise, vous les découvrirez infiniment moins encore en les cherchant dans les caprices du hazard. Ajoutons qu'en suivant les idées de WISTHON sur le Déluge, il est absolument impossible d'indiquer où la

(*) „ La moitié de la Lune qui se trouva „ tournée vers nous au commencement du Monde, y a toûjours été tournée depuis; elle „ ne nous présente jamais que ces yeux, cette „ bouche, & le reste de ce visage que nôtre „ imagination lui compose, sur le fondement des „ taches qu'elle nous montre.... Ce n'est pas „ que la Lune ne tourne sur elle même; elle „ y tourne en autant de tems qu'autour de la „ Terre, c. à. d. en un mois; mais lorsqu'elle „ fait une partie de ce tour sur elle même, & „ qu'il devroit se cacher à nous une joüe, par „ exemple, de ce prétendu visage, & paroître „ quelque autre chose, elle fait justement une „ partie de son cercle autour de la Terre, & „ se mettant dans un nouveau point de vuë, „ elle nous montre encore cette même joüe. „ FONTENELLE, *Plural. des Mond. II. Soir.*

Lune dut se réfugier lors de cette terrible catastrophe & où elle put se mettre à couvert des atteintes de la Comète dont notre Terre traversa la queue. Il est sûr, tout au moins, que l'orbite lunaire en auroit été considérablement agrandie & qu'il seroit arrivé des changemens considérables à son cours.

De tout ceci vous pouvez conclure, MONSIEUR, que je n'adopte pas toutes les conjectures des Philosophes sur les effets des Comètes. Je rejette la possibilité d'une partie d'entr'elles. Sans nier totalement la réalité des autres, je reconois que le plus grand nombre est destitué de toute vraisemblance. J'accorderai les moins considerables si l'on veut; mais je suis en même tems dans l'idée, que des changemens bien importans doivent être extrêmement rares. On pourra les envisager comme des exceptions aux Loix générales sur la structure de l'Univers, ou bien ils serviront peut-être à préparer les changemens qui doivent arriver dans le Sistême des étoiles fixes. J'espére que vous ne croirez plus avoir de bonnes raisons de vous élever contre le courageux COPERNIC. S'il a troublé le repos de notre Terre vous voyés que la moindre Comète en peut faire autant & que plusieurs d'entr'elles ont peut-être

déja produit cet éfet. Vous pouvez même conclure de ce que je viens de dire, que nous ne ſomes peut être pas encore aſſés partiſans de COPERNIC, quoique je ne ſois pas dans l'idée qu'il ſuffiſe pour en augmenter le nombre, de reconoitre qu'avec le tems nôtre Terre pourroit bien devenir le Satellite de quelque Comète. Je croirois bien plûtôt, qu'en vertu de la conſtitution de l'Univers, les Comètes & les Planètes s'éviteront adroitement juſques à la fin du Monde, & que cet éfet ſera produit préciſément par les legéres altérations qu'on remarque dans leur cours.

Vos raiſons me frapent donc, MONSIEUR, & je ſuis parfaitement d'acord avec vous rélativement aux précautions que vous avez priſes pour exclure de vôtre Siſtème toutes les Comètes, qui pourroient nous être pernicieuſes. Je ſais que vôtre cœur compatiſſant étend ſes vues bienfaiſantes juſques ſur les animaux qui ſoufrent, & que vous n'êtes point l'ami du trouble & du déſordre. Vous tachez au contraire d'établir l'union, le repos & la paix partout où vous le pouvez. C'eſt auſſi ce qui rend vôtre amitié ſi précieuſe, que toutes les perſones ſenſibles au bonheur de l'humanité, y trouvent la plus

ſinguliére ſatisfaction. Vous avez daigné me l'acorder; j'en ſuis vivement pénétré de reconoiſſance, & je vous avouerai même, que j'eſpére que vous voudrez bien me la continuer, en récompenſe de l'atachement à toute épreuve avec lequel j'ai l'honeur d'être &c.

LETTRE

Apologétique des Caractères de M. DE LA BRUYERE.

*A M. de J ***.*

C'EST l'orgueil ou une baſſe jalouſie qui a engagé certains Ecrivains à ataquer des Auteurs célèbres. Ils ont crû illuſtrer leur eſprit & leurs talens, & n'ont manifeſté que leur malignité ou leur vengeance.

M. DE LA BRUYERE, fameux par ſes *Caractères ſur les Mœurs de ce Siécle*, n'a pas échapé à la critique, & come il avoit peint avec force & énergie les défauts & les vices de ſon Siécle, ſes Cenſeurs n'ont pas épargné le Peintre, & pour ternir ſes tableaux, ils ont employé les plus noires couleurs. Telle eſt la deſtinée ordinaire des Gens de Lettres,

Pour flétrir leurs écrits, on ataque leurs mœurs,
Ils trouvent peu d'Amis, mais beaucoup de Cenſeurs.

Je ne ſais par quelle fatalité on ſe plait à ſemer dans la route des Sciences & des Beaux-Arts des ronces & des épines, come ſi cette carriére n'étoit déja pas par elle même aſſés rude & aſſés dificile; c'eſt peut ètre une des choſes qui arrète le plus le progrès des Belles Lettres, & qui empêche les meilleurs génies de s'y apliquer: Ils voient les obſtables naitre en quelque ſorte ſous leurs pas, & leurs jaloux Concurrens élever des nuages dans le lieu même où ils eſpéroient de jouir, après bien de l'étude & des travaux, de la plus éclatante lumiére. L'envie ſemble les pourſuivre preſque après leur mort, & come elle lance ſes traits dans l'obſcurité, on ne peut guère s'en défendre, d'autant plus que les Eſprits ſupérieurs ne ſont pas ſoupçoneux:

La crainte, les ſoupçons, la noire défiance
Sont toujours d'un grand cœur le dernier Science.

Ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt qu'en ataquant des Auteurs illuſtres, on cherche à briller de l'éclat de leur réputation, & à s'élever par leur chute. Les malins Critiques trouvent plus facilement des raiſons à traiter de mauvais ce qui eſt bon, qu'à convenir franchement de la bonté d'un Ouvrage qui les inſtruit. Ils reſſemblent

à cet égard au Lierre qui étouſe les arbres qu'il embraſſe, & qui lui ſervent d'apui.

Vous, MONSIEUR, qui ne faites que d'entrer dans la carriére des Belles-Lettres, vous n'en conoiſſez pas encore ni les dificultés, ni les périls. La beauté de la perſpective vous trompe; plus vous avancerez du côté du but, plus il ſemblera s'éloigner, & mieux vous ſentirez combien il eſt pénible d'en aprocher. Avouons le ingénuement, le déſir d'aquerir une grande réputation, plus que l'amour de la vérité, nous engage à écrire, & à compoſer pour le Public; nous voulons ocuper la Renommée de nôtre nom & de nos Ouvrages; & cependant, combien peu de productions méritent d'être aplaudies, & de paſſer à la poſtérité. Il y a une ſorte de honte à échouer, & peu de gloire à réuſſir; la peine eſt ſûre, & le ſuccès toûjours incertain. De tous les Auteurs François, qui ont écrit depuis un Siécle ou deux, à peine en conte t on dix ou douze qui ſortent pour ainſi dire de la foule, & dont les Ecrits ſoient lûs & aprouvés. Tout le reſte eſt confondu dans l'obſcurité, & c'eſt beaucoup ſi l'on ne mépriſe pas aujourd'hui ce qui a été autrefois le

plus loué, & au de-là il n'y a que des déſerts.

Après tout, qu'eſt-ce que cette réputation à laquelle on ſacrifie ſon tems, ſon repos, ſa fortune & quelquefois ſa vie? Une belle chimère qui n'a qu'un faux éclat, & qui ne fait qu'éblouir l'imagination, & enfler nôtre orgueil; un bruit paſſager qui flate l'oreille & s'évanouit preſque dans l'inſtant. C'eſt peu de choſe pendant la vie, & après la mort, nous ſerons ocupés de plus grands objets que d'une réputation mondaine & frivole, que l'on n'eſt pas toûjours aſſuré d'obtenir, même par les meilleurs Ouvrages, ou qui ſe trouve encore ataquée, lorſqu'on la croit la mieux afermie.

Celle de M. de la BRUYERE paroit ſi bien établie; ſon Ouvrage eſt écrit avec tant de force & d'énergie, ſes caractères ſont ſi bien peints, qu'il eſt peu d'Auteurs François autant eſtimés que lui, & qui aient fait plus d'honeur à la langue françoiſe, & à la République des Lettres; cependant, un Ecrivain Anglois ſemble le mépriſer, du moins en parle-t-il peu avantageuſement; voici ce qu'il dit; je me ſervirai d'une excellente traduction, qui a paru dans le Mercure de France, & je copierai le morceau entier.

„ Quel feu! quelle facilité dans le lan-
„ gage & les portraits de la BRUYERE?
„ Quelle main de Maitre, quels détails,
„ & quelle vivacité! J'admire ces perfec-
„ tions; je vois auſſi des marques de bons
„ ſens, & des idées juſtes dans ſes Ecrits.
„ Juſques là j'aprouve la BRUYERE; mais
„ je ne ſoufre pas que ces Ouvrages m'é-
„ blouiſſent ou me déguiſent ſes défauts
„ ſous un faux luſtre, & je déclare har-
„ diment, que j'aperçois en lui peu de
„ pénétration & peu d'étendue? Je penſe
„ qu'il s'arrête ſur des bagatelles, & qu'il
„ s'y eſt trop ataché pour avoir pû con-
„ templer les objets vraiment ſeuls dignes
„ de l'atention d'un génie. Il ne pénétre
„ que l'écorce des Homes. . . La RO-
„ CHEFOUCAULT eſt pénétrant, profond,
„ ſpéculatif, grand; & la BRUYERE en
„ général n'avoit qu'un diſcernement mé-
„ diocre & ſuperficiel. Je crois voir en
„ lui un Satyre dictée par l'animoſité.

Je lui répondrai que l'Illuſtre Auteur des *Maximes* ne peint pas non plus les Homes en beau, & que ſi lui même eût été tel qu'il dépeint les autres, il n'eût pas mérité nos homages. La comparaiſon que fait nôtre Anglois de M. de la BRUYRE, & de M. de la ROCHEFOUCAULT, eſt toute à l'avantage de ce dernier, dont les *Maxi-*

mes ſont exprimées avec beaucoup de préciſion & de fineſſe, mais peut être y en a-t-il trop; des traits ſi déliés & ſi ſubtils échapent à la plûpart des Lecteurs. D'ailleurs, qu'y aprennent-ils? Que l'amour propre eſt le mobile de nos ſentimens & de nos actions; cette penſée eſt préſentée ſous diverſes faces, mais dans le fond elle revient ſans ceſſe; elle eſt come le pivot autour duquel roule tout l'Edifice, & qui le fait mouvoir. *Voilà à peu près tout le fruit de ſes recherches ſur la Vérité*, come le dit le Critique, ou plûtôt de ſes recherches ſur l'Home, dont M. de la ROCHEFOUCAULT dévelope les replis les plus ſecrets du cœur. Mais ne trouve-t-on, dans M. de la BRUYERE qu'une *Satyre mélancolique, produite par la bile & le fiel*; ainſi que s'exprime le Cenſeur? Pour moi j'ai trouvé dans les caractères de ce Siécle, des traits pitoreſques & originaux, une énergie d'expreſſion admirable, une grande variété de penſées & d'images. Je croiois voir une galerie de tableaux peints par de grands Maîtres. M. de VOLTAIRE, bon Juge, en parle à peu près de la même maniére; il répréſente M. de la BRUYERE come un génie créateur & original, qui a connu tous les genres d'Eloquence.

Je vous invite de lire le portrait qu'il

fait de cet Auteur célebre dans l'article des Ecrivains qui ont illustré le Siécle de LOUIS XIV. Il rend à M. de la BRUYERE la justice qui lui est due, & que la postérité lui rendra. On dit que dans ses Caracteres on trouve des traits de Satyre. Cela est vrai; mais en peignant les défauts & les vices des Homes, pouvoit-il se dispenser d'employer de noires couleurs? Cependant il les ménage & les modifie (*). Il saisit avec habileté les plus petites nuances; lisés les portraits qu'il fait de CORNEILLE, de RACINE, de la FONTAINE, vous verrez que s'il porte ses regards sur leurs foiblesses, car les plus grands Homes en ont, il n'est pas moins attentif à relever & à faire observer leurs grandes beautés; les qualités qui les distinguent & les élevent au dessus des autres Ecrivains; mais il le fait finement, avec esprit, avec art, & cependant on diroit que c'est la Nature qui parle.

Un Anglois n'entend pas assés bien la

(*) On a accusé M. de la BRUYERE de charger trop ses Portraits; mais il étoit obligé de déguiser un peu ses copies par ménagement pour les originaux. Les Prédicateurs, les Auteurs des Comédies sont forcés par les règles même de l'art à grossir un peu les traits, pour faire plus d'impression.

langue Françoiſe pour juger du mérite de nos bons Auteurs, & les comparer entr'eux; c'eſt come ſi un François vouloit peſer & aprécier le mérite d'ADDISSON, de STELLE & de POPE. Il y a dans les bons Auteurs, ſoit Anglois, ſoit François, deux ſortes de beautés; l'une conſiſte dans la Langue & dans l'uſage qu'ils en font, l'autre dans le choix des penſées & des ſentimens. Un étranger ne peut décider de la prémiére eſpèce de beauté; parce que toutes les Langues ont un tour & un génie qui ſont une eſpèce de miſtère, pour ceux qui ne les ont pas étudiées dès leur enfance.

Cela n'a pas empêché qu'on n'ait traduit en diverſes Langues les Caractères de M. de la BRUYERE, parce que tous les Homes ſe reſſemblent plus ou moins, & qu'en faiſant le portrait des François, M. de la BRUYERE a fait celui de tous les Peuples. Ces diverſes Nations ne diférent que dans le dehors & les aparences; mais le fond eſt le même; on voit bien au travers de quelques uſages ſinguliers, qu'elles ont toutes le même Pére, ou la même origine, & qu'elles ne compoſent qu'une même famille; de maniére que M. de la BRUYERE peut être conſideré come le Précepteur du Genre-Humain. Auſſi a-t-il eu

beaucoup de copiſtes & d'imitateurs : On vient de doner une nouvelle traduction Angloiſe de ſon Livre, imprimée à Oxfort l'an 1755. Si les *Caracteres de ce Siécle* étoient auſſi ſuperficiels, que le prétend le Critique, les Anglois, qui ſe piquent d'être pénétrans & profonds, ne ſe ſeroient pas donés la peine de les traduire & des le propoſer pour modèle. Pour moi j'admire la pénétration du génie de M. de la BRUYERE, la juſteſſe de ſes raiſonemens, le feu & la force de ſes expreſſions.

M. de la BRUYERE, ainſi que les meilleurs Ecrivains, a trouvé, dès que ſon Livre parut des Critiques amers & pointilleux, & il étoit impoſſible que celui qui cenſuroit avec hardieſſe les défauts d'autrui ne trouvat pas lui même des Cenſeurs. M. COSTE prit ſa défenſe, & fit ſon Apologie l'an 1702, contre M. de VIGNEUL-MARVILLE (*) qui l'avoit ata-

(*) Ce M. de VIGNEUL-MARVILLE n'étoit autre choſe qu'un Moine de l'Ordre des Chartreux, qui s'étoit déguiſé ſous ce nom. Le ſien étoit d'ORGONE. Vous penſez bien qu'un ſolitaire ne conoiſſoit pas aſſés les uſages & les mœurs de ce Siécle, pour juger ſainement d'un livre, tel que celui de M. de la BRUYERE.

qué dans ſes mélanges de Litérature. Il fit voir que le Cenſeur ſe trompoit dans preſque toutes ſes Remarques Critiques, excepté dans deux ou trois obſervations ſur la Langue Françoiſe; mais un Auteur original & d'un génie ſupérieur ne croit pas devoir s'aſſujettir toûjours aux règles de la Grammaire. Des penſées neuves demandent des tours nouveaux.

La BRUIERE ſe plaignit amèrement de quelques Critiques, qui l'avoient cenſuré injuſtement, & qui lui imputoient, que dans ſes *Caractères*, il avoit eû deſſein de peindre & de ſatiriſer de bons Ecrivains & des Perſones reſpectables: Dans la Préface de ſon excellent Diſcours (*) à l'Académie Françoiſe, où il fut reçû l'an 1693 il ſe juſtifie de cette fauſſe acuſation; voici ce qu'il dit: *Je ne puis répondre de ce qu'on me fait dire, & que je ne dis point. Je nomme nettement les Perſones que je veux nommer, toûjours dans la vue de louer leur vertu ou leur mérite: Je déſavoue hautement les Clefs qu'on a oſé me prêter. Si j'avois*

(*) Cette Harangue eſt en éfet une des meilleures qui ſe ſoit prononcée dans l'Académie Françoiſe; on y trouve le caractère de pluſieurs Académiciens célèbres, & l'Eloge de l'Eloquence.

j'avois voulu mettre des noms véritables aux peintures moins obligeantes, je me ſerois épargné le travail d'emprunter les noms de l'ancienne hiſtoire, d'employer des lettres initiales, qui n'ont qu'une ſignification vaine & incertaine; de trouver enfin mille tours & mille faux fuyans, pour dépayſer ceux qui me liſent, & les dégouter des aplications. Je ſuis preſque diſpoſé à croire qu'il faut que mes peintures expriment bien l'Home en général, puis qu'elles reſſemblent à tant de particuliers, que je ne conois point, & que chacun y croit voir ceux de ſa Ville ou de ſa Province &c.

J'avertis ſincèrement mes Lecteurs, que dans mes divers portraits, j'ai pris un trait d'un côté, & un trait d'un autre; & de ces divers traits, qui pouvoient convenir à une même perſone, j'en ai fait des peintures vraiſemblables, cherchant moins à réjouir les Lecteurs par la ſatyre de quelqu'un, qu'à leur propoſer des défauts à éviter & des modèles à ſuivre.

Come on l'avoit ataqué, non ſeulement ſur ſes *Caractères* & ſes intentions, mais encore ſur ſon ſtile, la BRUYERE ſe défend en habile home, & ſes raiſons ſont convaincantes; le ſuccès même de ſon Livre le juſtifie. Il s'en eſt fait neuf Édi-

tions. *Les Cenſeurs*, dit-il, *prononcérent de leur tribunal, que mes Caractères étoient mauvais, ou que s'ils étoient bons je n'en étois pas l'Auteur; ils décidéreut auſſi que je n'étois pas capable de faire rien de ſuivi; tant ils eſtimoient impraticable à un Home, même qui eſt dans l'habitude de penſer & d'écrire ce qu'il penſe, l'art de lier ſes penſées & de faire des tranſitions.*

Il répond victorieuſement à cette critique. En éfet, il eſt manifeſte que ſes *Caractères* ſont tous de la même main, & qu'une Femme, fut ce Madame de SEVIGNE', ou Mad. de la FAYETE, qui écrivoient ſi bien, ne pouvoient avoir cette force & cette énergie; ce ſtile pitoreſque, qu'on admire dans la BRUYERE. A l'égard des *Penſées détachées*, elles ne ſont peut être que plus belles, & ne ſont que plus d'impreſſion, étant afranchies de ces tranſitions, qui rendent le Diſcours froid & languiſſant, & le ſtile difus. Les Penſées de MONTESQUIEU, de FONTENELLE, de MONTAGNE, & de pluſieurs autres Ecrivains célèbres, n'ont rien perdu par le choix qu'on en a fait; il échape tous les jours à des homes de génie des Penſées, qui n'ont pas beſoin d'étendue pour faire conoitre leur prix; il ſufit de les expoſer avec préciſion, & avec juſteſſe.

Auſſi l'Abé FLEURI, qui ſuccèda à la BRUYERE dans l'Académie Francoiſe, l'an 1696, dit que ſes *Caractères* ſont un original, dont il ſera dificile de faire de bones copies; qu'on y voit une profonde méditation, une ſévére critique, des expreſſions vives, des tours ingénieux; la hardieſſe & la force n'en excluoient ni le jeu ni la délicateſſe; par tout règne la haine du vice, & l'amour de la vertu.

L'Abé REGNIER DES-MARAIS, qui répondit à l'Abé FLEURI, ne fit pas un moins bon éloge de la BRUYERE; c'étoit, dit-il, un génie extraordinaire; il ſembloit que la Nature eût pris plaiſir à lui révéler les plus ſecrets miſtères de l'intérieur des Homes. Avec quelles couleurs ne les a t il point dépeints? Ecrivain plein de traits & de feu, Peintre hardi & heureux qui dans tout ce qu'il peignoit faiſoit plus entendre qu'il ne diſoit.

LES RIVAUX GENEREUX

HISTOIRE (*).

DANS le Château de Saint-Privaz, ſitué à peu de diſtance du fameux Pont du Gard, dans le Bas-Languedoc, s'étoit retirée la Marquiſe de VAUGRENANS après avoir perdu le Marquis ſon époux. Il avoit été tué à la malheureuſe journée de Pavie, ou il comandoit l'artillerie de l'Armée Françoiſe. Les rares conoiſſances qu'il avoit aquiſes dans l'art militaire, les qualités brillantes de l'eſprit & du cœur, qu'il poſſèdoit, dans un degré éminent, avoient rendu ſa mort extrêmement ſenſible à la Cour & dans la Province.

L'éducation d'une Fille unique, âgée de dix ſept ans, rempliſſoit tous les ſoins de Mad. de VAUGRENANS. Cette Mére tendre, perſuadée de l'atention qu'éxige un objet auſſi important, s'étoit-elle même chargée de l'inſtruire, & en faiſoit ſes dé-

(*) Le fond de cette hiſtoire eſt vrai. L'on n'a pas même déguiſé les noms des perſones intèreſſées.

lices. Le tems, qui afoiblit insensiblement tous les sentimens de l'ame, n'avoit point ralenti la tendresse qu'elle conservoit dans son cœur pour le feu Marquis son Epoux; mais se voyant privée de l'objet qui la fixoit auparavant, elle l'avoit entiérement transportée sur le gage précieux qui lui restoit. La Marquise de VAUGRENANS réuniſſoit toutes les vertus de son sexe: Elle joignoit à un esprit bien cultivé & à un grand usage du Monde, un caractère heureux, formé pour l'agrément de la Société. Des revenus considerables lui facilitoient les moyens de faire les honeurs de son Château d'une maniére distinguée, & de suivre son naturel bienfaisant. Le plaisir délicat d'obliger étoit la seule récompense qu'elle se proposoit, dans les secours que sa main portoit à l'indigence. Par des qualités aussi rares elle excitoit l'admiration de toute la Province; chacun s'empressoit à lui faire la cour & le Château de Saint-Privaz étoit devenu, pour ainsi dire, le lieu d'assemblée de toute la noblesse des environs. C'est ainsi que le vrai mérite a le droit de captiver les cœurs, sans emprunter aucun de ces secours étrangers, qui cachent souvent, sous des dehors aimables, les vices les plus monstrueux.

La nature avoit doné à Melle de WAUGRENANS les diſpoſitions les plus heureuſes: Cultivées avec toute l'atention poſſible, par la Marquiſe, cette Mére fortunée jouiſſoit de la douce conſolation de voir que ſes ſoins avoient eû tout le ſuccès qu'elle pouvoit deſirer. Rien n'avoit été oublié pour mettre cette jeune perſone dans le cas de paroitre avec diſtinction dans le monde, & les progrès rapides qu'elle avoit faits dans toutes les conoiſſances convenables à ſon ſèxe, ſoutenus par les graces enchantereſſes de la beauté, la rendoient digne des vœux de l'Univers.

Parmi les gentilshomes, qui ſe rendoient à Saint Privaz, le Comte d'AULAN, & le Baron de TREVILLE ſe diſtinguoient par leur aſſiduité. Les charmes de Melle de VAUGRENANS avoient porté dans leurs cœurs l'amour le plus vif. Ils étoient tous les deux dans la fleur de l'âge, & ils joignoient à une phiſionomie prévenante, les avantages d'une naiſſance illuſtre & d'une belle éducation. Leurs ames avoient été nouries dans ces ſentimens vraiment diſtingués, qu'inſpire la vertu & la généroſité. Poſſeſſeurs de grands biens, par la mort de leurs parens, ils faiſoient tous les deux une brillante figure. Le voiſinage de leurs terres, mais plus en-

core la convenance de leur caractère & de leur façon de penſer, avoit formé entre eux une amitié fondée ſur une eſtime réciproque.

Le Comte & le Baron avoient trop de pénétration pour ne pas s'apercevoir qu'ils étoient rivaux; mais chacun d'eux croyant avoir, ſur ſon concurrent, le mérite de la découverte, ils ſe cachoient mutuellement avec ſoin les tendres ſentimens qui ocupoient leurs cœurs. Le reſpect, les atentions, les complaiſances & le langage éloquent des yeux étoient les interprètes de leur amour.

Melle de VAUGRENANS n'étoit pas inſenſible à l'homage que ces deux gentilshomes rendoient à ſes atraits: Elle s'aplaudiſſoit du pouvoir de ſes charmes, & la conquête des deux plus aimables Cavaliers de la Province flatoit en elle cette petite vanité, ſi naturelle, en même tems ſi permiſe à une jeune perſone. Son ame avoit été flotante pendant longtems ſur le choix que ſon cœur devoit faire. La parfaite égalité, qui règnoit en tout point entre le Comte & le Baron, rendoit l'option extrèmement embaraſſante. Cependant cette charmante Fille, cèdant enfin à ces mou-

vemens secrets, qui ne peuvent être définis, & qui, par une pente invincible, nous portent vers un objet, plûtôt que vers un autre, avoit doné la préférence au Comte d'AULAN sur le Baron de TREVILLE; mais renfermant en elle même le penchant qui l'avoit décidée, elle leur laissoit ignorer l'arrêt, que son cœur avoit prononcé. Les égards qu'elle leur témoignoit étoient toûjours les mêmes. Par cette conduite uniforme, elle voiloit avec art les sentimens dont elle étoit pénétrée.

Le Comte & le Baron ne pouvoient se flater d'aucun progrès dans leurs amours: Reçus & traités avec une égale politesse, toutes les fois qu'ils se rendoient au Château, ils n'avoient pû s'apercevoir d'aucune distinction; tant étoit scrupuleuse l'atention avec laquelle Melle de VAUGRENANS s'observoit jusques dans les moindres actions. Pressés par la violence de la passion qu'ils nourissoient, ils cherchérent l'un & l'autre, chacun en particulier, à faire la déclaration de leur flame à l'aimable objet qui l'avoit allumée, mais la vigilance de la Marquise, qui ne quitoit jamais sa Fille, ne fournissoit aucune ocasion favorable à l'éxécution de leur dessein.

Telle étoit la situation de ces deux

amans, lorſque le Baron de TREVILLE ſe trouva dans la néceſſité de ſe rendre, avec toute la promtitude poſſible, dans la ville de Toulouſe, pour y aſſiſter à la déciſion d'un Procès, dont le gain devoit décider d'une grande partie de ſa fortune. Un contretems auſſi facheux portoit une ateinte cruelle à ſon amour. Les idées les plus afligeantes vinrent s'emparer de ſon eſprit. La conſidération des brillans avantages qui ſe trouvoient réunis dans la perſone du Comte, le tort que l'abſence fait ordinairement, l'obligation où il ſe trouvoit de s'éloigner de Melle de VAUGRENANS lui faiſoient enviſager, come un ſuplice inſuportable, le voiage auquel il étoit contraint.

Ces diférens objets ſe combatoient violemment dans ſon ame; elle étoit agitée par des réſolutions toûjours nouvelles, qui ſe ſuccèdant avec rapidité les unes aux autres ſe détruiſoient auſſi-tôt, qu'elles étoient formées: L'amour ſeul, le tendre amour reſtoit victorieux. Le Baron ſentoit que le ſeul moyen de s'aſſurer la poſſeſſion de Melle de VAUGRENANS étoit d'en faire, avant ſon départ, la demande à la Marquiſe, qui par pluſieurs traits qu'elle lui avoit lancés, lui avoit parue être portée en ſa faveur. Mais les

conſtances critiques dans leſquelles il étoit engagé, par le Procès qui l'apelloit dans la Capitale de la Province, le jugement incertain des homes, toûjours redoutable même au bon droit, mettoient obſtacle à cette démarche. Rapellant enfin à lui toutes les forces de ſa raiſon, il ſe détermina à ſe mettre en route.

Le Comte d'AULAN, maitre du champ de bataille par le départ du Baron, crut devoir employer toutes ſes reſſources pour mettre à profit des circonſtances auſſi favorables à ſon amour. Il avoit une Sœur, âgée de dix huit ans, qui étoit penſionnaire dans un Couvent de Réligieuſes à Narbone. La tendreſſe la plus vive, autoriſée par les liens du ſang, règnoit entre le Frére & la Sœur. Le Comte, voyant que la vigilance de la Marquiſe le mettoit dans l'impoſſibilité de faire l'aveu de ſa paſſion à ſon adorable Fille, fit réfléxion que ſa Sœur pouvoit le ſervir dans cette ocaſion & devenir la confidente de ſon amour auprès de Melle de VAUGRENANS. Plein de cette penſée, il ne diféra pas à l'aller chercher lui même.

Une phiſionomie gracieuſe, qui anonçoit la douceur; un eſprit d'un tour heureux & facile; un caractère vif & enjoué; un cœur formé par la vertu étoient les

avantages, qui distinguoient Melle d'Aulan. Elle fut menée au Château de Saint Privaz par son Frére & reçue avec une joie extrême par la Marquise & sur tout par sa Fille, dont elle étoit déja conue, & qui ne tarda pas à se lier avec cette aimable persone par l'amitié la plus tendre : Elles devinrent inséparables.

Le Comte crut qu'il étoit tems de découvrir l'état de son cœur à sa Sœur, & de l'engager à s'intéresser au succès de son amour. Il s'expliqua avec tant de passion, & il paroissoit si transporté, que cette aimable Fille atendrie par la situation où elle voioit son Frére, s'engagea à lui rendre auprès de sa charmante amie tous les bons ofices qui étoient en son pouvoir. Elle arriva de bone heure, le jour suivant, au Château de St. Privaz, dans l'intention de remplir la promesse qu'elle avoit faite. La Marquise, qui s'étoit couchée fort tard la veille, étoit encore au lit, & Melle d'Aulan ayant trouvé Melle de Vaugrenans seule dans son cabinet, se hata de mettre à profit l'ocasion que le hazard lui ofroit.... „ Vous voyez en moi, lui dit-„ elle d'un air pénétré, la persone du „ monde la plus embaraſſée ; mon bon „ cœur m'a portée à me charger d'une „ négociation extrêmement délicate & fort

» épineuſe ; je m'intéreſſe vivement au
» bonheur des perſones qu'elle regarde,
» & en vérité j'oſe dire que, ſi elles ſe
» conoiſſoient, auſſi bien que je les co-
» nois, leur félicité ne tarderoit pas à
» être couronée.... Vôtre généroſité me
» plait infiniment, répondit Melle de
» VAUGRENANS, & la bonté de vôtre ame
» me touche; à moins que ce ne ſoit un
» miſtère, permettez moi de partager avec
» vous le mérite de cette bone action....
» Actuellement, repartit vivement Melle
» d'AULAN, je ſuis aſſurée de la réuſſite,
» puis que vous voulez-bien être de moi-
» tié avec moi dans cette ocaſion : Je
» vais vous inſtruire de ce dont il s'a-
» git, mais promettez moi de ne pas ré-
» voquer vôtre parole ; que les dificultés
» ne vous éfraieut pas; peut-être me bla-
» merez vous de ma démarche... Vous
» me faites languir, dit, d'un ton im-
» patient, Melle de VAUGRENANS; je ſuis
» ſur les épines; de grace faites finir mes
» inquiétudes ; je vous promets tout. Eh
» bien, continua Melle d'AULAN, vous
» avez inſpiré à mon Frére la paſſion la
» plus vive; il ne reſpire que pour vous;
» dans l'impoſſibilité où il a été juſqu'à
» préſent de vous faire la déclaration de
» ſon amour, il s'eſt adreſſé à moi. L'é-

» tat où eſt ſon cœur m'a fait compaſ-
» ſion ; de vous dépend le bonheur d'un
» Frére, que j'aime tendrement, & dont
» la félicité fera toûjours la mienne. Son
» éloge ne doit pas ſe trouver dans ma
» bouche ; vous ſeule, en prononçant
» l'arrêt de ſon bonheur ou de ſon mal-
» heur, pouvez le fixer. Mais de grace
» faites atention qu'entre vos mains eſt
» remiſe la déciſion du ſort des deux per-
» ſonés, qui vous aiment le plus dans le
» monde.

Melle d'AULAN prononça ces derniéres paroles d'une voix ſi touchante, que Melle de VAUGRENANS, franchiſſant tout à coup la contrainte qu'elle s'étoit impoſée juſqu'alors ſur ſes ſentimens pour le Comte, & embraſſant tendrement ſon amie... » Pou-
» vez vous douter, lui répondit-elle, de
» mon amitié pour vous & de l'intérêt
» qui m'atache à vôtre bonheur? Il m'eſt
» infiniment cher, & je me reprocherois
» toute ma vie la cruauté d'avoir ſeule-
» ment penſé à y porter quelque ateinte.
» Pour vous doner une preuve convain-
» cante de la ſinocrité de mes ſentimens,
» je vais, continua-t-elle en rougiſſant,
» vous développer les ſecrets de mon cœur.
» Je ne vous diſſimule pas, que le Comte
» d'AULAN a fait impreſſion ſur mon ame;

„ je me ſuis moi même aplaudie pluſieurs „ fois de l'amour que lui ont inſpiré mes „ foibles apas; je l'ai toûjours diſtingué „ en moi même de toutes les perſones „ qui viennent au Château; mais j'ai crû „ devoir cacher les ſentimens qu'il m'avoit „ inſpirés, & les ſoumettre à cette rete- „ nue, qui eſt ſi fort recomandée à nôtre „ ſexe. Jugez apréſent juſqu'à quel point „ vous m'êtes chére; l'aveu que je viens „ de faire vous en eſt un ſûr garant; „ que je ſerois charmée de pouvoir un „ jour vous apeller ma Sœur. Cette qua- „ lité manque à l'amité qui me lie déja „ avec vous, & mon cœur la deſire avec „ ardeur... „ Cette charmante Fille parloit encore, lorſqu'un domeſtique vint les avertir, qu'elles étoient atendues. On étoit ſur le point de ſe mettre à table, & une aimable gaieté animoit tous les convives. Le Comte d'AULAN, qui conut à un certain ſignal, dont il étoit convenu avec ſa Sœur, qu'il pouvoit être aſſuré du ſuccès de ſon amour, plein de l'idée flateuſe de ſe voir aimé, ſe livra à tout l'enjouement que faiſoit naitre en lui la grandeur du bonheur dont il jouiſſoit. Il dit des choſes ſi jolies, & d'une façon ſi ſpirituelle, que chacun acorda à la beauté & à la fertilité de ſon génie les éloges les plus

délicats; mais aucuns ne le flatérent plus ſenſiblement, que ceux qui lui furent donés par ſa charmante maitreſſe : Son cœur nageoit dans le ſein de la félicité.

Après le repas la compagnie ſe diſperſa. Melle de VAUGRENANS & Melle d'AULAN prétextérent un petit mal de tête, pour éloigner les importuns, & paſſérent toutes ſeules dans les jardins du Château. Elles s'entretenoient dans un des Boſquets, & Melle d'AULAN, qui juſqu'alors avoit été l'interprête des ſentimens de ſon Frére, ſe plaiſoit à faire répéter à ſa belle amie l'aſſurance de ſa tendreſſe pour lui, lorſqu'il s'ofrit à leurs regards. Melle de VAUGRENANS parut émue; le Comte s'en aperçut & s'étant jetté à ſes pieds, „ Je viens ſa„ voir, lui dit-il, ſi vos ſentimens ſont „ conformes à ceux que ma Sœur m'a „ anoncés; elle m'a fait eſpérer un bon„ heur, auquel ma vie eſt atachée, mais „ c'eſt de vous ſeule que je veux le te„ nir. Il acompagnoit ſes paroles d'une action ſi paſſionée, que ſon aimable maîtreſſe en fut atendrie, & come la converſation qu'elle venoit d'avoir avec la Sœur du Comte l'avoit miſe dans une diſpoſition favorable, elle ne voulut pas ſe contraindre plus longtems & l'ayant obligé de ſe relever... „ Ce n'eſt pas au-

„ jourd'hui, lui répondit-elle, que je dois „ déguiſer l'impreſſion que vous avez faite „ ſur mon ame. Si vous faites conſiſter „ vôtre bonheur à poſſeder mon cœur & „ ma foi, je mets toute ma félicité à vous „ doner l'un & l'autre.... Cette déclaration, acompagnée des graces qui étoient répandues dans toutes les paroles & dans toutes les actions de Melle de VAUGRENANS, fit ſentir au Comte une joie ſi exceſſive, que malgré toute la fertilité de ſon eſprit, il reſta longtems ſans pouvoir trouver des termes aſſez forts pour l'exprimer. Le trouble où il étoit ne peut ſe décrire; ſa charmante maitreſſe lui ſervit d'interprète dans ce moment, & ſe diſant pour lui tout ce qu'il cherchoit à lui dire, elle diſſipa l'embaras de ſon amant. Il ſe forma entre eux une converſation ſi tendre, ſi ſpirituelle, qu'il étoit aiſé de voir que l'amour & la joie la dictoit.

Melle d'AULAN, qui étoit témoin de cet entretien, voyant qu'il prenoit une forme à ne pas finir ſi-tôt, & ſuivant ce que lui inſpiroit ſon humeur vive & enjouée: „ Je vois bien, leur dit elle, que „ vous n'avez plus beſoin de moi; vous „ parlez tous deux avec tant de grace, „ que ce ſeroit domage de faire paſſer vos

„ paroles

„ paroles par une bouche étrangére ; mais, continua-t-elle en embraſſant Melle de VAUGRENANS, „ je mérite bien quelque „ mot de remerciement de la peine de „ vous avoir dit la prémiére tout ce que „ mon Frére vous dit préſentement, car „ enfin, il ne fait que répéter les diſ- „ cours, dont je vous ai moi même en- „ tretenue : Vous n'y devez rien trouver „ de nouveau ; cependant vous faites co- „ me ſi vous ne les aviez jamais entendus. Cette aimable Fille acompagna ces paroles d'un ton ſi plaiſant, que ſon Frére & Melle de VAUGRENANS ne purent s'empêcher d'en rire. „ Vous ſaurez, un jour, „ lui répondit ſa charmante amie, la di- „ férence qu'il y a de s'entendre dire par „ l'objet qu'on aime, les choſes qui ne „ nous ont été apriſes que par des orga- „ nes étrangers ; je ſouhaite vous rendre „ le même ſervice que j'ai reçû de vous ; „ & quoique vous m'aimiez tendrement, „ & que je vous aime de même, vous „ trouverez bien d'autres charmes dans „ les diſcours de celui pour qui je parle- „ rai, que dans les miens.

Il fut réſolu que le Comte feroit la demande de ſa maitreſſe au retour d'un voyage qu'il étoit ſur le point de faire à la

Cour, où les fonctions d'une charge, dont il étoit revêtu, éxigeoit sa préſence; & ces trois perſones, ocupées à une converſation qui témoignoit leur ſatisfaction réciproque, reprirent lentement le chemin du Château.

Lorſque l'heure de ſe ſéparer fut arrivée, le Comte quita Melle de VAUGRENANS avec ces regrets, qui acompagnent toûjours les vrais Amans.

Cependant il faiſoit les préparatifs pour ſon voyage, & en ayant fixé le moment il ſe tranſporta au Château de St. Privaz, où ſa Sœur étoit retenue depuis quelques jours. Après avoir ſalué la Marquiſe, & en avoir obtenu la permiſſion d'embraſſer ſa charmante Fille, il reçut dans ſes bras Melle d'AULAN, qui s'y étoit jettée, pour lui faire ſes adieux. Ce fut dans l'inſtant de leurs tendres careſſes, que la paſſion du Comte parut dans toute ſon étendue; car n'oſant les réiterer à Melle de VAUGRENANS, il ſembloit qu'il vouloit les faire paſſer juſqu'à elle par ſa Sœur. Il la conjuroit de l'aimer toûjours avec des tranſports, qui faiſoient aiſément démêler à ces deux amies, les mouvemens de la nature, d'avec ceux de l'amour. Le Comte partit, & mit des bornes à la triſteſſe qui le ſuivoit, en voyant qu'il laiſſoit un autre lui même auprès de ce qu'il aimoit.

Melles d'AULAN & de VAUGRENANS ne laiſſoient paſſer aucun Courier ſans lui doner de leurs nouvelles, & ne paſſoient point de jours ſans parler de lui.

Le Baron de TREVILLE, victorieux du Procès qui lui avoit été intenté, reparut à St. Privaz quelque tems après ce départ du Comte. Il réſolut de ſe déclarer à la Marquiſe & dans un entretien qu'il eût avec elle, il lui avoua qu'il n'y auroit jamais de bonheur pour lui, ſans la poſſeſſion de ſon aimable Fille.

Mad. de VAUGRENANS parut charmée de la demande qui lui étoit faite; elle aſſura même le Baron qu'elle le préféreroit à tout autre prétendant. Mais come elle aimoit extrèmement ſa Fille, elle l'engagea à obtenir de ſa propre bouche le conſentement qu'il lui demandoit.

Sur cette aſſurance le Baron s'imagina qu'il n'y avoit point de dificultés qu'il ne put vaincre; & très ſatisfait d'avoir la Marquiſe dans ſes intèrêts, il ne ſongea plus qu'à trouver l'ocaſion d'entretenir Melle de VAUGRENANS ſans tèmoins. Il n'étoit pas aiſé d'y parvenir. Melle d'AULAN fut engagée, par des Dames de ſes amies, à une promenade, dont Melle de VAUGRENANS ſe diſpenſa à cauſe d'une legére

indiſpoſition, qui la contraignit de garder la chambre : Le Baron profita de la circonſtance & ayant prié la Marquiſe de paſſer dans l'apartement de la belle malade, & de permettre qu'il l'y acompagnat, elle y conſentit. Après les prémiéres civilités, Mad. de VAUGRENANS, feignant quelques afaires, ſortit pour doner au Baron la liberté de s'expliquer.

Il ne laiſſa pas de ſe trouver embaraſſé; cependant encouragé par la démarche que la Marquiſe venoit de faire en ſa faveur, & jugeant bien que cette ocaſion ne s'ofriroit pas toûjours, il ſe détermina à s'en ſervir... „ Quoique Melle d'AULAN mérite vôtre tendreſſe, dit-il, je ne puis m'em-„ pêcher d'envier le bonheur dont elle „ jouit, en poſſédant un cœur come le „ vôtre; elle peut à toute heure vous „ voir, vous entretenir, vous comuni-„ quer ſes penſées & recueillir les vôtres; „ eſt-il une félicité plus parfaite?.. Melle de VAUGRENANS, qui ne prévoioit pas qu'un diſcours de cette nature eût un autre but que la galanterie qu'il paroiſſoit renfermer, y répondit avec franchiſe: Si la vue d'une amie, lui dit-elle, que l'on aime tendrement, peut faire cette félicité dont vous parlez, elle doit être entiérement de mon côté, puis que rien au

monde n'eſt ſi aimable que Melle d'AULAN & que je reſſens un plaiſir infini d'en être aimée.

„ Qui ne vous adoreroit pas, s'écria „ l'amoureux BARON ? Eſt-il quelque être „ ſur la terre qui ait des yeux & du ſen„ timent, qui ne ſe done à vous pour „ jamais, lorſqu'il vous conoitra? Pour „ moi, continua-t-il, il n'eſt plus tems „ de vous déguiſer l'ardeur de ma paſ„ ſion : Je ne ſuis venu que pour la dé„ clarer & vous ofrir mon cœur, ma foi „ & tout ce que je poſſède. Ma recher„ che n'eſt point déſagréable à Mad. la „ Marquiſe ; elle m'a permis de vous en „ inſtruire ; mais je ne veux point abu„ ſer du conſentement qu'elle done à mes „ feux ; c'eſt par mes ſoins, mes aten„ tions & mes ſervices, que je veux mé„ riter vôtre cœur. Je me ſuis flaté que „ vous auriez dû voir, que je ne vis & „ ne reſpire plus que pour vous ; mais „ vôtre indiférence m'a forcé à chercher „ l'ocaſion de vous aprendre un ſecret, „ que mon reſpect me faiſoit ſouhaiter „ que vous puſſiez déviner.

Melle de VAUGRENANS avoit été ſi ſurpriſe de la déclaration du Baron, qu'elle le laiſſa continuer ſans pouvoir l'interrom-

pre. Cependant, s'étant remiſe aſſez promtement, elle lui découvrit les tendres ſentimens qu'elle nourriſſoit dans ſon ame pour le Comte d'AULAN ; les engagemens qui étoient déja formés entr'eux & finit ainſi : „ Je ſais que vous êtes plein d'ho-
„ neur & de probité, & que vôtre re-
„ cherche eſt extrêmement glorieuſe pour
„ moi ; ce ſont ces conſidérations qui me
„ portent à vous parler ſans détour ; vous
„ me ferez plaiſir de vous déſiſter de vô-
„ tre pourſuite, non que je la craigne,
„ mais pour m'éviter des chagrins, qui
„ ne peuvent manquer d'altérer l'eſtime
„ que je veux toûjours avoir pour vous :
„ Je viens de vous la prouver par ma
„ confiance ; c'eſt à vous à ne pas me
„ forcer de vous ôter l'une & l'autre.

Elle ſe diſpoſoit à entrer dans ſon cabinet, lorſque la Marquiſe ſa Mére reparut. Le Baron étoit dans une conſternation ſi grande, qu'il paroiſſoit plûtôt une Statue qu'un home vivant. Il fut longtems ſans pouvoir prononcer une parole, quelques queſtions que lui fit la Marquiſe. Enfin, contraint de lui répondre. „ Vous voiez,
„ Madame, lui dit-il, l'home du monde
„ le plus confus, & quoique je ſente par-
„ faitement que je ne dois rien eſpérer,
„ Melle de VAUGRENANS vient d'augmen-

„ ter mon amour d'une façon, qu'il n'eſt
„ plus en mon pouvoir d'y mettre des
„ bornes.

Cette aimable Fille ſe jetta auſſi-tôt au cou de ſa Mére & l'embraſſant tendrement, elle lui dépeignit avec tant de naiveté les comencemens du gout qui l'avoit portée à ſe décider en faveur du Comte d'AULAN, les progrès que cet amour naiſſant avoit fait dans ſon ame, les engagemens auxquels elle s'étoit ſoumiſe, dans leur entrevue du jardin, en préſence de Melle d'AULAN, que la Marquiſe, qui ne vouloit pas violenter ſa Fille, lui rendant les careſſes qu'elle en recevoit, ne put s'empêcher de doner les mains au choix qu'elle avoit fait de ſon propre mouvement, d'autant plus que conoiſſant toutes les belles qualités qui ſe trouvoient réunies dans la perſone du Comte, elle n'auroit pû opoſer à l'inclination de ſa Fille, que la violence de l'autorité maternelle. Cependant, come elle ſe ſentoit portée pour le Baron, elle n'oublia rien pour ranimer l'eſpoir dans ſon cœur, en lui répréſentant, en particulier, que la perſévérance ſurmontoit les obſtacles les plus difficiles. Après ce court entretien la Marquiſe ſortit, ſuivie du Baron.

Quoi qu'il fut perſuadé par ce qu'il avoit entendu, que Melle de VAUGRENANS ne changeroit jamais, & qu'il fut convaincu par lui même, que l'amour qu'elle avoit fait naître ne pouvoit plus s'éteindre, il entra dans les ſentimens de la Marquiſe; tant il eſt naturel de ſe flater, dans ce qu'on ſouhaite avec ardeur! mais en même tems il l'aſſura; qu'il ne vouloit employer que ſes ſoins & ſes reſpects pour vaincre ſon rival; que les ſtratagèmes étoient indignes d'un honête home, & qu'enfin il ne vouloit diſputer le prix, que par des voies honorables & légitimes.

Mad. de VAUGRENANS dona de grands éloges à la généroſité de ces ſentimens, & le Baron, qui avoit réſolu d'agir avec le Comte d'une maniére auſſi noble qu'extraordinaire, ne quita la Marquiſe que pour écrire à ſon rival.

Tandis qu'il cherchoit des termes pour exprimer ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur, Melle de VAUGRENANS épanchoit le ſien avec Melle d'AULAN, qui étoit rentrée dans le Château preſque au moment que le Baron en ſortoit. Cette aimable Fille, dont le cœur étoit libre de toute paſſion, avoit doné la préférence au Baron de TREVILLE ſur tous ceux qui venoient à St. Privaz,

& ſi elle eût été maitreſſe de ſe choiſir un Epoux, lui ſeul eût eû cet avantage: Elle n'avoit point d'amour, mais elle ſouhaitoit qu'il l'eût aimée. Ce mouvement de dépit s'étant joint aux intérêts de ſon Frére, elle aprouva la réponſe de ſon amie, & lui conſeilla d'inſtruire le Comte de ce qui ſe paſſoit, afin qu'il prit ſes meſures pour venir détruire par ſa préſence les eſpérances du Baron.

Les deux lettres parvinrent au Comte par le même Courier; mais elles produiſirent des éfets bien diférens dans ſon ame. L'amour l'emportant ſur la curioſité, il lût d'abord celle qui lui étoit écrite par ſa charmante maitreſſe, & aprenant que le Baron étoit ſon rival, il ne pouvoit comprendre qu'il ſe crut permis de lui écrire; mais s'imaginant qu'il étoit peut-être dans le deſſein de lui diſputer Melle de VAUGRENANS par la voie des armes, il ouvrit ſa lettre avec la vivacité d'un home, qui brule de combatre. Quelle fut ſa ſurpriſe de la trouver remplie des ſentimens les plus généreux, & les plus dignes de louanges; elle finiſſoit ainſi: „ Sans rien „ tramer contre les intérêts de vôtre amour, „ je ferai parler le mien: J'en rendrai les „ preuves les plus éclatantes qu'il me ſera „ poſſible, & par la franchiſe & la géné-

„ roſité de mon procédé, je vous con-
„ traindrai tous deux, du moins à me
„ plaindre, ſi vous ne pouvez m'aimer.

Les mouvemens dont le cœur du Comte étoit agité ne peuvent être décrits. Il ſe trouvoit malheureux d'avoir un concurrent auſſi dangereux; come il le conoiſſoit rempli d'honeur, il ne douta pas qu'il ne ſe conformat à tout ce qu'il lui marquoit; mais plus il lui ſavoit de mérite, plus il lui paroiſſoit redoutable. Il n'imagîna point d'autres moyens, pour terminer ſes allarmes, que d'aller chercher aux pieds de ſa maitreſſe la confirmation de ſon bonheur, & la ruine de ſon rival. Après avoir pris cette réſolution il ne ſongea plus qu'à obtenir de la Cour un congé qui lui fut acordé ſans dificulté, ſur l'expoſé de diférentes cauſes très plauſibles, qu'il eût ſoin d'alléguer pour faire enviſager come néceſſaire ſa préſence dans ſes terres. Auſſi-tôt il prit la poſte & ſe rendit en Languedoc. Quoique le jour de ſon arrivée eût été anoncé par un Domeſtique, qui l'avoit précédé, cependant ſon retour ſurprit agréablement ſa Sœur, Madame & Melle de VAUGRENANS. L'air tendre & paſſioné que cette aimable Fille faiſoit paroitre anonçoit au Comte tous les avantages de ſon bonheur. A peine les prémié-

res civilités étoient remplies, qu'on vit arriver le Baron. Il ne fut pas plûtôt descendu de sa voiture, qu'embrassant avec les témoignages d'une véritable amitié, le Comte, qui s'étoit avancé pour le recevoir: „ Le voici, lui dit-il, ce rival qui „ veut être vôtre ami malgré vous, & „ qui vient s'y livrer avec une franchise „ digne d'un meilleur sort... Cette façon d'agir avoit quelque chose de si noble, que le Comte crut devoir y répondre avec la même cordialité. Come il ne se trouvoit dans ce moment aucune personne étrangére dans le Château, ils convinrent entre eux de faire terminer la décision de leurs espérances. A peine étoient-ils entrés, que le Comte adressant la parole à la Marquise; „ Vous voiez, Madame, lui dit-il, „ deux amans, deux rivaux qui sans „ cesser d'être amis, viennent aprendre „ de vôtre bouche l'arrêt qui doit fixer „ leur sort. Nous adorons tous deux Melle „ de VAUGRENANS, & nous faisons également consister la félicité de nôtre vie „ dans la possession de cette charmante „ personne.

„ Vous faites tous deux, répondit „ Mad. de VAUGRENANS, beaucoup d'hon„ neur à ma Fille; la tendresse que j'ai „ pour elle, le desir de la voir heureuse,

„ la crainte de gèner ſon inclination m'em-
„ pêchent de prononcer moi même dans
„ cette ocaſion: Vous êtes tous les deux
„ tellement partagés de tous les avanta-
„ ges, qui pourroient ocaſioner quelque
„ préférence, que le choix devient en
„ même tems glorieux & embaraſſant.
„ Vous me permettrez donc de vous ren-
„ voyer à ſa déciſion; elle eſt la ſeule
„ véritablement intèreſſée dans l'afaire dont
„ il s'agit ici. Son bonheur me paroit
„ également aſſuré, ſur lequel de vous
„ deux, que ſon choix tombe.

Melle de VAUGRENANS s'abandonant aux tendres mouvemens qu'elle reſſentoit, & profitant de la permiſſion qui lui étoit donée par la Marquiſe, ne rougit point de déclarer hautement, qu'elle aimoit le Comte d'AULAN, & que la préférence qu'elle lui donoit ſur le Baron n'étoit que l'éfet de cette fatalité invincible, qui détermine les cœurs, & qu'elle n'avoit pû ſurmonter.

Le Comte ne put être le maitre des tranſports de ſa joie; il ſe jetta aux pieds de ſa charmante maitreſſe & lui prenant les mains, qu'il baiſoit avec ardeur, il l'a remercia d'une maniére ſi paſſionée de s'être déclarée pour lui, qu'il ſembloit avoir douté de ſon bonheur juſqu'à ce moment.

Le Baron les regardoit, l'œil triſte, le

viſage abatu & l'ame dans la ſituation la plus douloureuſe. Le Comte leva enfin les yeux & ayant par hazard porté ſes regards ſur ſon rival, il le vit come un home prêt à mourir. Son état le fit reſſouvenir qu'il avoit été ſpectateur des marques d'amour qu'il venoit de doner & de recevoir. S'étant promtement relevé, il courut à lui & le preſſant dans ſes bras: „ Mon cher Baron, lui dit-il, pardonez „ à un amant, à qui l'excès de ſon bon„ heur vient de faire oublier toute la na„ ture. Mais come la douleur d'un rival ne fait qu'augmenter la félicité de l'amant aimé, de quelque généroſité que l'on ſe pique, le Comte ne fit réfléxion au chagrin, qui agitoit le Baron, qu'autant qu'il le falloit pour montrer la nobleſſe de ſes ſentimens; & ſon amour reprenant l'empire, il ſe livroit à une ſatisfaction que lui ſeul pouvoit ſentir & exprimer.

Melle d'AULAN ne pût voir l'acablante ſituation où le Baron étoit plongé, ſans en être touchée; quelques larmes couloient de ſes beaux yeux: Il s'en aperçut, & ſe ſentant émû par la reconoiſſance, il la lui tèmoigna en des termes ſi vifs, que cette charmante Fille en fut encore plus atendrie. Le Baron fut frapé de ſes ſentimens, & l'éxaminant avec atention, il l'a trouva

ſi digne d'être aimée, qu'il ſe fit à lui même un ſecret reproche de ne pas lui avoir donné ſon cœur, plûtôt que de le livrer à la malheureuſe paſſion qui le tourmentoit. L'intérêt particulier que Melle d'AULAN prenoit au malheur du Baron, n'échapa pas à la pénétration du Comte & de Melle de VAUGRENANS.

Cependant la Marquiſe, cèdant à l'impatience des deux amans, permit à ſa Fille de faire le bonheur du ſeul home, qu'elle aimoit. Le Comte vit arriver cet heureux moment avec des tranſports, qui firent bien conoitre l'excès de ſon amour. Tandis qu'il paſſoit les momens les plus délicieux dans les bras d'une épouſe qu'il adoroit, le Baron livré aux penſées les plus afligeantes, s'étoit retiré dans ſes terres, où il menoit une vie empoiſonée par le ſouvenir d'une paſſion qu'il ne pouvoit éteindre.

Le Comte & la Comteſſe d'AULAN, ſenſibles à la cruelle ſituation qui déchiroit ſon ame, pénétrés d'ailleurs de la généroſité avec laquelle il s'étoit comporté, lui envoyérent un exprès, pour le prier de ſe rendre au Château de St. Privaz. Il ne pût tenir contre un tel meſſage, & volant où ſon cœur l'apelloit, il ſe trouva dans les bras du Comte come un home

éperdu. Melle d'AULAN, qui l'éxaminoit, ſentit naître dans ſon cœur des ſentimens, que partageoit l'amour & la compaſſion. La Comteſſe tira le Baron de la rêverie profonde dans laquelle il étoit enſeveli & le conduiſit dans ſon cabinet: Le Comte y entra avec eux, après avoir parlé bas à ſa Sœur, qui ne les ſuivit pas. „ Les „ ſentimens, dit la Comteſſe, que vous „ méritez ſi bien & que nous ſomes les „ maitres de vous témoigner, doivent „ vous conſoler de ceux qu'il vous étoit „ impoſſible de m'inſpirer; mais pour ren- „ dre cette conſolation ſolide & nous unir „ par tous les nœuds qui ſont en nôtre „ puiſſance, nous voulons vous marier. „ Le Comte n'écoutant que ſon eſtime pour „ vous, veut bien que je ne ſuive pas les „ règles qui s'obſervent dans ces ocaſions & „ que je vous ofre en Melle d'AULAN une „ Epouſe digne de vous... Oui, mon cher Baron, s'écria le Comte en l'embraſſant, ſi j'avois quelque choſe de plus précieux à vous offrir, pour réparer la perte que je vous ai cauſée, je vous le ſacrifierois avec joie. Faites y vos réfléxions & nous do- nez bientôt la ſatisfaction de nous voir liés par des chaines, que rien ne puiſſe jamais rompre.

Des réfléxions, s'écria le Baron! Eſt-il

permis d'en faire ſur des ofres de cette nature? Je n'ai point à réfléchir pour accepter le don précieux que vous me voulez faire; j'en conois tout le prix, mais je veux le mériter. Melle d'AULAN doit ſeule ocuper le cœur d'un honête home; je ne vous demande que le tems néceſſaire pour pouvoir lui doner le mien tout entier, & le dépouiller des voiles dont il eſt ofuſqué.

Cette demande étoit ſi raiſonable, que le Comte & la Comteſſe ne purent l'en blamer; ils s'embraſſérent tous trois & furent rejoindre Melle d'AULAN. Le Baron voulant ſérieuſement éteindre ſa malheureuſe paſſion, & répondre à la confiance du Comte, s'atacha dès ce jour à ſon aimable Sœur, & lui rendit des ſoins aſſidus. Cette charmante Fille, qui l'aimoit véritablement, ſut ſi bien ménager l'eſprit & le cœur de ſon amant, qu'elle y prit la place de la Comteſſe avec un empire ſi puiſſant, qu'elle fut contrainte d'oublier qu'elle ne l'avoit pas ocupée la prémiére. Lorſque le Baron ſe vit dans cette ſituation, il preſſa le Comte & la Comteſſe de le rendre heureux, & il épouſa Melle d'AULAN avec toute la ſatisfaction d'un home véritablement amoureux. Cette union

union fut célébrée par les fêtes les plus brillantes & par le concours de toute la nobleſſe qui voioit avec admiration les tendres nœuds, par lesquels ſe lioient les amans les plus fortunés, & les Rivaux les plus généreux.

ABRÉGÉ

De l'Hiſtoire de la Fondation de l'Abaye de HAUTERIVE, *avec la Succeſſion de ſes Reverendiſſimes Abés.*

HAUTERIVE, Abaye de l'Ordre de Citeaux, dans le Canton de Fribourg en Suiſſe, ſituée ſur le bord de la Sarine, à deux petites lieues de la Capitale, vers le Midi, fut fondée en 1137. par GUILLAUME Comte de Glane, iſſu de la maiſon des anciens Comtes de Vienne en Dauphiné. Il étoit Fils de PIERRE & Frére de GUILLAUME de Glane, tous les deux cruellement aſſaſſinés en 1126, près de Payerne, avec GUILLAUME Comte de Vienne & de Soleure, Seigneur de Salins, & pluſieurs autres Seigneurs.

L'on voit encore aujourd'hui, dans l'endroit où la Glane entre & ſe joint à la Sarine, le reſte des maſures de ſon Château, qui étoit entouré d'un grand foſſé du côté du vent. Il fit démolir & conduire les pierres de ce Château à une demi lieue, pour être apliquées à la conſ-

truction de l'Eglise, dans l'endroit où elle existe présentement, apellé Hauterive, à cause du grand & haut rocher qui borde la Sarine & en fait la rive orientale. Ce GUILLAUME Comte de Glane, Fondateur, (dont on conserve encore la bague d'or dans l'Abaye) y finit ses jours en habit de Frére convers, au mois de Février de l'année 1142. & fut enterré solemnellement dans un Mausolée, qui se voit dans l'Eglise à côté du grand Autel. On y célébre toutes les années son Anniversaire. Ses armes, savoir un Lion couronné rampant, sur fond de gueule, parsemées de petites croix d'argent, écartelées avec celles de l'Ordre, sont celles de la Maison.

Elle reconnoit entre ses principaux Bienfaiteurs JEAN Comte de Bourgogne, & Seigneur de Salins, qui lui fit en 1248 une Donation à perpétuité de 100. soudées de Sel, à percevoir annuellement sur les Salines de Salins, franches & exemtes de tous impots & péages: ARMES, Fils de THOMAS Comte de Savoye, qui en 1233 légua annuellement & perpétuellement six Livres Lausanoises, à retirer sur les quatre moulins qu'il avoit sous la Tour de Moudon, pour la pension & entretien annuel d'un Religieux: AMEDE'E, Comte

de Genève, les Comtes de Neuchâtel & de Gruyéres: Les Barons de Montſalvan, de Pont, de Blonay, de Montagni: Les Seigneurs d'Arconciel & d'Illens; les de Corbiéres, de Troiſvaux, de Chexbres, d'Eſtavayer, de Font, de Marliez, d'Eſpendes; les Seigneurs de Billens, de Grosley, de Villaz, de Curtion, de Nurvoz, de Duens, d'Avry, de Praroman, &c.

L'Abaye de Hauterive a immédiatement ſous ſa Direction, tant pour le ſpirituel, que pour le Temporel, deux Abayes de Réligieuſes du même Ordre, l'une apellée la *Maigrauge* près des remparts de la Ville de Fribourg, & l'autre dite *la Fille-Dieu*, ſous Romont. Elle en avoit avant le changement de Réligion, une troiſiéme de Réligieux, dans le Canton de Zurich, nommée *Capella*, autrement *Cappelen*.

Son prémier Abé s'apelloit GERARD, Réligieux de Clairvaux & Diſciple de St. BERNARD, qu'il eût l'honeur de recevoir à Hauterive à ſon paſſage, allant au Concile de Conſtance. Il fut envoyé avec deux Réligieux depuis l'Abaye de Chairlieux en Bourgogne, pour fonder la Maiſon en 1137. avec la permiſſion & aprobation de GUIDO, Evêque de Lauſane. Le Révérendiſſime EMANUEL THÜRER, d'une Fa-

mille distinguée de l'Etat Souverain de Fribourg, en étoit le 53me, élû canoniquement par ses Réligieux le prémier Avril 1754. Il mourut le 23. Août 1761.

Les principales rentes de cette Maison proviennent de très bones Montagnes qu'elle possède, relevantes de son Fief & Jurisdiction, riére le Pays & Val de Charmey; de belles Vignes qu'elle a dans les meilleurs quartiers du Pays de Vaud, savoir aux Faverges, riére St. Saphorin, en Arans, Merlet, Chardone & Carjaux, outre plusieurs Fiefs & Dixmes, avec quatre grands Domaines à Grangeneuve, Vuisternens, Sales, riére Attalens & Montinnant. Elle a toute Seigneurie & omnimode Jurisdiction sur les Villages de Posieux, Neyrus & Onnens, & mixte, avec LL. EE. de Fribourg, dans ceux de Prez, Escuvillens & Lovens, ayant pour ses ressortissans une Justice établie à Neyrus, sous la Présidence d'un Châtelain.

L'Empereur ALBERT I. de ce nom, avoit conferé l'Avoyerie, soit droit d'Avocatie sur l'Abaye d'Hauterive, ainsi que sur toutes ses Possessions, Familles, Albergeurs & Sujets à GUILLAUME Comte & Seigneur d'Arberg, que feu ULDRIC, son Pére, & ses Ancêtres les Comtes de Neû-

châtel avoient déja tenuë & reconnuë mouvante de l'Empire, ſe confiant, *que par ſa prudence & loyauté, il protégeroit & défendroit courageuſement & fidélement la dite Abaye*, il le conſtitue, & ſes héritiers, comte Tuteur, Protecteur & Avoyer de la Temporalité de ce Monaſtère par Lettres datées de 1299. Elle apartient aujourd'hui à LL. EE. de Fribourg, par le libre choix que le Monaſtère en a fait pour ſes Hauts Protecteurs & Avoyers, après avoir aquis le droit de ſon Avocatie de Dame AGNÈS, Sœur de PIERRE, Comte de Gruyéres, & Dame d'Arconciel & d'Illens, relicte de NICOLAS D'ENGLISBERG, Chevalier; de JEAN D'ENGLISBERG ſon Fils, Conſeſſon, NICOLE & ALEXIE, ſes Filles, par conſentement & ratification du dit PIERRE, Comte de Gruyéres leur Oncle en 1312. & après s'être affranchi & rédimé par des ſomes conſidérables d'argent, de LOUIS Comte de Savoye & Seigneur du Pays de Vaud en 1346, d'AMEDÉE, Comte de Savoie en 1364. enſuite de PIERRE, Comte d'Arberg & Seigneur d'Illens & d'Arconciel en 1368. & enfin par l'entiére adjudication qui lui en a été faite par JEAN, Comte de Fribourg & de Neufchâtel, Seigneur de Champlite, dans le fameux Procès contre le Comte de Sa-

voie décidé à Grai le 17. Septembre 1455.

BERCTHOLD, Duc de Zeringue, Gouverneur de Bourgogne & Fondateur de la Ville de Fribourg, prit cette Abaye en ſpéciale protection, & éxemta la maiſon qu'elle poſſede & avoit déja dès ce tems là fait bâtir dans cette ville, de tous impôts & loix ſéculiéres; confirmant au ſurplus & concédant tout ce qu'elle avoit pour lors & dont elle ſe trouvoit invêtuë, riére ſon Domaine & Mandement, & cela ſous peine aux contrevenans d'encourir ſa diſgrace & ſon indignation.

Il lui fit de même donation de toutes ſortes de tributs par toutes ſes terres & domaines, l'éxemtant, avec les autres Abayes de l'ordre des Citeaux éxiſtantes dans ſon Gouvernement, de tous péages, douanes, gabelles & umguelt, en préſence du Bienheureux AMEDE'E, pour lors Evêque de Lauſane & de pluſieurs autres, par Lettres ſcellées du grand Sceau du Duc BERCTHOLD en l'Année 1157.

Les Fribourgeois, à l'inſtance des Barons de Fribourg, obtinrent permiſſion de ROGERIUS, Evêque de Lauſane & Nonce Apoſtolique, par avis & conſentement de HUGUES, Doyen de Fribourg, de pou-

voir ſe faire enſevelir & élire leurs ſépultures dans les Abayes d'Hauterive, d'Humillimont, autrement Marſens, & de Païerne, ſans préjudice des droits du Prélat & du Prêtre, ſoit Curé du lieu, par Acte ſcellé par le dit Evêque, le jour de la Dédicace de la grande Egliſe de Fribourg, l'an 1182. Les Comtes HERMANN ou HARTMANN, Comte Palatin & de Bourgogne, & HARTMAN le jeune, Comte de Kybourg, lui donérent demême diverſes Lettres de protection & bienveillance en 1253.

LOUIS de Savoie, Seigneur du Pays de Vaud, prit auſſi cette Abaye en protection ſinguliére & en ſa ſauvegarde, qualifians les Réligieux d'Hauterive de ſes Bourgeois en 1293.

L'Avoyer, Conſeil & Comunauté de Fribourg l'avoient en ſpéciale amitié & protection, pour avoir contribué de tous ſes moyens à la conſtruction de leur ville, par Lettres de 1360 & 1366.

C'eſt aux Réligieux de Hauterive, & non aux Moines de Hautcret; (come veut le dire, ſans en doner aucune preuve, M. RUCHA, dans ſon Abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Pays de Vaud) que l'on eſt redevable de la plantation de la vigne, ſi [illegible] dans tout le Pays, dumoins dans un

des meilleurs quartiers de la Vaud, puiſque ils ſont conſter par actes autentiques avoir obtenu de GUILLAUME de Glane, leur principal Fondateur, en l'Année 1137. les Faverges au deſſus de St. Saphorin (*); & ſon Allod de Pully (**); & qu'en la même année GAUCHER, Seigneur de Blonay, & GUILLAUME de Blonay ſon Frére donérent à Dieu, & à l'Egliſe de Hauterive la dime des Vignes, que les Fréres Réligieux dudit Hauterive avoient plantées auprès de St. Saphorin (†). Les témoins

---

(*) Guillelmus Dominus de Glana dedit in manu Guidonis Lauſannenſis Epiſcopi, Deo & Eccleſiæ Altæripæ Fabricas Sancti Simphoriani. Hoc donum fecit inter cætera dona quæ fecit in Altaripa, in die dedicationis Eccleſiæ primæ. Teſtes ſunt Giroldus Decanus de Belfo &c.

(**) Guillelmus Dominus de Glana dedit Eccleſiæ Altæripæ totum Allodium ſuum de Pullie. Teſtes ſunt Pontius Sacerdos d'Eſcuvillens &c.

(†) Gaucherus Dominus de Blonai & Guillelmus frater ejus dederunt Deo & Eccleſiæ Altæripæ decimam Vinearum, quas fratres ejuſdem domûs plantaverunt apud Sanctum Simphorianum, quam, videlicet decimam, ab Epiſcopo in feodo tenebant Teſtes ſunt Emerradus & Giroldus Decani de Lauſanna, Nerduinus de Gomoens, Joannes Abbas de Tela & Joannes & Bartholomeus de Viveis & Raymondus de Chebti.

de cette Donation ſont EMMEROD & GIROLD, Doyen de Lauſane, NORDUIN de Gomœns, JEAN Abé de Thiéle, autrement Monterons, JEAN & BARTHOLOMÉ de Viveis, & RAYMOND de Chexbres (*): *Ancien Livre des Donations en parchemin Manuſcript. page* 1.

Les Evêques de Lauſane, du Fief desquels relevoit la dixme des dites Faverges, confirmérent à l'Abaye d'Hauterive cette Donation & afranchiſſement, à l'éxemple de leurs Prédéceurs GUY, AMEDÉE, LANDRIC & ROGERE; nommément BERCHTOLD en 1216. VUILLERME en

(*) Raimundus de Chebri dedit campum juxta vineam de Favargiis & decimam ejuſdem campi, pro tribus nummis cenſualibus in nativitate Domini reddendis. Dedit etiam ſine aliqua retentione quidquid habebat, vel calumniabatur in vinea *noviter plantata* &c. Teſtes ſunt Martinus Abbas de Marſens, Uldricus & Pontius Sacerdotes de Sancto Simphoriano, Lambertus Miles de Jaunie

Raimundus Major de Chebri conquerebatur de vinea *noviter paſtinata*, & de nemore quod dicitur foreſta, ſed acceptis XV. Solidis, de omnibus calumniis ſuis fecit pas-efin, pro annuo cenſu trium nummorum reddendorum in Nativitate Domini. Teſtes ſunt Uldricus Sacerdos, & Uldricus & Joannes Miniſtri, & Giroldus de Posdor.

1223, BONIFACE en 1232. JEAN I. en 1252. JEAN II. en 1270. & VUILLIERME en 1275. Ainſi que GUILLAUME, Comte de Genève & RODOLPHE ſon Fils en 1224. GALCHER, Fils de PIERRE, Seigneur de Blonay, l'avoit fait en 1216. AIME', Seigneur de Blonay en 1232. RODOLPHE, Seigneur d'Orons en 1233. avec JEAN Chanoine de Lauſane & RODOLPHE DONZEL d'Orons ſes Fils, de rechef en 1248. RODOLPHE, Comte de Gruyére, du conſentement de Dame CECILE ſa Femme, de ſes Fils, VUILLERME, Chanoine de Lauſane, & PIERRE de Gruyére & AMBROSIE ſa Femme, & d'AGNES ſa Fille en 1238. ANDRE' de Pontperro ratifia auſſi cette Donation en 1249. de-même que PIERRE de Gruyére Chevalier, Fils du Comte RODOLPHE, par l'avis & conſentement de Dame AMBROSIE ſa Femme, de PIERRE ſon Fils, & VUILLERMETTE ſa Belle Fille, & de ſes Filles JEANNETE, PERRETTE & COLOMBE en 1267.

L'Abaye de Hautcret, du même Ordre, & fondée près de Paleyſieux, preſque en même tems que celle de Hauterive, poſſédoit le Mas du Burignon, anexée aujourd'hui au Bailliage d'Orons, ſéparé de celui des Faverges par un ſentier. Les prémiers

Réligieux de ces deux Abayes ayant été apellés de Bourgogne, il eſt à préſumer qu'ils ont fait venir les prémiers plans, ſoit ſeps de Vigne de leur Pays. Celle de Hauterive, à teneur des Alliances & Concordats faits entre les deux Illuſtres Cantons de Berne & de Bribourg, depuis la conquête du Pays de Vaud, jouit de toutes ſes Franchiſes & Privilèges, ſous la douce & gracieuſe Domination de LL. EE. de Berne, qu'elle reconoit pour ſes Souverains Seigneurs, Hauts Protecteurs, & Bienfaiteurs, de la grace & bienveillance desquelles elle a encore obtenu le 9. Février 1736. la liberté des vendanges, & franchiſe des Bamps à ce ſujet, pour ſon Mas des Faverges ; l'éxemption de Péage, pour tous les Vins de ſon crû dans tout le Pays de Vaud, le 28. Avril 1744. & la permiſſion de pouvoir aquérir riére le Bailliage de Lauſane pour les mêmes ſomes qu'elle pourroit trouver convenable d'aliéner, ſans aucune amorteriſation, par compenſation de Fiefs & Cenſes, par Sentence de l'Illuſtre Chambre Oeconomique du 2. Juillet 1762.

Les autres Vignes que Hauterive poſſède riére les Bailliages de Lauſane & Vevey n'ont pas été plantées par ſes Réligieux. Celles d'Arans ont été aquiſes avec

Laudation de JEAN Evêque de Lauſane l'an 1261. & ſuivans.

Celles de Merlet, riére la Tour de Peyl en 1297. & ſuivantes avec Laudation d'AMEDE'E Comte de Savoie & du Prieuré de Bury.

Celles de Chardone ont été donées par GUILLAUME de Fuyens & (*) GUIBERT ſon Frére, lorſqu'ils ſe firent Réligieux à Hauterive au comencement de ſa Fondation; & AIME', Seigneur de Blonay, lauda enſuite cette Donation en 1243.

L'Allod de Pully doné à Hauterive ci-deſſus par ſon Fondateur GUILLAUME de Glane, & réduit du depuis en Vigne, a été remis en échange au Prieuré & Couvent de Payerne en 1318. Cependant Hauterive s'étoit réſervé demi muid d'Oignons de cenſe: Mrs. les Gouverneurs de Payerne jouiſſent aujourd'hui des Vignes de Pully, au nom de LL. EE. de Berne.

(*) Guillelmus de Fuiens & Guibertus frater ejus dederunt Sanctæ Mariæ Altaripæ ſe ipſos & ſecum filios ſuos, & quidquid Jure hereditario poſſederunt in valle de Chardonna, in familiis, in hominibus, in terris, in redditibus, abſque omni retentione. Teſtes ſunt Petrus & Julianus & Pantelmus de Fuiens frater eorum Monachi &c.

L'Abaye de Hauterive a obtenu plusieurs éxemtions & privilèges, par des Bulles particuliéres acordées en divers tems par les Pontifes de la Cour de Rome; notamment par INNOCENT II. en 1141. EUGENE III. en 1146. LUCIUS III. GREGOIRE IX. INNOCENT IV. GREGOIRE X. JULES II. LEON X. MARTIN V. &c.

INNOCENT III. permet aux Révérends Abés de Hauterive de pouvoir se servir des témoignages de leurs Réligieux, en leurs propres causes, tant civiles que criminelles; afin que par défaut de témoignage, leurs droits ne dépériſſent; il leur acorde en outre plusieurs autres immunités, touchant l'éxemtion des Sinodes & Justices séculiéres, la réception des Novices, l'Election des Abés, la Bénédiction & Consécration des Autels & l'Ordination des Réligieux &c. en 1198.

MARTIN V. par une Bulle datée de Genève, la prémiére Année de son Pontificat, octroie au Révérend PIERRE d'AVRY Abé de Hauterive, par privilège spécial & particulier, ainsi qu'à tous ses Successeurs, le droit d'uſer de la Mithre, Anneau Pastoral, & autres Ornemens Pontificaux, & de pouvoir doner la Bénédiction solemnelle après les Messes, Vêpres & Matines, tant au dit Monastère & Priorés, qu'aux Egli-

ſes paroiſſiales & autres dépendantes d'icelui, pourvû qu'il ne s'y trouve quelque Nonce Apoſtolique ou Evêque.

Les Egliſes paroiſſiales, dépendantes de l'Abaye de Hauterive, qu'elle eſt en droit de faire deſſervir par ſes propres Réligieux, ou par des Vicaires, ad nutum amovibles, ſont au nombre de cinq, ſavoir Eſcuvillens, Onnens, Cugy, Lentigny & Nuvilly. Les trois qu'elle avoit encore anciennement étoient celles de Troiſvaux & Cormondes, dans le Canton de Fribourg, Diocèſe de Lauſane & celle de Rota ou Roca, dans le Diocèſe de Conſtance.

Le Concile de Bâle, tenu en 1446. fit auſſi un Mandement en faveur de l'Abaye de Hauterive, par lequel eſt comandé au Prévôt de l'Egliſe Collégiale de Soleure, de s'informer de certaines injures comiſes contre cette Abaye & de procéder par cenſures écléſiaſtiques contre les coupables, ſans aucun apel.

Les Evêques de Lauſane ſignalérent auſſi leur zèle, pour l'avancement de l'Abaye de Hauterive, en faiſant pluſieurs Donations & confirmant toutes celles, qui avoient été faites par leurs Prédéceſſeurs & Diocéſains, nommément GUIDO, en 1142. LANDRIC en 1162. & 1173. BERCTHOLD en 1220., GUILLAUME en 1227.

& JEAN en 1252. outre le Révérendiſſime & Illuſtriſſime Evêque JEAN de WATTEWLLE, qui comanda en 1646, à tous ceux de ſon Diocèſe, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, de laiſſer parvenir aux Réligieux & Réligieuſes de l'Ordre la Dixme des Novales, ès lieux où lesdits Réligieux & Réligieuſes perçoivent la Dixme.

On ne croit pas devoir omettre, que l'Abaye de Hauterive a fourni des Homes illuſtres, tant par leur ſcience, que par leur piété & leur vertu. Sans parler du fameux GUILLELMUS ALTARIPANUS, ſoit GUILLAUME, Réligieux de Hauterive, aſſez conu dans toute l'Allemagne par ſes Miſſions & Prédications Apoſtoliques, on remarque GERARD, prémier Abé, Diſciple de St. Bernard, mort en odeur de Sainteté en 1157; HUGUES de Pont, cinquiéme Abé, auſſi illuſtre par ſa piété, que par la nobleſſe de ſon origine; ULDRIC, Baron de Pont, ſon Frére, d'une inſigne vertu, mort en ſimple habit de Convers; PIERRE de Pont, de la même famille, Réligieux de Hauterive fut nommé Evêque de Bellay en Bugey, en 1209. PIERRE de l'Illuſtre Maiſon des Comtes de Gruyéres, quinziéme Abé, vivoit en 1252. RODOLPHE, Fils du Baron de Blonay, vingt cinquiéme

cinquiéme Abé, mort en 1368. JEAN d'Affry, élû Abé en 1389. PIERRE d'Affry trentiéme Abé qui fit préſent à l'Egliſe Collégiale de Fribourg, à la réquiſition du Sénat & du Clergé, d'une partie de l'os du bras de ST. NICOLAS, Evêque de Myrre & Patron de cette ville & de l'Egliſe, ſe diſtingua par ſa piété & ſon œconomie, & mérite la qualité de ſecond Fondateur de cette Maiſon. Il mourut en 1449. Il eſt enſeveli dans la Chapelle, bâtie par ſes Illuſtres Ancêtres de la Noble Famille d'Affry. L'on y voit ſon Epitaphe.

CATALOGUE

Des Révérendiſſimes & Illuſtriſſimes Seigneurs Abés de l'Abaye d'HAUTERIVE depuis ſa Fondation en 1137.

REVERENDISSIME GERARD, Réligieux de Chairlieu, Diſcipſe de ST. BERNARD, prémier Abé,	élû en	1137
RICHARD.		1152
PONCE.		1158
ASTRALABE.		1162
HUGUES	de Pont	1165
UDALRIC	de Mattran	1166
GUILLAUME	de Province	1173

HUGUES	de Corbiéres	1181
GUILLAUME	de la Roche	1198
JEAN	de Rideport	1217
HUGUES	de Jegueſtorff	1230
ULDRIC	de Fribourg	1234
ULDRIC	de Prunier	1238
HENRI	de Montmacon	1242
PIERRE	de Gruyéres	1251
WIBERT	de Frib. élu en	1258
GUYDE	de Farvagniez	1268
HUGUES	Ramel	1296
HUGUES	Collons	1297
UDALRIC	de Lauſane	1302
PIERRE	de Henneberg dit Rich.	1322
AYME'	de Dompierre	1330
ALBERT	de Prez	1337
JAQUES	de Corpaſteur	1348
RODOLPHE	de Blonay	1358
NICOLAS	de Bretignie	1372
JEAN	de Avry	1389
JEAN	Groſſet	1394
CONO	de Troiſvaux	1396
PIERRE	de Avry, prémier mithré	1405
PIERRE	Maſſallier	1449
JEAN	Phillibert	1472
JEAN	Rheynaud	1496
JEAN	Speglin	1500
JEAN	Tavernier	1511
ROLET	Fryoz	1519
JEAN	Schiely	1521

JEAN	Gribolet	1535
JEAN	Berner	1559
JAQUES	Millibach	1569
ANTOINE	Gribolet	1578
PIERRE	Pittung	1604
ANTOINE	du Paquier	1609
PIERRE	Deytard	1614
GUILLAUME	Moenat	1646
CLEMENT	Dumont	1640
DOMINIQUE	Bauman	1654
CANDIDE	de Fywaz	1670
ANTOINE	de Reynoldt	1700
CLEMENT	Morrat	1705
HENRI	de Fywaz	1715
CONSTANTIN	de Malliardoz	1742
EMANUEL	Thumbé	1754
BERNARD	de Lentzbourg (*).	1761

(*) Véritable, & ancien nom de la Famille connue autrement sous celui de *Lentzburger* à Fribourg, ainsi que l'on en peut doner des preuves inconteſtables.

Ce Prélat eſt né le 30. Novemb. de M. JEAN ANTOINE de Lentzbourg, en ſon vivant Baillif de Bulle, & de Dame MARIE URSULLE de Vevey. Il prit l'habit de Réligion en 1740. & fit ſa Profeſſion en 1741 le 30. Novemb. jour de ſa Naiſſance;

Naiſſance ; il fut élû Abé par ſes Confréres ſans qu'il lui manquat un ſeul ſufrage, le 5. Septemb. 1761. & bénit ſolennellement en ſon Abaye d'Hauterive par l'Illuſtriſſime & Révérendiſſime Evêque de Lauſane, JOSEPH NICOLAS de Montenach, par Comiſſion du Révérendiſſime Abé, & Pére Général de Citeaux le 21. Novemb. 1763.

LETTRES

De JULIE à CAMILLE.

SEPTIEME LETTRE.

C'EN eſt fait, ma chére CAMILLE, on ataque vivement le cœur de vôtre JULIE, & le trouble qu'elle éprouve, annonce la brèche que l'on eſt parvenu à faire à ſon indiférence. Il eſt certain qu'une figure aimable, ſoutenue des agrémens d'un eſprit ſolide, & des plus beaux talens de la nature, eſt bien digne de faire une vive impreſſion ſur une ame ſuſceptible de ſentimens; je ne dois donc pas trouver ſurprenant, que la mienne reconoiſſe les droits du vrai mérite.

Hélas! c'eſt ainſi que je cherche à autoriſer ma foibleſſe: Ne devrois je pas plûtôt employer toutes mes forces pour la détruire dans ſon principe? Mais pourquoi me priverois-je de la douceur d'être aimée d'un home incomparable? Pourquoi le

rendrois-je malheureux, si son bonheur dépend de ma tendresse? D'ailleurs, ce seroit peut-être me révolter contre les décrets du destin, & cette réflexion, qui m'enchante, est trop judicieuse pour m'en laisser la liberté. Ha! chére amie! que l'on est folle quand on aime, & que je l'éprouve bien dans ce moment où l'amour me fait extravaguer! Que n'êtes vous avec moi, pour me servir d'égide!

Ce monologue est plus que suffisant pour vous faire pressentir ce qui m'est arrivé, depuis que vous n'avez reçû de mes nouvelles, & la façon dont vous m'avez badinée dans vos précédentes, me persuade que vous n'en serez pas surprise. Apprenez donc que l'accomplissement de vôtre prophetie est arrivé, puis qu'avant hier je trouvai sur ma toilette le Quatrain suivant:

Les graces sont vôtre partage;
Vous forcez la témerité
De prendre un timide langage
Pour vous offrir sa liberté.

La délicatesse du sentiment, qui se manifeste dans ces vers, ne me permit pas un instant de varier sur leur Auteur, & les ayant attribué au Comte de VOLVIRE, je crus qu'il étoit de ma gloire de répri-

mer ſon audace par une froideur ſimulée dont j'acablai ce charmant criminel ; mais que cette fauſſe vanité m'a couté cher, puis qu'en décidant ſon départ, elle a fait éclore ma foibleſſe, qui n'a pû réſiſter à ce Madrigal, que ſon valet de chambre vient de me remettre.

L'amour en vous formant a formé ce que j'aime ;
Ce Dieu formoit le bien ſuprême,
Qui pouvoit ſeul enflamer mes deſirs :
Il vous forma pour les plaiſirs ;
Mais par vôtre rigueur extrême,
En vous aimant, mon cœur forme l'emblême,
Des malheureux formés pour les ſoupirs

Fut-il jamais, ma chére CAMILLE, un jeu de mots auſſi délicat, & l'amour même pourroit-il ſe plaindre avec plus d'énergie! Cependant il eſt parti, & ma ridicule froideur en eſt cauſe. Ha! pourquoi mon devoir me défend-il de le tranquiliſer? Sans cette cruelle bienſéance, que j'aurois de plaiſir à lui envoyer ces paroles :

Joindre à l'agréable figure
L'eſprit & la ſincérité
C'eſt poſſéder de la nature

Ce qui ravit la Liberté :
Volvire, avec le don de plaire,
Rendez justice à vos talens;
De la Déesse de Cythere,
Vous fixeriez l'humeur legére,
Par l'aveu de vos sentimens

Hé bien! ma Reine, le Démon de la métromanie, qui me possède, vous prouve-t-il assez ma folie? Il me semble que je vous vois rire, & je vous avoue que j'en suis piquée. Vous êtes en droit de me critiquer; mais en éxaminant vôtre intérieur, vous conviendrez sans doute, qu'il est impossible de ne pas chérir ce qui mérite de l'être, & cette certitude, en me justifiant dans vôtre esprit, vous prouvera que ma tendresse pour le Comte, ne m'empêchera jamais d'aimer éternellement ma chére Camille.

HUITIEME LETTRE.

Votre indulgence, ma chére Camille, pour une tendresse que je ne puis surmonter, me pénétre de reconoissance. Vous faites plus; vous prétendez que je dois aimer M. de Volvire. Hélas! que mon cœur est d'acord avec vous! Cependant je crois qu'il est de ma gloire d'observer beau-

coup de retenue, jusqu'au moment où ma Tante sera la dépositaire de ses sentimens; son aveu peut seul m'autoriser à les payer de retour, sans compromettre mon devoir. Ha! CAMILLE, qu'il m'en coutera pour lui déguiser ce qu'il m'inspire, mais de quoi la vertu ne rend-elle pas capable?

Je me flate, ma Reine, que vous ne doutez pas du plaisir que m'a fait la nouvelle de nôtre mariage avec le Marquis de BLICOURT. La raison a donc repris ses droits sur l'esprit de vos Auteurs, car leur obstination à refuser un parti si considerable faisoit tort à leur discernement. Je conviens que cet entêtement avoit pour motif l'Actrice d'Opera qui paroit vous causer de l'inquiétude; mais vous avez tort de vous tourmenter sur une chimére que vos charmes détruiront très aisément, puisque M. de BLICOURT, qui vous adore & dont la probité m'est connue, est fort éloigné de penser, comme la meilleure partie de ses égaux, qui se font gloire de se ruiner pour combler de bienfaits une infame LAIS, dont ils sont perpétuellement la dupe. Il est vrai que les Femmes de ces aveugles débauchés ne peuvent être qu'infiniment malheureuses, quand elles sont esclaves de leur devoir; & je ne

penſe pas donner dans l'erreur, en me perſuadant que le déſordre qui deshonore la plûpart de ces victimes, ne provient très ſouvent que du déſeſpoir de ſe voir abandonées pour des objets ſi mépriſables.

L'amour propre du ſexe eſt capable des derniers écarts, quand ſon orgueil ſe trouve outragé. Ha! CAMILLE, que le Ciel daigne nous préſerver d'un égarement d'où réſulte l'opprobre de celles qui s'y livrent. Il eſt affreux ſans doute d'être trompée, mais rien n'eſt comparable à la ſatisfaction d'une conduite irréprochable, & cette réfléxion devroit être plus que ſufiſante pour nous garantir du naufrage, ſi la malignité de nôtre étoile nous expoſoit un jour aux orages, qui font échouer la vertu. L'éxemple de la Comteſſe d'OLINCOURT en eſt la preuve.

Vous ſaviez auſſi bien que moi, ma chére amie, que cette Femme vertueuſe, dont la beauté ne le cédoit qu'à l'infortune, avoit été ſacrifiée, dans la fleur de ſon printems, au plus débauché des mortels; ſes injuſtes parens le lui firent épouſer, ſans lui permettre de conſulter ſon cœur. Vous conoiſſiez également une partie des outrages que ce barbare lui a faits, puiſque nous en avons gémi plus d'une fois enſemble; mais nous ignorions toutes deux

le plus intéressant de sa vie, qui m'a été conté par M de VOLVIRE, dont elle étoit particuliérement connue. Cet événement arriva précisément dans le tems où son perfide époux entretenoit sous ses yeux cette malheureuse, qui lui a causé tant de chagrins, & comme cet époque vous fit alors beaucoup d'impression, je vous la cite pour vous donner une connoissance parfaite de la sagesse inébranlable de Mad. d'OLINCOURT, qui sut résister à la position chatouilleuse, que le destin lui ménageoit sans doute pour faire éclater sa vertu.

Un jour, où des visites indispensables l'obligérent d'aller au Marais, de jeunes chevaux, qui se trouvoient à son équipage, prirent le mords aux dents en entrant dans la rue St. Louis & le cocher, malgré ses éforts, ayant été précipité de son siége, ces furieux animaux poursuivirent leur route jusqu'à l'entrée de la place Royale, où le carosse s'étant accroché, ils brisérent le train de devant, qu'ils emportérent après avoir culbuté le corps de la voiture, qui par sa chute éfroyable fut réduit en piéces. Telle étoit l'horrible position de cette Dame, quand elle parut pour la prémiére fois aux yeux du Vicomte de NOISEVILLE, qui sortoit de

chez lui & dont le prémier soin, en apercevant ce désastre, fut de courir au secours de cette infortunée, qu'il trouva sans conoissance, mais plus belle que l'amour, malgré la pâleur mortelle, donc ses traits étoient couverts.

Etant parvenu, avec le secours de ses gens, à la tirer des débris de sa berline, il la fit transporter dans son hôtel, où elle fut déposée sur un lit de repos, sans qu'elle donat le moindre signe de vie. Cependant l'usage de l'eau de Lucé, qu'il employoit, tandis qu'on étoit allé chercher un Chirurgien, fit insensiblement son éfet, puis qu'en rapellant les esprits de la Comtesse, il eût le plaisir de voir ouvrir ses beaux yeux, qui furent inondez aussi tôt d'un déluge de larmes, ocasionées non seulement par la douleur du malheur de son cocher, mais par la honte de se trouver dans un si grand désordre chez un home inconu, qui pour la secourir avoit eû l'indiscrètion de la délacer. S'étant promtement envelopée de son mantelet, afin de lui dérober la vue d'une des plus belles gorges de Paris, sur laquelle ses regards étoient fixés, elle lui fit sentir, après les témoignages de sa reconoissance, que son zèle avoit passé les bornes du respect. L'amoureux Vicomte étoit aux ge-

noux de nôtre aimable courroucée, pour juſtifier ſon imprudence, lorſqu'on anonça le Chirurgien, qu'il avoit demandé; ce qui le força de quiter cette atitude intéreſſante, afin de ne pas compromettre une réputation, qui lui devenoit auſſi chére que la ſienne. L'ESCULAPE ſubalterne, ayant décidé qu'un éfroi de cette nature éxigeoit la ſaignée, Madame d'OLINCOURT conjura le Vicomte de lui faire venir une remiſe, malgré les ofres de ſon équipage qu'elle refuſa conſtamment; & ce fut dans le tems que l'on éxécutoit ſes ordres, qu'un de ſes laquais, étant venu la rejoindre, lui aprit que ſon cocher venoit d'expirer, que ſes chevaux, qui avoient enfilé la rue du pas de la mule étoient allés ſe précipiter dans le foſſé du boulevard, ou ces bêtes fougueuſes s'étoient rompues les jambes. La mort tragique de ce pauvre domeſtique renouvella ſes pleurs, qui couloient encore, quand on vint avertir cette belle afligée, que le caroſſe étoit arrivé, & M. de NOISEVILLE eût la douleur de s'en ſéparer, ſans avoir pû la réſoudre à recevoir ſes viſites.

L'impreſſion que Mad. d'OLINCOURT avoit faite ſur le cœur du Vicomte étoit trop vive, pour s'éfacer auſſi promtement qu'elle s'étoit formée. La rigueur même

de cette belle fugitive ne servit qu'à la rendre plus sensible; enfin ne pouvant résister au desir de la revoir, il se fit présenter chez la Duchesse de BEAUCERVILLE, qui, come vous savez, étoit l'intime amie de la Comtesse, & cette démarche ne fut pas infructueuse; elle opéra la satisfaction qu'il s'en étoit promise; mais qu'elle lui couta chére par la froideur dont on récompensa le tendre intérêt qu'il voulut témoigner. Alors, emporté par l'excès de sa passion, il saisit un moment, où la Duchesse étoit passée dans son cabinet, pour hazarder la peinture d'un sentiment, dont il étoit la victime, & cet amoureux détail ne fit qu'augmenter son malheur, puis qu'après avoir tranquilement écouté sa déclaration, Mad. d'OLINCOURT lui défendit de se présenter jamais devant elle, sous peine d'encourir son indignation. Ensuite ayant quité sa place, avec cet air de grandeur, qui caractérise la vertu, elle abandona le téméraire, qui n'osa pas même lui doner la main pour la remettre dans son carosse; il étoit pénétré de douleur, quand la Duchesse vint le rejoindre.

Cette Dame extrêmement surprise du départ de son amie & de la tristesse dont le Vicomte paroissoit acablé, lui demanda le motif de cette révolution, d'autant

plus surprenante à ses yeux, qu'elle ignoroit que M. de NOISEVILLE fut le libérateur de la Comtesse; & ce déplorable amant ayant satisfait sa curiosité, la Duchesse fut si touchée de sa situation, qu'elle s'engagea non seulement à le servir dans l'esprit de son inhumaine, mais à la disposer à recevoir son homage. Cette promesse, qui contribua beaucoup à le tranquiliser par la connoissance qu'il avoit de leur parfaite intimité, le détermina à s'abandoner entiérement aux soins généreux de sa protectrice, qui fit réellement l'impossible en sa faveur; mais six mois de patience n'ayant servi qu'à lui faire connoître le peu de progrès de ses afaires, il résolut, à quel prix que ce fut, de parler à son inflexible, & transporté de cette idée, il se rendit chez la Duchesse, afin de conferer avec elle sur les moyens qu'il pourroit employer pour se satisfaire. Occupé de son projet, il avoit déja traversé l'antichambre de cette Dame, sans s'apercevoir qu'il n'y avoit persone pour l'anoncer, lorsqu'un Laquais, qui courroit sur ses pas, vint lui dire qu'elle se promenoit dans le jardin de son Hôtel avec Madame d'OLINCOURT, & qu'il les trouveroit sûrement dans un cabinet de chevrefeuille, qui termine un fort joli bosquet, où le triste NOISEVILLE

avoit été ſouvent rêver. L'eſprit agité par l'inquiétude & par le plaiſir, il vola ſur les ailes de l'impatience, pour ſe rendre dans l'heureux réduit qui recèloit l'unique objet de ſes vœux ; mais la timidité naturelle aux vrais amans s'étant ſubitement emparée de ſon ame, par la crainte de déſobliger celle qui cauſoit tous ſes maux, il décida qu'il étoit plus prudent de ne pas s'expoſer à ſa colère, & s'étant enfoncé dans la charmille, pour ſe procurer la douceur de la voir ſans en être aperçu, il parvint à ſon but préciſément come cette belle Femme diſoit à ſon amie: Ha Ducheſſe! Si je le haïſſois, je ne le fuirois pas. Pourquoi faut-il que mon devoir s'opoſe à ma félicité? Hélas! je n'étois donc pas aſſez malheureuſe; il faloit, pour combler mon infortune, que je devinſſe ſuſceptible d'une fatale inclination, qui me paroit auſſi déteſtable, qu'elle me ſeroit précieuſe, ſi je pouvois m'y livrer ſans crime.

Ces paroles ne furent pas plûtôt proferées, que l'imprudent Vicomte, tranſporté de ſon bonheur chimérique, courut ſe précipiter aux pieds de celle, qui les avoit articulée. Mais coment vous peindre ſon nouveau déſeſpoir, lorſque cette Femme irréprochable,

irréprochable, en ſe débaraſſant froidement de ſes bras, lui dit d'un ton ferme, qu'elle étoit indignée de ſa témérité, & ſans faire attention à ſes larmes, partit come un éclair, pour ne jamais reparoitre dans un lieu, qui venoit de révéler ſon ſecret. Je paſſerai ſous ſilence la converſation douloureuſe qu'il eût enſuite avec ſa protectrice, pour arriver à la concluſion de cet événement, qui ne peut que vous intéreſſer, par l'amitié que vous aviez pour ſon héroïne.

Mais deux heures du matin, qui ſonent à ma pendule, m'anoncent qu'il eſt tems de m'aller coucher, d'autant plus que nous devons diner chez une certaine Madame de PERLE, dont on doit me conter l'hiſtoire; ainſi duſſiez vous avoir des vapeurs, par l'excès de vôtre impatience, le ſomeil l'emporte ſur le plaiſir que j'aurai toûjours de m'entretenir avec la ſincère amie de cœur de l'invariable JULIE.

NEUVIEME LETTRE.

NON, ma chére CAMILLE, le Comte de VOLVIRE n'eſt pas encore de retour; & je vous avoue que cette abſence inſu-

portable m'impatiente singuliérement, d'autant plus qu'elle m'expose journellement aux persécutions du Chevalier de FOLVILLE, qui par sa qualité de Cousin, se croit en droit de me dire tout ce que sa passion lui suggére; aussi profitai-je bien du même avantage, pour le traiter inhumainement; mais malheureusement il est incorrigible, & je crains bien que cette maudite frénésie ne me procure un jour quelques chagrins sensibles. Il juge à propos de devenir jaloux du Comte, qu'il a l'impatience de critiquer sans ménagement, depuis son départ, tandis qu'il se met à la torture pour imiter les graces, dont la nature à pourvu le cher fugitif, de sorte que selon moi, rien n'est si charmant que l'original, & si ridicule que le Copiste, malgré sa jolie figure. A l'égard du Baron de LADVENVILLE, que je nommerai désormais mon *Ros bif*, ses assiduités ne peuvent avoir que des suites fort comiques, dont j'espére tirer un excellent parti, pour nôtre comun amusement; mais il est tems de poursuivre l'histoire de nôtre belle infortunée.

Le Comte d'OLINCOURT ayant enfin découvert, par le canal de sa concubine, le secours que la Comtesse avoit reçû du Vicomte de NOISEVILLE, ne put se per-

ſuader qu'elle fut inſenſible au mérite du plus aimable home de la Cour, & fondé ſur ce ſoubçon, il la trouva pour le moins auſſi coupable, qu'il devoit lui paroitre criminel. Ayant réſolu de faire éxaminer ſes démarches, il fut bientôt informé, que le Vicomte étoit très bien reçû chez la Ducheſſe de BAUCERVILLE, où il s'étoit fait préſenter depuis peu, & ne doutant pas que ſa Femme n'en fut le motif, il partit de cette découverte pour l'acabler des plus cruels reproches & lui défendre d'avoir déſormais aucun comerce, avec l'unique amie qu'elle s'étoit réſervée dans ſon malheur. Il pouſſa même la barbarie juſqu'à mutiler en ſa préſence un malheureux petit Serin, qu'elle avoit depuis deux mois, ſous prétexte que cet oiſeau chéri venoit de ſon rival, & ce monſtre lui fit cette éfroyable ſcène, le même jour qu'elle avoit foudroyé le plus reſpectueux des amans, malgré la tendreſſe qu'elle éprouvoit pour lui. Ha! CAMILLE! Combien de Femmes, qui dans une circonſtance ſi critique, auroient oublié leur devoir, pour ſe livrer à la vengeance; mais rien ne fut capable d'ébranler la vertu de cette généreuſe victime, qui reçût les outrages de ſon perſécuteur, avec autant de douceur

que de réſignation, par la conſolation ſecrette qu'elle puiſoit dans ſon inocence. Enfin trois mois s'étoient écoulés, ſans qu'elle ſortit de chez elle, que pour aller à la Meſſe, où pluſieurs fois elle avoit rencontré la Ducheſſe acompagnée du Vicomte, lorſqu'un matin cette Dame hazarda de lui envoyer dans une Lettre les Stances ſuivantes, qu'elle reçut ſans s'être méfiée de la ſupercherie que ſon amie lui faiſoit. Elles m'ont parues trop intéreſſantes, pour vous priver du plaiſir de les lire; les voici:

STANCES.

Pour me diſtraire un peu de mes tendres allarmes,
Sur les Sciences & les Arts.
J'ai voulu fixer mes regards;
Mais jugez, AGLAE', du pouvoir de vos charmes!

A la Géométrie en vain je veux toucher,
Depuis qu'en ſes miſtères j'entre,
J'en aprens ſeulement que vous êtes mon centre
Et que je tourne au tour, ſans pouvoir l'aprocher.

De la Géographie une étude profonde
Ne m'ofre qu'un cahos où mon eſprit ſe perd;
Les Lieux où vous vivez me ſemblent tout le monde;
Le reſte n'eſt plus qu'un déſert.

Aſtronome ; je monte à la ſublime voute
Où brille le flambeau des Cieux
Et quand je l'ai parcouru toute,
Je vois qu'il n'eſt pour moi d'autre Aſtre que vos yeux.

Me voici dans les Arts ; & d'abord je contemple
L'Architecture & ſes nobles projets ;
Mais que m'importent ſes ſecrets,
S'il ne m'eſt pas permis de vous bâtir un Temple ?

Laiſſons la peinture à l'écart
Duſſai-je être un ſecond APPELLES
Qu'aprendroit a mon cœur ſes leçons & ſon art ?
Il vous peindra toûjours mieux qu'elles.

C'eſt ainſi que j'ai fait mon cours ;
Et toute mon expérience
M'aprend, que ma ſeule ſcience
Sera de vous aimer toûjours.

Mad. d'OLINCOURT n'eût pas plûtôt remarquée le ſubterfuge dont le Vicomte s'étoit ſervi, pour la contraindre a recevoir ſes vers, que ſans perdre un inſtant, elle les remit ſous envelope à l'adreſſe de la Ducheſſe, qui par ce renvoi précipité déſeſpéra tout à fait du ſuccès de ſon entrepriſe, & prit enfin la réſolution de con-

ſeiller à M. de NOISEVILLE de ne rien négliger pour ſe guérir d'une paſſion malheureuſe, qui flétriſſoit les plus beaux de ſes jours. Il eſt vrai, que n'ayant pû réſiſter au mérite peu comun de ce Cavalier, elle n'auroit pas été fachée qu'il la choiſit pour opérer cette Cure, d'autant plus que ſes apas pouvoient en eſpérer la réuſſite; mais rien ne fut capable d'ébranler la fidélité du déſeſpéré Vicomte, qui pour ſon infortune ſe trouvoit auſſi ſolide, que la vertu de celle qu'il adoroit. S'étant aperçu du deſſein de la Ducheſſe, par la langueur de ſes tendres regards, il réſolut de s'abſenter, afin d'éviter cette nouvelle perſécution; de ſorte qu'il partit pour une de ſes terres, ſans en inſtruire la Ducheſſe, qui, piquée de cette conduite ſinguliére, reprit bientôt l'uſage de ſa raiſon, en gémiſſant cependant ſur un entêtement fatal, qui la privoit d'une conquête ſi diſtinguée.

C'eſt ainſi que M. de NOISEVILLE paſſa dix huit mois, ſans paroitre à la Cour, ſous prétexte d'une maladie de poitrine, qui le forçoit d'habiter la campagne; mais la guerre s'étant déclarée & ſon Régiment ayant eû ordre de paſſer en Flandres, il fut obligé de revenir à Paris pour l'emplète de ſes équipages militaires. Alors ne réſiſtant

point au brulant desir de voir la divinité de son cœur, pour lui dire peut être un éternel adieu, il chargea son valet de chambre de faire promtement conoissance avec une des Femmes de Mad. d'OLINCOURT, afin d'obtenir par son moyen l'entrevue qu'il souhaitoit, & cette Fille n'ayant pû résister à cinquante Louis, qui lui furent proposés pour récompense, elle fit assigner un rendez vous au Vicomte, dans lequel il fut décidé, qu'il se rendroit la nuit du jour suivant, sur les onze heures du soir, à la fausse porte du jardin de l'Hôtel, où elle promit de se trouver, pour le cacher ensuite dans sa chambre, jusqu'au moment où elle pouvoit le faire entrer sans risque chez la Comtesse.

Cette convention ne fut pas infructueuse à cette soubrette, puis qu'indépendamment de la Some promise, M. de NOISEVILLE lui fit présent d'une très jolie bague, qu'il passa dans son doigt en la quittant; mais à peine cette coquine en fut elle séparée, qu'elle courut chez la maitresse du Comte d'OLINCOURT, pour l'instruire de sa négocation, persuadée que cette affreuse confidence seroit bien payée par la Mégére qu'elle vouloit en rendre dépositaire; aussi ne fut elle pas trompée

dans ſon atente, puiſque ſa trahiſon lui valut vingt cinq Louis, que lui dona cet autre monſtre, avec ordre d'éxécuter à la lettre l'engagement qu'elle venoit de contracter: Ce qui prouve évidemment le danger que l'on court preſque toûjours, quand on a la foibleſſe de ſe confier à des ames mercenaires, dont la baſſeſſe des ſentimens répond à celle de l'origine.

Vous concevez bien, ma chére amie, que M. d'OLINCOURT ne fut pas longtems ſans être inſtruit de cette entrevue nocturne, & que cette nouvelle fut aſſaiſonée par tout ce que la malice put faire inventer de plus noir, pour exciter la fureur de ce forcené, qui ſucombant ſous le poids de ſa rage, ſe rendit auſſi-tôt chez le Maréchal Duc de T*** ſon Beaupére, non ſeulement pour l'informer de ſon prétendu deshoneur, mais pour le prier de venir juger lui même du libertinage afreux de ſa Fille. Le Maréchal l'accepta ſans balancer, avec ſerment de punir la coupable, ſi le cas l'éxigeoit, mais auſſi de la venger, ſi l'on flétriſſoit injuſtement ſa réputation. Il promit de ſe trouver à dix heures du ſoir ſur le ſeuil de la porte, par où le Vicomte devoit paſſer, & il s'y rendit à point nommé.

Le barbare d'OLINCOURT, qui l'aten-

doit avec impatience, le conduiſit par une iſſue dérobée, dans le cabinet de la Comteſſe, où moyenant une porte vitrée, ils pouvoient voir tout ce qui ſe paſſeroit entre elle & ſon amant, ſans en être aperçus. A peine étoient ils à leur poſte, qu'ils virent paroitre cette illuſtre infortunée, précédée de ſes femmes, qui ſe retirérent après qu'un deshabillé de mouſſeline eût remplacé le fardeau de ſes atours. Puis ayant acordé ſa guitare, elle acompagna cette Romance, qu'elle chanta ſur un air ſi tendre, que le Maréchal en fût pénétré juſqu'au fond de l'ame:

Deſtin cruel dont l'injuſtice
Exerce ſur moi ſa rigueur;
Triſte jouet de ton caprice,
Je ſuis l'emblême du malheur.

Pourquoi ton implacable rage
Veut elle anéantir mes jours?
De l'Eternel étant l'ouvrage
Tu devrois reſpecter leur cours.

Sans égard pour l'adoleſcence
Tu voudrois en flétrir les fleurs;
Puiſque dès ma plus tendre enfance
Tu m'as fait répandre des pleurs.

Frémis ! ta haine eſt impuiſſante ;
La vertu lui donne des fers ;
Je vois ta fureur expirante
Gémir dans le fond des enfers.

Rougis donc de ta décadence,
Et de ton incapacité ;
Viens rendre hommage à ma conſtance ;
Elle enchaîne ta liberté.

La Comteſſe n'eût pas plûtôt chanté ces triſtes paroles, que la porte de ſa garderobe s'étant ouverte, elle vit à ſes pieds le plus paſſionné des amans, qui ſans lui doner le tems de ſe reconoitre, lui dit avec véhémence, qu'il n'avoit pû ſe réſoudre de partir pour l'armée, ſans lui faire ſes funeſtes adieux ; qu'il eſpéroit que la mort l'afranchiroit bientôt du déſeſpoir de n'avoir pû fléchir ſa vigueur.

Vous conviendrez, ma chére CAMILLE, que cette poſition étoit très critique pour cette belle Femme, en réfléchiſſant qu'elle n'étoit rien moins qu'inſenſible au mérite d'un home, ſi digne d'être aimé. Cependant, toûjours maitreſſe de ſes ſens, elle lui répondit, d'un ton majeſtueux, qu'elle étoit déſeſpérée qu'une conduite ſi criminelle la forçat de lui retirer l'eſtime qu'elle avoit crû ne pouvoir lui refuſer ; & s'étant

levée promtement, en lui comandant de sortir sur le champ de son apartement, elle courut s'enfermer dans son cabinet, où l'éfroi d'y rencontrer son Pére, la fit tomber sans conoissance dans les bras qu'il lui tendoit.

Etant revenue de cet évanouissement, par les soins paternels du Maréchal: Vous devez vous ressouvenir, MONSIEUR, dit-il froidement au Comte d'OLINCOURT, des deux paroles que je vous ai donées, & je crois que vous ne serez pas surpris de me voir éfectuer la derniére, dont le motif doit vous couvrir de confusion. Puis s'adressant à sa Fille, il lui comanda de le suivre, afin de n'être plus la victime des calomnies d'un scélérat, qui n'osa jamais s'opose au départ de sa Femme, malgré la rage que cette séparation lui causoit. A l'égard de l'inconsolable Vicomte, il éxécuta les ordres de son inhumaine, & s'étant enfoncé dans sa chaise de poste, il partit pour l'armée avec un déseſpoir, qui ne pouvoit que lui devenir funeste.

Cependant le Maréchal, qui se repentoit vivement d'avoir sacrifié si cruellement son aimable Fille, en la forçant d'épouser le Comte d'OLINCOURT, comença les éfets de sa vengeance, par faire arrêter l'infame Concubine de ce misérable, qu'il fit met-

tre à l'Hôpital pour le reſte de ſes jours, de même que la coquine de Femme de chambre, dont l'intérêt ſordide avoit oſé compromettre la vertu même. Puis ayant fait de juſtes informations, ſur la fortune préſente de ſon Gendre, qui toutes lui révélérent une diſſipation irréparable, il profita de cette découverte, pour le forcer par les voies de la juſtice, à lui rendre la dot de la Comteſſe, qui n'avoit jamais eû d'enfant; & ce monſtre ayant perdu ſon procès, tous ſes Créanciers lui tombérent ſur le corps, avec un acharnement ſi terrible, qu'en moins de trois mois, ſes biens furent mis en direction, de ſorte qu'il ſe trouva réduit à une penſion de mille écus, qu'il alla manger, avec ſa honte, dans le fond d'une Province où il vit ſous un nom ſupoſé.

Mais Mad. d'OLINCOURT, dont le deſtin avoit juré la perte, ne profita pas longtems du bonheur d'être retournée dans la maiſon paternelle; puiſque malgré les tendres atentions dont ſes Auteurs la combloient, pour lui faire oublier ſes malheurs, la funeſte nouvelle de la mort du Vicomte de NOISEVILLE, qui fut emporté d'un boulet de canon, au Siége de Courtrai, la fit inſenſiblement tomber dans une langueur, qui termina ſa déplorable vie en

moins de ſix mois, malgré tous les éforts de la pharmacie.

Tel fut le motif de la mort d'une des plus belles, mais des plus malheureuſes Femmes de Paris, & c'eſt, come vous voyez, ce que nous ignorions toutes deux. Ha! ma chére CAMILLE, que ſon ſort a été funeſte; cependant il ne doit pas vous éfrayer, par l'heureuſe diférence qui ſe trouve entre le Marquis de BLICOURT & l'indigne époux de cette infortunée, dont l'image ne ſort pas de mon eſprit, depuis que je ſuis inſtruite de tant de malheurs. Hélas! que n'êtes vous ici, pour m'en diſtraire, par le plaiſir que j'aurois de vous renouveller verbalement une tendreſſe qui ne finira qu'avec les jours de vôtre JULIE.

ENIGME.

Je suis un tableau ténébreux,
Qu'sens ruse, & sans feinte,
D'un objet à l'œil curieux,
On présente l'empreinte.
La vérité dans chaque trait,
S'y peint d'après nature;
Mais pour reconoitre l'objet,
Il faut de la lecture.
Souvent je suis harmonieux,
Et je marche en cadence;
Mais j'en dis trop pour de bons yeux
Ainsi Muse. . . . silence.

AUTRE

Je suis, ou peu s'en faut, de tout tems, de tous lieux,
Mais je ne suis pas seul & j'ai beaucoup de fréres,
Petits, garands, bons, mauvais, enfin jeunes & vieux,
Nous avons tous diférens Péres.
Je fais vivre le mort & mourir le vivant,

Selon que chacun s'en rend digne ;
Nos sujets sont rangés sous une droite ligne,
Dont je forme un carré qu'on a batu souvent ;
Quelque fois on me brule, & ce cas arrivant,
Je suis toûjours plus rare & plus insigne.

LOGOGRIPHE.

METS quatre lettres en mon nom
Chez toi lecteur est ma prison ;
Si tu retranches la prémiére,
Je ne suis plus qu'un franc oison,
Mais n'effaçant que la derniére,
Qui me suis à toûjours raison.

NOUS avons reçu des Observations sur la Critique insérée dans notre dernier Journal, contre des Strophes de M. l'Abé PAUCHERT. *Faute de place, nous renvoyons l'insertion de cette Piéce au mois prochain.*

LE mot de la prémiére Enigme de Janvier eſt POLIPE : Celui de la ſeconde eſt FAUCILLE. Le Logogriphe s'explique par MARJOLAINE, où l'on trouve *Air*, *Aaron*, *Major*, *Rime*, *Rome*, *Laron*, *Larme*, *Rolin*, *Lion*, *Or*, *Maron*, *Loraine*, *Ame*, *Ane*, *j'aime*, *joie*, *rien*, *Moine*, *Main*, *jolie*.

TABLE.

LETTRES coſmologiques ſur la ſtructure de l'Univers. 115
Lettre apologétique des Caractères de M. de la Bruyére. 151
Les Rivaux genereux Hiſtoire. 164
Abrégé de l'Hiſtoire de la Fondation de l'Abaye de Hauterive, avec la Succeſſion de ſes Abés. 194
Lettres de Julie à Camille. 213
Enigmes. 238
Logogriphe. 239

JOURNAL HELVETIQUE
OU
RECUEIL
DE
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE CHOISIE;

De Poëfie; de Traits d'Hiſtoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverſes autres Particularités intéreſſantes & curieuſes, tant de Suiſſe, que des Pays Etrangers.

DEDIÉ AU ROI.

MARS 1764.

NEUCHATEL,
Chez JEAN FREDERIC HUGI.

MDCCLXIV.

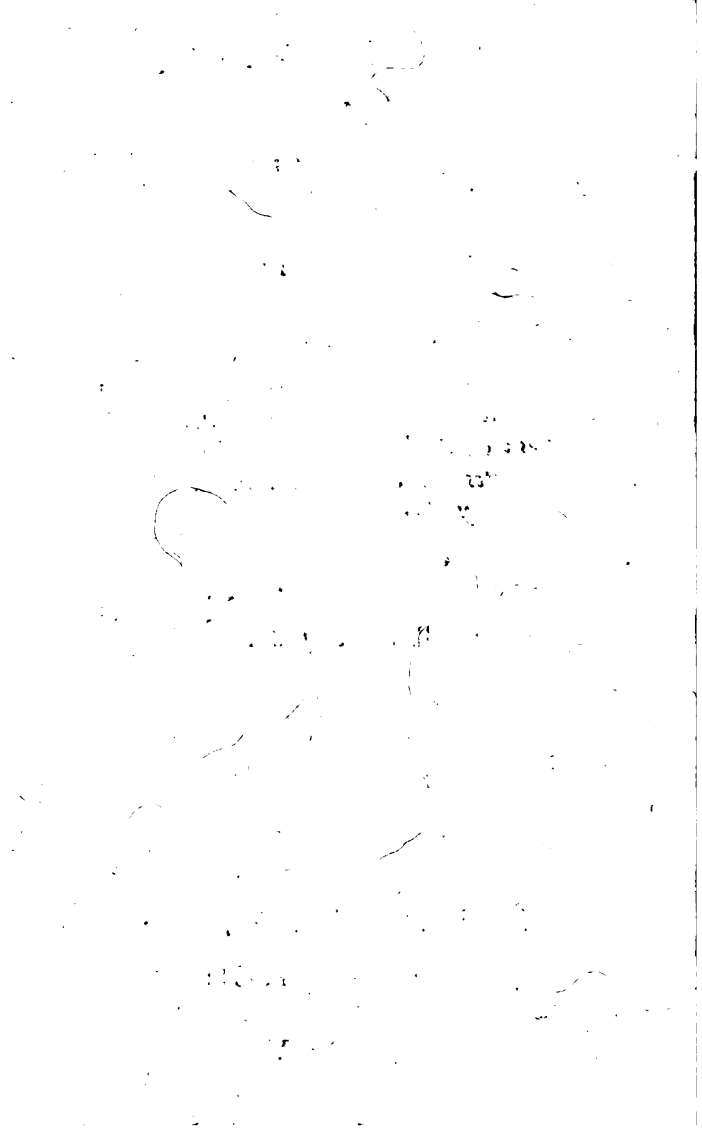

JOURNAL HELVETIQUE.

MARS 1764.

ESSAI

Sur le Fanatiſme & la Superſtition.

Le Fanatiſme afreux eſt le Pére du crime :
A ſes noires fureurs tout ſemble légitime.
A la fraude, à l'erreur il dreſſa des Autels,
Il a trempé ſes mains dans le ſang des mortels.

On ſe propoſe d'éxaminer ici le Fanatiſme & la Superſtition ; de montrer quel eſt le caractère qui les diſtingue de la Piété & de la Réligion, & de faire voir les funeſtes éfets qu'ils produiſent, en éloi-

gnant les Homes de la vérité & de la vertu, & en troublant l'ordre du culte divin, & celui de la Société.

L'on a dit que le Fanatiſme étoit l'anéantiſſement de la Raiſon, & le délire de l'eſprit humain; come l'incrédulité en eſt l'abus. Il eſt l'ouvrage d'une imagination échaufée, qui prend ſes rèves pour des vérités, & qui veut les faire recevoir come des oracles. Interprètations de l'Ecriture Sainte fauſſes & abſurdes, aplications ridicules, & quelquefois malignes, le Fanatiſme reçoit tout, pourvû qu'il ſoit conforme à ſes préjugés, ou qu'il les autoriſe. Sous prétexte d'une plus grande pureté de doctrine & de morale, il anéantit & condanne les ſages préceptes de la Raiſon & de la Réligion révélée, pour leur ſubſtituer des maximes de fantaiſie, qui troublent ſouvent la Société & éloignent du culte public, ceux qui érigent en comandement divine, des règles puériles, enfantées par la ſuperſtition & un aveugle enthouſiaſme. Avant lui la paix & l'union règnoient ſur la terre; ſeroit-il deſcendu du Ciel! Le Fanatiſme eſt non-ſeulement inſenſé, il eſt encore cruel; il s'imagine plaire à Dieu en tourmentant les Homes, & veut forcer les conſciences à croire ce

que la Raiſon ne peut comprendre, & de que la Conſcience ne peut adopter.

Ignorer ton pouvoir ſuprême
Grand Dieu ! eſt un moindre blaſphème,
Et moins digne de ton courroux ;
Que de te croire impitoyable,
De nos malheurs inſatiable,
Jaloux, injuſte come nous.

On a vû les Grecs & les Romains, animés par le Fanatiſme, immoler des victimes humaines à leurs fauſſes Divinités. On veut venger Dieu, punir des erreurs involontaires de petites fautes, par le plus grand de tous les crimes, qui eſt le meurtre des Homes. Eſt-ce un bon moyen d'apaiſer le courroux du Ciel, d'expier ſes péchés, que de verſer le ſang de ſes Fréres ? Cependant les Druides, qui étoient les Prêtres des anciens Gaulois, immoloient les Priſoniers à leurs Dieux, afin de ſe les rendre favorables : Pour abolir ces ſacrifices abominables, il fallut une défenſe de l'Empereur ADRIEN. Ce ne ſont pas ceux qui parlent le plus de la vertu qui la pratiquent le mieux.

La vraie Réligion n'eſt point opoſée à la Raiſon, au bonheur de l'Home, & à celui de la Société, qui ont le même Au-

reur, qui eſt Dieu même ; c'eſt là ſon caractère eſſentiel ; c'eſt ce qui la diſtingue de tout ce qui en prend l'aparence & la livrée : Comparés la à toutes les ſectes qui ont déchiré le Chriſtianiſme, excité tant de diſputes, & verſé tant de ſang, vous la trouverés douce, ſimple équitable ; cherchant ſincèrement la vérité, ſans faſte & ſans oſtentation ; faiſant conſiſter la vertu dans les bones œuvres, dans des mœurs pures, dans une conduite ſage & règlée, plûtôt que dans les jeunes, les macérations, de vaines formalités, & de frivoles cérémonies. Une diſcipline outrée & ſévére, contraire à l'humanité, & qui ſemble multiplier les Infracteurs pour avoir droit de les condanner, n'a jamais été comandée de Dieu, qui veut nôtre bonheur (*).

Un ignorant, qui de ſon Frére,
Soulage en ſecret la miſére,
Qui fuit le vice & les flateurs ;
Doux, clément, ſans être timide,
Voilà mon Apôtre, & mon guide,
Les autres ſont des Impoſteurs.

VOLTAIRE.

(*) Mais ſi Dieu veut le bonheur des Homes, pourquoi a-t-il permis qu'on les perſécutat. Voici la Réponſe d'un Poëte à cette dificulté.

Le

Le Fanatiſme ne détruit pas ſeulement la Réligion, en la préſentant ſous une forme rude & déſagréable, elle qui eſt indulgente, juſte & aimable; il influe encore ſur le Gouvernement & ſur le repos public, quand il s'empare de certains eſprits faux & atrabilaires. Dans la Réligion, il fait des Homes de vils Eſclaves entrainés par un mouvement ſurnaturel, de ſimples machines mues par un ſang brulé & une inſpiration aveugle; dans la Société, il rend les Citoyens entêtés & opiniatres dans leurs opinions; il les rend énemis implacables de ceux qui ne penſent & ne s'expriment pas come eux; il les rend orgueilleux & vindicatifs (*); le

Le Fanatiſme & l'Ignorance
Qui ſous leur joug honteux nous tenoient aſſervis.
Ont beſoin de l'éfroi que done la ſoufrance
Pour tenir les mortels ſoumis
Tu permets, Dieu puiſſant, que la foible inocence,
Eprouve de triſtes revers.
Ou pour marquer ſa confiance,
Ou pour éprouver ſa conſtance.

(*) M. de la Motte fait une vive peinture des Fanatiques dans ces vers ci,

Des

Fanatiſme ne reſpecte ni le ſang, ni l'amitié; il inſpire le deſir éfrené de ſe diſtinguer des autres, par un zèle cruel & violent; il proſcrit & défend tout ce qui n'eſt pas lié au ſiſtème qu'il veut établir; & ſous le titre de réforme, il condanne come des abus les uſages les plus anciens & les plus légitimes.

Qu'on liſe l'Hiſtoire, on y verra combien le Fanatiſme a produit de maux & de révolutions: NICIAS, Général des Athéniens aſſiégeoit Siracuſe. Dans l'impuiſſance de prendre une Ville ſi forte & ſi bien défendue, il étoit ſur le point de lever le Siége; ſa Flote mettoit déja à la voile; malheureuſement, il aperçut une Eclipſe; la ſuperſtition le ſaiſit; il crut quelle lui ordonoit de renvoyer ſon départ au lendemain, mais il n'y eût plus de lendemain pour lui, ni pour ſon Armée; les Aſſiégés firent une vigoureuſe

---

Des Dieux de métal, ou de platre,
Font moins de honte à l'idolatre
Que les crimes déifiés;
Et par le meurtre & l'incendie,
Cruels! c'eſt à la perfidie,
Qu'aujourd'hui vous ſacrifiés.

sortie; tous ses Soldats furent taillés en piéces, ou fait prisoniers; tous ses Vaisseaux furent pris & brulés, & Athènes ne put jamais se relever d'une si grande perte.

Voyés combien le Fanatisme a causé de longues & de terribles quèrelles en France. Les fureurs de ligue la mirent sur le penchant de sa ruine. La *Bulle Unigenitus* combien n'a t-elle pas enfanté de disputes entre les Jansénistes & les Molinistes? Tournés les yeux sur l'Angleterre, vous y verrés le Fanatique CROMWEL, tenant un glaive d'une main & la Bible de l'autre, faire mourir son Roi sur un échafaut, & fonder sa domination sur les ruines de la Liberté & de la Monarchie. Des dehors austères cachent souvent les plus noirs complots & les plus grands crimes.

Si le Fanatisme est l'énemi de l'Etat & de la Doctrine de l'Evangile, il n'est pas moins l'énemi de la morale en particulier; il veut anéantir le serment, ce lien sacré, qui fait la sureté des contracts, ce frein redoutable au mensonge, à la fraude & à l'injustice. Il nous impose l'obligation du célibat, si contraire au bien de la Société, & aux ordres de Dieu lui même, qui pour unir les Homes, les conserver dans l'inocence & la pureté, a ins-

titué le mariage, lequel done des Chrétiens à l'Eglise, & des Citoyens à la Patrie: Le Fanatisme est donc oposé à la Nature, & aux Loix de la Providence.

C'est le Fanatisme qui a rempli les Monastères de fainéans, qui gémissent sous un joug que Dieu ne leur a point imposé. En les éloignant de la Société, il les met hors d'état de lui être utile par leurs talens, leurs conoissances & leur industrie. Combien de Moines, qui renferment dans détroites célules l'amour du monde & de ses plaisirs; qui portent dans le silence de la solitude, les passions tumultueuses qui les déchirent avec d'autant plus de force, qu'ils ne peuvent plus les satisfaire. Ils se sont séparés de leurs parens & de leurs amis pour se chercher eux mêmes & ils se fuient. Ils adorent Dieu, non sous l'idée d'un maitre bon, qui a doné à l'home des biens, des sens, des organes, pour en faire un usage légitime, mais sous l'idée d'un tiran, qui leur impose une obéissance d'Esclaves qui répugne à la Raison & à l'Humanité. Qu'est-ce qu'un homage forcé, où le cœur a peu de part? Qu'est-ce que cette pauvreté involontaire, qui nous laisse le desir & la jouissance des richesses, en nous en ôtant la proprieté? Qu'est-ce que cet oubli, ce renoncement

& cette prétendue abnégation de soi-même, lorsque loin du bruit du monde, on le porte dans son sein, que l'on n'aime & que l'on ne cherche que soi?

On n'a point parlé ici de la barbare Inquisition, qui est l'ouvrage du Fanatisme, & où toutes les Loix de la Justice & de l'Humanité sont violées. Tribunal érigé par une cruelle & aveugle Superstition, qui a immolé tant de mortels, d'inocentes victimes, dont le sang crie vengeance.

Y a-t-il, à parler précisément, quelque diférence entre le Fanatisme & la Superstition? S'il y en a, la diférence est petite; il est aisé de les confondre, & on le fait assés ordinairement. Il me paroit cependant que le Fanatisme a plus de raport à la chaleur de l'imagination, & la Superstition aux opinions erronées de l'esprit. Le Fanatique croit voir ce qu'il imagine; il grossit & défigure les objets; il cherche la perfection où elle n'est pas, & où elle ne sauroit être, & la méconoit souvent où elle se trouve. Il agite & trouble la conscience par de vains scrupules. Les Superstitieux se trompe & s'égare dans ses raisonemens; il crée des monstres & des chimères; il multiplie les erreurs qu'il érige en vérités inconteſtables. Il représente Dieu come un Etre petit, bizare, in-

juſte & cruel. Le Fanatique peut ſe tromper de bone foi, & ſe ſéduire lui même par des idées de perfection, au deſſus de l'Humanité, & que Dieu n'a point révélées: C'eſt ainſi que PASCAL & FENELON, ſe laiſſant emporter à un zèle outré, ont voulu élever l'Home au deſſus de ſa Nature, lui preſcrire des règles auſtères, que Dieu n'a point comandées, & enſeigner un amour pur & déſintèreſſé, qui répugne à la Raiſon & à la Nature.

Le Superſtitieux ſubſtitue & préfère les comandemens des Homes à ceux de l'Etre ſuprêmes; il eſt ſingulier dans ſes ſentimens, dans ſa conduite, & dans ſes mœurs; il dore dans l'extérieur & dans l'oſtention; il aime mieux paroitre dévot, par l'obſervation de certaines cérémonies, & de formalités puériles, que d'être véritablement pieux, par une vertu ſolide, & un ſincère atachement à la vérité & à ſes devoirs. Quels maux & quels troubles le Fanatiſme n'a-t-il pas cauſé en Allemagne, où Jean de LEYDE leva l'Etendart de la rébélion, & s'empara de Munſter. Malheureuſement l'eſprit humain ſemble avoir une pente vers les extrêmes; s'il évite l'incrédulité, il tombe dans le Fanatiſme qui abaiſſe & dégrade l'home, au lieu que la vraie Réligion l'anoblit.

Les Mahométans ſont, ainſi que les Chrétiens, diviſés en diverſes ſectes, qui ſe haïſſent & ſe maudiſſent les unes les autres; preſque toutes ſe vantent d'avoir des viſions & des révélations; come les Prêtres des Païens, ils prédiſent l'avenir, tombent en extaſe, & rendent de prétendus oracles, après des jeunes & des macérations, & s'imaginent d'aller en Paradis, par la route de l'Enfer; c'eſt à dire, en s'infligeant des peines & des tourmens pour ſe purifier de leurs péchés, & parvenir à la ſainteté; mais quelques uns d'eux, ſans aſpirer aux prémiéres places dans le Ciel, ne ſe refuſent pas les plaiſirs de la terre, & font dévotement uſage de leurs ſens & de leurs organes. Ils chantent & danſent aux ſons de divers inſtrumens, & particuliérement de la flute. On peut les comparer aux *Epicuriens*; ils diſent come eux, *Aujourd'hui eſt à nous, demain eſt à lui, qui ſait qui en jouïra* (*)! Leur mo-

(*) Il n'y a point de fables que la Superſtition n'ait enfanté & qu'elle n'autoriſe Les Derviſ d'Egypte ont canoniſé le cheval de St. George, & l'ont logé en Paradis avec les trois autres animaux que les Turcs ont en vénération, ſavoir l'Ane, ſur lequel J. C. a monté; le Chameau de Mahomet, & le Chien des ſept dormans.

rale eſt aiſée & comode, & ils ne ſont pas énemis des plaiſirs. Ils diſent

Le Ciel à nos plaiſirs à marqué peu d'eſpace,
Il faut ſe hâter d'être heureux.

Come par tout les Impoſteurs ſont des dupes, ceux-ci ont des Diſciples. Ceux de cet ordre s'apellent *Kalender*, cependant, ces Fanatiques prétendent être de bons Réligieux, parce qu'ils marmotent ſouvent le nom reſpectable de Dieu, & qu'ils ont des pierres à leur ceinture, & des pendans d'oreille come les femmes. Ce ne ſont pas ceux qui parlent le plus de Dieu qui ont le plus de reſpect pour lui.

Les Turcs diſent que les Chrétiens ſe rendirent maitres de Jéruſalem, en l'année ſix cent quinze de MAHOMET parce que le Fondateur de cet ordre qui avoit grand part au Gouvernement de la Ville étoit yvre quand on donat l'aſſaut, & ſes Sèctateurs ſont gloire de l'imiter. Inſenſés! ils s'imaginent que Dieu ſe plait à ces grimacs, & à ces actes extérieurs? *Mon Fils*, dit-il, *done moi ton cœur*; *Dieu eſt Eſprit, il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en eſprit & en vérité.*

Un acte de juſtice, de charité, de bénéficence, vaut mieux que cent ſacrifices.

La tolerance qui réunit les eſprits & les cœurs, & qui fait le vrai caractère du Chrétien, voilà la reſpectable vertu qu'éxige la Réligion. Immoler l'eſprit de perſécution, c'eſt la victime la plus précieuſe à la Divinité. Qu'eſt-ce que ce tas de cérémonies futiles, cette vaine diſtinction de couleurs & d'habits, ces chapelets, ces roſaires, ces légendes fabuleuſes, ces confrairies, ces inſtituts ſinguliers, dont on ne trouve aucun modèle, ni aucun éxemple dans la Ste Ecriture? Qu'eſt-ce que ces prétendues aparitions, ces prédictions que troublent la Conſcience & la Société? Ne ſemble-t il pas que l'eſprit humain ſoit devenu l'azile du faux, & que la vérité ſoit bannie de deſſus la Terre? Tous les Comédiens ne montent pas ſur le Théatre, malheureuſement ils jouent ſouvent la Tragédie, & enſanglantent la Scène aux dépens de l'inocence; je n'en citerai pour preuve, que l'infortuné CALAS, ſacrifié au Fanatiſme depuis peu; juſques à quand la malice & l'impoſture abuſeront-elles de la crédulité des Peuples, & feront-elles de la Société un ſpectacle d'horreur!

Ces fêtes, que la ſuperſtition a inventées pour perpétuer le ſouvenir des maſſacres qui font frémir l'Humanité, ſeront-elles encore longtems canoniſées? Verra-t-on en-

core longtems dreſſer ce tribunal barbare & cruel, arroſé du ſang de tant de victimes inocentes; & qui met la conſcience à la torture (*)? Quand ſera t-on aſſés ſages pour abolir ces jeunes outrés, ces macérations qui afligent le corps, ſans purifier l'ame, ſans moderer les paſſions & corriger les vices? La ſanté en ſoufre, mais le cœur n'eſt pas meilleur. Dieu qui eſt ſi bon, auroit-il créé l'Home pour le rendre malheureux? Lui de qui nous tenons la vie, voudroit-il nous doner la mort? Il nous comande la félicité & la Superſtition tient ſes Eſclaves ſous un joug de fer.

Quelqu'un a bien raiſon de dire, qu'il n'y a point de fables, quelques abſurdes qu'elles ſoient, qui n'aient été inventées, & qui n'ayent trouvé de zèlés défenſeurs: Les

(*) Rien n'eſt plus contraire à la Réligion que la contrainte, dit ST. JUSTIN. Nous ſavons que la foi ſe perſuade & ne ſe comande point, dit FLECHIER, Evêque de Nimes. Acordés à tous la tolerance Civile, dit l'illuſtre FENELON en parlant à ſon Eléve le Duc de Bourgogne. On peut multiplier preſque à l'infini les autorités des Péres de l'Egliſe en faveur de la tolerance.

Les rèveries du Fanatiſme ſont les ſonges de gens éveillés, mais dont l'imagination échaufée ſe trouble & s'égare. Plus l'eſprit eſt éclairé, plus il a en horreur la ſuperſtition, & plus il aime la vérité. Elle ne nous inſpire point une lâche indifférence pour la Réligion, ſi belle, & ſi utile aux Homes & à la Société, mais elle nous éloigne de tout ce qui eſt contraire à la nature, & par là même opoſé à la volonté de l'Etre ſuprême (*). En aſpirant à une perfection imaginaire, on conſume les forces néceſſaires pour faire des progrès dans la vertu, & pour étendre l'Empire de la vérité. L'imagination s'enflame, on adoré ſes propres rèveries & ſes chimères; nôtre culte devient inſenſé, le véritable, le ſeul ordoné de Dieu eſt négligé; on ſe réfroidit pour l'eſſentiel, à meſure qu'on devient zèlé & bouillant pour l'acceſſoire

(*) On ne décide point ce problême, l'Incrédulité eſt plus funeſte que le Fanatiſme? L'un & l'autre portent un coup mortel à la Société. L'Home a beſoin d'un frein, & la Réligion eſt une digue néceſſaire contre les paſſions, les vices & les crimes: Mais la Superſtition en fait comettre d'afreux. Certains Fanatiques s'imaginant que le Batême ſufiſoit pour conduire les enfans au Ciel, les tuoient pour leur procurer le Paradis.

& le ſuperflu. La piété eſt immolée à des *Momeries* profanes & ridicules :

> Dieu nous demande des Vertus
> Beaucoup plus que des ſacrifices.

La nature cependant ne perd point ſes droits; la conſcience, qui n'a pas été conſultée, & qu'on a taché d'endormir ſe réveille. Quand on vint dire, raporte un Hiſtorien, à CHARLES IX. que tout étoit prêt pour l'afreuſe éxécution de la ST. BARTHELEMI, ce Prince féroce ne put s'empêcher de frémir. Le Fanatiſme parla moins haut que l'humanité. Son cœur lui fit ſentir qu'il étoit Roi, & qu'il devoit être le Pére de ſon Peuple. Il reſta tremblant & immobile: La furieuſe MEDICIS ſa Mére l'acuſa de lacheté & d'irréligion. Il fit un geſte de déſeſpoir, on prit ce geſte pour le ſignal. Les cloches ſonérent, les meurtres comencérent, & ne finirent que lorſque les aſſaſſins tombérent de laſſitude ſur leurs victimes. Tel fut le triomphe de l'Intolerance & du Fanatiſme.

Qu'il me ſoit permis de joindre à ces réfléxions, quelques conſidérations plus particuliéres, que je ſoumets à l'éxamen & au jugement des perſones intelligentes, & qui ont quelque raport à ce ſujet.

Ne ſeroit-ce point par une ſorte de Fanatiſme, qu'on a vû des gens ſe porter à cet excès de fureur de ſe doner la mort? Sont-ils les maitres de leur vie ?

Qui ne craint point la mort, eſt maitre de ſa vie ;
Et peut en diſpoſer au gré de ſon envie.

dit un Poëte.

Un Philoſophe ſage & éclairé penſe bien autrement: *Nous avons*, dit il, *un Supérieur auquel nous devons rendre compte de nos actions & de nos jours, qui lui appartiennent. Un Soldat ne peut pas quiter ſon poſte ſans l'ordre ou la permiſſion de ſon Général.*

Le Créateur eſt ſeul maitre de nôtre ſort,
Il peut ſeul nous doner ou la vie ou la mort.

Je paſſe à une autre réflexion, que l'amour exceſſif de la patrie & de la liberté a fait naitre. Lors qu'on pouſſe trop loin cet amour, on tombe ce me ſemble dans le Fanatiſme: En voici un éxemple qu'un Genevois peut citer (*).

(*) Les Républicains, come on l'a montré dans un Eſſai précédent, ſe font ordinairement une fauſſe idée de la liberté, qu'ils enviſagent

Un Prince ambitieux & voisin forme un complot pour surprendre une Ville dont il lui convient de se rendre le Souverain, mais qui jouit de la liberté. Il tache d'endormir ses habitans par un Traité de Paix, qu'il a dessein de rompre bientôt. En éfet pendant leur sommeil, & dans le silence de la nuit où l'on est dans le repos & sans défiance, il fait entrer secrettement & sans bruit, ses Soldats dans la place; les Genevois se réveillant aux cris de la mort & tirent de l'extrémité du péril le courage & les forces nécessaires pour le surmonter & repousser l'énemi: Ils combatent & triomphent; mais ne souillent-ils point leur victoire en répandant le sang de leurs prisoniers, qu'ils atachent à une potence? A la rigueur, ils étoient en droit de les condanner à mort come des voleurs de nuit, des traitres, qui par leur noirs complots atentoient à leur vie & à leur liberté, & violoient inhumainement la foi publique; mais après tout dans ce Siè-

---

come une indépendance absolue & une parfaite égalité; mais come le dit l'illustre MONTESQUIEU, *autant que le Ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit d'égalité, l'est-il de l'esprit d'égalité extrême: En sacrifiant tout à la liberté, on risque de la perdre.*

ele éclairé, on uſeroit de clémence & de douceur ; ces malheureux Soldats qu'ils prirent, s'étoient rendus volontairement, come priſoniers de guerre (*); ils n'avoient fait qu'obéir à leur Prince légitime, qui avoit droit de leur comander, & auquel ils n'étoient pas en pouvoir de déſobéir. La bone politique auroit peut être conſeillé d'uſer de clémence dans cette ocaſion, & de leur faire grace, crainte que le Duc irrité de la mort de ſes Sujets, n'uſat de répréſailles contre des Citoyens, qui paſſeroient ſur ſes terres, ignorant ſon entrepriſe ; ce qui arriva en éfet. Ce qui eſt juſte n'eſt pas toûjours convenable ni généreux.

En marquant de la bonté & de la grandeur d'ame, on ſe ſeroit montré au deſ-

(*) On voit bien qu'on veut parler ici de l'Eſcalade, entrepriſe en 1602. par le Duc de Savoye CHARLES EMANUEL, Prince habile, mais ambitieux. M. de WATTEL croit que dans ces circonſtances les Genevois ne purent être blamés de punir les coupables, qu'ils avoient vaincus & faits priſoniers, les traitant come des voleurs & des aſſaſſins de nuit. Mais qu'il y auroit eû d'héroïſme de leur acorder la liberté en leur diſant : Vôtre Réligion vous comande de nous doner la mort, & la nôtre nous ordone de vous doner la vie.

ſus de ce Prince & au deſſus du danger, qui paroiſſoit inévitable, & qu'on venoit de courir. Cette noble généroſité l'auroit couvert de honte, & les Genevois de gloire : De leur adverſaire, ils en auroient fait un ami & un protecteur; le Fanatiſme de la liberté décida autrement, & prononça l'arrêt de mort. Sentence bien pardonable à un Peuple, échauffé par la crainte de perdre ſa liberté temporelle, & ſa liberté ſpirituelle, & de ſe voir arracher ſes femmes & ſes enfans par des Enemis cruels & implacables.

Je demande encore, ſi le prémier BRUTUS, fit bien ou mal de condanner à mort ſes deux Fils, qui avoient conſpiré contre la liberté de Rome, en prenant le parti du Roi TARQUIN, qui en avoit été chaſſé? Cet arrêt ne bleſſe-t-il point la nature & l'humanité, qui ont leurs droits auſſi bien que la patrie? Un Pére a-t-il un droit abſolu de vie ou de mort ſur ſes enfans?

Le ſecond BRUTUS, qui ſe joignant aux conjurés, armés contre JULES CESAR, l'aſſaſine en plein Sénat come un Uſurpateur, fit-il une action digne de louange ou de blame? CESAR étoit ſon ami, ſon bienfaiteur; il lui avoit pardoné généreuſement d'avoir pris contre lui le parti de POMPE'E; l'hiſtoire porte, qu'il étoit peut-être ſon Pére.

Il paroit que le Ciel n'aprouva pas ce meurtre, puis que tous ceux qui le commirent eurent une fin tragique & funeſte. Les Romains ſe déchirérent par des guerres civiles, & Rome fut come noyée dans le ſang de ſes meilleurs Citoyens. Pour un Tiran qu'on craignoit, on en eût bientôt trois, OCTAVE, ANTOINE & LEPIDE, dont les proſcriptions font frémir encore : Mais le Fanatiſme politique ne voit que le préſent, & ne conſidére point l'avenir. Il eſt aveugle & cruel. Plus un Peuple éfrené fait d'éforts pour la Liberté, plus il eſt en danger de la perdre. Il ſe forme de petits tirans plus redoutables qu'un ſeul.

NOUVELLES ACADEMIQUES.

L'ACADEMIE des Sciences, Arts & Belles Lettres de DIJON, tint ſon Aſſemblée publique le 14. Août dernier dans la Sale de l'Univerſité.

M. MICHAULT, Sécretaire, ouvrit la Séance par la proclamation du Prix que l'Académie à ajugé à M. THOMAS DUMOREX, Ingénieur des Ponts & Chauſſées de la Province de Bourgogne, & de l'Acceſſit qu'a mérité M. JOLIVET le Fils, Sous-Ingénieur de la même Province.

Le Sujet doné étoit de *Déterminer rélativément à la Bourgogne, les avantages & déſavantages du Canal propoſé pour la jonction des deux Mers, par la comunication de la Saône à la Seine.*

Ce Sujet intèreſſant a éxercé depuis longtems la plume de divers Ecrivains, mais ils ne s'étoient ocupés juſqu'ici qu'à prouver ou à contredire la poſſibilité de ce Canal. Aucun d'eux n'avoit combiné méthodiquement les avantages ou déſavantages qui devoient réſulter de ſon éxécu-

tion : C'eſt ce que les Auteurs des deux Mémoires, qui ont diſputé le prix, ont aprofondi ; l'un avec plus de méthode & de préciſion, l'autre avec un travail plus grand & des recherches plus intéreſſantes, mais dont quelques unes ont paru à l'Académie s'éloigner un peu du but propoſé.

M. MICHAULT à prononcé enſuite l'Eloge de M. le Marquis d'ANLEZY, Lieutenant Général des Armées du Roi, & ſon Comandant dans les Provinces de Bourgogne & Breſſe, Académicien honoraire, mort le 12. Janvier dernier.

L'Orateur après avoir parcouru rapidement les exploits militaires, qui ont occupé, pour le ſervice de la France, la plus grande partie de la vie de M. le Marquis d'ANLEZY s'atacha à décrire les vertus morales & politiques, qui lui ont mérité l'honeur de préſider a l'éducation d'un grand Prince, qui, profitant des ſecours d'un tel Maitre, à ſoutenu ſi dignement la gloire de ſon nom à la tête de nos armées.

Le vif intérêt que M. le Marquis d'ANLEZY prenoit à l'Académie, qu'il regardoit come un des plus glorieux établiſſemens de ſon Comandement ; les témoignages qu'il lui a donés de ſon zèle & de ſon atachement, même dans ſes derniers

inſtans; les ſervices qu'il projettoit de lui rendre, ſi la mort ne l'eût prévenu ; les regrets de cette Compagnie pour cet Académicien Citoyen, ont fait le ſujet de la derniére partie d'un Eloge, mérité à ſi juſte titre.

M. HOIN a fait enſuite l'Eloge de M. DAVIEL, Oculiſte célèbre, Aſſocié Coreſpondant de l'Académie. Les ſervices importans qu'il a rendus à l'humanité, pendant une vie laborieuſe, conſacrée au ſervice du Public, ont été détaillés par l'Auteur, avec la méthode familiére à un maître de l'art.

L'opération de l'extraction du Criſtalin, pour la guèriſon de la Cataracte, inventée par M. DAVIEL, & pratiquée avec ſuccès dans toute l'Europe, eſt un éfort du génie de ce célèbre Artiſte, qui doit à jamais l'immortaliſer, & le rend digne des regrets des Académies, qui s'étoient fait un honeur de l'aſſocier à leurs travaux.

M. PICARDET l'ainé a célébré l'ORPHE'E de la Bourgogne, dans un Poëme en Stances irréguliéres, intitulé *Rameau*. M. le Préſident de BROSSES a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire ſur le fameux fragment de SANCHONIATON. Cet Ouvrage, écrit en Cananéen, ſous le titre des Origines Phéniciennes, eſt le

plus ancien Livre prophane qui éxiſte. L'Auteur, natif de Beryte en Phénicie, étoit Prêtre & vivoit environ quatorze ſiécles avant JESUS-CHRIST. Son Ouvrage, contenant neuf Livres, eſt dédié à ABIBAL, Roi de Béryte. Il ne nous en reſte qu'un Extrait, contenu dans le prémier Livre de la préparation Evangélique d'EUSEBE de Céſarée, qui s'étoit ſervi pour le compoſer d'une Traduction en Grec de ce Livre, faite par PHILON, natif de Biblos en Phénicie, du tems de l'Empereur ADRIEN.

M. de BROSSES nous aprend, que cet Extrait peut être diviſé en cinq Chapitres, dont le prémier eſt phiſique, les trois ſuivans hiſtoriques & le cinquiéme dogmatique, & en quelque maniére critique.

SANCHONIATON done d'abord l'Hiſtoire de la Coſmogonie, ou de la formation du Monde; du dévelopement de la matiére, par le mouvement d'un air ſpiritueux, qui cauſe l'union des parties vitales avec la matiére inanimée: Ce qui produiſit les prémiers germes, d'où vinrent enſuite les animaux. Il traite en même tems de la production des météores. Il parle enſuite des prémiers homes, des prémiers Inventeurs des principaux Arts, des plus anciens cultes réligieux, établis tant en l'honeur des Dieux, qu'on apelloit en

Orient naturels & immortels, tels que ſont les germes reproductifs des eſpèces, le Soleil & les Elémens; qu'en l'honeur des Dieux mortels, c'eſt à dire, des homes qu'on avoit diviniſés dans l'admiration que leur génie inventeur avoit cauſé à leurs compatriotes, & dans le tranſport de la reconoiſſance des utilités qu'ils avoient procurées au genre humain. Après avoir comencé la prémiére race des homes par ARON & PROTOGONE, noms qui ſignifient la vie & le prémier né, il s'arrête aux détails concernant les familles, autrefois les plus célèbres & les plus puiſſantes en Phénicie. Il raconte les règnes d'OURANOS & de CHRONOS ſon Fils, en Canaan; celle de leurs démêlés & de leur famille, qu'on croit être la race des Titans. Il parle par ocaſion, des familles voiſines qui s'alliérent avec celle-ci. Ne s'ocupant que de ce qui regarde la Phénicie ou l'Égipte, ſans parler que fort peu d'aucune autre région de la terre.

Selon l'aparence, l'Ouvrage alloit au moins juſqu'au tems de ZANS BAAL, Fils & Succeſſeur de CHRONOS, ſi conu des Mithologiſtes ſous le nom de JUPITER Souverain des Dieux, qui porta au loin & au plus haut degré la Gloire & l'Empire des Titans, c'eſt à dire la Domina-

tion du Peuple Phénicien, & l'extention de ſon Comerce ſur les bords de notre Mer Méditeranée; mais le Fragment des livres ne va pas juſques-là.

SE'ANCE *publique de l'Académie de Beſançon*, à la St. Louis 1763.

M. Chiflet (*) Préſident au Parlement & Vice-Préſident de l'Académie, ouvrit la Séance & anonça qu'elle étoit conſacrée à récompenſer les éforts de ceux qui s'étoient le plus diſtingués dans la carriére honorable des Sciences & des Arts. » C'eſt dans ce jour ſolennel, dit-il, que » l'Académie jouit de ſon éxiſtence avec » plus de ſatisfaction; qu'elle étale avec » complaiſance les fruits précieux de l'é- » mulation; qu'elle excite & s'empreſſe à » les répandre, come un germe fécond, » qui doit en reproduire de plus précieux » encore.

Sentant enſuite que ces fonctions brillantes & le pouvoir qu'une Académie éxerce

(*) Ce Magiſtrat eſt le huitiéme des Savans de ſa maiſon, qui ſe ſont diſtingués par leurs ouvrages, non-ſeulement dans le Comté de Bourgogne, mais encore en Eſpagne & dans les Pays-Bas. *Voyés Moreri Nouv. Edit. au mot Chiflet.*

dans l'Empire des Lettres la rend comptable au public de ſes jugemens, M. CHILLET s'eſt étendu ſur les motifs, qui avoient déterminé M. le Duc de TALLARD, Fondateur de l'Académie, à deſtiner le prémier Prix aux Diſcours d'Eloquence, préférablement aux Diſſertations Literaires, qui coutent tant de travail & de recherches. Il a fait voir, que l'Eloquence, cette lumiére de l'eſprit, devoit ſe répandre ſur toutes ſes productions. „ En eſt-„ il aucune qui ne ſoit ſuſceptible & qui „ n'ait beſoin de ſes douces influences? „ Si l'art de bien écrire, ainſi que celui „ de bien parler, conſiſte eſſentiellement „ dans le raport judicieux des idées avec „ le ſujet, & des expreſſions avec les „ idées, dans les proportions les plus „ propres à éclairer l'eſprit & à toucher „ le cœur; l'éloquence n'étant autre choſe „ que le gout exquis de ces proportions „ & le talent de les ſaiſir, lui diſputera-t-„ on la prééminence qu'elle mérite?

Les diférentes réfléxions que M. CHILLET fit enſuite ſur l'éloquence, lui ont fourni une tranſition naturelle à la cauſe qui avoit fait réſerver le prix de ce genre l'Année derniére. „ L'illuſtre Magiſtrat (*),

(*) M. DE FRANE, Avocat général, alors Préſident de l'Académie.

» continua-t-il, qui rempliſſoit la place que
» j'ocupe aujourd'hui, vous anonçoit par
» un heureux preſſentiment, que l'eſpèce
» de ſtérilité, qui excitoit alors des re-
» grets, étoit peut-être un moment de re-
» pos, qui promettoit pour la ſuite une
» récolte plus abondante; l'événement a
» répondu à vos eſpérances; vingt deux
» Diſcours, qui ont tous quelques beau-
» tés, vous ont dédomagé du petit nom-
» bre de ceux qui avoient concouru l'An-
» née précédente.

» Vous avez intéreſſé les talens par l'en-
» droit le plus ſenſible, en leur propoſant
» pour objet de leur propre gloire le luſ-
» tre qu'ils reçoivent des mœurs: Auſſi
» ſemblent-ils s'être réunis dans ce Diſ-
» cours, qui a enlevé par aclamation tous
» les ſufrages..... En lui ajugeant le pré-
» mier prix, vous n'avez été embaraſſé,
» que pour ne lui en pas acorder deux;
» mais vous avez penſé, qu'un Auteur,
» qui a montré autant d'élévation dans
» l'eſprit, doit en avoir dans les ſenti-
» mens, & qu'il ne vous déſavoueroit
» pas, ſi d'une courone, que vous lui
» décernez, vous en détachiez quelques
» fleurs, en faveur de ceux, qui ſans l'éga-
» ler, en aprochent le plus, afin d'éten-
» dre d'autant l'émulation: C'eſt ce qui

„ vous a déterminé à partager le ſecond
„ prix entre deux autres ouvrages... On
„ peut les regarder come deux tableaux,
„ où la correction du deſſein contraſte
„ avec le brillant du coloris. On trouve
„ dans l'un l'Eloquence du ſtile; ſouvent
„ même des traits ſublimes; mais il laiſſe
„ quelquefois à deſirer plus de clarté dans
„ les idées, dans le raiſonement: L'autre
„ au contraire eſt écrit ſimplement & avec
„ ſageſſe.... mais on y voudroit un peu
„ plus d'élévation & de chaleur. Ajou-
„ tons une circonſtance, qui rend ce der-
„ nier plus intéreſſant. L'Auteur ſe pré-
„ ſente à la lice avec un extérieur ſédui-
„ ſant & ſe décèle ainſi: *On pardonera, dit-*
„ *il, quelque témérité à une femme.* Pour-
„ quoi n'a-t-il donc pas doné plus d'effort
„ à ces traits brillans d'une imagination
„ vive, à ces penſées fines & délicates,
„ qui ſont l'apanage du ſexe, dont il em-
„ prunte la voix? Il eût écarté tous ſes
„ rivaux. Qui auroit oſé entrer en con-
„ currence avec les Muſes? Ou plûtôt ne
„ ſeroit-ce point POLYMNIE, qui auroit
„ afecté de quiter un moment ſon en-
„ thouhaſme & ſes parurès, pour ſe mon-
„ trer avec le ſérieux de la Raiſon.

„ Dans les Diſſertations Literaires, des

„ Savans

» Savans distingués vous ont présenté des
» recherches profondes & un travail im-
» mense. Il faudroit plusieurs jours pour
» aprendre au public tout ce qu'il leur
» doit. Les uns, marchant dans la nuit
» des tems les plus obscurs, à la suite de
» cet Auteur célèbre (*), si cher par tant
» de titres à cette Académie, qui sem-
» bloit avoir répandu sur cette partie de
» nôtre Histoire toute la lumiére dont elle
» étoit susceptible, ne laissent pas, en ra-
» prochant les traits, de la rendre plus
» sensible & d'y jetter un nouveau jour.
» D'autres essaient de reprendre des routes
» abandonées, ou d'en tracer de nouvel-
» les par des conjectures vraisemblables.
» L'Académie, sans prendre parti dans
» cette dispute, leur done à tous des élo-
» ges & regrette de n'avoir pas des cou-
» ronnes pour tous.

Enfin M. CHIFLET, après avoir parlé des Ouvrages présentés sur le sujet des arts, a fini son Discours en ofrant à l'émulation de nouveaux objets, déja anoncés dans un des précédens Journaux.

Ce discours, généralement aplaudi, a été suivi de la lecture des ouvrages couronés. M. BERGIER, Curé de Flangebou-

S

(*) M. DUNOD.

che en Franche Comté, déja renommé par le grand nombre de prix qu'il a remportés sur des matiéres d'éloquence ou d'hiſtoire, tant à l'Académie de Beſançon qu'à celle de Nanci, & dont la réputation doit s'accroire bien d'avantage, par ſes Diſſertations ſur la Langue hébraïque & ſes Lettres, ſervant de réfutation à tous les ouvrages de JEAN JAQUES ROUSSEAU, que l'on imprime actuellement à Paris, a été reconu pour l'Auteur du prémier Diſcours d'éloquence. Melle Charlote de BERMANN de Nanci a partagé le ſecond prix d'éloquence, avec M. l'Abé JAQUET, ci devant Jéſuite, déja couroné en la même Académie.

Le Prix d'hiſtoire a été décerné à DOM COUDRET, Bénédictin, Curé de St. Vincent, docte & laborieux Ecrivain, que l'Académie avoit déja diſtingué pluſieurs fois, dans le nombre des Concurrens. DOM BERTHOD, Réligieux Bibliothécaire de la même Abaye, qui remporta le Prix de l'année derniére, a eû le prémier *Accaſſit*, & cette alternative entre deux Savans du même Ordre, fait autant d'honeur à l'un qu'à l'autre. Le ſecond *Accaſſit* a été juſtement accordé à M. PERRARCHOT, Procureur du Roi à la Maitriſe de Baume, qui a concouru pour la prémiére fois. Vrai-

semblablement il auroit occupé une prémiére place, s'il n'eût pas eû des rivaux aussi dangereux, car persone n'ignore combien les Bénédictins ont d'avantage en fait de critique & d'érudition.

Le Sujet de ces Dissertations intéresse non-seulement les Comtois, mais encore leurs voisins. Il s'agissoit de déterminer, *Comment se sont établis les Comtes héréditaires de Bourgogne? Quelle fut d'abord leur autorité? Et de quelle nature étoit leur Domaine?* On va donner une idée des Observations qui ont été présentées sur chaque membre de cette question.

PREMIERE PARTIE.

Comment se sont établis les Comtes de Bourgogne?

POUR l'établissement des Comtes héréditaires de Bourgogne DOM COUDRET ne remonte point à la division ancienne de cette Province en quatre Contrées ou Comtés (*) division semblable a celle de l'Helvétie en quatre Cantons (**). Le raport

(*) Des Varasques, des Scodingues, d'Amaons, & de Bort.

(**) Pagus *Vigorinus*, *Urbigenus*, *Tugenus*, & *Aventicus*.

de ces *Pagi* avec les Comtés, qui en furent formés dans la suite, ne donoit pas, au jugement de ce Savant, une baze assez solide pour l'apui de son opinion. Par la même raison, il passe rapidement sur l'origine & les fonctions des Comtes sous les Empereurs Romains & des Patrices de la Bourgogne Cisjurane & Transjurane (*) sous les prémiers Royaumes de Bourgogne. L'amovibilité de ces Oficiers, reconue par tous les Critiques, ne permettoit pas de chercher si loin les Comtes héréditaires.

L'Auteur a pris une époque plus certaine dans le fameux Capitulaire de Kiersi, doné par CHARLES *le Chauve* en 877 concernant les grands Ofices & les grands Fiefs, qui dès lors devinrent transmissibles des Péres aux Enfans.

Les révolutions, qui suivirent la mort de LOUIS *le Bègue*, fournirent encore mieux aux Seigneurs l'ocasion de se maintenir dans leurs Bénéfices militaires; l'élection de BOSON au Royaume de la Bourgogne Cisjurane, faite à Mantale, & son couronement à Lion en 879; celui de RODOLPHE DE STRATLINGUEN, pour le

(*) Il faut prendre ces mots dans le sens de l'Auteur, qui écrivoit en Franche Comté.

Royaume de la Bourgogne Transjurane, fait à St. Maurice en Valais en 888 donérent à RICHARD *le Juſticier*, Comte d'Autun, Frére de BOSON & Mari d'ADELAIDE, Sœur de RODOLPHE, les moyens de former à ſon Fils HUGUES dit *Capet* ou le *Noir* un Cat ſur les confins des deux Royaumes, qui n'étoient pas trop certains. Telle fut l'origine du Comté héréditaire de ce nom, ſuivant DOM COUDRET, qui combat l'opinion de quelques Auteurs.

DUCHESNE, l'un d'eux, a indiqué BOSON, Fils de RICHARD *le Juſticier* pour le prémier Comte héréditaire de Bourgogne. DOM COUDRET prétend, que ce Prince n'a point figuré en cette Contrée, qu'il n'étoit que Comte de Vitri, & que s'il eût été Comte de Bourgogne, ſon Frére HUGUES *le Noir* ne l'eût été qu'après ſa mort arrivée en 935; cependant il paroit par la Donation que CHARLES *le ſimple* fit à HUGUES en 915 de la ville de Poligny, qu'il étoit déja Comte. D'autre côté on opoſe la Chronique de ST. BENIGNE de Dijon, qui porte que BOSON, Fils de RICHARD, ocupa la Bourgogne ſupérieure, apellée Gaule chevelue. DOM COUDRET eſſaie de l'expliquer; mais peut-être eût-il mieux valu admettre une concurence entre les deux

Fréres BOSON & HUGUES, jusqu'à ce que celui-ci se soit trouvé seul Comte de Bourgogne, par la mort de son Frére.

Quoiqu'il en soit, la Succession de HUGUES *le Noir* à RICHARD *le Justicier* n'est pas moins prouvée, soit que ce fut directement, ou par la médiation de BOSON son Frére, il a été seul en possession du Comté de Bourgogne, & c'est pour cela que DOM PLANCHER l'a regardé comme le prémier. Il eût pour héritier, suivant M. DUNOD, GISLEBERT son Beau-Frére, Duc & Comte de Bourgogne, dont une troisiéme Fille porta le Comté à LETALDE, Fils d'ALBERIC, Comte de Macon.

L'Auteur de l'Abrégé chronologique des grands Fiefs nomme LETALDE pour prémier Comte de Bourgogne. DOM COUDRET a bien démontré son erreur par une Charte de l'Eglise de Besançon, en date de 951, où LETALDE reconoit HUGUES *le Noir* Archi-Comte & son Seigneur.

Après cela il n'a pas été difficile de combatre DOM VAISSETTE, qui dans son Histoire du Languedoc a regardé OTTON-GUILLAUME pour le prémier Comte de Bourgogne. Il est démontré par une Charte de Cluny, qu'OTTON-GUILLAUME étoit Petit Fils de LETALDE.

De tous ces faits DOM COUDRET con-

clut, qu'OTTON-GUILLAUME tenoit le Comté de Bourgogne de sa Mére GERBERGE, celle-ci de son Pére LETALDE; LETALDE de GISLEBERT son Beaupére; GISLEBERT de HUGUES *Capet*, dit *le Noir* son Beaufrére, & celui-ci de RICHARD *le Justicier* son Pére.

En établissant cette Succession, il a eû soin de remarquer la concurence des Rois de la Bourgogne Cisjurane & Transjurane & des Rois de France sur le Comté de Bourgogne. A ces époques on voit THEODORIC Archevêque de Besançon, assister d'une part à l'élection de BOSON pour la Bourgogne Cisjurane en 879, & éxercer la charge de Chancelier de RODOLPHE I. Roi de la Bourgogne Transjurane en 888, d'abord après son couronement. On trouve une Donation faite à l'Eglise de Besançon par un Prêtre nommé PHARULPHE, pour le repos de l'ame du Roi RODOLPHE & du Comte ROTFRID. La Charte est datée à Besançon de la 5me Année du Règne de RODOLPHE, d'où l'on tire cette conséquence, que Besançon obéissoit à ce Prince. On trouve encore un Diplome de 903 par lequel il dona à BERNON, Abé de Gigny, auparavant Comte en Bourgogne, l'Abaye de Baume les Messieurs. Enfin

CONRAD, Successeur de RODOLPHE, a confirmé des Donations faites par le Comte HUGUES à l'Eglise de Besançon; ainsi l'Empire des Rois de la Bourgogne Transjurane s'étendoit non-seulement depuis les Alpes au Mont Jura; mais encore sur la partie du Comté de Bourgogne, qui est en Montagnes, & que l'on peut regarder come une suite du Jura. En éfet d'anciennes Cartes, gravées sur la Géographie de PTOLOME'E, mettent BESANÇON dans le Mont Jura; cependant les bornes de cette chaine de Montagnes n'étoient pas bien certaines, car ERMENGARDE, après la mort du Roi BOSON, tint des Plaids aux Varennes, & y confirma à l'Abé de GIGNY la donation du Monastère de Baume, faite, come on l'a dit, par le Roi RODOLPHE.

Cette concurence des Souverains des deux Bourgognes n'étoit pas la seule. Par la divisiοn des Etats de LOTHARIE, entre CHARLES *le Chauve* & LOUIS *le Germanique*, la Haute-Bourgogne étoit restée aux Princes de Germanie, jusqu'à la mort de LOUIS III. Fils de l'Empereur ARNOUL, mort sans postérité en 912. En éfet, par le partage de 870 la plus grande partie du Comté de Bourgogne, comprenant les Comtés des *Varasiques* des *Scodingues* & d'*Amous* avec les Abayes de Fayerney,

Poligny, Luxeul, Lure, Baume, Amfonvelle, Montier, Haute-Pierre, Vaucluſe & Château-Châlon, tombérent dans ce lot de LOUIS *le Germanique*; & CHARLES *le Chauve* n'eût que Beſançon, le Comté de Port & l'Abaye de St. Oyan, préſentement St. Claude.

Ces biens ſe réunirent par Succeſſion en la perſone de CHARLES *le ſimple*, en 912, & en 915. Il diſpoſa de 40 maix à Poligny, en faveur du Comte HUGUES, come on l'a dit; & LOUIS d'*Outremer* en 940 dona à ſa priére, les Abayes de Faverney & d'Amfonvelle, ſituées dans la contrée de Port, à un Seigneur nommé ADELARD.

Sur ces derniers faits, DOM PLANCHER s'étoit déterminé dans ſon Hiſtoire de Bourgogne, à exclure BOSON & les RODOLPHES de la Bourgogne ſupérieure; mais DOM COUDRET le combat par les faits précédens & cherche un tempéramment dans lequel il laiſſe à tous ces diférens Princes quelque autorité en certaines parties du Comté de Bourgogne & en diférens tems, à moins que l'on n'aime mieux conjecturer, qu'au milieu des révolutions & des troubles, chacun donoit des droits à des Vaſſaux, pour étendre ſes mouvan-

ces sur des choses contestées, sauf au Donataire à se maintenir de son mieux.

Ce fut donc à ces époques, que RICHARD *le Justicier*, Frére du Roi BOSON & Beaufrére de RODOLPHE, reçut, suivant DOM COUDRET, le Comté de Bourgogne d'abord sous l'autorité de BOSON; s'y maintint sous celle des RODOLPHES, à cause de ses alliances avec eux; & le transmit à ses Successeurs; l'hérédité des Fiefs & des Gouvernemens s'étant dès-lors bien établie.

A côté de ce système, il est bon de mettre celui de DOM BERTHOD, avant que de passer à la seconde partie de la question, afin de réunir, sous un même point de vue, ce qui a raport aux mêmes objets. Nous avons pris du prémier la critique; nous prendrons du second les tableaux. Quoiqu'ils aient réussi chacun en ces différens genres, il n'est pas possible de les extraire en entier, dès que l'on veut donner une idée du travail de l'un & de l'autre.

DOM BERTHOD, suivant entiérement le système de M. DUNOD, met le Comte BOSON dans le rang des Comtes de Bourgogne, & il a étayé ce système de nouvelles preuves, tirées des Collections de Piéces pour l'Histoire de France des Bénédictins & de DUCHESNE, des Actes des

Saints & d'autres Monumens également respectables.

Les Comtes de Bourgogne, dit-il, commencèrent à s'établir par concession des prémiers Souverains. Ils s'affermirent par leur zèle & leur fidélité. Enfin le malheur des tems rendit leur établissement constant & inébranlable, ensorte qu'ils le durent autant à la bonté des Princes, qu'à eux mêmes.

RICHARD *le Justicier*, le prémier des Comtes héréditaires de Bourgogne, possédoit sûrement ce titre en 873 & il est très probable, qu'il l'avoit reçû en 870 lorsque BOZON son Frére fut élevé à la charge de prémier Ministre du Palais & qu'il obtint de CHARLES *le Chauve* ces hautes dignités, qui le mirent au dessus de tout ce qui n'étoit pas Roi.

Cette époque se rapproche d'une autre plus fameuse, le Capitulaire de 877, qui rendit les Fiefs héréditaires. Tout persuade que les Comtes de Bourgogne jouirent du bénéfice de cette Loi, comme tous les possesseurs des grands Fiefs s'en prévalurent.

Les Comtes de Bourgogne s'établirent donc du consentement des Souverains; leur fidélité envers leurs Princes ne contribua

pas peu à les afermir dans les Domaines qu'ils tenoient de leur libéralité.

En éfet, c'eſt toûjours à la ſuite des Rois Carlovingiens que l'Hiſtoire nous répréſente RICHARD *le Juſticier*, après la mort de LOUIS *le Begue*. Parmi ces mouvemens, qui ébranlérent la Monarchie Françoiſe, RICHARD oubliant les cris du ſang & de la nature, quita le parti de BOSON, qui venoit d'uſurper le Trône ſur ſes Maitres, & ſe déclarant contre lui, il ſoutint CHARLES *le Simple*. La mort de RICHARD fut fatale à ce Prince & c'eſt avec raiſon que la Chronique de ST. BERTIN remarque qu'incontinent après, ROBERT profita du vuide qu'elle laiſſoit dans l'Etat, pour priver CHARLES de la Courone.

BOSON & HUGUES *le Noir* ſuivirent d'abord les traces de leur Pére, mais peu à peu, entrainés par le torrent, ils travaillérent de concert avec les autres Seigneurs à mettre RAOUL leur Frére ſur le Trône des François; LOUIS d'*Outremer*, qui lui ſuccèda, ne trouva perſone qui lui fut plus ataché que HUGUES *le Noir* & LETALDE.

Vers l'an 939 la Franche Comté fut réunie au Royaume de la Bourgogne Tranſjurane, poſſédée par CONRAD. Dès lors HUGUES *le Noir* demeura tranquile. Lui

& LETALDE ne troublérent point le Règne pacifique de CONRAD; ils n'entreprirent rien contre ſes droits.... Leur conduite fut différente de celle des autres grands Vaſſaux, qui s'établirent en ce Siécle malheureux.... Ce ne fut que par des perfidies & des violences, que HUGUES *le Blanc* & HERBERT de *Vermandois*, tachérent de ſe former des Etats. On ne lit rien de pareil dans l'hiſtoire des prémiers Comtes de Bourgogne. Au contraire, le peu de Diplomes qui nous reſtent, prouvent qu'ils tenoient du Souverain la plus grande partie de leurs Domaines.

La vie d'OTTON GUILLAUME & de RENAUD I. fut plus agitée que celle de LETALDE; la ceſſion que RODOLPHE III. fit du Royaume de Bourgogne à l'Empereur HENRI II. puis à CONRAD *le Salique* fut cauſe des troubles qui s'élevérent alors.

OTTON GUILLAUME, le plus puiſſant des Seigneurs de Bourgogne, y eût auſſi plus de part; il s'opoſa vivement aux diſpoſitions de RODOLPHE & contraria, autant qu'il lui fut poſſible, les meſures que prenoit HENRI pour s'aſſurer le Royaume de Bourgogne.

RENAUD I. après la mort de ſon Pére, diſſimula pour un tems les projets d'agrandiſſement qu'il cachoit dans ſon cœur; auſſi

tôt que RODOLPHE fut mort, il prit les armes; ce ne fut qu'après onze ans de guerre qu'il vint se soumettre à l'Empereur HENRI III. qui reçut son hommage à Soleure.

Tel est le contraste que DOM BERTHOD remarque dans l'Histoire des Comtes de Bourgogne jusqu'au milieu du XI. Siècle. De la conduite des prémiers il infère, qu'ils s'étoient établis sous les auspices des Loix & par Concession des Souverains; de l'agitation continuelle de la vie d'OTTON GUILLAUME & de RENAUD I. il conclut qu'ils n'avoient doné de la consistance à leur établissement, qu'à la faveur des guerres civiles & de la foibleſſe qui caractérisa le Règne du dernier des RODOLPHES.

SECONDE PARTIE.

Quelle fut d'abord l'Autorité des Comtes de Bourgogne?

DOM COUDRET part des Capitulaires pour fixer l'autorité des anciens Comtes, destinés à régir les Provinces. Il démontre que c'étoient des Officiers militaires & civils, qui administroient la justice & la rendoient dans des Plaids généraux, assistés

des Echevins ou Rachimbourgs. C'étoit aux Comtes à assembler les homes libres & à les conduire à la guerre, & ils avoient sous eux des Vicomtes & des Centeniers. Enfin ils soignoient les Domaines du Prince & en percevoient les revenus.

L'hérédité des Fiefs ne changea autre chose à l'autorité des Comtes, si ce n'est qu'ils firent en leur nom, ce qu'ils faisoient auparavant en celui du Souverain.

DOM COUDRET convient de la difficulté qui se trouve à fixer par des faits particuliers l'autorité des Comtes de Bourgogne. On ne sait rien à ce sujet de RICHARD *le Justicier* que son nom, sa puissance & sa bravoure en général.

Quant à HUGUES *le Noir*, s'il faisoit des Fondations & des Aliénations de Terres & de Seigneuries, on les faisoit aprouver par le Roi CONRAD.

DITHMAR peint en grand l'autorité d'OTTON GUILLAUME „ Vassal du Roi de „ Bourgogne pour le nom, & Maitre du „ Pays en éfet; résistant à l'Empereur & „ par ses conseils & par ses actions, crainte „ de voir diminuer son autorité. Il fit face encore à ROBERT Roi de France, pour soutenir ses droits sur le Duché, en vertu de l'adoption d'HENRI Duc de Bourgogne.

Les Succeſſeurs d'OTTON GUILLAUME conurent par droit de Fief des cauſes de leurs Vaſſaux, dans les Aſſemblées des Barons; mais on ne voit pas qu'ils ſe mêlaſſent de ce qui ſe paſſoit dans les Seigneuries de leurs Vaſſaux, ni qu'ils aient eû des Baillis avant le 13me Siécle.

DOM COUDRET dit enſuite, qu'il ne paroit par aucun Acte, que les Comtes de Bourgogne aient eû le droit de batre monoie, qui apartenoit déja à l'Archevêque de Beſançon par Conceſſion de CHARLES *le Chauve*, & il raporte à ce ſujet les diférens des Archevêques de Beſançon avec divers Souverains du Comté, tant pour la Monoie, que pour le Scel de l'Oficial, qui atiroit à la Juriſdiction Eccléſiaſtique une multitude d'afaires civiles.

Après beaucoup de faits particuliers DOM COUDRET ſe réſume & conclut, que l'autorité des Comtes de Bourgogne ne fut pas toûjours égale. Elle fut grande ſous OTTON GUILLAUME & RENAUD I; plus grande ſous GUILLAUME II. ſurtout depuis qu'il eût épouſé ETIENNETTE DE VIENNE & recueilli la Succeſſion de GUY DE MACON ſon Couſin, enſorte qu'il ſe vit Comte de Bourgogne, de Vienne & de Macon. LAMBERT DE SCHAFNABOURG a écrit

écrit qu'il étoit très riche & très puiſſant. Il avoit un Palais à Beſançon, où Guy de Bourgogne, Pape conu ſous le nom de Calixte II. vint au monde. C'eſt là que Guillaume reçût avec une magnificence Royale l'Empereur Henri II. qui alloit à Rome, pour l'afaire des Inveſtitures.

Renaud III. eût de grands Oficiers come les Rois. Guy de Treves étoit ſon Conêtable; mais cette autorité s'afoiblit ſous ſes Succeſſeurs 1°. Par les libéralités qu'ils firent aux Egliſes, qui diminuérent leur puiſſance en diminuant leurs richeſſes. 2°. Par les apanages des cadets: La Maiſon de Châlon ſeule étoit ſi riche, qu'elle comptoit 516 Fiefs dans ſa mouvance, dont la plûpart démembrés du Comté, & quelques uns d'aquiſition, tels que *le Comté de Neûchâtel en Suiſſe* 3°. Par les Femmes, qui portant le Comté en des maiſons étrangéres, perdirent l'afection des Vaſſaux & des Peuples, ce qui ocaſiona une multitude de petites guerres, à la fin du 13. Siécle.

Tel eſt le précis des obſervations de Dom Coudret ſur cette ſeconde partie; voici celles de Dom Berthod.

Il part des mêmes principes ſur l'autorité des Comtes; mais la Succeſſion de

ceux de Bourgogne lui donc ocasion de les préſenter ſous diférens aſpects. Les conjonctures, ſelon lui, furent favorables aux Fils de RICHARD, pour étendre leur autorité ; auſſi la Chronique de ST. BENIGNE porte, que BOSON ſe forma une eſpèce de Royaume dans la Bourgogne ſupérieure, & qu'il s'y comporta avec une entiére indépendance.

HUGUES *le Noir* & GISLEBERT ne lui furent point inférieurs en puiſſance. Coment RAOUL leur Frére ſe ſeroit-il opoſé à leurs progrès, lui qui n'avoit pris le ſceptre & qui ne ſe ſoutenoit ſur le Trône, que par leur crédit?

Sous le Règne de LOUIS d'*Outremer* la puiſſance de HUGUES *le Noir* fut reſſerrée, & lorſque le Comté de Bourgogne paſſa en 939 à CONRAD, elle reçut un nouvel échec. HUGUES *le Noir* ne parut plus à la tête des afaires: LETALDE le ſuivit dans ſa vie tranquile; l'eſprit de CONRAD ſe comuniqua à ſes Vaſſaux ; partout on vit règner la paix.

Sous RODOLPHE III. la puiſſance des Comtes de Bourgogne prit tout à coup de nouvelles forces: Dès les prémiers jours de ſon Règne OTTON GUILLAUME parut en Souverain dans ſes Etats. A cette époque on vit diſparoitre les Comtes diſperſés

dans les quatre Cantons des *Varasques*, des *Scodingues*, d'*Amaons* & de *Port*, pour rendre la justice sous l'autorité de l'Archi-Comte. Ils furent remplacés par des Vicomtes, qui portoient dans leur nom ce qu'ils devoient au Comte supérieur.

RENAUD I. & GUILLAUME son Fils perfectionérent l'ouvrage d'OTTON. DOM BERTHOD cite plusieurs Chartes datées de son Règne & des années de son Gouvernement, & il s'arrête, croyant que c'est l'époque de la véritable Souveraineté des Comtes de Bourgogne; cependant à quelque degré de puissance qu'ils fussent parvenus, leur autorité ne fut vraiment Souveraine, qu'après l'homage fait par RENAUD I. à l'Empereur, en la ville de Soleure.

Au surplus DOM BERTHOD ne pense pas come DOM COUDRET, que les Comtes de Bourgogne n'ayent pas eû le droit de batre Monoie; au contraire, il soutient que si les Oficiaux de l'Archevêque recevoient la plus grande partie des Contrats & des Testamens, cela n'excluoit point les Officiers du Comte, qui avoient une concurence; ainsi les Comtes en faisant batre Monoie & resserrant la Jurisdiction des Oficiaux dans les bornes que les

Canons leur prescrivoient, n'aquirent point une puissance nouvelle.

TROISIEME PARTIE.

De quelle nature étoit le Domaine du Comté de Bourgogne ?

Dom Coudret réduit ce Domaine 1°. A ce que les Comtes avoient reçu de la libéralité des Rois. 2°. Aux biens qu'ils avoient aquis. 3°. Aux revenus qu'ils tiroient des Eglises, la plûpart étant sous leur protection. 4°. Aux biens qui leur avoient été inféodés.

Dès que l'on a prouvé l'établissement des prémiers Comtes de Bourgogne, par la Concession des Souverains, il est facile de combatre l'opinion de ceux, qui ont pensé que les Seigneurs de Bourgogne s'aproprièrent les Droits régaliens à la mort de Rodolphe III. & il ne s'agit que de voir, quelle reconoissance firent les Comtes à ceux de qui ils tenoient leurs Domaines.

Il paroit que les Empereurs donérent l'investiture, tant aux Rois de la Bourgogne Cisjurane, qu'à ceux de la Bourgogne Transjurane, & ceux-ci aux Comtes de Bourgogne; mais dans la suite, ils se prétendirent indépendans.

RENAUD I. refuſa l'homage à l'Empereur en 1038 & ne le lui fit qu'en 1045. lorſqu'il y fut forcé par ſa défaite.

RENAUD III. le refuſa conſtamment & on lui atribue pour cette raiſon le titre de *Franc Comte* & le nom de la *Franche-Comté.*

OTTON I. Fils de la Comteſſe BEATRIX & de l'Empereur FREDERIC *Barberouſſe* ne fut chargé d'aucun homage envers ſon Frére l'Empereur HENRI, & s'intitula Comte *par la grace de Dieu* &c.

OTTON IV. ſoutenoit à PHILIPE *le Bel*, que ſa *Baronie étoit ſi franche, qu'en nulle partie le ..... n'eſt tenu de doner, ne à ſervir, ne à faire.*

Cependant, preſſé par ADOLPHE, Roi des Romains, il parut devant lui au camp de Colmar & lui dit, par l'organe d'un Profeſſeur en droit, que lui & ſes dévanciers étoient Vaſſaux de l'Empire *pour quelques choſes.* Par ces derniers termes, l'Auteur explique coment les Comtes de Bourgogne ont été ſouvent qualifiés fidèles de l'Empire, ſans que tout le Comté en ait dépendu à titre de Fief, n'y ayant qu'une protection; c'eſt là ce qu'il y a de plus important à ſavoir ſur le Domaine des Comtes de Bourgogne.

Au ſurplus ils tenoient en Fief de l'Archevêque de Beſançon, ſoit come Prince de l'Empire, ſoit à titre de Fiefs oferts, les Villes de Gray, Veſoul, Lonsleſaulnier & Quingey.

Le Domaine des Comtes de Bourgogne étoit, ſelon DOM BERTHOD, un Fief dans ſon origine, & il en conſerva la nature juſques vers le milieu du 13me Siécle, qu'il fut afranchi des devoirs de vaſſalité par l'extinction du dernier Royaume de Bourgogne. Cette propoſition ſuit naturellement des principes établis ci-devant; tant que le Royaume de Bourgogne ſubſiſta, les Empereurs conſervérent un reſte d'autorité dans le Comté. Diférens Seigneurs reconurent leur puiſſance, quelquefois même l'Empereur leur adreſſa des lettres come à ſes Vaſſaux. HENRI IV. voulant terminer les dificultés qui s'étoient élevées entre lui & ſon Fils, convoqua ſes grands Vaſſaux. Le Comte de Bourgogne fut du nombre; plus tard on voit des actes paſſés ſous le ſcel de l'Empereur; ainſi ſon autorité n'étoit point étrangére à cette Province, même dans les comencemens du 13me Siécle.

Ceux qui croioit que RENAUD III. vint à bout de rédimer ſon Domaine des devoirs de Fief, paroiſſent n'avoir pas aſſez

examiné ce point. DOM BERTHOD observe que FREDERIC *Barberousse* ayant épousé la Fille unique de RENAUD III. n'aprouva point la résistance de son Beaupére, puisque pour apaiser le Duc de ZERINGHEN, à qui l'Empereur LOTHARIE avoit doné les Etats du Comte de Bourgogne, confisqués faute d'en avoir fait l'homage, FREDERIC transigea avec lui & cèda pour le dédomager de ses prétensions sur le Comté de Bourgogne, la Souveraineté des villes de Lausane, Genève, & Sion, avec leurs territoires.

Ce ne fut donc qu'après l'extinction entiére du dernier Royaume de Bourgogne que le Domaine des Comtes de Bourgogne aquit sa liberté, parceque, ne relevant des Empereurs que come héritiers des Etats de RODOLPHE III. il cessa de les avoir pour maitre, lorsque ce Royaume ne subsista plus; révolution qui n'arriva qu'au 13me Siécle.

Si dans le 14me & 15me Siécle les Comtes de Bourgogne se disoient encore Vassaux des Empereurs, si ceux-ci firent même quelques actes de Souveraineté, le Comté ne fut pas moins indépendant. Les Comtes de Bourgogne ne relevoient de l'Empire, que pour certains Fiefs, mais

leur Domaine principal étoit éxemt de devoirs, come il en conſte par une Charte de 1289; auſſi les diférentes tentatives que l'on fit dès lors, pour aſſujettir le Comté de Bourgogne, furent ſans ſuccès.

On ne pourroit, ſans ſortir des bornes d'un extrait, raporter ici les diférens ſujets incidens à ces queſtions, qui ont été traités dans ces Diſſertations, qu'il faudroit lire en entier. Nous nous contenterons de faire obſerver deux queſtions intéreſſantes, agitées par DOM BERTHOD.

Dans la prémiére il éxamine, quels furent les Rois qui règnérent au Comté de Bourgogne depuis CHARLES *le Chauve*, juſqu'à CONRAD *le Pacifique*, & il en exclut BOSON, Roi de la Bourgogne Ciſjurane, & RODOLPHE II. Roi de la Bourgogne Transjurane. Il leur ſubſtitue CHARLES *le gros*, CHARLES *le ſimple*, RAOUL I. Fils de RICHARD *le Juſticier*, & LOUIS d'*Outremer* juſqu'en 939, que le Comté paſſa au pouvoir de CONRAD *le Pacifique*.

Dans la deuxiéme il établit, qu'il y avoit en Franche Comté pluſieurs Fiefs d'Empire, diſtingués du Domaine des Comtes, come Veſoul, Gray, Quingey &c. Voulant remonter à leur origine, il croit l'apercevoir longtems avant le Teſtament de RODOLPHE III. d'où il conclut, que l'Em-

pire ſe les réſerva après l'aſſemblée de Boon, ou plus ſûrement, lorſque CONRAD *le Pacifique* eût réuni à ſes Domaines le Comté de Bourgogne avec le ſecours de l'Empereur OTTON I.

On n'entreprendra pas de doner un précis de la Diſſertation de M. PERRECIOT ; quoiqu'elle contienne beaucoup d'obſervations, qui ne ſont point dans les deux autres, il ne ſeroit pas poſſible d'en préſenter la liaiſon, ſans tomber dans des répétitions : C'eſt pourquoi l'on ſe borne à remarquer, que le travail de cet Auteur porte non ſeulement un éxamen nouveau des termes & des Actes ſur leſquels diférens Auteurs de l'hiſtoire de Bourgogne ont fondé leurs ſiſtèmes ; mais encore, raprochant beaucoup de Chartes déja imprimées, il propoſe de nouvelles vues, ſur l'autorité des diférens Empereurs au Comté de Bourgogne, ſur l'étendue du Royaume de BOSON, ſur l'origine de GERBERGE, qu'il prétend n'avoir pas été Fille de LETALDE, come l'a conjecturé M. DUNOD, mais du Comte de NEVERS, ſuivant l'opinion de DUCHESNE. Il prétend auſſi, qu'HENRI Duc de Bourgogne, Epoux de GERBERGE, & OTTON, Pére d'HENRI, poſſédérent tout à la fois le Duché & le Comté de Bourgogne après HUGUES *le Noir* & GISLEBERT.

Il diſcute auſſi la queſtion de ſavoir, ſi Beſançon a obéi aux Comtes de Bourgogne, & ſe décide pour l'afirmative. Il combat le ſentiment de M. l'Abé GUILLAUME, qui dans ſon Hiſtoire des Sires de Salins les a ſoutenus indépendans, tandis qu'il raporte les preuves de l'Inféodation de cette Seigneurie par l'Abaye de *St. Maurice* en Valais, & les homages que les Abés en ont recus juſqu'au 13me Siécle. Il fait voir que HUGUES *Capet*, Duc & Comte de Bourgogne, a reconu en 936 LOUIS d'*Outremer* pour ſon Suſerain, & qu'il n'en avoit point ſecoué le joug en 937, come l'ont dit MABILLON & PLANCHER &c.

C'en eſt aſſez ſur l'Hiſtoire. On ſe ſeroit reſſerré d'avantage ſur cette partie, s'il eût été poſſible d'entrer dans les détails d'obſervations pratiques, qui ont été fournies pour le prix des Arts. Il s'agiſſoit de déterminer les cauſes & les ſimptomes des Maladies épidémiques du bétail & les moyens de les prévenir ou de les guèrir. Ce prix a été déferé à M. RENAUD, Docteur en Médecine à Beſançon, & l'*Acceſſit* à M. BARBERET, Prémier Médecin des Armées, penſioné de la Ville de Bourg, déja couroné par cette Académie & PERRECIOT, Etudiant en Médecine, qui cèda

généreuſement l'année derniére le Prix des Arts à un Ouvrier, qui s'étoit trouvé en concurrence. Il eſt Frére de l'Auteur de la Diſſertation Litéraire.

QUOIQUE l'étendue des Nouvelles Académiques nuiſent ce mois ci à la variété que nous cherchons à faire régner dans ce Journal, nous croyons ne pouvoir nous diſpenſer d'ajouter en ſon entier le Diſcours, qui a remporté le Prix d'Eloquence de l'Académie de Beſançon. Nous ſomes perſuadés qu'il fera plaiſir à nos Lecteurs, tant par le ſujet en lui même, que par la force & l'élégance avec leſquelles il eſt traité.

DISCOURS

Qui a remporté le Prix de l'Académie de Beſançon, l'année 1763.

Par M. BERGIER, Curé de Flangebouche.

Combien les Mœurs donnent de luſtre aux Talens.

LES Talens ſont des dons précieux; mais s'il eſt rare de les poſſéder dans un degré ſupérieur, il ne l'eſt peut-être pas moins d'en anoblir l'uſage en les conſacrant à la vertu. Parmi tant de beaux génies, qui ont cultivé avec ſuccès les Sciences & les Arts, il en eſt trop qui ſe ſont des honorés par le mépris des bienſéances & des mœurs. Quelle eſt la cauſe de ce malheur? Eſt-ce la nature, qui, trop avare de ſes bienfaits, n'enrichit ſouvent l'eſprit qu'aux dépens du cœur? Eſt-ce la fortune, qui, jalouſe d'une gloire à laquelle elle n'a point de part, ſe plait à hu-

milier les grands hommes par les écarts auxquels ils ſe laiſſent entraîner ? Le haſard qui a fait périr tant de chef-d'œuvres de l'antiquité, a conſervé des ouvrages, dont la perte auroit été moins digne de nos regrets & dont la perfection ne dédommagera jamais la Société des pernicieux effets qu'ils ſont capables de produire. De même qu'il y a eu des Siécles barbares, où les regles du beau étoient ignorées, il en eſt d'autres où l'amour du bien s'afoiblit, où les principes de vertu ſont oubliés ; & peut être touchons-nous de près à cette triſte Epoque. Selon la nouvelle Morale qui cherche à s'introduire, une ſage timidité convenoit à nos Peres; ils étoient dans l'enfance des talens ; pour nous, parvenus à l'âge fortuné où le Génie eſt dans toute ſa vigeur, nous pouvons déſormais tout oſer. Funeſtes progrés ! ſi ce que nous avons acquis de nouvelles connoiſſances étoit autant de diminué ſur nos vertus.

Semblables au Courſier fougueux, qui blanchit d'écume le frein qui le maîtriſe, nos Philoſophes ſe révoltent contre les Loix auxquelles la nature & la raiſon nous aſſujettiſſent, ne veulent obéir qu'à l'impétuoſité de leur génie, prétendent enlever nos ſufrages par la fierté même avec laquelle ils feignent de les dédaigner. L'un nous peint le goût pour les talens come pernicieux aux mœurs ; l'au-

tre nous repréſente la contrainte des mœurs come nuiſible aux talens; quelle route ſuivre au milieu des égaremens de cette biſarre Philoſophie? Celle que nous tracent le bon ſens & l'expérience, ſeuls guides capables de nous conduire à la ſageſſe. Ils nous aprennent que les mœurs, ſans la culture, des talens, ſont dures & ſauvages, que les talens, ſans reſpect pour les mœurs, ſont vicieux & mépriſables; que l'heureux concert des uns & des autres fait leur gloire mutuelle & le bonheur de la ſociété. En jettant ſur l'Hiſtoire un coup d'œil rapide, nous verrons les Talens honorés, tant qu'ils ont reſpecté les mœurs; avilis & dégradés auſſi-tôt qu'il y ont donné ateinte; où les faits décident, les ſpéculations ſont inutiles & les raiſonnemens ſuperflus. Sans autre preuve, on en doit conclure ces deux verités, ſi honorables pour les mœurs, qu'elles ſont la vraie ſource de la gloire des talens, & qu'elles ſont le ſeul moyen pour en éviter les écueils.

I.

Ce n'eſt point un inſtinct aveugle, mais un diſcernement éclairé qui a inſpiré aux hommes du reſpect & de l'admiration pour les Talens; ils leur ont acordé de l'eſtime, à proportion de l'utilité qu'ils en retiroient. Les

plus néceſſaires ont été d'abord préférés ; mais on n'a jamais penſé que ce qui eſt capable de nuire aux mœurs pût être véritablement avantageux. A qui eſt-ce que l'on a commencé de rendre les honeurs divins & d'élever des autels ? A ceux dont on avoit reçu des bienfaits. Les ouvriers habiles, qui trouvérent le ſecret d'abréger nos travaux, d'en aſſurer le ſuccès, de pourvoir aux beſoins de l'humanité ; les obſervateurs curieux, qui découvrirent les richeſſes de la nature & les reſſources qu'elle a préparées à nos maux, les Légiſlateurs, dont la ſageſſe réunit les peuples, forma les Empires, affermit les liens de la Société ; voilà les prémiers auxquels l'antiquité, encore groſſiére, ofrit ſon encens. L'excès même de ſa reçonnoiſſance prouve la puiſſance des motifs qui l'avoient inſpirée.

Succeſſivement l'on aprit à honorer les beaux arts, à meſure que l'on ſentit l'importance de leurs ſervices. L'Eloquence, chargée de préſider aux délibérations publiques, d'éclairer le citoyen ſur ſes véritables intérêts, de l'entraîner au bien par le poids des raiſons, & par les charmes du diſcours ; la Poëſie, apliquée à célébrer les actions des Héros, à chanter les douceurs d'une vie innocente ; la Muſique & la Danſe aſſociées au culte de la Divinité, pour en augmenter la pompe & rendre plus vives les leçons de ſageſſe ; la Pein-

ture & la Sculpture, occupées à conſerver l'image des grands homes, à perpétuer par des monumens auguſtes le ſouvenir de leurs vertus, s'atirérent des hommages. Ainſi MERCURE & MINERVE, APOLLON & les Muſes, furent placés dans les Temples à côté de VULÇAIN & de CERE'S, d'ESCULAPE & de BACHUS.

Si dès leur enfance les talens furent élevés au comble des honeurs, c'eſt qu'ils avoient toute l'innocence du prémier âge. L'art oratoire ne s'aviliſſoit pas au point d'enſeigner le mépris des Loix & l'oubli de la Divinité; les Muſes, encore vierges ne ſouilloient point leur bouche par des chants lubriques, & le pinceau toûjours chaſte n'oſoit tracer des objets capables de faire baiſſer les yeux à la pudeur. Telle une jeune beauté, au ſortir de l'enfance eſt plus touchante par la rougeur modeſte qui brille ſur ſon viſage, & inſpire le reſpect par la ſage retenue de ſes regards.

Dans la ſuite des tems, lorsque le luxe introduit chez les Nations eut altéré la pureté des mœurs primitives, les beaux arts ne furent pas à couvert de la contagion commune. Pour plaire à des cœurs déja corrompus, ils furent réduits à leur reſſembler; mais cette foibleſſe ne demeura pas impunie, elle fut la premiére cauſe de leur décadence. La beauté ſimple & majeſtueuſe de la nature fut remplacée

placée par les agrémens faux & affectés du vice; le goût asservi sous la tyrannie des passions, devint capricieux & insensé come elles; ainsi les Talens déchurent de leur gloire, dès qu'ils cesserent de respecter les mœurs.

La Philosophie qui auroit dû corriger le désordre, n'eut pas un sort différent. Tant qu'elle fut apliquée utilement à observer la Nature, à donner aux peuples des leçons d'une saine Morale, les Philosophes décorés du beau nom de sages, furent respectés come Maîtres & Législateurs du genre humain. Mais lorsque livrée à la manie des sistémes, elle ne s'occupa plus que de vaines spéculations; lorsque divisée en autant de Sectes qu'il y avoit d'Ecoles, elle ne fut plus que l'art frivole de discourir & de rendre toutes les opinions problématiques; lorsque devenue inutile aux mœurs, elle fut étrangere au bonheur des homes; la vénération fit place au mépris, & le titre odieux de Sophistes, donné à ses sectateurs, fut un témoignage authentique de l'avilissement où ils étoient tombés.

Ce n'est point par des productions licentieuses que les grands Artistes de la Grece mériterent leurs plus brillantes couronnes. Dans ces assemblées fameuses où l'on exposoit les chef-d'œuvres de l'art aux yeux d'un peuple

curieux & éclairé, la palme ne fut jamais accordée à celui qui avoit foulé aux pieds le plus hardiment les loix de la décence. Cet attentat ne fut soufert, que quand les Grecs, rassasiés du vrai beau chercherent dans les assaisonnemens bisarres du vice, de quoi ranimer un goût émoussé par l'abondance. Alors les Artistes oubliant la dignité de leur talent ne rougirent pas de vouer à l'intérêt des travaux qu'ils n'avoient autrefois consacrés qu'à la gloire; alors maîtrisés par les inclinations dépravées des particuliers, ils cesserent d'être guidés par le feu du génie, & s'écarterent de la perfection, à mesure qu'ils s'éloignerent de la règie des mœurs.

Quand est-ce que l'Eloquence Romaine parvint au plus haut degré de splendeur? Lorsque l'Orateur enflamé du zèle de la République montoit sur la Tribune pour réveiller dans le cœur des Citoyens les antiques vertus de leurs péres, pour reclamer les privilèges des Nations alliées ou soumises, pour implorer la sévérité des Loix contre les excès des Questeurs ou des Proconsuls. Mais lorsque l'éloquence devenue captive avec Rome, ne pensa plus qu'à plaire à des Maîtres vicieux, il falut parler à l'esprit, parce que la vertu] seule peut parler au cœur, il falut substituer le brillant des pensées au pathétique du sentiment & la vaine pompe des paro-

les à la force des raiſons & des preuves. Ainſi l'Eloquence née pour comander en Reine fut réduite à ramper en eſclave, & fut envelopée dans la ruine de la liberté & des mœurs.

Eſt ce par quelques morceaux trop libres que les plus grands Poëtes ont mérité une place diſtinguée ſur le Parnaſſe & ſont parvenus à réunir en leur faveur l'eſtime de tous les tems & de toutes les Nations? Nous n'admirerions pas moins le Prince des Lyriques latins, s'il eut effacé de ſes ouvrages des coups de pinceau trop hardis, & ſi ſa Muſe plus réſervée avoit mieux gardé les loix de la pudeur. S'aperçoit on qu'un reſpect conſtant pour cette vertu ait réfroidi l'enthouſiaſme de Virgile? Heureux, d'avoir ſçu allier toutes les graces de l'imagination avec la pureté des mœurs, d'être parvenu à nous plaire ſans riſque de nous corrompre, d'avoir ſeul le privilége d'ocuper utilement & les prémiers travaux de la jeuneſſe & le ſage loiſir de l'âge mur! S'il a eu peu d'imitateurs, c'eſt qu'il n'a point laiſſé d'héritiers de ſon génie. Un Poëte incapable de nous atacher par la beauté des images & la ſublimité des penſées, cherche à nous intéreſſer en irritant les paſſions; cet indigne artifice eſt la reſſource ordinaire d'un Talent médiocre.

Par quelle fatalité un art deſtiné à nous inſtruire en nous amuſant, n'a-t-il pas en-

core pu vaincre la répugnance de la plus saine partie du Public, ni se laver de la flétrissure qu'il reçut presque dès sa naissance ? Parce que l'on n'a jamais pu l'assujettir à respecter les mœurs. La vertu frémit encore de l'outrage qu'elle essuya sur la Scene Attique, lorsque Socrate y fut exposé aux insultes d'un Comique éfréné, & la Sagesse même immolée à la risée publique. Apologistes du Théatre, effacez, si vous pouvez, ce trait de l'Histoire. Si ce Talent dangéreux avoit joui dans la Capitale du Monde d'une estime générale, verrions-nous l'Orateur Romain apliqué à dissiper les préventions que pouvoit faire naître contre Roscius le métier qu'il éxerçoit ? Il n'auroit pas eu besoin de distinguer avec tant de soin le Citoyen de l'Acteur, & le caractere personnel d'avec le vice de la profession. Que Thalie ne nous dicte plus que des leçons de sagesse ; que ses traits jamais aiguisés par la malignité, ne soient lancés que contre les vices ; qu'en particulier & en public ses Elèves ne fassent qu'un même personage, celui de Citoyens vertueux ; bientôt la contradiction cessera, les voix ne seront plus partagées sur le rang que doit tenir dans la Société un art utile jusqu'ici dans la spéculation, & pernicieux dans la pratique ; toûjours aplaudi par goût, parce qu'il est

agréable, & toûjours censuré par raison, parce qu'il est licentieux.

En vain des spéculateurs chagrins, frapés de la destinée toûjours comune aux mœurs & aux talens, ont accusé ceux-ci d'avoir corrompu les premiéres, amolli les peuples, accéléré la chûte des Empires. Enfans ingrats, ils maltraitoient le sein qui les avoit allaités. Ils chargoient les beaux arts d'un malheur dont ils ont été, non la cause, mais tout au plus l'instrument, & toûjours la victime. Le luxe & les passions; voilà la vraie source des maux de l'humanité, qui entraîne à la fois & la corruption des mœurs & la décadence des talens. Garantissons-nous de ce poison funeste, nous conserverons à ceux-ci toute leur gloire, & à celles-là leur innocence.

Rome, toute occupée de conquêtes, & qui n'aspiroit qu'à vaincre les Nations, trembla pour ses mœurs quand elle vit introduire dans son sein les Sciences & les Arts. Frayeur ridcule! Ce n'est pas là l'enemi qu'elle avoit à redouter. Tant qu'elle sçut maintenir la sévérité de sa discipline, les exercices de l'esprit ne firent que moderer la ferocité de ces Gueriers. Mais lorsque corompue par la Molesse Asiatique, elle eut oublié ses propres loix,

les Arts ne ſervirent plus qu'à déguiſer ſes vices, ſous un maſque de politeſſe, & à rendre ſes exemples plus contagieux. Vainement éfrayée de ce déſordre, elle chaſſa les Rhèteurs & les Philoſophes; c'eſt l'avarice & la volupté qu'il eut fallu proſcrire. Par ce décret ſalutaire la Vertu réconciliée avec le talens ſe feroit utilement ſervie de leur ſecours, & eut ajouté à ſes propres attraits ce nouveau charme pour gagner les cœurs.

Déja long-tems auparavant, Sparte, pour conſerver la Vertu, s'étoit crue obligée de fermer l'entrée de ſes murs à ces mêmes Arts qui rendoient la Grèce ſi célebre; mais la proſcription ne tomboit que ſur l'abus. Sparte prêta l'oreille aux ſons de la Lyre, tant qu'ils furent capables d'adoucir le caractère de ſes Citoyens, ſans énerver leur courage; elle banit les Muſiciens & les Poëtes, dès que leurs chants efféminés devinrent dangereux pour les mœurs. Quelle leçon peur les talens, s'ils avoient ſçû en profiter!

C'eſt à une école ſi reſpectable qu'auroient dû s'inſtruire ceux qui ont voulu nous faire enviſager les paſſions come le principe unique du ſublime & de l'excellence dans les Arts, & la contrainte où les mœurs nous retienent come un frein

gênant qui anéantit la grandeur & l'energie de la Nature. Paradoxe digne des sectateurs de Diogene. La Vertu seule peut inspirer de nobles idées, le Vice est toujours bas & rampant. Les passions affranchies du joug des mœurs ne sont plus que des animaux féroces; elles ne peuvent enfanter que des monstres. Leur force momentanée ressemble à celle de la fiévre & du délire, qui annonce une défaillance prochaine. Si dans les accès de leur fougue l'esprit est encore capable de s'élever au grand & au sublime, le cœur toujours enclin à se peindre, ne manque jamais d'imprimer à ses ouvrages des traits de sa dépravation; & cette empreinte odieuse suffit pour en inspirer le mépris à tout homme sensé.

La perfection des Arts consiste sans doute à imiter la Nature; mais la Nature nous aprend à voiler ce qui peut blesser la pudeur. Pas un peuple, fut il sauvage & barbare, qui n'en ait reçu cette leçon. Si tant d'Artistes fameux avoient été fidèles à l'observer, plusieurs ouvrages, qu'une juste crainte a sacrifié à la sûreté des mœurs, subsisteroient encore: ceux qui ont échapé a cette sage vigilance, purifiés des taches qui les souillent, mériteroient d'être universellement

conus ; & au lieu du culte profane que leur rend dans le ſecret du cabinet un petit nombre de cœurs gâtés, ils recevroient en public les reſpects de tous les gens de bien. J'en arteſte ici le libertinage même & l'hypocriſie ſous laquelle il ſe cache ; quel eſt le ſufrage le plus flateur, ou celui du Vice, ou celui de la Vertu.

Mais un ſiecle entier fut-il aſſez pervers pour prodiguer les éloges à d'infâmes production ? La poſterité indignée reclameroit contre cet abus, condamneroit également le talent & ſes admirateurs. Non, le goût pour le Vice ne fut jamais conſtant ; il ne peut être qu'une yvreſſe paſſagere. Tôt ou tard la raiſon reprend l'aſcendant ſur la mode & ſur le préjugé, & ſon empire s'afermit par les aſſauts mêmes que l'erreur & les paſſions s'obſtinent à lui livrer.

Plus un home doué de grands talens eſt rare, plus il eſt expoſé aux regards, plus il lui eſt important d'avoir des mœurs. Placé en ſpectacle il ne peut être vertueux ſans éclat, ni vicieux ſans ignominie ; ſes travaux, quelques brilans qu'ils ſoient, ne feront jamais que la moindre partie de ſa réputation. Les dons de l'eſprit peuvent nous doner une admiration paſſagere ; les qualités du cœur nous intéreſſent par

ſe ſentiment, & nous inſpirent un reſpect durable. Jamais les talens ne jouiſſent d'une gloire plus pure que lorſqu'ils ſavent tourner à leur profit la vénération que nous avons pour la Vertu. Ils ſont environés d'écueils, & pas un qui ne ſoit marqué par des naufrages; les mœurs ſont la ſeule reſſource qu'ils ayent pour s'en garantir.

II.

On doit regarder ſans doute come contraires aux mœurs, non-ſeulement les vices groſſiers que les loix condamnent, mais encore toutes les foibleſſes qu'une auſtére vertu déſavoue. La gloire de talens ſeroit imparfaite, s'ils n'étoient attentifs à ſe préſerver des uns & des autres. Un défaut qui ſeroit à peine aperçu dans un tableau comun, ſufit pour défigurer l'ouvrage d'un grand Maître où tout doit être achevé. Les petiteſſes de la vanité, les baſſeſſes de l'intérêt, les injuſtices de la jalouſie, les aigreurs de la malignité ſe pardonent moins à un grand home qu'à un génie médiocre; c'en eſt aſſez pour rendre ſa réputation équivoque. La modeſtie, la généroſité, la droiture, la douceur, vertus aimables, qui caracté-

riſent une belle ame, répandent ſur les talens un luſtre noveau; avec elles ils nous charment, ſans elles ils ne ſont que nous éblouir.

Un génie ſupérieur peut dificilement ignorer ce qu'il vaut; le goût du beau, qui le ſaiſit vivement par-tout où il ſe trouve, ne peut manquer de l'afecter dans ſes propres ouvrages come dans ceux d'autrui; mais ſi une ſage défiance de ſoi-meme ne réprime les mouvemens de l'amour propre, qu'il eſt à craindre que l'eſprit le plus clairvoyant ne ſoit bien tôt dupe de ſes iluſions!

Il eſt ſi naturel de ſe flater, l'orgueil, adroit impoſteur, ſait ſe déguiſer ſous tant de formes diférentes, la louange plonge le cœur dans une ſi douce yvreſſe, que la vertu la mieux afermie eſt toûjours en danger de ſucomber. Sans le ſecours d'un guide ſi néceſſaire, coment un talent qui prend l'eſſort, évitera-t-il les précipices creuſés par tout ſous ſes pas?

La préſomption qui ne voit rien au-deſſus de ſes forces ou d'inacéſſible à ſes lumiéres, le ton déciſif qui prononce en maître, où il faudroit douter, l'entêtement qui ne ſait point reconoître ſes erreurs, encore moins en faire l'aveu, le mépris afecté pour des Concurrens dont on

redoute en ſecret la ſupériorité, la vanité qui cherche baſſement les éloges & s'ofenſe lorsqu'on les lui refuſe: Que de fruits empoiſonés toûjours prêts à naître du germe pernicieux de l'orgueil, à moins qu'une vertu mâle & ſévére n'en retranche juſqu'à la moindre racine!

Soutenir un combat continuel entre l'amour de la gloire qui eſt la paſſion des grandes ames, & la modération qui eſt le caractére d'un cœur bien fait; entre l'envie naturelle d'ocuper la prémiere place, & la crainte de bleſſer des rivaux mécontens de la ſeconde; entre la franchiſe qui ſe rend volontiers juſtice, & la modéſtie qui l'attend du public, le pas eſt gliſſant: un cœur peu éxercé à ſe vaincre, ne s'y ſoutiendra jamais. L'éxemple de tant de chûtes fameuſes en ce genre, ne ſervira qu'à précipiter la ſienne, en la faiſant paroître plus excuſable.

Je lis avec tranſport les ouvtages du plus bel eſprit que Rome ait produit; j'admire la fécondité de ſon génie, la force de ſon éloquence, la droiture de ſon caractère; mais je ſuis choqué de ſa vanité. Orateur ſublime, Philoſophie profond, Politique éclairé, Citoyen aimable, il ſemble réunir tous les talens: mais pourquoi mandier des éloges? Aplaudi dans le Barreau

reſpecté dans le Sénat, écouté dans l'Académie, parvenu par ſon mérite au faîte des honeurs, favoriſé d'un heureux ſuccès dans ſes travaux pour la République, pouvoit-il craindre pour ſa gloire? Faloit-il doner dans le même foible qu'il reprochoit à ſon Maître Démoſthénes, ſe flétrir ainſi par ſa propre cenſure, démentir les maximes qu'il debitoit avec tant d'emphaſe ſur le mépris de la vaine gloire?

Mais inutilement l'on afecte les dehors de la modéſtie, ſi l'on n'en poſſede le fonds dans ſon cœur; au travers des déguiſemens dont un orgueil rafiné s'envelope, la nature perce & ſe dévoile. Le prémier trait qui bleſſe un cœur vain fait tomber le maſque & laiſſe à celui qui le portoit la double honte d'un vice réel & d'un perſonage mal ſoutenu.

Si une paſſion noble, mais pouſſée à l'excès, eſt capable d'avilir les talens, de quel oprobre ne ſe couvrent-ils pas lorſqu'ils l'étoufent par une inclination baſſe & ſervile, par l'intérêt ſordide? Que des homes capables d'exceller dans les Arts ayent pu méconoître à ce point leur propre merite, allier enſemble l'élévation des idées & la baſſeſſe des ſentimens, un génie ſublime & une ame mercenaire, un goût parfait & un penchant honteux, on

le conçoit à peine. Sacrifier à la fortune des avantages qu'il n'eſt pas en ſon pouvoir d'acorder, c'eſt en ignorer le prix; puiſqu'elle eſt aſſez injuſte pour laiſſer ſouvent les talens dans l'oubli, peuvent ils mieux s'en venger qu'en dédaignant ſes faveurs? Plus un home a reçu de la nature, plus il eſt redevable à la ſocieté; le ſalaire le plus précieux qu'il puiſſe recevoir de ſes ſervices eſt l'honeur qui y eſt attaché; mais il ſemble y renoncer, dès qu'il cherche une autre récompenſe.

L'amour ſincere de la vertu & de l'humanité eſt ſeul capable d'élever l'ame à un déſinterreſſement généreux; il nous fait enviſager les Talens come un bien comun dont nos ſemblables ſont en droit de révendiquer l'uſage, L'amour propre qui les raporte à lui ſeul eſt un dépoſitaire infidèle; il diſpoſe en maître d'un fonds dont il n'eſt que diſpenſateur. Le conſacrer à ſa Patrie, c'eſt en aſſurer les fruits pour jamais. Quand le public ſeroit capable de manquer de reconoiſſance, quand la poſtérité injuſte refuſeroit d'acquitter la dette, un cœur vertueux trouveroit toûjours dans ſon propre témoignage un dédomagement que rien ne peut lui ravir.

Ce même principe devroit banir la jalouſie entre les Talens qui courent la mê-

me Cariere ; plus ils ſont nombreux, plus les reſſources publiques augmentent, & cette abondance ne peut affliger que les mauvais cœurs. Décrier des Concurrens eſtimables, traverſer leurs ſuccès par de ſourdes pratiques, triomopher des revers qui leur arrivent, profiter de leur travaux, ſe parer de leurs dépouilles, ſans leur en faire honeur ; la probité défend ces procédés, & la honte en eſt le ſalaire. Combien de Talens ce monſtre n'a-t-il pas étoufés au berceau, en rebutant leurs prémiers eſſais, en leur refuſant le ſecours néceſſare pour les encourager !

Qu'elle furie conduiſoit la main criminelle qui oſa éxercer ſa rage ſur les tableaux immortels de Le Sueur ? Que n'eſt-il poſſible d'éfacer ces traits odieux, de rendre à ces chef-d'œuvres leur prémier éclat, d'anéantir les veſtiges d'un atentat ſi déshonorant pour les arts ! Un Talent ſupérieur n'en ſera jamais capable : ſûr de ſes richeſſes, il voit celles d'autrui ſans inquiétude ; le mérite de ſes rivaux, loin de lui faire ombrage, ne lui ſemble que plus propre à relever ſes ſuccès. La juſtice qu'il éxercerce à leur égard lui eſt rendue avec uſure ; la gloire qu'il conſent de partager avec eux réjaillit ſur lui toute entiere. Apelles étoit trop grand pour être jaloux ; c'eſt lui qui fit conoître le prix

des excellentes peintures de Protègene ; & ſi la Muſe naiſſante d'Horace fut acueillie à la Cour d'Auguſte, elle en eut obligation à Virgile.

Cette baſſe jalouſie n'a rien de comun avec l'émulation ſi néceſſaire aux Talens ; la prémiere en eſt le poiſon, celle ci en eſt l'aliment. elle eſt également glorieuſe à ceux qui en ſont animés & à ceux qui en ſont l'objet. Dans tous les genres la réputation des Maîtres croît à proportion du progrès des Diſciples ; & à moins que ceux-ci n'aſpirent à ſurpaſſer leur modèle, ils ne parviendront jamais à l'égaler. Heureux le ſiécle où règne cette noble ardeur, où les grands homes toûjours rivaux, ſans ceſſer d'être amis, travaillent à exceller, non à ſe ſuplanter, & ne marchent à la gloire qu'en ſuivant les routes de la vertu ! Dans un combat ſi honorable, l'avantage eſt preſque égal pour les vainqueurs & pour les vaincus ; les uns reçoivent la palme ſans fierté, les autres l'acordent ſans envie ; tous s'éſtiment & ſe reſpectent ; & par des éloges auxquels la flatterie ne peut avoir de part, ils fixent le jugement de leurs contemporains & celui de la poſtérité.

Si cet eſprit de modération & de politeſſe eut toûjours préſidé aux diſputes des ſavans, leurs veilles auroient été plus uti-

les & leur réputation plus brillante. Mais allumer dans l'Empire paisible des Lettres toute la fureur des guerres civiles, parler avec les Muses un langages que les loix de l'éducation condamnent, repaître la malignité du public d'un spectacles qui fait gémir les sages ; quelque prétexte dont la passion se serve pour couvrir ces excès, ils ne seront jamais pardonés. La critique sans doute est nécessaire ; mais si des mœurs polies n'en adouciſſent l'amertume, loin de conduire à la vérité, elle ne sert qu'à multiplier les préjugés ; loin d'épurer le goût, elle ne fait que le dépraver ; au lieu de faire briller les Talens, elle les deshonore. Voilà ce qui a fait tomber dans l'oubli ces conteſtations si vives qui ont souvent partagé tout un siécle ; elle sont devenues insipides, & les auteurs ont disparu dès que le tems a calmé les intérêts & la passion qui les animoit.

Ainsi périront, & plus promtement encore, tant d'écrits ou le libertinage déguisé sous le beau nom de Philosophe veut se faire un nom par l'afectation de braver les mœurs, par des éforts redoublés pour arracher de nos cœurs tout principe de morale & de societé. Ces nouveaux Titans, qui prétendent escalader le Ciel, en chasser

chaſſer la Divinité, renverſer ſes Autels, lui enlever le tribut de notre encens & de nos homages, auront le ſort des prémiers. Sans qu'il ſoit beſoin de la foudre pour les terraſſer, l'oubli & la pouſſiere en feront juſtice. Ce n'eſt point en dégradant l'humanité que l'on mérite ſes reſpects; la fierté, l'aigreur, le ton Cynique ne furent jamais l'enſeigne de la vérité.

Si dans un ſiécle trop enclin à vanter ce qui paroit ſingulier, il ſe trouvoit un Ecrivain qui eût l'ambition d'exceller dans tous les genres, de poſſéder tous les talens, d'être tout à la fois Poëte & Théologien, Littérateur & Géomètre, Critique & Philoſophe, Hiſtorien & Romancier; un génie plus varié qu'étandu, plus hardi que ſolide, plus capable déblouir que d'inſtruire, qui traitât ſur le même ton le ſacré & le profane, le ſérieux & le burleſque, la fable & l'hiſtoire; un Auteur plein de mépris pour ſes adulateurs & de fureur contre ſes Critiques; inconſtant par goût & opiniatre par vanité; qui fit douter s'il a donné plus d'ateintes à la Vérité ou à la Vertu, à la Religion ou aux Mœurs: Quelle deſtinée pourroit-on lui prédire?

On lui diroit que les ouvrages, trop nombreux pour être parfaits, trop ſuperficiels pour être éxacts, trop frivoles la

plûpart pour être eſtimés, parviendront difficilement à la poſterité; qu'ils ſont en danger, ou de périr avec le goût dépravé qui leur a doné la vogue, ou d'être immolés à la vengeance des Mœurs, qu'ils outragent; que quand même ils lui ſurvivroient, il y a bien de la diférence entre la gloire & la célébrité; que de tout tems les Sages ont fait moins de bruit que les inſenſés; que l'Hiſtoire, en nous laiſſant ignorer celui qui bâtit le Temple de DIANE, nous a fait conoître celui qui le brula. On lui répréſenteroit, qu'ocuper dans les Faſtes litteraires le même rang que tiennent dans nos Annales ces farouches Conquérans qui ont ravagé nos Contrées, c'eſt un triſte avantage, qui ne vaut pas la peine d'être acheté par la proſcription, par une vie errante, par un demi-ſiécle de travaux. On lui feroit obſerver, qu'il en coûte moins pour ſe faire eſtimer par un Talent mediocre, mais utile à la vertu & aux Mœurs; que cette gloire ne peut être éfacée par le tems, ni obſcurcie par l'envie, ni troublée par les remords; qu'elle ſeule peut faire la conſolation du ſage & rendre ſa mémoire précieuſe à l'humanité.

Gloria eſt conſentiens laus bonorum, incorrupta vox benè judicantium de excellente virtute. Cic. Tuſc. quæſt. L. 3. n. 3.

LA SURPRISE DE L'AMOUR.

CONTE,

Qui n'en eſt pas un.

DANS un de ces Chateaux charmans, voiſins de la rapide Loire, FATIME depuis quelques années voyoit naître & finir le jour dans le ſein de la plus douce tranquilité. Une mére, qu'elle adoroit, & à qui elle devoit ſeule la plus parfaite éducation, & tous les plaiſirs qu'une heureuſe aiſance procure, partageoient les prémiers jours de ſon printemps.

La jeuneſſe & la beauté de FATIME étoient ſes moindres charmes: Mille graces réunies dans toute ſa perſonne; des connoiſſances au-delà des bornes ordinaires, une douceur, une aménité, une franchiſe inaltérable dans le caractère, formoient un enſemble de perfections, qui lui concilioient tous les ſufrages. FATIME n'ignoroit pourtant pas le pouvoir de ſes charmes; on lui avoit dit mille fois qu'elle étoit belle; mais ces hommages ſouvent mal

amenés, & presque toûjours monotones n'avoient pas plus touché son cœur, que flatté son amour-propre. Enemie de l'ombre même de la coquetterie, FATIME ne cachoit point le peu d'impression que faisoit sur son cœur, cette foule de Vers, de Madrigaux, de Chansons, de Bouquets, & de tous ces autres petits hommages, où l'esprit & le desir de plaire ont communément plus de part, que le sentiment. Aucun de ses admirateurs ne paroissoit être, & n'étoit en efet préféré; tous ne pouvoient qu'aplaudir à la beauté de son ame; tous ne chantoient à l'envi, que ses attraits & les graces, qui acompagnoient ses moindres démarches.

FATIME se flatoit enfin de ne jamais conoître l'amour; contente de l'admiration qu'elle faisoit naître; enchantée de l'encens qu'elle recevoit de tous les êtres sensibles, son ame ne se formoit l'image d'aucun autre bonheur; lorsque ALCIDOR, jeune, aimable & modeste lui fut présenté comme le fils d'une amie chérie de de sa mére. Ce titre, qui le mit à portée de voir souvent FATIME, les éclaira bientôt sur leur mérite mutuel, & l'uniformité de leurs connoissances, de leurs goûts, de leurs sentimens, ne fit que resserer de plus en plus des nœuds, qui ne leur

parurent être d'abord que l'ouvrage d'une tendre & simple amitié.

Un sentiment plus vif, que tous ceux qui l'avoient agitée jusqu'alors, ne permit bientôt plus à FATIME de se dissimuler à elle même toute la préférence qu'elle accordoit à ALCIDOR sur ses autres amans. Mais loin d'être éfrayée d'un sentiment si nouveau pour elle, FATIME s'y livra avec d'autant plus de confiance, qu'elle en jugeoit l'éfet moins dangereux. Ces jeunes amans, (car ils l'étoient en éfet sans le savoir) vécurent assez long-tems dans cette douce sécurité; rien ne troubloit leur union; chaque instant au contraire sembloit la resserer; les goûts, les plaisirs de FATIME étoient toûjours ceux d'ALCIDOR, un Serin étoit pour lui l'objet le plus intéressant; c'étoit l'élève de FATIME, & il ne quitta l'oiseau qu'après lui avoir apris l'air, qu'il savoit plaire le mieux à cette aimable fille. *Petits-fils* ne fut plus un Serin ordinaire; il devint, grace aux soins d'ALCIDOR, le plus charmant de tout les être de son espèce . . . Chaque jour FATIME s'embélissoit de mille fleurs nouvelles qu'ALCIDOR avoit soin de lui faire remettre; quelques vers acompagnoient souvent ces nouveaux hommages.... Le couplet suivant

fera moins juger des talens Poëtiques d'ALCIDOR, que du ſentiment qui les lui inſpiroit.

* AIR.

Fleurs, qui de l'heureux Printems,
Nous offrez la douce image,
Aux attraits les plus charmans
Allez rendre votre hommage;
Embelliſſez le ſein
De celle que j'adore,
A l'éclat de ſon tein.
Joignez le votre encore!

Mille galanteries de ce genre décélérent bientôt aux yeux de FATIME, ALCIDOR & ſon amant .... Un retour cruel qu'elle fit ſur elle-même; un éxamen profond de la ſituation actuelle de ſon cœur, tout lui fit connoître que ce qu'elle ne croyoit d'abord qu'une ſimple préférence, étoit un ſentiment beaucoup plus vif, infiniment plus tendre. Allarmée d'une découverte que ſon peu d'éxpérience lui faiſoit paroître plus inquiétante encore, FATIME ſe détermina à fuir tout ce qui pou

(*) *Ce Couplet peut ſe chanter ſur l'Air:* J'aime une ingrate Beauté, &c.

voit lui rapeller le ſouvenir d'ALCIDOR. PETIT-FILS, ne repoſe plus ſur ſon ſein d'albatre; ſes lévres raviſſantes ne preſſent plus le petit bec de l'animal charmant; les cheveux de FATIME ne ſont plus ornés des fleurs d'ALCIDOR; ſa voix ceſſe d'exprimer les chanſons délicieuſes que cet amant lui avoit apriſes; enfin FATIME, livrée à la mélancolie, craint juſqu'au nom même de l'Amour!

ALCIDOR étoit encore trop jeune pour pénétrer bien clairement les raiſons d'un pareil changement; cependant la mélancolie de FATIME augmente chaque jour; cette gaîté charmante, le véritable fond de ſon caractère, eſt remplacé par des inquiétudes, que rien ne peut clamer.

Ces deux amans enfin ſe fuyoient machinalement; chacun d'eux ſe flatoit, ou du moins s'éforçoit de vaincre un penchant, qu'ils ne pouvoient plus ſe cacher.

Un petit bois, voiſin du Château où le hazard les conduiſit tous deux, leur facilita l'ocaſion de s'expliquer ſur leur ſituation mutuelle: On préſume quel dut être leur embarras réciproque, & ſurtout celui de FATIME. Tous deux baiſſent les yeux, rougiſſent; tous deux reſtent muets. ALCIDOR cependant, qui ſe raſſure par degrés, oſe en balbutiant, demander à ſon

amante, quelle peut être la cauſe du changement dont elle le voit gémir? . . . Arrêtez! s'écria FATIME, vous devez le ſavoir; vous le ſavez; j'en ſuis certaine. . . . Mais, ou rompons dès à préſent; réſolvez-vous à ne me voir jamais; ou jurez-moi que plus digne de mon eſtime, vous imiterez mes éforts pour vaincre des ſentimens dont les ſuites m'éfrayent . . . ne ſoyons plus l'un à l'autre que ce que nous étions lorſque nous nous ſomes conus; lorſqu'avec moins de familiarité, nous jouiſſions ſans trouble & ſans remords, du plaiſir de nous voir, & de nous entretenir..... C'eſt un ami que je cherchois, que j'avois cru trouver en vous. Bornez-vous à ce titre; ou renoncez à me revoir jamais.

Oui! je vous le promets, cruelle, s'écrie le tremblant ALCIDOR, en tombant aux pieds de FATIME..... quelque malheureux que je ſois . . . . du moins je vous verrai . . . . Oui, FATIME, raſſurez-vous: Votre amant! que dis-je, votre ami ne connoît rien qui puiſſe l'éfrayer, dès qu'il s'agira de vous plaire . . . Oui! je vous cacherai les traces mêmes de mes pleurs... Vous redoutez l'amour? je ne ſaurois abſolument vous condamner; nous dépendons tous deux de nos parens. Mais ſi

vous connoiſſiez.... N'importe ! je ne veux point troubler votre repos... je ſaurai tellement me contraindre, que jamais mon Amour... non, jamais (du moins ſans votre aveu) ne paroîtra, n'éclatera.... Ceſſez dont d'en parler, interrompit vivement FATIME; eſt-ce à nous, eſt-ce à notre âge qu'il eſt permis de s'y livrer? Nous, que peut-être nos parens ont déja deſtinés à des alliances contraires? ALCIDOR, vous ſerez toujours mon ami; je vous jure une éſtime... Une eſtime! (reprit ALCIDOR) une eſtime? .... quoi FATIME oublie-t-elle déja, que l'amitié la plus tendre?... Non, je n'oublie rien (lui dit en ſouriant FATIME,) ſongez à vos promeſſes; & ſoyez toujours ſûr des miennes.

Ces deux amans très-contens l'un de l'autre, tout en ſe félicitant de leur nouvelle réſolution, reprirent bientot leur prémiére gaîté & par conſéquent leurs prémiers plaiſirs.

PETIT-FILS ne prononça plus que rarement, *Je vous aime*, qu'ALCIDOR, avoit eu tant de plaiſir à lui aprendre. En ceſſant de le lui répéter, le petit animal ceſſa de le dire, ou du moins, c'étoit ſi foiblement!... ſi foiblement!... que bientot FATIME ne l'entendit plus. AL-

CIDOR lui préſentoit ſouvent des fleurs ; mais la main de l'Amant ne ſe remarquoit plus dans le choix, dans le goût, dans la variété de leur mêlange ; ſes vers mêmes ne célébroient plus que les prétendues charmes ne que pouvoit ofrir une ſimple amitié, ſouvent même l'indiférence : Témoins ceux-ci, dont FATIME afecta de faire la Muſique

* AIR.

Amour, je brave ta puiſſance,
Que l'indiférence
A d'atraits !...
Non, non, je n'aimerai jamais,
Et je ne crains point ta vengeance,
Garde tes traits,
Ils ſont ſans éfets
Sur mon ame !..
Non, non, je n'éprouverai jamais,
Non jamais
Je n'éprouverai ta flame.

Le ſouvenir de leurs ſermens les contint quelques tems dans les bornes qu'ils

* *Ces paroles ſe peuvent chanter ſur cet Air ſi connu d'un ancien Opera :* L'Amour eſt un Enfant timide, la ſévérité lui fait peur, &c.

s'étoient prescrites. Mais chaque jour altéroit ce souvenir : L'Amour, sous le masque de l'amitié, ne s'insinuoit que d'autant plus dans leur cœur ; & chaque éfort qu'ils croyoient faire, pour l'en éloigner, ne l'en raprochoit que davantage.

FATIME ne trouva bientot plus de goût, plus de finesse dans des Chansons qui ne peignoient que les charmes imaginaires d'une froide indiférence. Les bouquets que lui ofroit ALCIDOR, cessérent de la flatter. Déjà l'ennui s'empare de son ame ; déja l'incarnat de son teint exprime par son altération, le trouble & l'inquiétude de son cœur !... ALCIDOR insensiblement entraîné par le charme irrésistible d'un pouvoir enchanteur, qu'il ne lui est plus permis de combattre, redevint par degrés plus tendre ; plus atentif, plus aimable encore qu'il ne l'avoit été ; PETIT-FILS, redit avec plus de charmes que jamais, *je vous aime* ; FATIME se trouva de jour en jour moins triste ; tous deux enfin, sans presque s'en appercevoir, en cessant de combatre un penchant qui les forçoit de se livrer de bone foi à leur tendresse mutuelle, cessérent de rougir du peu de succès de leur prémiere résolution, & s'afermîrent dans celle de s'aimer toujours.

La tendre FATIME, sans manquer à ce

que la ſageſſe la plus auſtére lui pouvoit preſcrire, laiſſoit quelquefois entrevoir à ſon amant une partie des ſentimens dont ſon cœur étoit rempli. Momens délicieux!.. ALCIDOR, moins contraint, plus vif, plus pénétré de ſon bonheur, ne laiſſoit échaper aucune ocaſion de mieux prouver toute la tendre vivacité de ſa flamme. Ce fut ſans doute dans un de ces inſtans précieux, qu'ALCIDOR fit les couplets que voici.

AIR.

Le jeune Objet que j'adore,
Sans exiger de retour,
Eſt plus charmante que FLORE
Eſt plus belle que l'AMOUR!...
Si PARIS eût vû ſes charmes,
VENUS n'eût point eu le prix;
Son cœur en rendant les armes
Eût couronné mon IRIS.

De ſa gorge raviſſante
Rien n'égale la blancheur;
De la roſe encore naiſſante
Sa bouche ofre la fraicheur.
Dans tous les cœurs elle inſpire
Mille deſirs, mille feux;
Et mon IRIS d'un ſousrire,
Peut captiver tous les Dieux.

Quand IRIS dans nos bocages
Vient répéter mes chanſons,
Les oiſeaux par leur ramages
Tâchent d'imiter ſes ſons.
L'onde par un doux murmure,
Semble exprimer ſa gaîté!...
Tout enfin dans la Nature
Rend homage à ſa beauté.

Mais ces inſtans délicieux, ce bonheur pur & raviſſant, dont s'enyvroient leurs ames devoit bientot éprouver un revers, dont la rigueur leur ſeroit d'autant plus ſenſible, qu'ils croyoient moins devoir le redouter.

Un jour que FATIME ſembloit répéter avec plus d'atendriſſement que de coutume, un air charmant qu'ALCICOR venoit de lui aprendre.... Que ſignifie, lui dit ſa mére, cette vive expreſſion de ſentimens, que je remarque depuis peu dans votre façon de chanter? cette molleſſe dans les inflexions, & cette eſpéce de délire où je ne reconois plus ma fille?.,. Parlez FATIME, ouvrez votre ame à votre mére; voyez toujours en elle votre amie; ou craignez d'être moins digne d'être la ſienne.

FATIME, à ces mots, tombe aux pieds d'ARAMINTE; le trouble de ſes yeux, la pâleur qui ſuccéde aux roſes de ſon

tein, tout peint à cette mére la beauté, la franchiſe & la ſenſibilité de l'ame de ſa fille. FATIME n'a point recours au menſonge pour lui voiler ſes nouveaux ſentimens; la plus legére excuſe ſeroit criminelle à ces yeux; elle avoue en pleurant ſa foibleſſe, & n'en déguiſe ni l'origne, ni les progrès. Ce n'eſt que pour en obtenir le pardon, qu'elle reconoît toute ſon imprudence; que pour mériter de nouveau l'indulgence & la tendreſſe de ſa mére; que pour recevoir d'elle enfin les conſeils dont elle ſent toute l'importance & la néceſſité. ARAMINTE, qui dès long-tems s'étoit aperçue des progrès d'une paſſion qu'elle deſiroit de rendre heureuſe, & qui n'avoit d'autre but, que de s'aſſurer du fond qu'il étoit poſſible de faire ſur la conſtance & la ſolidité des feux de ces jeunes amans: ARAMINTE emportée par le ſentiment, tombe à ſon tour dans les bras de ſa fille, la preſſe contre ſon ſein, mèle ſes larmes aux ſiennes, & ne fait plus miſtère du plaiſir que lui fait l'amour d'ALCIDOR.

Ma fille, ajouta-t-elle, ALCIDOR, eſt un parti convenable pour vous; mais les homes n'afectent que trop ſouvent des paſſions qu'ils ne reſſentent point; la plûpart cédent à l'atrait du plaiſir, ou à ce

goût d'intrigue & de ſéduction, qui les domine preſque tous. Quels garants avez-vous de la candeur, de la durée des ſentimens de votre amant?.... Ah! tout me répond de la franchiſe & de la tendreſſe d'ALCIDOR... Ah la bonne heure (reprit la mére): mais laiſſez-moi le plaiſir de m'en convaincre par moi-même; cette précaution eſt auſſi néceſſaire à mes deſſeins, qu'indiſpenſable pour aſſurer votre bonheur. J'exige même que vous me ſécondiez; que rejettant ſur mes ordres abſolus, le froid, l'indiférence même que vous afecterez déſormais pour lui; vous me mettiez à portée de conoître & d'apercevoir tout le fond du caractère d'ALCIDOR.... FATIME ſe ſent-elle aſſez des fermeté pour ſe conduire de façon à ne pas déconcerter les vues de ſa mére?... Ah! Madame, s'écria-t-elle, pouriez-vous me ſupçonner de manquer jamais d'obéiſſance à vos ordres?... ARAMINTE, par les careſſes les plus tendres, ſe hâte de raſſurer ſa fille; & ces épanchemens de la tendreſſe la plus pure arrêterent un nouveau déluge de larmes, que la tendre FATIME alloit verſer.

ALCIDOR cherchoit avec trop de ſoin l'ocaſion de revoir ſon amante, pour ne pas bientot la rencontrer.

Elle ſortoit d'avec ſa mére; les traces

de ſes larmes, ſa pâleur, une agitation que la vue d'ALCIDOR ne pouvoit qu'augmenter encore; firent ſur l'ame de cet amant l'impreſſion la plus vive & la plus douloureuſe. Que vois-je? dit-il, en tombant à ſes pieds, FATIME pleure & m'en cache la cauſe!... elle me fuit & craint mes regards mêmes?... Ah, malheureux! je ſuis perdu.....

FATIME en éfet vouloit fuir; & ſon cœur gémiſſoit de la douleur qu'elle cauſoit à ſon amant; mais la promeſſe qu'elle venoit de faire à ſa mére, lui donnant de nouvelles forces: Ah! laiſſe-moi, s'écria-t-elle; des ordres que je reſpecterai toujours, ne me permettent plus!... N'achevez pas, perfide, s'écria ALCIDOR, le déſeſpoir peint dans les yeux; n'achevez pas de m'anoncer la mort... Quel changement, grand Dieu! Ciel, eſt-ce au moment où je venois vous aprendre avec tranſport, la mort d'un oncle, dont la fortune ajoute immenſement à la mienne? Eſt-ce au moment où je commençois à me croire plus digne de FATIME & de l'aveu de ſa mére, que je dois voir mes vœux & mon plus cher eſpoir trahis?.... Eh bien, je périrai, cruelle; mais craignez; que dis-je? tremblez pour les jours de l'heureux

l'heureux rival que ſans doute vous me préférez... Eſt-ce ALCIDOR que j'entends? eſt-ce lui, (dit en ſoupirant FATIME,) qui m'oſe reprocher une noirceur dont je fus toujours incapable?... Dieu! ſi mon cœur pouvoit s'ouvrir à lui.... Ah! pardonne, digne & belle FATIME, pardonne à la douleur qui tranſportoit le plus ſincère amant!.. Non, non, ton ame fut toujours trop vraie, trop pleine de la Divinité dont elle eſt l'image, pour connoître un inſtant l'impoſture... Que ta mére, hélas! ne connoît-elle toute la pureté, toute la violence de ma flâme.... peut-être que ſenſible aux maux que ſes ordres barbares vont me faire ſoufrir, ſon cœur pourroit s'ouvrir à la pitié.... Permets, chére FATIME, permets-moi la ſeule épreuve, la ſeule tentative qui flatte encore l'eſpoir de ton amant!... Que dis-je? ah! ſi jamais je te fus cher, ſuis-moi; viens... tombons l'un & l'autre à ſes pieds..... viens m'y voir expirer, ou obtenir d'elle notre bonheur comun.

ARAMINTE, qui d'un cabinet voiſin les voyoit & les entendoit, ne put laiſſer durer plus long-tems un ſuplice, dont ſon cœur partageoit toute l'amertume. O mes enfans! s'écria-t-elle, en s'ofrant à leurs

yeux, vivez à jamais l'un pour l'autre... Ces mots, que l'émotion d'ARAMINTE lui permit à peine d'articuler, produisirent sur les jeunes amans tout l'effet qu'ils devoient produire. Un silence d'étonement & d'excès de plaisir, des regards où l'amour, la joie & la reconoissance s'exprimoient tour-à-tour, furent quelques instans les seuls interprêtes de leurs cœurs.... Les épanchemens réciproques succéderent à cette prémiére ivresse des sens & l'hymen d'ALCIDOR & de FATIME ne fut diferé, qu'autant qu'il le fallut pour en disposer les aprêts.

LETTRES

De JULIE à CAMILLE.

DIXIEME LETTRE.

REJOUISSEZ vous, ma chére CAMILLE, puiſque vôtre JULIE eſt au comble de ſes vœux! Oui, ma Reine, le Comte eſt revenu; mais plus tendre, mais plus charmant que jamais. Je vous défierois de déviner le vrai motif de ſon abſence. Sachez que ma fête en étoit l'objet, & que c'étoit pour la célébrer Mécredi dernier, que cet aimable ſéducteur nous avoit quité. Ha! chére amie, jugez de ma joie lorſque Mardi, ſur les cinq heures, ma femme de chambre vint m'anoncer ſon retour! Concevez, s'il eſt poſſible, ma précipitation à me rendre chez ma Tante. Cependant le devoir l'ayant emporté ſur le plaiſir, je reçus ſon compliment avec cette politeſſe ordinaire, dont le comun uſage ne ſauroit flater une ame délicate, & ſi je feignis de ne pas entendre ce qu'il me

dit, que des afaires indiſpenſables avoient couté cher à ſon cœur, je vous avouë que cette diſſimulation me parut cruelle. J'aurois gouté une ſatisfaction bien douce de lui rendre le change, mais la bienſéance s'y opoſoit, & je ſouſcrivis à ſes loix en ſoupirant.

Ma Tante m'aprit enſuite, qu'elle s'étoit engagée d'aller diner le lendemain chez la Marquiſe de FELCOURT, où nous nous rendimes en éfet ſur les neuf heures du matin. Je compris à mon retour le motif de ce petit voyage, puiſque nous trouvames la principale allée du parc & toute la façade du Château illuminée, par une brillante décoration, où l'on remarquoit pluſieurs chifres formés des doubles Lettres de mon nom.

Nous ne fumes pas plûtôt entrés dans le Salon, qui ſe trouva rempli de tous nos voiſins, que ſix Nimphes parurent, portant chacune une corbeille de fleurs, qu'elles dépoſérent à mes pieds, en danſant un pas de ballet, au ſon d'une excellente ſimphonie, qui ſe fit ſubitement entendre. Puis s'étant ſéparées, pour faire place à leur Souveraine, qui répréſentoit la Raiſon, cette Déeſſe vint en cadence me préſenter un bouquet élégant, auquel ſe trouvoit ſuſpendu une petite Navette de bois de

cèdre, garnie d'or, & la muſique ayant ceſſé de ſe faire entendre, dans l'inſtant où j'acceptois ſon préſent, elle me récita ces vers avec toutes les graces, dont les Princeſſes des couliſſes ſont ſuſceptibles :

Recevez, divine JULIE,
Cette Navette dont l'Amour,
Sur un des mirthes d'Idalie
Deſſina d'abord le contour ;
Elle eſt ſon plus parfait ſimbole ;
Elle eſt legére come lui ;
Elle va, vient, court & s'envole
Sans objet & ſans point d'apui.
Mais, ſemblable à ce Dieu volage,
Du ſein de ſa légéreté,
Sortent les nœuds dont elle engage
Le fil qu'elle tient arrêté
De la navette paſſagére
Gardez vous d'imiter les écarts, les erreurs,
Et n'empruntez jamais, de ſa courſe legére,
Que les nœuds qui fixent les cœurs.

Après que ces paroles, dont je reconus aiſément l'Auteur, m'eurent été adreſſées, la Déeſſe s'étant placée au milieu de ſes Nimphes, figura, de concert avec elles, une entrée qui leur atira tous les éloges

de l'assemblée par la vivacité de son éxécution. Cet agréable intermède nous ayant conduit jusqu'au moment de se mettre à table, le Comte fut placé près de moi par l'ordre de ma Tante, qui me dit à l'oreille, qu'étant la confidente de M. de VOLVIRE, dont elle aprouvoit les sentimens, je lui ferois plaisir de les recevoir avec tout le retour qu'ils méritoient. Ha! CAMILLE, que cette recomandation si desirée me fut précieuse, & que Mad. de FRANQUEVILLE me parut adorable, en me débarassant du fardeau de la contrainte, dont mon cœur étoit sufoqué! En honeur c'étoit le plus beau bouquet que cette chére Tante put me doner; aussi ne résistai-je point au plaisir de l'embrasser, & je vous jure que ce fut de toute mon ame.

Le souper fut acompagné d'un concert d'instrumens, qui par l'éxécution de diférens airs tendres, provoquoit cette douce sensibilité, que la délicatesse du sentiment inspire; & come les dispositions de mon ame m'en rendoient infiniment susceptible, le Comte, qui s'en aperçut, profita de cet heureux moment pour me demander la permission d'aspirer au bonheur de me plaire. Il dut être content de ma réponse; j'eus lieu de le penser par le plaisir qui

brilla dans ſes yeux, après l'avoir entendue. Mais pourſuivons le détail des amuſemens de cette aimable ſoirée, dont je n'oublierai jamais la douceur.

Le deſſert ne fut pas plûtôt ſervi, que la Raiſon, précédée de ſes Nimphes, reparut ſur l'horiſon, &, ſécondée par l'orqueſtre, elle chanta ce Rondeau, dont ſa ſuite répéta le refrein en grand chœur.

Volez, Amour, acourez dans ces Lieux;
Quitez Paphos, abandonez Cithère,
Suivi des ris, des plaiſirs & des jeux
Rendez homage à l'objet de nos vœux.
Forgez vos traits
Sur ſes atraits
Si vous voulez régner ſur la terre.
Flore & Thetis
L'Aurore avec Cipris
Gémiſſent dans les Cieux
De l'éclat de ſes yeux
Volez amour. &c.

Son air touchant
Intéreſſant
Vous aprendra le grand art de plaire.
Sur ſon beau ſein
D'un air tendre & badin

Le Zéphir amoureux
Vient déposer ſes feux.
Volez amour &c.

Sur ſa douceur,
Sur ſa candeur,
Si vous règlez vôtre humeur légére,
Le ſentiment
Délicat & conſtant
Sur un Trône de fleurs
Va couroner nos cœurs.
Volez amour &c

Cet agréable concert ayant été ſuivi d'une décharge de cent boëtes, Madame de FRANQUEVILLE ſe leva de table, en invitant la Compagnie d'imiter ſon éxemple. Nous paſſames avec elle ſur la terraſſe, où nôtre préſence fut célébrée par deux mille fuſées, qui volérent avec rapidité dans les airs, en formant le nom de JULIE, & qui précédérent un très beau feu d'artifice, dont la décoration répréſentoit le Temple de l'Himen, où l'Amour ſans bandeau s'uniſſoit à la Raiſon, qui fixoit ſa légéreté ſous les traits de PSICHE'. Ce brillant coup d'œil s'étant terminé par vingt quatre pots à feux, qui ne flatérent pas moins la vuë, le Comte me préſenta la main & me conduiſit dans la ſale d'aſſemblée, où

nous començames le bal, avec un aplaudiſſement général, ſi vous en exceptez cependant Mad. d'ORMONT & le Chevalier de FOLVILLE, qui, ne pouvant ſoutenir le triomphe de ſon rival, diſparut come un éclair.

Ce fut dans le cours de cette nuit délicieuſe, que M. de VOLVIRE me dévelopa tous les replis de ſon cœur & qu'il mit à mes pieds ſa fortune & ſa vie. Vous concevez bien, qu'autoriſée par ma Tante, je ne lui fis plus un miſtère de la tendreſſe qu'il m'avoit inſpirée, de ſorte que nôtre union fut décidée par cet aveu mutuel, & qu'elle s'acomplira quand il ſera poſſeſſeur du Régiment qu'il poſtule à la Cour. J'eſpére donc, ma chére amie, que nous changerons d'état toutes deux en même tems, & que par cette faveur ineſpérée du deſtin, j'aurai le plaiſir de vous rejoindre plûtôt, que je ne l'eſpérois. Hélas! que je ſerois contente, ſi mon aimable Couſine pouvoit ſe flater d'imiter nôtre exemple; mais malheureuſement le Pére de ſon amant n'eſt pas auſſi généreux que le Comte de VOLVIRE, qui ſans conſiderer mon infortune préſente, ſe fait gloire d'en réparer l'injuſtice. Vous conviendrez que des ſentimens ſi diſtinguez, ſont bien dignes de toute mon afection.

Tout le monde s'étant retiré ſur les cinq heures du matin, ma Tante en me préſentant le Comte, m'ordona d'embraſſer l'Epoux qu'elle me deſtinoit, & mon obéiſſance ayant ſécondé ſa volonté avec autant de trouble que de plaiſir, je fus me mettre dans mon lit ou je m'endormis ſur des fleurs. Mais tandis que je me livrois aux douceurs du ſomeil, Mad. de FRANQUEVILLE ne goutoit pas le même avantage, par l'indiſcrètion du Baron de LADRENVILLE, qui la fit éveiller à neuf heures, pour lui demander la permiſſion de me préſenter un bouquet. Ce bouquet ſe trouvoit compoſé de quatre gros pavots, couleur de feu, dont le pied étoit décoré d'une aune de faveur blanche, nouée en forme de las d'amour, aux deux extrémités duquel on aperçevoit un cœur de pâte, qu'il avoit ſûrement trempé dans du ſang de bœuf, pour lui doner plus de vraiſemblance. Vous ſentez bien que ma Tante ne put s'empêcher de rire d'une imagination ſi groteſque, qu'elle feignit cependant d'aplaudir, en lui demandant par quel hazard il avoit apris que je me nommois JULIE. Hélas! Madame, lui répondit-il, je l'aurois ignoré, ſans le tapage infernal qui s'eſt fait hier ſoir dans vôtre Château, & qui je vous avoue ma

cauſé la plus terrible des frayeurs. Je l'attribuois à ce maudit MANDRIN, dont je vous croiois la proie ; de ſorte qu'ayant envoyé des payſans bien armés, pour éxaminer de loin ce diable de charivari, ils m'ont dit à leur retour, que c'étoit pour célébrer la fête de Melle vôtre Niéce, & vous concevez bien, qu'avec les prétentions que l'amour me done ſur ſa perſone, il ne m'a pas été poſſible d'éviter la dépenſe que me coute cette jolie galanterie, qui certainement doit lui prouver la ſincérité de mes feux. Je ne jette pas ordinairement mon argent par la fenêtre, auſſi me flate-je, qu'en lui faiſant remarquer ma prodigalité, vous aurez la bonté de lui faire ſentir que je ne dois pas en être la dupe.

La Comteſſe l'aſſura très fort qu'elle ne ſoufriroit pas que j'abuſaſſe d'une tendreſſe ſi digne de retour, & m'ayant fait dire ſur les onze heures de me rendre chez elle, d'abord que je ſerois habillée, je crus que le Comte étoit le motif de cette invitation, de ſorte qu'ayant précipité ma toilette, les aîles de la vivacité me tranſportérent dans ſon apartement. Jugez de ma ſurpriſe, & même de mon dépit, en apercevant JAQUES *Ros bif*, qui tenoit ſon bouquet d'un air triomphant, tandi-

que ma Tante me disoit, avec tout le sérieux possible, de recevoir le cadeau de MONSIEUR le Baron, dont l'atention peu comune étoit digne de toute mon afection. J'avoue que j'eus beaucoup de peine à m'empêcher d'éclater de rire; cependant, en me modèlant sur la Comtesse, je lui répondis qu'elle devoit être assurée, que son aprobation seroit toûjours suivie de la mienne, & que j'étois prête à le lui prouver. Alors ayant mis un genou en terre, mon campagnard me présenta son singulier bouquet, en présence de toute la Société, que ma Tante avoit eû soin de faire assembler, & l'ayant reçû sous les aparences de la plus grande admiration, je lui demandai, si ce cœur précieux ne renfermoit pas quelque jolie dévise. C'est ce que vous saurez, me répondit-il, avec un certain air de finesse, quand vous l'aurez ouvert. En éfet, je le brisai sur le champ, & je trouvai qu'il renfermoit un petit rouleau de papier, qui contenoit cet admirable Quatrain.

Depuis que je conois vôtre aimable personne,
Je ne puis plus du tout trouver la soupe bone;
J'ai beau jurer, pester, contre vôtre rigueur
Rien ne peut m'empêcher de vous doner mon cœur.

Toute la compagnie séconda les louan-

ges empoulées dont j'acablai l'Auteur de ces incomparables vers, qui reçut nos éloges come une juſtice, qu'on ne pouvoit refuſer à ſa Muſe. J'apris cependant le lendemain, que ce chef d'œuvre avoit été fait par ſon Procureur fiſcal, qui ne put ſoufrir que ſon Seigneur s'en atribuat la gloire.

Ma Tante m'ayant conté l'hiſtoire de Mad. de PERLE, dont je vous ai parlé dans mon avant derniére, ſa ſinguliére folie, qui vous amuſera ſûrement, compoſera la prémiére Lettre que j'aurai le plaiſir de vous écrire. Adieu donc, la bien aimée CAMILLE, qui poſſèdera toûjours la tendreſſe de la fortunée JULIE.

TRE'S HUMBLES

Observations sur la Critique d'un Fragment de l'Ode de M. l'Abé PAUCHET, *inserée dans le Journal Helvétique de Janvier 1764.*

Mais vous, pour en parler, vous y connoissés vous?

BOILEAU Sat: III.

S'IL est certain que la Critique soit permise à tout le monde, & nécessaire pour épurer le goût, il ne l'est pas moins qu'elle doit être éclairée & judicieuse; autrement elle manque son but & retombe sur le Censeur. Il me paroit que c'est le cas du Critique des Vers de M. l'Abé PAUCHET. Je ne connois ni l'un, ni l'autre; je ne prétens ni m'ériger en DON QUICHOTTE de celui-ci, ni en champion contre celui-là: Je trouve que la Critique de l'Anonime n'est pas juste, & que ses vers ne sont pas bons; je veux le lui dire, avec la même franchise qu'il l'a dit à l'Abé, sans dessein de l'ofenser, & par le droit inconteſtable à tout Etre pensant de dire ce qu'il pense sur les ouvrages d'Esprit,

ſuivant ce principe de BOILEAU, poſé par le Critique lui même :

Dès que l'impreſſion fait éclore un Poëte
Il eſt Eſclave né de quiconque l'achéte.

S'il le trouve mauvais, tant pis pour lui : Peut-être conviendra-t-il intérieurement que j'ai raiſon. Il ſe peut auſſi que je me trompe moi même ; le public nous jugera, & ſans l'ennuier par un plus long préambule, je vais contre-critiquer.

L'Ariſtarque trouve d'abord les vers de l'Abé foibles & languiſſans. Il faut, dit-il, du feu, de la nobleſſe, de l'énergie dans l'Ode ; j'en conviens ; mais doit elle comencer par là ? BOILEAU qu'il cite, & qui parloit éfectivement en maitre de l'art, n'a-t-il pas dit :

Que le début ſoit ſimple & n'ait rien d'afecté ;
N'allés pas, dès d'abord, ſur Pégaze monté,
Crier à vos Lecteurs, d'une voix de tonerre
Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre.
Que produira l'Auteur, après tous ces grands cris ?
La Montagne en travail enfante une ſouris.

Je ſais bien que cette Maxime regarde principalement l'Epopée ; mais elle a tant de raport avec l'Ode, pour le ſublime des penſées & des expreſſions, que je crois

ce principe apliquable à l'une & à l'autre, & en général à tout ouvrage d'enthousiasme. D'ailleurs, je ne sais si les vers de l'Abé PAUCHET sont si foibles; ils m'ont paru rendre assés bien l'idée de la Création, qui est trop grande, au reste, pour que la Poësie même la plus sublime puisse dignement l'exprimer:

Les quatres prémiers surtout, me paroissent très beaux,

Après que le Dieu du Tonerre
Eût des sombres flancs du cahos
Fait sortir les Cieux & la Terre
Et la plaine immense des Eaux.

Peut être qu'au lieu des *sombres flancs du cahos*, qui peuvent faire naitre une idée ridicule, il seroit mieux de dire:

Eut des ténèbres du cahos;

L'expression *après que* n'est peut-être pas autant poëtique que *quand*; mais elle se trouve cependant dans les Odes de J. B. ROUSSEAU, dont le Critique reconoitra sans doute l'autorité;

Après que cette Isle guerriére

dit il.

dit-il Ode VII. L. III. & dans la Strophe ſuivante

Mais *dès que* la céleſte route

ce qui eſt à peu près ſinonime.

Et quoique l'Ode permette un certain déſordre il ne faut cependant pas qu'il aille juſqu'a jetter de l'obſcurité dans l'ordre des tems; il me ſemble ſeulement que M. PAUCHET auroit pû ſe diſpenſer de reprendre de ſi haut l'origine de la Poëſie. Je doute un peu qu'ADAM fut Poëte; du moins MOISE ne nous en a rien dit, & je crois que MILTON & GESNER, qui lui ont fait dire de ſi beaux vers, l'étoient bien plus que lui; mais on paſſe ces imaginations au feu poëtique.

A la bone heure, que l'*immenſe plaine des eaux* ſoit mieux que *la plaine immenſe des eaux*, mais ſi je ne craignois pas d'avilir trop mon ſtile dans une matiére auſſi grave, je dirois que c'eſt à peu près come *chapeau blanc* & *blanc chapeau.*

Je n'acorderai pas ſi aiſément que *Monumens* figure mal, ni que ce mot i comence à vieillir. Coment exprimer mieux la ſtabilité des ouvrages du Créateur, l'idée continuelle qu'ils nous donent de ſon Exiſtence & de ſa Puiſſance infinie? M.

De Voltaire apelle les Glaciéres des Alpes en Savoie.

Monumens éternels du prémier des Hivers,

preuve que ce mot n'eſt point ſurané,

Je ne regarde point non plus *magnifiques* come une cheville, mais come une épithète néceſſaire, & cette diſtinction me paroit eſſentielle, puiſque tout terme qui n'exprime pas ſeul toute l'idée doit être acompagné d'un autre qui y ſuplée; voyons encore Rousseau

Quel plus ſublime Cantique
Que ce concert *magnifique*
De tous les céleſtes corps.

Ode II. L. I.

L'à s'anéantiront ces titres *magnifiques*

Ode III.

Je conviens que ces vers ne ſont pas parfaitement clairs:

Il voit, il admire ce Temple
D'un Etre qui fuit ſes regards.

Mais ils ne ſont pas inintelligibles: Ils expriment une très belle idée: *L'Home admire l'Univers, qui eſt, aux yeux des mortels, le Temple le plus auguſte de la Divi-*

nité, de l'Etre qui, malgré ſon Immenſité ne dédaigne pas de s'intéreſſer à l'home, de veiller à ſa conſervation, & à ſes moindres démarches.

Je ne ſais pourquoi, *mille & mille*, bleſſe nôtre Cenſeur : C'eſt une figure fréquente dans les Livres ſacrés poëtiques, qui peuvent, je penſe ſervir de modèles pour nôtre Poëſie Lyrique, & je ne ſerois pas embaraſſé d'en trouver des éxemples dans nos meilleurs Poëtes & Proſateurs modernes.

Le Critique revient encore à ſon prémier grief: *Tout eſt* dit-il, *dans ces vers, inanimé languiſſant, ſans vie, ſans ame.* Je ne ſais ſi ſon Eſprit eſt de feu, & le mien de glace, mais il me ſemble qu'ils ont tout l'enthouſiaſme qu'ils doivent avoir dans un tel ſujet: Il ne s'agit point de peindre des paſſions violentes, des événemens terribles, des ſpectacles éfrayans : Le Poëte veut tirer l'origine de la Poëſie, de l'admiration & de la reconoiſſance qu'inſpire à l'home le ſpectacle du Monde: Ces deux paſſions ſont vives mais douces en même tems : Elles produiſent plûtôt des ſentimens tendres que des mouvemens impétueux, & dès là l'expreſſion doit leur

être assortie : C'est ce qu'expriment très bien, suivant moi, ces vers :

Frapé de son bonheur extréme
Il voit, il sent, qu'après Dieu même
Il est le Roi de l'Univers.

Déja l'humble reconoissance
Au fond de son cœur a parlé ;
Déja jusques dans son silence
Ce sentiment s'est dévoilé.

Le Censeur voudroit une Apostrophe à Dieu dans les deux prémiéres Strophes; mais il me semble qu'elle seroit déplacée. On l'employe quand les Etres auxquels on l'adresse sont intéressés dans l'action que l'on exprime, quand on a besoin de leur secours ou de leur témoignage; or ce n'est point ici le cas : Elle feroit un bon éfet si l'Auteur se proposoit de dire, que la Poësie doit surtout célébrer les louanges, les ouvrages, & les perfections de la Divinité; il y auroit alors une liaison naturelle entre la Divinité & la Poësie; au lieu que c'est un hors d'œuvre, pour le moins inutile. L'apostrophe est une figure vive, qui ne doit point être prodiguée; au reste dès que le Censeur l'employe dans son espèce de Parodie, il

n'eſt pas étonant qu'il la croie néceſſaire. Voyons donc ſi ſes Strophes ont plus d'ame, de feu, de nobleſſe, d'énergie & d'enthouſiaſme que celles de l'Abé PAUCHET & ſi l'on ne peut point apliquer à ce Critique ce que BOILEAU diſoit modeſtement de lui même.

Plus enclin à blamer, que ſavant à bien faire.

Art. Poët. L: IV.

Je ne ſuis cependant point de ceux qui diſent: *La meilleure Critique eſt de faire mieux.* On peut être très bon Critique, & très mauvais Poëte, parce que

Naſcimur Poëtæ, fimus Critici

Mais on peut être plus facilement encore mauvais Poëte & mauvais Critique, ſans être moins honète home. Au reſte je ne ſuis pas autrement Poëte, & je ne me crois pas grand Critique; je ne ſais pas ſi mon gout ſe feroit dépravé en reliſant les Odes de ROUSSEAU, mais il me ſemble que les vers de l'Abé PAUCHET aprochent plus, ou plûtôt s'éloignent moins de ceux du PINDARE François, que ceux de l'Anonime. Je trouve dans ces derniers de la dureté, du proſaiſme, des idées pe-

juſtes ou inutiles, & des fautes de véſifications. S'ils ont quelque feu, cè ſont des bluettes, qui ne ſont que mieux ſentir la froideur du reſte. Prouvons le, en les épluchant un peu;

Quand des tréſors de ta puiſſance
Dieu! tu fis ſortir l'Univers.

Quand l'apoſtrophe à la Divinité ſeroit en place il me ſemble qu'elle eſt un peu trop ſéche & trop familiére. J'aimerois mieux, *ô! Dieu*, ou *Seigneur!* ou le déſigner par quelqu'un de ſes atributs; mais le vers auroit été dérangé; ce n'eſt pas la prémiére fois que la raiſon a été ſacrifiée à la meſure.

Et quand ta voix dona naiſſance
Aux Cieux, à la Terre, & *aux* Mers.

Ces deux vers reviennent éxactement aux deux prémiers; c'eſt une répétition inutile & que l'Abé PAUCHET à évitée. Cette expreſſion *doner naiſſance* eſt elle digne de la majeſté de l'Ode? *Créer* eſt bien plus noble & plus expreſſif; ces mots & *aux mers* ne pêchent-ils pas contre ce préçepte de BOILEAU?

Gardés qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne ſoit d'une voyelle en ſon chemin heurtée.
Art. Poët. L. I.

parce que l'on prononce & *aux* ſans faire ſentir la conſone qui eſt entre d'eux;

Peu ſatisfait de ton ouvrage,

Cependant MOISE dit expreſſément, après avoir raconté chaque opération de la Création, *Et Dieu vit que cela étoit bon* Gen: I. ℣. 10, 12, 18, 21, 25, 31. Coment donc en étoit-il peu ſatisfait? Chaque ouvrage de Dieu eſt parfait en ſon genre, & Dieu ne peut rien faire dont il ſoit mécontent. Il a créé l'home plus parfait que ſes autres ouvrages, peut-être pour conſerver la gradation entre les Etres; c'eſt ce que le Poëte auroit pû exprimer, & non atribuer une imperfection à l'Etre Tout Parfait;

Tu formes l'home, & il s'anime

Formes l'home, quels ſons monotones! & *il*, même faute que ci-deſſus;

Du *vent* de ta bouche divine

J'ai vû quelquefois dans des Odes, *les vents*, ou le *ſouffle* de la bouche, mais le *vent de la bouche* jamais: Il ofre une idée trop baſſe pour paſſer même dans la proſe la plus triviale; *s'anime* ne rime point avec *divine.*

Ton chef d'œuvre te ſatisfait.

On a peine à prononcer ce vers, tant le concours des conſones le rend dur; je ne vois donc pas que cette prémiére Strophe ait les qualités néceſſaires pour figurer dans une Ode. Voyons ſi la ſeconde vaut mieux.

Sortant de tes mains, il admire
Les richeſſes & la beauté
De ce vaſte & riant Empire
Dont le rend maitre ta bonté,

On dit un *ſéjour riant*, une *vuë riante*, mais *riant Empire* ne va pas. L'inverſion du dernier vers me paroit un peu forcée.

Son œil charmé de ta *largeſſe*
Le remplit d'une douce yvreſſe
Par la grandeur de tes préſens.

Largeſſe n'eſt point en uſage au ſingulier; je ne ſai ſi l'on peut dire que *l'œil*

remplit d'yvreſſe ; la vuë, à la bone heure, encore feroit ce une figure forcée ; le dernier vers eſt en entier, une cheville qui répéte l'idée de largeſſe.

Si-tôt, ſon cœur d'un vol rapide,
Dont ſon tranſport eſt le vrai guide
Devant toi porte ſon encens.

Si-tôt pour *auſſi tôt*, licence Poëtique apparemment ; il eſt vrai qu'on les paſſe aux grands Poëtes ; mais je n'ai jamais vû prendre un *tranſport* pour *guide*. Tout au plus peut-il être un *mobile* : D'ailleurs eſt ce du cœur, ou du vol qu'il eſt le guide ? Voilà encore bien des taches dans cette ſeconde Strophe. Peut-être la troiſiéme ne ſera-t-elle point *Sœur* des autres.

Ce fut dans ces tems d'inocence
Que l'amour ſeul parlant au cœur,
D'une juſte reconoiſſance
Vint honorer le Créateur.

Il ſemble qu'il n'y a eû de cœurs ſincéres, & vraiment reconoiſſans, que dans le Jardin d'Eden. Sans faire trop d'honeur à l'Humanité ; il ne faut cependant pas la dégrader à ce point. Ces mots *honorer le Créateur* me déplaiſent. On *ho-*

nore les Homes ; j'aimerois mieux : *Vint rendre homage au Créateur.*

C'eſt dans ces tems heureux que l'ame
Cédant à la plus vive flame
Par la force de ſes tranſports.

Cette variation de tems, *ce fut*, *c'eſt*, quand il s'agit du même éfet produit en même tems, choque l'éxactitude, & ne peut pas être miſe ſur le compte du déſordre toleré dans l'Ode. *L'ame qui cède par la force de ſes tranſports* ou de ceux *de la flame*, car on ne ſait à quoi la raporter, forme un contre-ſens plaiſant: On cède ordinairement *à la force* ſouvent *par foibleſſe* ; mais céder *par la force* c'eſt un éfet nouveau & un vrai délire Poëtique; l'Auteur, n'eſt pas heureux en tranports ;

Pleine de l'objet qui la lie

Il n'y a que quatre *l* dans ce vers ; *la lie* fait un éfet charmant pour le ſon & pour le ſens ; *un objet qui lie une ame.* Je ne m'étone plus ſi ces vers ſont foibles ; le moyen de bien faire quand on eſt lié ;

De l'immortelle Poëſie
Enfanta les prémiers acords.

Je doute que malgré les ſoins de l'Au-

teur à *enfanter* heureuſement, ſa Poëſie ſoit *immortelle*, & je crains beaucoup pour la vie de ces trois Strophes qui ſe reſſemblent trop pour n'être pas pour le moins Sœurs.

Peut être le Cenſeur Poëte trouvera que je l'ai peu ménagé; mais a-t-il mieux traité l'Abé PAUCHET qui méritoit certainement plûtôt des éloges, qu'une Critique ſeche & dure, & dont j'ai crû devoir prendre le parti come abſent. On ne peut pas ſe plaindre d'être traité come on a traité les autres.

Au reſte je rends juſtice aux talens que ce Critique anonce. Il eſt jeune aparemment; la jeuneſſe eſt préſomptueuſe; il ſe formera. Peut-être nous a-t-il doné le crépuſcule d'un beau jour, je le ſouhaite; mais s'il m'en croit, il atendra pour critiquer & doner des modèles, que la lumiére de ce jour l'ait éclairé.

LOTERIE.

LE MAGISTRAT de NEUCHATEL, ayant réſolû de réédifier & d'agrandir le bâtiment qui ſert d'Hôpital à cette Ville, en vûe du plus grand ſoulagement des pauvres, a jugé néceſſaire d'ordonner l'établiſſement d'une Lotterie dans cet objet ſi interreſſant.

Le fonds de cette Lotterie, dont la Ville de NEUCHATEL eſt garante, ſera de L. 450000. valeur de France. Elle aura 6250. Billets, & 1250. Lots en une ſeule Claſſe, & la miſe ſera de trois Louïs d'or neufs, valant L. 72. de France. On prélévera le 10. pr. 100. pour tout bénéfice & fraix.

Les Billets ſeront ſignés par Mr. *le Maître Bourgeois* BOURGEOIS, Directeur de la Lotterie, & par Mr. RENAUD *Sécrétaire de Ville.* Les perſonnes qui en ſouhaiteront pourront s'adreſſer à Mrs. *Erhard* BOREL *& frères* ROULET Négotiants, établis Collecteurs. Les Etrangers affranchiront leurs Lettres.

Cette Lotterie ſe tirera publiquement ſur l'Hôtel de Ville en préſence du MAGISTRAT le 17. Septembre 1764. ou plutôt ſi elle ſe trouve remplie avant ce terme. C'eſt de quoi on informera le public & on lui fournira auſſi des Liſtes imprimées du tirage.

DISTRIBUTION DES LOTS.

1	de	- - - -	L. 45000.
1	de	- - - -	30000.
1	de	- - - -	20000.
2	de	- 10000 -	20000.
3	de	- 8000 -	24000.
5	de	- 5000 -	25000.
5	de	- 3000 -	15000.
20	de	- 1000 -	20000.
60	de	- 800 -	48000.
100	de	- 400 -	40000.
450	de	- 200 -	90000.
600	de	- 120 -	72000.
	prémier Billet sorti blanc		500.
	dernier Billet sorti blanc		500.

1250 Lots Argent de France L. 450000.

BALANCE.

Recette.	*Dépense.*
6250. Bil. à L 72. L. 450000.	1250 Lots L 450000.

Les Lots se distribueront trois semaines après le tirage fini.

ENIGME.

Je vois le jour & n'eus jamais de Pére,
Je n'habitai jamais la terre,
Je ne naquis point ſous les eaux,
Et je ne fus jamais du nombre des Oiſeaux.
Chacun come il veut me fait naitre:
Mais auſſi-tôt je ceſſe d'être;
Et le moment qui comence mon ſort,
Voit preſque en même tems ma mort.
J'ai pour retraite un fort étroit paſſage,
Et ſuis d'un néceſſaire uſage.

AUTRE

Je ſuis, je ne ſuis plus, j'étois & je vais être:
Veut-on me retenir? Je ſuis mort pour jamais;
Mais pour jamais auſſi, je ſuis prêt à renaitre
Je meurs toûjours, toûjours je nais.

AUTRE

Mon éclat éblouit le plus noble des ſens;
Il faut me preſſer pour me faire.
Si celui qui me fait me preſſe trop long-tems,
Je redeviens ma propre mére.

LOGOGRIPHE.

Je ſuis dans ta Bibliothèque ;
Mais pour ſavoir ma valeur intrinſèque,
De m'y chercher ne prens point le ſouci ,
Je vais me démembrer ici.
Mon tout compoſe ſept figures :
Lecteur ſi tu me dénatures ,
Tu trouveras en moi cet inſtrument ,
Qui d'un grand Saint fit le tourment ;
Un autre admis dans la Muſique ;
Ce que nous rend l'excès du jus bachique ;
Ce qu'étoit ce frére affamé
Qui pour faire aſſez maigre chére
Céda ſon droit à ſon puiné ;
Ce qui , pour n'être pas trompé ,
Manquoit à leur crédule Pére ;
L'état d'un être ſans honeur ;
Ce que riſque ſans crainte un home de valeur ;
Le propre du Soleil ; deux oiſeaux de paſſage ;
Le ſinonime de rivage.
Pour finir je contiens
Ce qu'apréſent tu tiens.

LE mot de la prémiére Enigme eſt ENIGME même; celui de la ſeconde eſt LIVRE, & celui du Logogriphe FOIE.

TABLE.

ESSAI ſur la Superſtition & ſur le Fanatiſme. 243
NOUVELLES ACADEMIQUES. 264
Séance de l'Académie de Dijon. 264
——— *de l'Académie de Beſançon.* 269
Diſcours Académique ſur cette Queſtion: Combien les Mœurs donent de luſtre aux talens. 300
La ſurpriſe de l'Amour, Conte. 323
Lettres de Julie à Camille. 339
Obſervations ſur la Critique d'un Fragment de l'Ode de M. l'Abé Pauchet. 350
Plan d'une Loterie à Neufchâtel. 362
Enigmes. 366
Logogriphe. 367

JOURNAL HELVETIQUE
OU
RECUEIL
DE
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE;

De Poëfie; de Traits d'Hiſtoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverſes autres Particularités intéreſſantes & curieuſes, tant de Suiſſe, que des Pays Etrangers.

DEDIE AU ROI.

AVRIL 1764.

NEUCHATEL,
Chez JEAN FREDERIC HUGI.

MDCCLXIV.

JOURNAL HELVETIQUE.

AVRIL 1764.

EXAMEN

De la vraie ſignification du mot HERETIQUE.

QU'EST-CE qu'un *Hérétique?* Queſtion grave & d'une très grande importance, puis que c'eſt faute d'avoir été bien examinée, diſcutée, & ſolidement éclaircie, qu'on a vu, dés les prémiers ſiécles du Chriſtianiſme, tant de ſcandaleux débats, tant de haines, d'animoſités, d'orgueilleux anathèmes, de ſchiſmes également honteux & opiniatres, & dans la ſuite tant de cruautés, de barbaries, de maſſacres, de torrents de ſang, de ſuplices

inouïs, & d'un rafinement plus qu'infernal, éxercés par qui? & contre qui? par des Chrétiens & contre des Chrétiens, par des gens qui ne pouvoient ignorer la loi capitale de leur divin Législateur, qui eſt d'aimer généralement tous les hommes, nos énemis mêmes, & de le leur témoigner par des bienfaits réels; & d'avoir outre cela un amour particulier, un amour fraternel pour tous ceux qui font profeſſion de reconoitre avec nous le même Chef; un amour fraternel tel que celui dont il nous a aimés lui même; c'eſt à dire, ſelon l'explication qu'en done ſon Diſciple chéri (*), un amour qui dans l'ocaſion nous faſſe ſacrifier nôtre propre vie pour nos fréres, loin de la leur ravir par de barbares ſuplices.

Mais venons à nôtre Queſtion: Qu'eſt-ce donc qu'un *Hérétique*. Par ſon étimologie, ce mot, grec d'origine, ne ſignifie proprement qu'un *home qui choiſit*: Idée vague, il faut l'avouer, & qui ne nous inſtruit guères. Malheureuſement ce mot, dont les Ecrits des Péres, les Hiſtoires Eccléſiaſtiques, & les Cours de Théologie ſont remplis, ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans tout le Nouveau Teſtament;

(*) 1. *Jean III.* 16.

ainſi l'on ne ſauroit en déterminer le ſens précis par la confrontation de divers paſſages. C'eſt dans l'Epitre à Tite, ch. III. ℣. 10. *Evite l'home hérétique, après l'avoir averti une & deux fois ; ſachant qu'un tel home eſt entiérement perverti, & qu'il péche étant condanné par ſa propre conſcience.* Mais come le mot d'*Héréſie* s'y trouve aſſez fréquemment, ſi par l'éxamen de ces divers endroits on peut s'en faire une juſte idée, on l'aura par cela même de celui d'*Hérétique.*

Tous les Traducteurs généralement rendent le mot d'*Héréſie* par celui de *Secte*; & quand on éxamine les divers endroits où il ſe trouve, on voit, par la liaiſon du diſcours, que quelques fois il s'y prend en mauvaiſe part (*); mais d'autres fois auſſi tout ſimplement & ſans aucune idée de blame (**). Il ſe trouve même dans un endroit où il ſemble qu'il préſente plûtôt quelque choſe de favorable; c'eſt aux Actes des Apôtres ch. XXVI. ℣. 5. *Ils ſavent eux mêmes*, dit ST. PAUL, & c'eſt de ſes acuſateurs dont il parle, *ils ſavent*

(*) Voyez 1. Cor. XI. 19. Gal. V. 20. 2. Pier. II. 1.

(**) Voyez Act. V. 17. XV. 5. XXVIII. 22.

il y a longtems, s'ils veulent en rendre témoignage, que j'ai suivi la Secte des Pharisiens, qui est la plus exacte de nôtre Réligion. Il y a dans le grec *l'Hérésie des Pharisiens.* Je dis qu'ici ce mot doit se prendre plûtôt en bone qu'en mauvaise part. Non seulement St. Paul ne devoit pas chercher à aigrir ses acusateurs par des injures & des qualifications odieuses; mais il seroit absurde qu'il eut voulu s'injurier lui même en voulant faire son apologie; & il est évident qu'il se fait au contraire honeur de ce qu'il nomme *Hérésie*, puis que c'étoit, dit-il, *l'Hérésie la plus exacte de la Réligion* Juive, Réligion qu'il ne renie point, puis qu'il la nomme encore sa Réligion; de *vôtre* Réligion, dit-il.

Le mot d'*Hérésie* pouvant donc se prendre quelques fois en bone part, il semble qu'à moins qu'il n'y ait quelque chose dans la liaison du discours qui faise juger qu'il y est mis en mauvaise part, il ne doit signifier autre chose sinon simplement des sentimens particuliers en fait de Réligion, différens de ceux du gros de la nation dans laquelle on vit. Par analogie, il s'ensuivra donc de même, que le mot d'*Hérétique*, pris simplement & sans qu'on y ajoute rien d'odieux, marque un *bome qui a des sentimens particuliers en matière*

de Réligion, ou, pour m'énoncer plus étimologiquement, un home qui s'eſt *choiſi*, qui s'eſt fait ſur la Réligion des ſentimens particuliers, & ſi l'on veut y ajouter encore un trait, un home qui cherche à les répandre & à les établir.

Sur ce pied là l'on pourroit dire, ſans qu'on dut s'en ſcandaliſer, qu'à prendre le mot d'*Hérétique* dans ſon ſens favorable, les Apôtres, aux yeux des Juifs & des Païens, étoient eux mêmes des Hérétiques, puis qu'ils avoient choiſi & embraſſé des ſentimens particuliers, & une Réligion fort diférente de celle de leur nation, & même de toutes les nations, & que jamais, en quoi que ce ſoit, perſone n'a montré plus de zèle & d'ardeur qu'eux dans l'établiſſement de leur croyance & de leur Réligion.

A la bone heure, dira-t-on, à prendre le mot d'*Hérétique* en bone part & dans un ſens favorable; mais que doit il ſignifier, à le prendre en mauvaiſe part? car c'eſt de ce ſecond ſens dont il s'agit dans la queſtion propoſée.

J'eſtime que le paſſage de ST. PAUL à TITE, raporté ci deſſus, nous inſtruira maintenant ſufiſamment. *Evite*, dit-il, *l'home hérétique, ſachant qu'un tel home eſt*

entiérement perverti, & qu'il péche étant condamné par ſa propre conſcience.

Cette façon de s'énoncer par le participe, *ſachant*, eſt ſuſceptible de ces deux ſens: L'un, Evite l'home hérétique *parce que tu ſais* qu'il eſt entiérement perverti &c. L'autre Evite l'home hérétique *quand tu ſauras*, quand tu verras qu'il eſt entiérement perverti &c.

Le prémier de ces ſens eſt manifeſtement faux, abſurde & démenti par l'expérience. Il eſt faux & abſurde que tout home qui a des ſentimens particuliers en matiére de Réligion ſoit, par cela même *entiérement perverti*, c'eſt à dire, entiérement corrompu & dépravé quant au cœur, & qu'il ſoit *condamné par ſa propre conſcience.* Sur tout, cela eſt évidemment démenti par l'expérience; puis que dans tous les ſiécles on a vû des gens à ſentimens particuliers ſur la Réligion, avoir des mœurs plus règlées & plus pures que ceux qui, come ST. PAUL l'a dit des Phariſiens, ſe piquoient de la plus éxacte orthodoxie, & qui les perſécutoient, & être de même dans leurs ſentimens en toute ſaine conſcience & avec autant & plus de bone foi qu'eux; come l'a très ingénieuſement démontré le ſage & pieux ARNOLD, dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe & des Héré-*

ſes, en deux gros volumes in folio; Ouvrage ſi intéreſſant & ſi inſtructif, pour le dire en paſſant, que le digne M. DE BOCHAT, Profeſſeur en Droit & en Hiſtoire, & l'un des plus reſpectables Magiſtrats de Lauſane, eut fort à cœur de le traduire d'allemand en françois.

Nous voilà donc réduits au ſecond ſens du paſſage indiqué ci deſſus, qui eſt que l'home hérétique, pris en mauvaiſe part, eſt celui qui ſur la Réligion s'eſt fait des ſentimens ſi mauvais, ſi pernicieux, qu'il fait voir par cela même qu'il eſt *entiérement perverti*, dépravé, corrompu, &, de plus, *condanné par ſa propre conſcience.*

Et que l'on obſerve bien la facon dont s'énonce ST. PAUL Il ne dit pas, le *ſoupçonant*, le *taxant*, le *jugeant*, *l'acuſant* d'être entiérement perverti; mais il dit, *ſachant*, c'eſt à dire, dès que tu ſauras, que tu verras certainement, que tu ſeras bien convaincu qu'il eſt tel. Et quand tout ce que nous avons dit ne nous forceroit pas à l'entendre ainſi, nous y ſerions forcés par d'autres paroles du même Apôtre, à moins que de vouloir le faire tomber en inſigne contradiction avec lui même. *Que chacun*, dit-il, *ſuive le ſentiment dont il eſt pleinement perſuadé. Et qui ès tu, toi qui condamnes le ſerviteur*

d'autrui ? S'il se tient ferme ou s'il tombe c'est l'afaire de son Maître, & Dieu est puissant pour le soutenir. Chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi même ; c'est pourquoi gardons nous bien de nous juger les uns les autres (*). *Le Serviteur du Seigneur*, dit-il ailleurs, *doit être doux envers tout le monde, patient, instruisant avec douceur ceux qui ne sont pas dans les mêmes sentimens que lui, afin de voir si Dieu ne leur fera pas la grace de se convertir pour conoître la vérité* (**).

Ne pourroit-on même point penser, que dans ce passage de l'Epitre à TITE que nous éxaminons, ST. PAUL ne veut pas parler de tout Hérétique en général, mais d'un certain home en particulier, qu'il avoit vû de près en Crête, & qu'il conoissoit si bien, que sans même y faire intervenir une lumiére surnaturelle, il ose afirmer à TITE, qu'il est tel qu'il le lui dépeint, *entiérement perverti* &c. ce qui seroit un cas particulier, & qui ne tireroit point à conséquence pour d'autres, par raport à nous sur tout, qui n'oserions nous flater d'aucune de ces illumina-

(*) Rom. XIV. 4. 5. 12. & 13.
(**) 2. Tim. II. 24. 25.

tions surnaturelles qu'éprouvoit si souvent ST. PAUL.

Quoi qu'il en soit, observons enfin, que ST. PAUL prescrivant à TITE une règle de conduite envers l'hérétique, il lui dit simplement de *l'éviter*, après l'avoir averti une ou deux fois. Bon Dieu! quelle différence, entre *éviter* quelqu'un, & toutes les cruautés & les barbaries infernales où l'on s'est porté si souvent dans la Chrétienté par zèle, disons mieux, par rage (*) de réligion, contre des milliers de bones gens, l'opposé de ceux que ST. PAUL dit être *entiérement pervertis & condamnés par leur propre conscience*; puis que c'étoit leur conscience même qui les obligeoit à endurer patiemment toutes ces cruautés, plûtôt que d'abjurer des sentimens où ils étoient avec une entiére bone foi, & que le bon témoignage que leur rendoit en cela leur conscience étoit toute leur ressource, & l'unique contrepoids à leurs soufrances & à leurs tourmens. Non, jamais ces objets ne se présentent à moi, que tout aussi tôt je ne me dise, que l'Humanité, que la Chrétienté s'est tellement couverte en cela d'un éternel opro-

(*) Expression de ST. PAUL lui même, & contre lui même, Act XXVI. 11.

bre, que des torrens de larmes de ſang ne pourroient jamais l'éfacer. Et plût à Dieu pût on ſe flater de ne plus rien voir de pareil ſur la terre ! Mais coment l'eſpérer, tandis qu'on n'y verra pas biffer & condanner aux flames, par tous les Princes Chrétiens unanimément, avec les plus vives démonſtrations d'horreur, ces Loix pénales, décernées par leurs ſtupides Aïeux contre les prétendus Hérétiques, Loix toûjours ſubſiſtantes, & à l'apui deſquelles tant de noirs Tribunaux continuent à ſiéger & à éxercer leurs *Actes de foi*, come ils s'énoncent.

Pour faire un peu diverſion à des objets ſi lugubres & ſi afligeans, finiſſons par une anecdote aſſez plaiſante, & qui ne laiſſe pas d'avoir un raport direct à nótre queſtion. Je viens de lire, dans la *Bibliothéque des Sciences & des Beaux Arts* (*), l'anonce de la publication d'une ancienne Lettre de FERDINAND *Rói d'Arragon*, à l'*Empereur* SIGISMOND, dans laquelle il l'exhorte à faire mourir JEAN HUS.

„ Cette Lettre, *diſent Meſſrs. les Jour-*
„ *naliſtes*, écrite en 1415 n'avoit pas en-
„ core été imprimée. Elle ſe reſſent de

(*) *Janvier, Février & Mars* 1763. *p.* 117.

» l'ignorance & du faux zèle de ce tems
» là. FERDINAND, quoi qu'il fut d'ail-
» leurs un Prince bon & vertueux, y
» soutient qu'il ne faut pas garder la foi
» aux hérétiques ; maxime abominable
» que le Concile adopta depuis ; ce qui
» le couvre d'une infamie éternelle. Pour
» montrer qu'il faut punir de mort les
» hérétiques, FERDINAND cite ces paro-
» les de St. Paul à Tite, chap. III. ℣. 10.
» telles qu'elles se trouvent dans l'ancienne
» version latine : *Hæreticum hominem post*
» *unam & secundam correptionem devita.*
» Le bon Prince s'imaginoit que le mot,
» *devita*, signifioit, ôter la vie, *de vitâ*
» *tollere.* ERASME nous aprend que cette
» belle interprétation fut aussi faite par
» un grave Théologien dans ce même
» Concile de Constance. Ce passage d'E-
» RASME est curieux ; le voici : *Hic lo-*
» *cus est quem senex quidam Theologus, &*
» *imprimis severus, in Concilio produxit.*
» *Cum venisset in quæstionem, num quis esset*
» *locus in Litteris Canonicis qui juberet hæ-*
» *reticum affici supplicio capitis :* Devita,
» devita, *inquit ; putans*, devitare, *latinis*
» *esse*, de vitâ tollere. *Id ne quis suspi-*
» *cetur meum esse commentum, accepi ex Jo-*
» *hanne Coleto, viro spectatæ integritatis,*
» *quo præsidente res acta est* (*).

(*) ERASM. *Annot in N. T. ad Tit. III.* 10.

Les gens de l'Inquiſition & tous leurs Fauteurs & autres Perſécuteurs de nos jours, agréeroient-ils que, pour excuſer un peu toutes leurs horreurs, nous les ſoupçonaſſions d'aplaudir encore à cette même ſavante interprétation du mot *devitare*. Encore y auroit-il toûjours loin, d'ôter ſimplement la vie, à bruler vif & à toutes les autres barbaries dont on uſe envers les prétendus hérétiques.

AUX EDITEURS.

En leur envoyant une Dissertation sur cette Question: Quel Peuple fut jamais le plus heureux?

Une Gazette Françoise annonçoit il y a quelque tems que la Société Typographique de Berne proposoit cette Question, Quel Peuple fut jamais le plus heureux? *L'avis étoit une imagination, ou une erreur du Gazetier; cependant on fit la réponse suivante à la question proposée: Le désir de savoir si on la trouvera juste, engage à vous adresser, Messieurs, la petite Dissertation ci-jointe, avec prière de l'inserer dans votre Journal, s'il vous paroit qu'elle en vaille la peine.*

UN Peuple est une collection d'hommes, & quel homme fut jamais véritablement heureux? L'homme, triste jouet d'une néceſſité, qui le jette malgré lui sur la terre, éprouve dans ce séjour de larmes un petit nombre de plaisirs peu solides, & un très grand nombre de maux réels: Il atteint

laborieuſement à la maturité, & il parvient à ſa ruine, après avoir parcouru un cercle d'erreurs inévitables, d'incertitudes profondes, de paſſions fougueuſes, de douleurs amères; cercle de peines dans lequel il n'eſt peut-être pour lui rien de plus heureux, que le point fatal où il en ſort. Voilà l'home, & ce qui arrive aux homes en Société. Foible & petit dans ſon origine, un Peuple travaille à aquérir de la force & de la célébrité; mais, pour les êtres créés, toute élévation, toute grandeur factice eſt un état violent & contre nature; la chute eſt toute prête: S'il plait à la fortune de faire proſpérer ce Peuple, le point le plus haut de ſa grandeur eſt le prémier de ſa décadence: Une adminiſtration odieuſe, la tiranie, l'ambition, la diſcorde, & la guerre le réduiſent dans un état de langueur & de dépériſſement, où il perſévére juſques à ce qu'un Peuple nouveau vienne mettre fin à ſa domination, & s'établir ſur ſes débris. Il y a donc un rapport, une reſſemblance néceſſaire entre la vie politique d'une Nation, & la vie naturelle de l'home: Celui-ci n'étant pas né pour être ſolidement heureux, celle-là ne peut jamais l'être; elle ne peut mériter ce titre

que

que reſpectivément aux autres Nations. C'eſt donc la ſome du bonheur reſpectif de chaque Peuple qu'il faut conſiderer ici, pour répondre à la Queſtion propoſée. Le ſujet éxige que nous jettions un coup d'œil rapide ſur les tems paſſés & préſens: Conſultons l'Hiſtoire, ce vaſte recueil de vrai & de faux, & ſans ſortir des bornes étroites preſcrites à ce genre d'écrits, tâchons de découvrir quel Peuple paroit avoir été, ou être maintenant aſſés heureux, pour mériter d'être diſtingué par là de tous les autres.

Les homes ont toûjours vécu ou dans l'Anarchie, ou ſous le Deſpotiſme, ou ſous un Gouvernement libre, ou préſumé libre. Dans l'Anarchie la confuſion & les déſordres nous diſpenſent d'y chercher le bonheur. L'Amérique preſque entiére, le Nord de l'Aſie, & une grande partie de l'Afrique ne contiennent que des Nations dans l'Anarchie.

C'eſt une vérité ſenſible que les ténébres ne ſont pas plus contraires à la lumiére, que le Deſpotiſme l'eſt au bonheur. Il dépouille l'home de cette précieuſe liberté, qu'il a reçue de la nature; il le réduit preſque à la condition des animaux; il l'avilit. Aſſis ſur un Tône

redoutable, mais toûjours chancelant, un inſolant Deſpote retient des milions d'eſclaves ſous un joug de fer, que quelques uns mordent avec fureur, & que le reſte baigne de larmes. Pour lui plaire, il faut qu'on ſache obéir & mourir quand il l'ordone. Il n'eſt point, ſelon lui, d'autre Loi, point d'autre Juſtice que ſa volonté. Sous une adminiſtration fondée ſur la violence, tous ſont Tirans come le maitre, ou tous ſont oprimés. Droit, équité, honeur y ſont des termes inconus; les révolutions, les guerres, la crainte & l'indolence achèvent les miſéres de ces Peuples d'eſclaves.

Il faut que l'ame ſoit étrangement dégradée par la ſervitude, ou que l'habitude d'obéir ſoit bien puiſſante, puiſque, malgré ce penchant ſecret, qui porte les homes à la liberté; le Deſpotiſme eſt encore auſſi étendu que jamais. Ce Gouvernement barbare ſe ſoutient toûjours dans les parties Orientales, & Septentrionales de l'Europe: Il dominoit dans les plus riches contrées de l'Amérique, avant que la ſoif de l'or y eut conduit des tigres à figure humaine: Une partie de l'Afrique conue, Carthage exceptée, a toûjours été ſoumiſe au Deſpotiſme, & l'Aſie preſqu'entiére n'a jamais eû que des Deſpotes pour

Maîtres: Ces vaſtes régions ne nous ofrent que des ames lâches ou malheureuſes; ce n'eſt que dans les Gouvernemens moderés, qu'on peut eſpérer d'en trouver d'autres.

Si quelque Peuple dût jamais être heureux, ce furent les Juifs; leur Dieu vouloit bien être leur Roi: Ce Roi divin vouloit être aimé, parce qu'il eſt bon, craint, parce qu'il eſt tout puiſſant, adoré uniquement, parce qu'il eſt le ſeul Dieu ſuprême. Ils avoient vû, &, pour ainſi dire, touché les merveilles ſans nombre qu'il avoit operées en leur faveur: Ils avoient mille fois éprouvé ſes vengeances terribles & ſa clémence paternelle. Aveuglement, perverſité incompréhenſible! Cette race méchante retomboit ſans ceſſe dans ſes murmures, & dans ſes infidélités. Les derniers crimes mettent enfin le comble à tous les autres; Dieu frapa ce Peuple ingrat, & les reſtes en furent diſperſés parmi les Nations & livrés à leurs mépris: Punition peut-être plus grande, qu'une deſtruction totale.

Les autres Nations nous préſentent des crimes & des malheurs moins grands. Les Phéniciens obtinrent une conſidération proportionée aux immenſes richeſſes que

les Arts & le Comerce leur procurérent; mais leurs richeſſes ne les empèchérent point d'être ſubjugués, & bientôt oubliés.

La même cauſe éleva la République de Carthage; le Comerce la rendit riche, & auſſi-tôt ambitieuſe; il eſt vraiſemblable qu'elle eût évité ſa ruine, ſi contente de ſes poſſeſſions en Afrique, elle ſe fut uniquement apliquée à en éloigner l'énemi; mais elle voulut s'agrandir, & par ſes conquêtes en Europe, elle ſe dona des voiſins plus ambitieux encore, & plus injuſtes qu'elle: Rome l'ataqua avec une ſupériorité décidée; & Carthage ſucomba ſous les coups de cette formidable énemie.

Les Grecs, ſi renommés par les Sciences, les Arts & les Vertus furent moins heureux que célèbres: Cette Nation, où les Sages & les Grands Homes en tout genre étoient ſi comuns, ne fut pas moins agitée que les autres par les fureurs de la diſcorde. Elle ſe ſoutint juſques aux tems de l'élévation des Macédoniens. Dès que PHILIPE lui eût fait ſentir qu'elle pouvoit ceſſer d'être libre, elle comença à décliner; la ſervitude où les Romains la réduiſirent éclipſa totalement ſa gloire & ſes triomphes. Si dans la ſuite elle parut ſe relever ſous le nom d'Empire d'Orient, cette aparence fut trompeuſe; ſoumiſe au

pouvoir abſolu, elle n'en fut pas moins eſclave.

A l'égard des Nations Européennes, qui furent vaincues par les Romains, come elles négligeoient d'inſtruire la Poſtérité des choſes qui auroient pû l'intéreſſer, on manque de lumiéres ſufiſantes pour former ſur leur état des conjectures raiſonables: Cependant on peut préſumer, que leur bonheur n'a pas été grand, ſi elles n'en ont pas eû plus que de politique: Elles ſe laiſſérent vaincre ſans s'unir contre l'énemi comun, & elles tombérent dans le même excès de ſtupidité, qu'un home qui verroit la flame conſumer la maiſon de ſon voiſin, & qui ne prendroit aucunes précautions pour garantir la ſienne.

Mais ces vainqueurs heureux, ces fameux Romains ne ſeroient-ils pas le Peuple que nous cherchons? Ils le ſeroient aſſurément, ſi les victoires, les conquêtes, & la gloire étoient le bonheur: Victoires ſanglantes, Conquêtes injuſtes, Gloire frivole, vous n'êtes aux yeux de la raiſon, qu'une pompeuſe adverſité, qu'une brillante miſére. Rome, il eſt vrai, eût de beaux jours pendant la République; elle en eût ſous AUGUSTE; elle vit régner

TITUS, cet excellent Prince, l'amour du monde; depuis NERVA jusques à MARC-AURELLE inclusivément, il s'écoula un siécle de servitude assez tranquile; mais les beaux jours de Rome sont bien obscurcis, par les jours ténébreux: Des guerres étrangéres & civiles, entrepriſes sans autre motifs que la force & l'envie de dominer, des cabales, des factions, le luxe des grands, l'opreſſion des petits, l'éfroyable tyranie du plus grand nombre des Empereurs, dont pluſieurs furent des monſtres éxécrables, tel fut l'état de Rome juſques aux tems où des armées de Barbares vinrent détruire cette puiſſance, énemie de toutes les autres. On ne peut s'empêcher de remarquer, que la Providence ſemble avoir conduit elle même ces événemens, pour juſtifier ſa longue patience à l'égard de ces avides Romains, dont il ne reſte plus qu'un vain nom.

Les Arabes, qui tiennent aux tems anciens & préſens, ſont conus par leurs talens pour la guerre & pour les lettres; ils ne le ſont pas moins par leurs violences & par leurs brigandages. Ils virent naître parmi eux un ſiſtème réligieux, défiguré par des Fables abſurdes & chargé de cérémonies, mais dont la morale étoit bone. Ils adoptérent les cérémonies, &

négligérent les Préceptes moraux: Sans doute ils trouvérent qu'il étoit plus aiſé de faire des oblations & des priéres, que d'être équitables & humains: Le Gouvernement de ceux d'entre les Arabes, qui n'ont point eû de Deſpotes, paroit avoir toûjours été aſſez ſemblable à une confuſe anarchie.

Les Peuples dont nous venons de parler ſont les ſeuls de l'Antiquité, qui pouroient avec le plus de raiſon prétendre à la qualité de Peuple heureux. Il n'eſt que trop manifeſte que leur prétention ſeroit ſans fondement. Voyons maintenant ſi cette qualité convient mieux à leur poſtérité: Elle eut des moyens dont ſes Ancêtres avoient été privés. Une lumiére nouvelle éclaire le monde; la Réligion la plus ſainte ſe répand de toute part; la paix & l'amour ſont anoncés à tous les homes; ils ont ordre de s'aimer: L'iniquité va diſparoitre de la terre, ſans doute les homes vont être heureux! Non, cette eſpérance ne ſera point remplie; ils ſeront toûjours homes, ils ſeront toûjours miſérables. En éfet, il eſt certain que les derniers Siécles n'ont pas été plus heureux, ni meilleurs que les prémiers.

Parcourons les tems écoulés depuis l'é-

tabliſſement du Chriſtianiſme; nous voyons d'abord les Empereurs perſécutans ceux qui refuſent de fléchir devant leurs vaines idoles. Devenus Chrétiens, ils perſécutent encore ceux qui ne le ſont pas de la même maniére qu'eux: Tout eſt dans l'incertitude & dans le déſordre. Un danger plus preſſant fixe les eſprits: Des armées ſorties du fond du Nord portent dans l'Europe la terreur & la deſtruction. Tout eſt bouleverſé, tout change de forme; l'Empire Romain périt, & les vainqueurs unis aux vaincus, élèvent ſur ſes débris des puiſſances nouvelles. Bientôt l'avide cupidité arme tous les Princes, tous ataquent ou ſe défendent; la terre eſt inondée de maux de toute eſpèce: L'ignorance règne; l'erreur, la ſuperſtition, & le fanatiſme la ſuivent: Ces monſtres ſe réuniſſent pour former ces monſtrueuſes Sociétés, qui ſont vœu d'être inutiles au monde, conſéquemment de lui nuire. Les Peuples ſont ſéduits & trompés: Ils jurent de porter dans des climats étrangers des guerres injuſtes & imprudemment entrepriſes: L'Europe eſt dépeuplée par cet engagement téméraire; on ſe ligue encore pour des expéditions infernales, que le fanatiſme apelle ſaintes; on égorge des milliers d'homes, parce qu'ils ne peuvent

croire ce qu'on ordone qu'ils croient, parce qu'ils ne veulent pas faire l'impoſſible : La fureur imagine & établit ces Tribunaux odieux, dont le nom ſeul épouvante l'inocence : Des mortels adroits dominent audacieuſement, l'opinion fait leur force : Les Princes qui oſent leur réſiſter ſuccombent ; les Peuples obéiſſent humblement ; un home ſeul les perſuade, & les fait trembler. On eſpére que tant de maux ſeront adoucis par le retour des Sciences. L'Orient les rend à l'Occident d'où elles étoient depuis trop long-tems éxilées. A cette lumiére bienfaiſante des Nations entiéres ouvrent les yeux ; il leur en coute bien du ſang, avant qu'il leur ſoit permis de n'être plus aveugles.

Tels ſont les traits les plus frapans du tableau des derniers Siécles, tableau dont ceci n'eſt qu'une très legére eſquiſſe : Elle ſufit cependant pour montrer, que les derniers malheurs ne le cèdent pas aux prémiers : Il eſt vrai que tant de tempêtes ne ſe ſont pas ſuccèdées ſi immédiatement, qu'il n'y ait eû entre elles des momens de calme ; mais quelques inſtans de bonace ne ſont pas une tranquilité conſtante : Une chaine de montagnes ſtériles n'eſt pas un bon Pays, quoiqu'elle préſente de tems

en tems quelques vallons fertiles & rians.

Quiconque veut éxaminer l'état paſſé des Nations ne peut prendre d'autre guide que l'Hiſtoire; guide ſuſpect, cependant néceſſaire, puis qu'il eſt le ſeul. A s'en raporter à cette peinture imparfaite du paſſé, on peut conclure qu'aucune Nation n'a été aſſez heureuſe, pour mériter d'être diſtinguée par là de toutes les autres. Il n'y a donc que le préſent, qui puiſſe nous ofrir ce Peuple privilégié, & nous doner à cet égard, ſinon une vérité démontrée, du moins une probabilité établie ſur des aparences ſatisfaiſantes.

Crayoner le portrait du préſent; quelle main ne demanderoit pas un tel projet? Celle d'un Maitre ſeroit à peine aſſez bone, & c'eſt la main d'un Elève, qui l'entreprend. Du moins il ſait que la loi ſuprême de ceux qui écrivent, eſt de ne jamais oſer dire le faux, & d'oſer dire tout ce qui eſt vrai.

Après les ſecouſſes & les changemens divers que l'Europe éprouva par la chute de l'Empire Romain, & par l'établiſſement des Peuples Septentrionaux, elle aquit ſucceſſivement la conſtitution que nous lui voyons maintenant: Come elle la ſeule partie de la terre, où il y ait mens juſtes & moderés, elle

eſt auſſi la ſeule à laquelle on doive ici faire atention.

Dans ce nouvel ordre de choſes, l'Italie n'eſt rien moins que la terreur du monde; Rome, étonée d'obéir à des Maîtres étonés eux mêmes de lui comander, Rome, cette ancienne Reine des Nations, eſt devenue pour le plus grand nombre un objet preſque indiférent. Il en eſt qui lui paroiſſent être ſervilement dévouées; quelques unes ſemblent avoir pour elle un reſpect raiſoné; d'autres ſe permettent de la mépriſer. On diroit qu'elle répand une influence fatale ſur les liaiſons qu'on a avec elle, car les Peuples ont plus ou moins de proſpérité, à meſure que les liens qui les uniſſent à elle ſont plus ou moins reſſerrés. Avec une humilité ſuperbe, ſon Maître ſe done le nom de Serviteur des Serviteurs; il ne prend point celui de Serviteur des Souverains. Prince & Prêtre tout à la fois, les Sujets du Prince ſoufrent de la domination du Prêtre. Il emploie la politique pour conſerver une ombre de puiſſance qui s'évanouit; les gran[illegible] ſont retenus par des honeurs, par de[illegible] par des ſoupleſſes; les habiles pa[illegible] par l'habitude; les ſimples pa[illegible]s; les timides par la crainte; [illegible]r des dehors,

& la machine conſerve encore un mouvement languiſſant, quoique le mobile ait perdu la plus grande partie de ſon activité. Un vice radical éteint la population ; quelques Arts agréables ſont cultivés, & les Arts utiles négligés. Si dans une autre vie on eſt ſenſible à ce qui ſe paſſe ſur la terre, quelle mortification pour l'orgueil de ces anciens vainqueurs ! En quelles mains eſt tombé ce Capitole fameux, où ils conduiſoient tant de Rois enchainés !

Les Napolitains ont peu d'avantages ſur les Romains modernes ; incapables de ſe défendre, ocupans un Pays ouvert, toûjours forcés de recevoir les Rois qu'on veut leur doner, les Napolitains ſont après de fréquentes révolutions, ſemblables à un home épuiſé par de longues maladies ; il entre bien en convaleſcence, c'eſt tout ce qu'il peut eſpérer ; trop d'obſtacles s'opoſent à ſa ſanté parfaite.

Veniſe tient ſes Peuples à la chaine. Elle n'agit que contre ſes propres Sujets : C'eſt un riche réduit à l'indigence, qui tourmente les gens atachés aux reſtes de ſa fortune. On croiroit qu'elle eſt uniquement ocupée à déplorer ſa grandeur paſſée : Elle jouit aſſez conſtamment de la paix ; elle l'achete bien cher, ſi la paix ſe peut acheter trop cher : Elle préſente des

tributs à l'Ottoman ; elle le conjure de ne lui pas porter de nouveaux coups ; elle tremble d'être refusée.

La Maison de Savoie, si fertile en Guerriers, suit un système bien diférent. Maitresse des portes de l'Italie, elle ne les ouvre que quand son intérêt le demande : Elle a souvent augmenté ses possessions par la guerre ; mais le Prince a beau gagner ainsi des Etats, ils coutent beaucoup aux sujets, sans les rendre plus heureux.

Les autres Etats d'Italie, acoutumés à recevoir l'impulsion du plus fort, n'obtiennent que peu ou point de considération. Pour être heureux il ne sufit pas d'avoir de belles Villes, des Palais, des Statues, des Tableaux, & des Moines ; la liberté, la force, la sécurité, la paix, voilà ce qu'il faut pour le bonheur des Peuples, & voilà ce qui manque à l'Italie.

C'est aussi ce qui manque à l'Espagne ; cette Monarchie a une aparence imposante. Plus vaste que ne le fut jamais l'Empire Romain, ce grand corps est dans l'épuisement. Il lui est arrivé le contraire de ce qui arrive au métal sous le marteau de l'Ouvrier ; il gagne en étendue, ce qu'il perd en épaisseur ; l'Espagne, en s'étendant a tout perdu. Les milliers d'Indiens,

qu'elle ſacrifia dans ſes mines, ne travaillérent pas, & ne moururent point pour elle. Elle n'a pas profité du fruit de leur ſuplice. Au dedans, des Campagnes déſertes & incultes, des Villes peuplées d'un petit nombre d'habitans, la plûpart indolens; une pauvreté véritable, ſous une opulence aparente; au dehors, peu d'influence, peu de pouvoir; des ports ſans nombre & de vaſtes mers; mais une Marine médiocrement reſpectable. Sa décadence a comencé à l'époque de ſes Conquêtes en Amérique.

Ce que l'Eſpagne eſt en grand le Portugal l'eſt en petit. Le gouvernement, les mœurs, le génie, les fautes, l'épuiſement, tout eſt égal entre l'un & l'autre.

La France, Monarchie plus puiſſante.... O ma patrie que tes malheurs ſont grands! Un home obſcur ne doit que les reſpecter, les plaindre & ſe taire.

Conſidérons ce ſaint Empire Romain, qui n'eſt en éfet ni Saint, ni Empire, ni Romain. Les membres de ce gros corps reçoivent dificilement un mouvement uniforme. Ces membres ont tous des intérêts particuliers, qui ne cèdent pas ſouvent à l'intérêt général. Chez eux les Sciences ſont cultivées, & ſurtout celle

du Droit; on ne dit pas que la pratique y ſoit plus rare qu'ailleurs. On ne voit pas que ces Peuples ſoient dans une poſition bien avantageuſe. Les circonſtances les mettent toûjours dans un état de trouble, de diviſions, ou de guerre, ou dans un danger prochain d'y être. Leur Chef a ſur eux plus de prétenſions que de pouvoir. Avec une brillante courone & des titres pompeux, CESAR n'a point de ſujets; l'Aigle n'a point d'aîles; il eſt forcé de marcher terre à terre. La dignité impériale n'eſt conſidérable qu'à cauſe de ſa réunion à la Maiſon d'Autriche, dont elle a été rarement ſéparée. Elle fut de nos jours ſur le point d'en ſortir par le renverſement de la puiſſance Autrichienne; une Femme habile ſauva tout par ſa prudence & par ſa fermeté. La nouvelle Maiſon d'Autriche ſuccède à l'ancienne; l'une par ſa politique ambitieuſe & ſévére fit des fautes qu'elle paya chérement; l'autre a cet éxemple à fuir, & une conduite contraire à tenir. La prémiére aima, & fit trop la guerre; la ſeconde ne paroit guère plus pacifique & les Peuples guère plus heureux.

L'Europe admire un Roi, & quel Roi? Jamais il n'en fut un pareil. Politique conſomé, RICHELIEU lui cèderoit ſans

peine; ſage Légiſlateur, SOLON n'eut pas fait des loix plus utiles; Ami des talens & de la vertu, Protecteur éclairé des Arts, & des Sciences, ſavant lui même, il eſt ſimple & populaire, il laiſſe aux autres le faſte & l'éclat; il n'en a pas beſoin pour être grand. A tant de qualité ſi rares, ce Prince joint encore celle de Prince guerrier; tout ce qu'on a dit des anciens Héros, celui-ci le fait. Entouré d'énemis nombreux, il les bat come s'ils lui étoient inférieurs; s'il triomphe, il n'en eſt redevable qu'à lui ſeul; eſt-il vaincu, c'eſt la faute de la fortune; la défaite ne peut lui être imputée: Son ame inébranlable ſaura bien la réparer; ſes reſſources ſont infaillibles. Sa rapide activité le porte par tout; ſa préſence eſt utile ici, il y eſt. Elle eſt néceſſaire plus loin; les obſtacles ne ſont pas faits pour lui; il part, la foudre n'eſt pas plus promte, il y eſt déja. Il conoit, prévoit, ordone tout; il fait tout; l'énemi le trouve par tout. Voilà ſans doute un home véritablement immortel, & digne d'être toûjours ſuivi de la victoire, & de la juſtice, ſans laquelle la victoire n'eſt point glorieuſe. Nous avons trouvé le plus grand des Rois, en cherchant la plus heureuſe

heureuſe des Nations; les circonſtances, & la guerre n'ont point encore permis aux ſujets de ce Prince de bien conoitre le bonheur. Tout leur promêt qu'ils le conoitront bientôt.

Ce n'eſt point la guerre, c'eſt un vice plus lent & plus mâlin, qui rend la Pologne très malheureuſe. Le Peuple y eſt dans la ſervitude; l'indocilité des Grands & l'abus outré de leurs privilèges les aproche de l'Anarchie, & les expoſe à toutes ſes ſuites.

Le Dannemarc fut autrefois plus libre qu'aujourd'hui.

La Suède comence à perdre le ſouvenir de ſes anciennes diſgraces: Elle voit peut-être briller l'aurore du bonheur.

Si toutes les Nations avoient eû pour le pouvoir arbitraire autant de haine que les Anglois, & autant de hardieſſe contre ce monſtre dévorant, depuis long-tems il auroit diſparu de la terre. L'ame fiére de l'Anglois ne déteſte rien tant que l'eſclavage. On l'acuſe d'avoir porté à l'excès ſon averſion pour la tiranie & d'avoir pris quelquefois l'ombre pour le corps; il ſe glorifie de mériter ce reproche. Perſuadé qu'il a ſeul le droit de nommer ſon Maître, il croit avoir celui de fixer les bor-

nes de ſon autorité, & il oſe ſouvent lui citer les conditions du Contract ; un Maitre habile ne manque pas de moyens éficaces pour les éluder fréquemment, en paroiſſant s'y ſoumettre. De-là ſuit la défiance : Le Peuple ſe diviſe en factions, qui toutes prétendent agir pour le bien public; leurs voies ſont contraires, & chacune ſoutient que tout eſt perdu ſi l'on s'écarte de la ſienne; rien ne ſe perd que la tranquilité domeſtique; la diſcorde trouble l'intérieur de l'Etat, mais tout proſpére au dehors : Comerçante & guerriére, cette Nation done la loi ſur la mer; peu s'en faut qu'elle ne la done auſſi ſur le continent. Ces nouveaux Carthaginois ſavent qu'il n'eſt plus de Romains, ni de SCIPIONS. Ils cultivent les Arts, ils aprofondiſſent les Sciences, ils font tout avec ſuccès. Ils ſeront heureux, quand ils auront la paix au dehors, & au dedans.

Plus pacifiques, plus moderés, & ſans doute plus ſages, les Hollandois ne ſont pas entiérement éxemts de diviſions intérieures : Exemple étonant de ce que peuvent le courage & la perſévérance, ils ne doivent qu'à eux mêmes tous les biens dont ils jouiſſent ; mais quand un Peuple s'atache preſque uniquement à augmenter la maſſe de ſes richeſſes, quand il s'eſt

accoutumé à regarder cet objet qui l'enchante, come l'objet eſſentiel, qu'il eſt aiſé d'oublier que l'or n'eſt pas la ſeule, & la plus ſûre défenſe d'un Etat, ni le plus grand bien du monde!

La Suiſſe eſt, entre les Etats de l'Europe, ce qu'eſt un modeſte honête home, au milieu d'une compagnie brillante. Il fait moins de bruit; il a moins d'éclat que les autres; mais perſone n'eſt plus eſtimable, perſone ne le ſurpaſſe en mérite; il eſt douteux qu'on l'égale. La Nation Helvétique nous ofre une merveilleuſe ſingularité; c'eſt la valeur & la probité réunies, que l'aveu général lui acorde; éloge glorieux & mérité, phénomène unique! Voilà un Peuple diſtingué par la vertu; il ne peut pas être de Peuple heureux, ſi celui-là ne l'eſt point. Il eſt libre; il n'obéit qu'à des Loix ſages & des homes ſages en ſont l'organe: Sa ſécurité eſt entiére; il eſt aſſez puiſſant pour ne point craindre les invaſions d'aucun énemi; pas aſſez pour ſe laiſſer tenter par l'envie d'envahir; trop juſte pour le vouloir. Il a toûjours la paix, & tout lui promet que cette paix ſera perpétuelle. Sa durée pouroit éteindre dans le Soldat l'ardeur & l'expérience néceſſaire à la guerre;

il ne veut point courir un tel riſque, & même aux dépens de la population, il rémédie à ce dangereux inconvénient. Il envoie ſes Soldats prendre de l'expérience chez ſes Voiſins, & ils reviennent ſervir à leur patrie de rempart invincible. Il cultive les Sciences, & quand le Comerce lui paroitra auſſi important, qu'il l'eſt en éfet, il peut le cultiver avantageuſement, & le faire fleurir. Doux, humain, bienfaiſant, ce Peuple eſt heureux, autant qu'une Société d'homes peut l'être. Il mérite l'éloge qu'un grand Poëte en a fait:

Peuple ſage, & fidèle, heureux Helvétiens (*).

Nous répondrons donc à la Queſtion propoſée, qu'il eſt vraiſemblable qu'aucun Peuple ancien n'a jamais été auſſi heureux que la Nation Helvétique l'eſt aujourd'hui, & qu'il eſt plus que vraiſemblable, que les Suiſſes ſont maintenant encore le plus heureux de tous les Peuples.

(*) VOLTAIRE *Poëme de* FONTENOI.

PREMIER DISCOURS

Sur l'eſprit de Parti, prononcé par M. TRONCHIN, *Procureur-Général, dans l'Aſſemblée du Conſeil des* DEUX-CENTS *de la République de* Genève, *au commencement de l'année* 1762.

MESSIEURS LES SINDICS.

LA ſatisfaction de ce Souverain Conſeil, ſouvent mêlée de regrets, n'eſt point aujourd'hui troublée; il jouit de ce qu'il avoit deſiré. Il voit revenir aux prémiéres places de l'Etat les mêmes Magiſtrats, qui les ont ocupées avec autant de ſuccès que de ſageſſe. Le Gouvernement ſe renouvelle ſous les plus heureux auſpices. Nous repoſons, non ſur des eſpérances, mais ſur des certitudes.

Ce Souverain Conſeil voit à vôtre tête avec joie ce Vénérable Doyen du Gouvernement, qui nous retraçant dans ſes mœurs & dans ſon caractère la candeur & la ſimplicité des prémiers âges, nous avertit encore par ſon éxemple, que nous devons à la Patrie les derniers rayons de nôtre

lumiére, come la chaleur de ſon midi. Il compte parmi vous cet home, qui employa ſans relache le feu de ſon génie à éclaircir & à défendre les droits les plus précieux de l'Etat; celui auquel il doit principalement l'honeur de figurer ſans contradiction parmi les Républiques de l'Europe. Il trouve à ſes côtés des talens diférens & égaux, des ſervices rendus avec moins d'éclat, mais non avec moins de zèle & d'intelligence. Il voit revivre dans un quatriéme un Magiſtrat dont les lumiéres & l'intégrité lui furent chéres. Les ſervices que vous avez rendus à l'Etat nous garautiſſent, MESSIEURS, les ſervices que vous allez lui rendre; car la vertu ne ſe relache point, & comptant pour rien ce qu'elle a fait, elle ne voit jamais que ce qui lui reſte à faire.

Vous montrer, MESSIEURS, l'idée qu'a de vous ce Souverain Conſeil, c'eſt aſſez vous dire avec quel plaiſir il reçoit l'expreſſion de vos vœux & de vos ſentimens; les ſiens pour vous ne ſe bornent pas à l'eſtime; vous avez encore des droits ſur nos cœurs: Ce ſont nos cœurs qui forment les vœux que je vous adreſſe de ſa part; vous mêmes vous n'y ajouteriez pas, ſi pour vous les bien rendre il ſufiſoit de la ſenſibilité qui les inſpire.

MAGNIFIQUES TRE'S HONORE'S ET SOUVERAINS SEIGNEURS.

LE but de tous les Gouvernemens, c'eſt la tranquilité. Elle nait pour ainſi dire d'elle même dans le Deſpotiſme où l'abaiſſement des Sujets ne leur laiſſe preſque de ſentiment, que celui de l'obéiſſance. Dans les Gouvernemens moderés, qui conſervent aux eſprits leur reſſort & aux ames leur élévation naturelle, il y a toûjours une agitation ſecrette, lors même qu'elle n'eſt pas viſible; un combat intérieur entre la liberté & l'autorité, une action & une réaction continuelle.

Le calme, qui règne dans les Gouvernemens arbitraires, n'eſt, je l'avoue, que ce ſilence que vous remarquez dans une troupe d'eſclaves, en préſence d'un Maitre hautain; mais enfin les deſirs de tous étant contenus par la puiſſance d'un ſeul, dans la foibleſſe générale de l'Etat, on jouit au moins de la paix domeſtique: Le repos au contraire ne paroit être pour les Nations libres qu'une ſituation paſſagére. Du ſein de leur proſpérité, il ſort je ne ſais quelle inquiétude, qui vient la corrompre; les jalouſies de l'autorité, les om-

brages de la liberté, le choc d'une infinité de paſſions particuliéres y entretiennent une fermentation dangereuſe. Les Peuples ſoumis au pouvoir illimité languiſſent dans l'acablement; la liberté ſe tourmente & ſe dévore elle même.

Tel eſt le caractère des ouvrages des homes. Imparfaits & caduques come eux, ils paſſent & finiſſent de même.

Le Gouvernement le plus ſage porte en lui même le principe de ſa deſtruction; & come les Gouvernemens abſolus ſe conſument & s'anéantiſſent inſenſiblement, les Républiques, partagées par les factions, ſe déchirent de leurs propres mains.

Si on doutoit de ce que je dis, j'apellerois l'Hiſtoire entiére en garantie de cette triſte vérité.

On verroit la Grèce, redoutable tant qu'elle fut unie, énervée & avilie par ſes Factions; le prémier des PHILIPES diviſant ſes villes, ſemant les jalouſies, & la domtant bien moins par la force de ſes armes, que par ſes artifices. Les Romains, plus d'un Siécle après, s'y conduiſant ſur le même Plan: Paroiſſant dans les villes Grecs come Libérateurs, leur laiſſant leurs Loix, leurs Magiſtrats, leurs Coutumes, mais préparant en ſecret leur ſervitude par les Partis qu'ils y firent nai-

tre : On trouveroit à Cartage des Cabales, dont les victoires mêmes de SCIPION ne firent qu'irriter les violences : Rome en proie dès ſa naiſſance aux diviſions, enſanglantée par les partiſans de MARIUS & de SCYLLA, abatue par la faction de CESAR, expirer ſous celle d'OCTAVE. Et ſi ces éxemples ne ſufiſoient pas, je montrerois la prémiére des Républiques modernes agitée, par des tempêtes continuelles, come la Mer qui l'environe ; la liberté éteinte au milieu des ſectes & des partis de toute eſpèce, renaitre, il eſt vrai, de ſes cendres plus majeſtueuſe, qu'auparavant, mais n'y renaitre que par miracle, & les Anglois devant encore moins à la Fortune qu'à la ſageſſe leur admirable Gouvernement : Une République voiſine, à peine victorieuſe de ſes Tyrans, forcée de dépoſer dans les mains d'un Magiſtrat ſuprême, une indépendance qui déja la fatiguoit : Florence, Rivale d'Athènes, auſſi énemie de la tyranie, mais auſſi inquiette & factieuſe, tantôt Ariſtocratique, & tantôt populaire, enchainée par les MEDICIS, come la prémiére par PISISTRATE : Gènes, ainſi que l'ancienne Syracuſe ; menée violemment de la licence à l'eſclavage, ne reprenant ſa liberté des mains d'une faction, que pour

la reperdre encore & ne la conſervant que par les jalouſies ou le dédain des étrangers. Et ſi on m'objectoit cette République plus ancienne, qui dans le regret de ſa grandeur paſſée, s'aplaudit encore de la durée de ſon Gouvernement, il ne me ſeroit pas dificile de faire voir, que ce n'eſt au fonds qu'une Monarchie, qui ſe cache ſous la forme d'une République.

Nous mèmes, car il faut que nos malheurs nous inſtruiſent, nous, qui ſomes bien moins un Etat qu'une grande Famille, nous, à qui la fortune ſembloit avoir retranché tous les ſujets de diſpute, en nous retranchant ſagement les alimens de l'ambition, n'avons nous pas vû cette frèle & précieuſe nacelle ſur le point d'être ſubmergée par les orages que nos paſſions avoient excités ? Je ne viens point ici, S. S. retracer des images douloureuſes; mais je voudrois dans le moment où les cœurs ſont le plus réunis, nous inſpirer une ſage défiance de nous mèmes, & en montrant combien il eſt *aiſé & dangereux de ſe livrer à l'eſprit de parti*, nous engager à retenir cette union, ſi long-tems fugitive, dont le prix immenſe en lui mème eſt bien plus immenſe pour nous.

Le Gouvernement civil étant une reſtriction de la liberté naturelle, il eſt évi-

dent que le ſiſtème de Gouvernement, qui ne retranche de la liberté de chaque particulier, préciſément que la portion qui mettroit en danger la liberté de tous, eſt le ſiſtème préférable; car il va à ſon but avec moins d'éfort & de fraix; mais cela demande des combinaiſons profondes: Le très grand nombre des homes n'ayant point aſſez de ſens & d'équité, pour faire un calcul ſi délicat & ſi compliqué, chacun aura des penchans ou des répugnances pour le Gouvernement établi, à proportion de ce qu'il ſera plus frapé des dangers de l'autorité, ou des abus de la liberté, & encore, à raiſon du Poſte qu'il ocupera dans cette Société.

Et come, à la diférence des Gouvernemens arbitraires, où les Sujets ne peuvent avoir, pour ainſi dire, que des paſſions domeſtiques, il y a dans les Républiques des paſſions qui ont pour objet, ou pour prétexte, le bien général; que ces paſſions y ſont très fortes parce qu'elles y ſont très libres, les inclinations & les opoſitions au Gouvernement devront y être très vives; & d'autant plus vives, qu'elles ſeront intèreſſées, & qu'on pourra plus aiſément s'en déguiſer les motifs.

Il faudroit donc, pour qu'il n'y eut point d'eſprit de parti dans les Républi-

ques, qu'elles fuſſent compoſées non-ſeulement d'homes très vertueux, mais ce que l'on trouve encore plus dificilement, d'homes extrèmement ſages; il faudroit que les délices de l'autorité ne corrompiſſent jamais ceux qui gouvernent; il faudroit que la gène de l'obéiſſance, n'importunat jamais ces homes, dont chacun en particulier voudroit dominer ſur tous les autres; il faudroit qu'en matiére de pouvoir & de liberté, on n'y conut jamais cette tiédeur, qui jette dans la négligenee, ni ce fanatiſme, qui égare. Il faudroit que la Réligion qui ſe lie toûjours au Gouvernement, douce & ſimple come ſon Auteur, ne ſe teignit jamais des préjugés & des paſſions de ceux qui l'écoutent & de ceux qui la prèchent. Par la nature des choſes, il y aura donc toûjours des partis dans les Républiques. Tant qu'ils ne font que s'obſerver, ou qu'ils ſe balancent, ils peuvent, par l'eſprit d'atention qu'ils donent au Gouvernement, contribuer au maintien des Loix, c'eſt à dire, à la proſpérité générale; mais combien cet équilibre eſt-il dificile à garder?

L'égalité, ce droit le plus naturel & le plus ſacré des homes, eſt le fondement des Démocraties. La Conſtitution ſeroit choquée, ſi un Citoyen, en cette qualité,

avoit de l'avantage ſur un autre Citoyen; mais les homes n'y peuvent être égaux, que ſous cette rélation; les talens, les places, la naiſſance, l'éducation, la fortune, mettent entr'eux des diférences néceſſaires; & il ne faut pas pour cela regretter l'état de la nature; la force & l'audace en auroient bien introduit d'autres & de plus acablantes.

Des homes égaux par la conſtitution come par la nature, & cependant placés dans la Société dans des rangs ſubordonés, ſont bien près de ſe diviſer; ſeront-ils aſſez ſages pour ſentir, que ce qui les ſépare eſt préciſément ce qui doit les unir? Les prémiers ne bleſſeront-ils jamais par l'oſtentation de leur ſupériorité? Les ſeconds, mortifiés de ces diférences, ne chercheront-ils point à les confondre? Il eſt bien dificile qu'ils leur pardonent ſincèrement ces avantages de la fortune, & que ceux-ci en uſent toûjours de maniére à ſe les faire pardoner.

Auſſi les quèrelles entre les Nobles & le Peuple, entre les Riches & les Pauvres, ont-elles de tout tems travaillé les Républiques. Si ces deux Claſſes d'homes n'ont pas été miſes ſous des Loix impartiales, ſi le maintien de cette impartialité n'eſt pas l'objet continuel de l'a-

tention du Gouvernement, comptez qu'elles ſe tourneront en factions violentes. Les Riches deviendront ſuperbes, ou bien la pauvreté ſera inſolente. A Rome, où des Loix cruelles favoriſérent la dureté des Riches, des Citoyens flétris des fers où les faiſoient gémir d'impitoyables Créanciers, s'échapérent, & la conſtitution fut changée; Athènes, où les Riches furent toûjours calomniés & toûjours oprimés, Athènes tomba dans un tel degré de licence & d'Anarchie, que le Peuple vint enfin à s'y partager les revenus publics.

Mais, ſi l'on eſt forcé de faire entrer l'inégalité dans le plan des Conſtitutions les plus libres, il faut du moins qu'il n'y ait que l'inégalité néceſſaire au mouvement & à la conſervation de la Société. Ces Loix, qui défendirent aux Patriciens de Rome de s'unir par des mariages aux familles Plébéïennes, ces droits excluſifs aux Magiſtratures, au Sacerdoce, aux honeurs du triomphe, furent le délire de l'orgueil. Coment ce Sénat, qui vouloit envahir l'Univers, pouvoit-il eſpérer que le Peuple ſeroit tout à la fois & l'inſtrument de ſes victoires, & le martyr de ſa grandeur? Il falut bien, après des agitations infinies, ſe réſoudre à partager avec le Peuple ces grandes prérogatives;

mais la plaie étoit faite, & il faut voir avec quel acharnement des Tribuns factieux la déchirérent ſans ceſſe, lors qu'enfin ils réſolurent de dépouiller le Sénat de ſes droits les plus eſſentiels au bien de la liberté: Tant il faut éviter cette ſupériorité ofenſante, plus odieuſe peut ètre que la Tyranie elle mème.

Je ne parle point ici de l'autorité violente, parce que dans un Etat libre elle produiroit moins des factions, qu'une révolte générale.

Un Gouvernement Républicain, aſſez inſenſé pour ètre opreſſeur, devroit, come ce Tyran imbécile, ſouhaiter que le Peuple n'eut qu'une tête; car coment ſe flater que des homes, qui ont gouté la liberté, iront ſe repoſer tranquilement dans l'eſclavage? Mais il y a une autorité *imprudente*, qui ſe fait ſentir lorſqu'il faudroit ſe faire oublier; qui indiſpoſe par ſes inquiétudes; qui choque par ſes partialités: Il y a une autorité, ſi je l'oſe dire, dérèglée, qui entreprend plus qu'elle ne peut éxécuter; qui apelle à ſon Tribunal des actions, qui par leur nature n'en ſauroient reſſortir, & qui voulant prévenir ou corriger de legers abus par de grands coups de force, avertit de ſe précautioner contr'elle. C'eſt ſurtout l'écueil

des Gouvernemens libres, dans leſquels le pouvoir n'étant preſque jamais éxactement limité, & ſouvent ne conoiſſant pas lui même ſes bornes, cherche par une pente naturelle à s'étendre, & ſe détruit en s'agrandiſſant.

Mais, ſi l'uſage inconſideré de l'autorité engendre ſouvent les factions, il faut avouer que les entrepriſes de l'ambition contre l'autorité légitime en ſont la ſource la plus ordinaire & la plus malheureuſe.

Le Peuple eſt naturellement droit & vertueux, c'eſt à dire *ataché au bien public*; mais il a, come les Monarques, des paſſions, & come les Monarques il trouve toûjours de laches ambitieux, qui le remuent ou qui le flatent. Ils ſavent bien que le Peuple le plus ſage a beſoin d'être dirigé, & que s'il n'eſt pas conduit par les Chefs que les Loix lui ont donés, il ſera forcé de ſuivre l'impétuoſité de ceux qu'il ſe donera lui même. Ces gens-là irritent continuellement ſes jalouſies; ils éxaltent ſa ſageſſe, pour la lui faire oublier; ils ne travaillent à acroitre ſon autorité, que pour ſe la faire remettre. Voilà des piéges qu'ils lui tendent; piéges uſés, mais auxquels le Peuple eſt

preſque

preſque toûjours pris. Ce meurtrier farouche, qui le prémier inventa les proſcriptions, MARIUS invectiva toûjours contre l'orgueil des Grands, & les abus de la puiſſance. POMPE'E, qui vouloit introduire l'Anarchie, pour ſe faire déférer le pouvoir ſuprême, ne ceſſa de propoſer des Loix & des Règlemens favorables à l'autorité du Peuple. CESAR, qui détruiſit la République, paſſoit pour le Citoyen le plus populaire. Ces Tyrans du Peuple Romain avoient tous été ſes Favoris. Ils inſtruiront à jamais les Peuples ſages à ne conſidérer leurs flateurs, que come des traitres; à ſoufrir quelques abus, plûtôt que de ſe livrer à ces dangereux protecteurs, & à ſe regarder come perdus, lorsque la force du Gouvernement eſt enchaînée par la force d'une faction.

Il peut arriver ſans doute dans les Conſtitutions les plus ſagement tempérées, que le Gouvernement cherche à étendre ſon autorité, & qu'il ſubſtitue aux Loix ſes volontés particuliéres, qui ne ſont alors que ſes fantaiſies; mais cet abus même du pouvoir ataque rarement la ſureté des Particuliers, & il reſte toûjours bien des reſſources. Les formes judiciaires; le reſpect pour les Loix, qui en impoſent juſ-

qu'à un certain point; la liberté de faire éclater ſes plaintes; la voix de la Juſtice, ordinairement impérieuſe, quand elle eſt évidente; la dificulté de réunir dans le parti de la violence & de l'iniquité, un grand nombre de génies diférens, ſont autant d'aziles dans leſquels l'inocence & le bon droit peuvent ſe réfugier; & ces ſuretés augmentent à l'infini, dans les Gouvernemens où le Peuple en corps diſpoſe des principales Magiſtratures.

Mais c'eſt dans le tumulte des factions, lorſque l'autorité du Gouvernement eſt mépriſée, que l'opreſſion déploie une infinité de bras; c'eſt alors qu'il n'y a plus de protection pour les foibles, & que chaque Citoyen a autant de Maitres que de Chefs de parti très acrédités : Car, come ils ont pour eux la prévention publique, qui dans ce tems-là eſt extrême, & qu'ils ſavent lier leurs intérêts à l'intérêt du parti, ils entrainent toûjours la multitude; ou, ſi elle ouvre enfin les yeux ſur ſa ſituation, ce n'eſt guère que lorſqu'elle eſt déſeſpérée. En vain le Peuple, qui començoit à s'éclairer ſur les deſſeins des prémiers *Triumvirs*, remplit Rome de ſes plaintes: Il mortifie bien POMPE'E; il inſulte bien CESAR dans les Jeux publics; il reçoit bien avec tranſport CURION, qui

alors lui étoit opoſé; mais CESAR n'en fut pas moins confirmé contre les Loix dans ſon Gouvernement des Gaules; la puiſſance du Sénat, anéantie par ſa faction, ne pouvoit plus protèger le Peuple conſterné; il n'étoit plus poſſible, ſi l'on en croit CICERON, Politique auſſi éclairé, qu'Orateur éloquent, il n'étoit plus poſſible de s'opoſer aux vues des *Triumvirs*, ſans riſquer un maſſacre général.

On aura remarqué ſans doute, dans tous ces éxemples, que c'eſt toûjours l'ambition des Principaux, qui corrompt le Peuple & qui tourmente l'Etat; & ce n'eſt pas ſeulement leur ambition violente, qui eſt à redouter; il y a entr'eux des jalouſies plus ſourdes, dont ſouvent les éfets ne ſont pas moins funeſtes.

Les Républiques ſont pleines de gens auſſi inutiles à l'Etat, que jaloux de ceux qui le ſervent; mais parmi ceux même qui ſe dévouent à ſon utilité, il en eſt peu qui ne s'aiment encore plus eux mêmes, qu'ils n'aiment la Patrie. Ils cherchent donc dans ſes ſuccès des ſuccès perſonels; & s'afligeant des proſpérités de l'Etat, qui pourroient fixer ſur d'autres des regards qu'ils voudroient réunir, ils ſacrifient ſes avantages à la crainte de

voir diminuer leur crédit ou leur relief : Ce vice, qui tient à l'amour propre indomtable, qui gâte nos meilleures actions, n'eſt pas particulier aux Républiques; mais dans les Monarchies un Prince, qui ſait gouverner, tourne aiſément en faveur de l'Etat ces jalouſies de gloire; au lieu que dans les Républiques, le mal ataquant les Membres du Gouvernement, c'eſt à dire, le Gouvernement même, qui pourroit le guérir, l'Etat qui ſoufre toûjours peut encore être perdu.

Il faut que j'en raporte un grand éxemple. Après les journées de Traſimène & de Cannes, ANNIBAL, afoibli par ſes fameuſes victoires, demande des ſecours qui le mettent en état d'achever l'ouvrage de la grandeur de ſa Patrie, & la faction qui lui étoit opoſée trouve le ſecret de les lui refuſer : On craignoit moins à Carthage les Romains, que la gloire d'ANNIBAL. Après cette paix, où il parut auſſi grand home d'Etat, qu'il s'étoit montré grand Capitaine, lors qu'il veut de la même main, qui avoit gagné tant de batailles, réformer les abus afreux du Gouvernement Civil, la même faction le dénonce aux Romains. Voilà les fureurs de la jalouſie & les excès où peut entrainer inſenſiblement l'eſprit de parti.

Dans les Républiques extrèmement bornées, ces rivalités ne ſont pas des rivalités ſi marquées; mais ce poiſon, pour agir avec lenteur, n'agit pas avec moins de force. La proſpérité d'un Etat libre conſiſte dans la réunion de toutes les vues particuliéres à l'intérêt comun, & ces jalouſies les diviſent: On croiſe les projets les plus utiles; on contrarie les avis les plus ſages pour n'en pas laiſſer le mérite à ceux qui les ont propoſés; on ſéme les ſoupçons; on calomnie ſourdement les principes de ceux dont on craint la concurrence ou le poids; les homes ſont jugés, non pas ſur leurs lumiéres, non pas ſur leur probité, non pas ſur leurs actions, mais ſur la conformité de leurs maximes aux maximes de la Cabale qui prévaut; l'ambition, qui compte toûjours la baſſeſſe parmi ſes moyens, adopte ſes maximes, ou feint du moins de les adopter; la timidité s'y ſoumet, & de toutes parts on encenſe les préjugés en crédit & les paſſions dominantes; les caractéres ſe corrompent, les ames ſe dégradent, & une Nation de Citoyens ſe change en un vil troupeau de Courtiſans.

L'eſprit des Courtiſans, c'eſt l'eſprit d'intrigue, & l'eſprit d'intrigue qui done

une infinité de petits vices, éteint toûjours les vrais talens. On cherche moins à aquerir un mérite dangereux, que des Protecteurs auxquels on ſe dévoue; ceux-ci, qui veulent multiplier leurs Créatures, leur engagent leur voix & leur crédit; il ſe forme des aſſociations tacites, qui dégénérent inſenſiblement en partis: Le zèle de parti eſt regardé come l'amour même de la Patrie, & ſouvent des homes flétris par leur conduite, ou par leur caractère, & à ce titre même regardés come des inſtrumens plus dociles, obtiennent, ſur la vertu, des préférences auſſi honteuſes pour ceux qui les reçoivent, que pour ceux qui les diſtribuent: C'eſt ainſi qu'AFRANIUS & GABINIUS, mépriſables créatures de CESAR & de POMPE'E, emportérent les Souveraines Magiſtratures; ainſi ce concuſſionaire ſouillé de crimes & de rapines, APPIUS, Frére de CLODIUS, fut élevé à la dignité ſévére de Cenſeur, pendant que cet home, qui mérita le titre auguſte de Légiſlateur des homes de bien; cet home, qui joignoit à un beau génie une ame plus belle encore; cet home, qui ne put jamais ſe réſoudre à ſurvivre à cette Patrie qu'il adoroit; CATON enfin, dont les mains vertueuſes pouvoient

ſeules relever la République mourante, CATON n'obtint jamais le Conſulat.

Dans ce mouvement d'intérêts & de paſſions qui ſe heurtent, les reſſorts du Gouvernement ſe briſent; ſon autorité, l'autorité des Loix, eſt forcée de plier ſous ceux que leur crédit a rendu redoutables; l'audace des particuliers augmente à meſure que la force du Gouvernement diminue; les entrepriſes ſe multiplient; les jalouſies avoient produit les partis; les partis pour le moindre ſujet ſe tourneront en factions furieuſes; come des matiéres combuſtibles, enflammées par le plus leger mouvement, éclatent ſouvent dans un terrible incendie.

Je n'ai pas le tems d'indiquer les préſervatifs de tant de maux; à peine ai-je pû en développer les cauſes les plus actives & les moins éloignées; mais je parle à des Sages; leur découvrir les principales, n'eſt-ce pas leur en avoir montré le remède? Le plus puiſſant ſera toûjours dans la ſageſſe du Gouvernement & dans le caractère de modération, qui diſtingue aujourd'hui ceux qui le compoſent; c'eſt cet eſprit qu'il faut ſoigneuſement cultiver; il ſera toûjours l'augure de la tranquilité de la République, & le gage de ſa durée.

Hâtons SS. SS. par nos vœux & par nos éxemples, ces jours heureux, où l'on ne disputera que de candeur, de modération, de justice; où il n'y aura plus d'ambition que d'être désintéressés, généreux, pleins de zèle pour le bien public & particulier; plus de jalousies, que celles de faire à la Patrie de grands sacrifices; & où chaque Citoyen, dans la place que la Providence lui a marquée, à l'ombre des Loix & sous la juste autorité de *Vos Seigneuries*, goutera en paix tous les fruits d'une liberté vertueuse & bien mesurée.

SECOND DISCOURS

Sur l'esprit de Parti, prononcé par M. TRONCHIN, *Procureur-Général, dans l'Assemblée du Conseil des* DEUX-CENTS *de la République de Genève, au commencement de l'année* 1764.

MESSIEURS LES SINDICS.

AU milieu de ses sollicitudes sur l'Etat de la Patrie, c'est une consolation pour ce Souverain Conseil de voir les mêmes mains, qui en ont guidé si heureusement les Rènes, les reprendre pour la quatriéme fois. Ce bonheur unique dans nos Fastes reçoit un nouveau prix de la nécessité du moment: On diroit que la Providence daigne mesurer nos ressources à l'étendue de nos besoins.

Pendant que les disputes des Rois & des Peuples ensanglantoient le Monde, tranquiles dans le coin le plus riant de la Terre, nous ne partagions presque que par la pitié le malheur général: Nous vivions en paix sous un Gouvernement,

l'image par ſa douceur du Gouvernement Paternel. Les Nations ſuſpendent enfin leurs querelles; & nous, come ſi nôtre bonheur nous peſoit, nous nous agitons; l'inquiétude, ſous le nom de la prévoyance, s'allarme des uſages les plus antiques; on prétend découvrir dans nos Loix ce que, pendant deux Siécles, nos Péres n'y ſoupçonérent jamais; & après que nôtre Conſtitution, ainſi que nôtre Réligion, a paſſé heureuſement *des ténèbres à la lumière*, on voudroit, ſous prétexte de la rapeller à ſon origine, nous ramener à ces tems malheureux, où nôtre Liberté & nôtre Conſtitution étoient encore dans les ténèbres.

A Dieu ne plaiſe que nous croyons l'erreur univerſelle & incurable, ou que nous fermions les yeux ſur la modération qui s'eſt fait ſentir dans ces jours même de ſchiſme & d'illuſion! Mais ce Souverain Conſeil pourroit-il voir, ſans une inquiétude & une douleur profondes, un grand nombre de ſes Concitoyens, d'ailleurs eſtimables, ſe déclarer hautement pour un Syſtème, qui nous précipiteroit, contre leur intention, dans le plus informe cahos? C'eſt dans ce moment, MESSIEURS, que vous arrivez à la tête d'un Etat, ſi ſur les principes les plus importans

de la Constitution, vous avez des préventions invéterées à déraciner, des erreurs capitales à guérir, de tristes défiances à calmer: Jamais vôtre dextérité, vôtre modération, vôtre fermeté, ne nous furent plus nécessaires, & sur une Mer, qui s'agite avec tant de facilité, nous avons besoin des Pilotes les plus sages.

Ces dificultés, MESSIEURS, ne serviront qu'à éxercer vôtre Patriotisme & vôtre courage; c'est dans les tems dificiles que la vertu se déploie, cette vertu qui ne s'étone de rien, qui ne craint que de ternir sa pureté, & qui prêtant au Magistrat sa lumiére & sa force, l'inspire, le guide, l'élève au dessus de tous les orages, & souvent au dessus de lui même; car les grandes ressources viennent toûjours du cœur. Ce que vous nous en avez montré, MESSIEURS, nous laisse voir ce que nous pouvons en atendre; ainsi nôtre atachement pour vous prend sa source dans nôtre atachement au bien public. En recevant vos sentimens, avec le plaisir que lui fait tout ce qui lui vient de vôtre part, ce Souverain Conseil tourne ses vœux & ses regards sur vous, come sur ceux qui doivent être, pendant cette année, les Génies Tutelaires du Gouvernement & de la Patrie.

MAGNIFIQUES ET TRE'S HONORE'S SEIGNEURS.

LEs homes cherchent naturellement à s'unir; & au lieu d'admirer coment ils ont pû se rassembler en Société, il faudroit s'étoner qu'ils aient pû vivre un moment dans l'état de nature, qui laisse au cœur tous ses besoins, & où la force de chacun, n'est que la foiblesse de tous. Mais la Société générale ne paroit pas même suffire à l'instinct qui les raproche; ils forment bientôt des Associations particuliéres, qui les atachent par des liaisons plus étroites; ainsi le même penchant, qui les réunit en Société générale, les divise en Sociétés particuliéres, *& l'esprit de Faction comence.*

Seroit-il vrai que cet esprit destructeur eût sa racine dans des afections naturelles; que ce ne fut qu'une branche & un abus de l'amour Social, & peut-être que l'amour Social lui même, mais, si je l'ose dire, trop particularisé? Seroit-il possible que des passions honêtes pussent causer de si tristes ravages? On aime du moins à l'envisager par ce côté consolant, come dans les désastres d'une tempête, l'œil fatigué des mines qu'il a parcourues, cherche à

ſe repoſer ſur une prairie, que ſa fureur a épargnée.

Sans doute il y a des paſſions légitimes, mais qui, mal dirigées ou trop éxaltées, engendrent les Factions. Que ſi des inclinations louables, & qui ont le bien pour objet peuvent produire les Partis, quel n'eſt donc point le danger des Républiques, & avec quelle atention devons nous veiller ſur nous mêmes! Nous diſions, en traitant la même matiére, que l'indépendance de la Loi, chez ceux qui gouvernent, l'impatience de l'autorité chez ceux qui ſont gouvernés, le deſir immoderé des places, la ſoif du crédit, les jalouſies de la rivalité étoient les cauſes les plus prochaines & les plus actives des Factions: Qu'il me ſoit permis d'en éfleurer aujourd'hui de plus éloignées, d'autant plus dangereuſes, que le principe en eſt plus reſpectable; je veux parler de l'*Enthouſiaſme en matière de Réligion, de Gouvernement, & de Liberté.* Je voudrois SS. SS. que ce ſujet nous fut étranger: Je voudrois pouvoir mériter le reproche d'avoir inſiſté ſur une queſtion de pure curioſité.

Soit que l'idée d'un Etre, que les homes peuvent implorer dans leur foibleſſe & dans leurs miſéres, ſe dévelope che-

eux, dès qu'ils font uſage de leur raiſon; ſoit que leurs Législateurs aient ſenti que le frein des Loix ne ſufiroit pas pour les contenir, on n'a point encore conu de Nation civiliſée, qui n'ait eû une Réligion. Par tout où vous ne trouverez ni Culte, ni Temple, ſoiez ſûr que vous ne rencontrerez que des Sauvages.

Les actions humaines ne ſont pas toutes du reſſort des Loix; les Loix ne doivent règler que les actions purement extérieures, tout ce qui troubleroit la police, tout ce qui violeroit la ſureté: Il faut que le Citoyen ſoit dépendant, & que l'home reſte libre; autrement le Gouvernement deviendroit terrible, & la ſervitude prodigieuſe.

Mais coment le Citoyen ſera-t-il diſciplinable, ſi l'home eſt indompté? Une autorité plus douce, & pourtant plus réprimante que l'autorité de la Loi, vient ici au ſecours de la Législation; elle façone l'home naturel, au joug que doit porter l'home ſocial; elle règle ſon intérieur; elle lui preſcrit des vertus, que la Société n'oſeroit éxiger, & lui donant de grandes eſpérances & de grandes craintes, elle l'entraine à leur obſervation: Voilà l'ouvrage admirable de la Réligion: Otez de la Société cette force cœrcitive, & vous

ſerez obligé d'augmenter à l'infini le nombre & l'intenſité des Loix; c'eſt à dire, que vous ſerez contrains de mettre dans la main des homes une Puiſſance, qui doit néceſſairement dégénérer en Tyranie.

Qu'on jette les yeux ſur le Japon: C'eſt, je crois, la ſeule Nation policée qu'on puiſſe conſiderer come étant ſans Réligion, parce que la Réligion n'y propoſant ni peines, ni récompenſes, ſon éfet doit être nul. Le Gouvernement, n'ayant point eû cette caution de la probité & de l'obéiſſance de ſes ſujets, a traité avec eux come avec des Enemis: C'eſt là qu'il n'y a que des crimes & point de fautes; c'eſt là que l'oubli des Loix de la pureté, le menſonge aux Magiſtrats, la plus legére contravention aux Règles de la Police ſont punis de mort; mais le Prince pourra-t-il compter ſur des ſujets, qui ne ſont liés à lui que par les châtimens? Non, il faut qu'une Famille entiére, quelque fois tout un Diſtrict, lui réponde de la fidélité de chaque Membre, & qu'une multitude d'homes ſoit ſouvent exterminée pour le crime d'un ſeul. Qu'en eſt-il arrivé? La férocité naturelle de ce Peuple, irritée par la fureur des Loix, s'y joue des ſuplices. Le Monarque eſt réduit à vivre au milieu de ſes Sujets, co-

me au milieu d'une troupe de Coujurés, & l'on à vû que pour assurer la tranquilité des Gouvernemens & la félicité des Peuples, il faloit que des craintes d'un autre genre que les craintes inspirées par les Loix, répondissent, à la Société, de la douceur & de la docilité de ses Membres.

La Réligion entre donc essentiellement dans le plan des Sociétés Civiles. Faites abstraction pour un moment de ce qu'il y a de plus auguste dans la Révélation; ne la considérez que dans son moindre raport, c'est à dire, dans son influence sur le bonheur de la Société humaine, & vous trouverez encore, qu'il n'y a rien de si grand ni de si important dans tout le sistème civil.

Laissons à ceux qui la prêchent, avec tant de dignité & d'onction, le soin d'annoncer ses raports avec une félicité plus digne de nôtre ambition, que le court & fragile bonheur qu'on peut espérer sur la terre; il ne m'apartient pas, & il n'est pas du dessein de mon sujet de la considerer dans cette rélation sublime: Je n'éxamine la Réligion que dans ses liaisons avec le bien de la Société, & je dis, que quand on auroit le malheur de ne l'envisager que come une Institution humaine, elle devroit encore être inviolable.

Come

Come elle eſt preſque, néceſſairement unie à la Conſtitution ; que ſes Miniſtres en ſont partie ; que leurs droits doivent être reſpectés come tout autre droit, & que dans un Siſtème lié, il eſt preſque impoſſible d'altérer un ſeul des raports, ſans les altérer tous ; changer ou détruire la Réligion établie, c'eſt ordinairement changer ou détruire la Conſtitution.

Quand je dis que la Réligion doit être inviolable, je ſupoſe qu'elle concourt avec le Gouvernement au bonheur de la Société Civile ; car ſi elle le choquoit, il ne faudroit pas perdre un moment à la corriger ou à la refondre.

Une Réligion, qui dégraderoit l'home en dégradant ſa raiſon ; dont les Miniſtres, ceſſant d'être Citoyens pour devenir plus ſûrement Deſpotes, le dépouilleroient du droit ſacré de l'éxamen ; une Réligion farouche dans ſes Maximes, qui confondant le crime avec l'erreur, & faiſant de l'erreur le plus grand des crimes, changeroit par cela même en énemis, des homes faits pour être des fréres ; une telle Réligion ne pourroit être regardée que come une conſpiration contre la Société : Elle pourroit être ataquée imprudemment ; elle le ſeroit toûjours avec juſtice.

Mais une Réligion épurée de préjugés destructeurs, douce dans ces Principes, pure dans sa Morale, également favorable à la liberté de l'home & à celle du Citoyen, faite pour lier le Prince à ses Sujets & pour leur servir de garant réciproque; une telle Réligion, si elle pouvoit n'être que l'Ouvrage des homes, devroit être respectée come le plus beau Monument de la Raison humaine. Qu'importeroit que tel de ses Dogmes fut plus ou moins prouvé, si la totalité de ses Dogmes n'alloit qu'à rendre les homes plus heureux? Leur ôterez vous des freins nécessaires? Substituerez vous l'anxiété des doutes aux paisibles douceurs de la persuasion? Ebranlerez vous le fondement de leur confiance mutuelle, en déchirant ce gage de leur mutuelle probité?

Quiconque ataqueroit une telle Réligion, ataqueroit évidemment la Société; mais c'est dans la maniére de la défendre qu'il faut porter la plus grande circonspection, sans quoi l'esprit de faction peut se tourner en maladie épidémique.

Il y a des Consciences tendres & timides, qui s'allarment dès qu'on met en question des points qu'elles regardent come consacrés: Cette délicatesse, si louable dans son principe, seroit funeste dans

ſes excès, parce que rien n'eſt ſi contagieux que la frayeur, & qu'il eſt impoſſible que, la terreur ſur cet objet une fois répandue, le Fanatiſme ne l'augmente, & que l'Ambition n'en profite.

Sans doute la Réligion doit être défendue, lors qu'elle eſt ataquée; mais elle doit être défendue ſans inquiétude, & avec une confiance digne d'elle: Anoncer que la Réligion eſt menacée, c'eſt toûjours la mettre en danger, parce que c'eſt anoncer qu'elle a un grand nombre de transfuges; mais c'eſt auſſi mettre l'Etat en péril. Il doit en réſulter néceſſairement dans le Peuple l'une de ces deux diſpoſitions: Ou il ne prendra que de l'indiférence pour des opinions, qu'on lui répréſente come abandonées par un grand nombre de gens, & libre de ce frein, il peut devenir intraitable; ou bien il entrera dans des inquiétudes ſombres, & ſe croyant entouré d'énemis, qu'il ne conoit pas, & qui veulent lui ravir ce grand bien, il ſera diſpoſé à regarder come tels tous ceux qui lui ſeront déſignés par la haine, la vengeance, ou par l'enthouſiaſme.

L'Ambition, pour qui le crime n'eſt ordinairement qu'un moyen, ne manque

point d'irriter ces paſſions naturellement triſtes & ardentes: C'eſt alors que les eſprits deviennent atroces, les armes cruelles, & que les homes peuvent perdre juſqu'aux prémiers ſentimens de l'humanité. C'eſt ce qui fit, au milieu du Siécle paſſé, un horrible champ de carnage de cette Isle, aujourd'hui ſi heureuſe & ſi triomphante. Quelques points de la Conſtitution, alors auſſi mal éclaircis que depuis ils ont été éxactement règlés, diviſoient CHARLES & ſon Parlement: Ce grand intèrêt n'auroit pas ſufi cependant pour emporter le Peuple aux derniéres extrémités: Les ambitieux le ſentirent; ils criérent que CHARLES favoriſoit le Papiſme, & que l'Egliſe étoit en danger. A ce cri tout fut en mouvement: Les Presbytériens acuſérent les Royaliſtes de profanation & d'Athéiſme. Les Seigneurs, atachés au Roi étoient *les Lords au cœur pourri.* Inſenſés qui ne ſavoient pas qu'ils aiguiſoient des poignards contr'eux-mêmes! A peine les Indépendans & les Millénaires eurent pris dans le Parlement la ſupériorité, qu'ils qualifiérent les Presbytériens come les Presbytériens avoient qualifié les Royaliſtes. Pour eux ils ſe nommoient *les Saints, les Confeſſeurs, le Parti de Dieu.* Ils voulurent ſanctifier ces titres, en afec-

tant de l'horreur pour les plaiſirs les plus inocents, qu'ils traitoient *de Vanités Païennes.* Les Révolutions les plus ſanglantes furent toutes précédées par des Jeunes ſolennels. Les Indépendans en indiquérent un extraordinaire pour *implorer l'aſſiſtance Divine* ſur le meurtre du Roi qu'ils préparoient. Alors l'Angleterre fut livrée à toutes les horreurs du Gouvernement militaire & fanatique; la Liberté & le Monarque écraſés ſous les débris du Trône; la portion la plus illuſtre de la Nation, ſous les pieds d'une troupe d'Enthouſiaſtes, qui l'égorgérent en levant avec dévotion les yeux au Ciel; & ce fameux hipocrite, qui avoit atiré toutes ces paſſions farouches, & qui *ne s'ocupoit*, diſoit-il, *qu'à chercher le Seigneur* trouva le Sceptre du Deſpotiſme.

Ces quèrelles, je le ſais, ne produiſent pas toûjours de ſi grands crimes ni de ſi grands malheurs; mais il eſt impoſſible que l'agitation des eſprits au ſujet de la Réligion, n'ait des éfets funeſtes: C'eſt le moment le plus favorable pour l'ambition; c'eſt le moment le plus formidable à l'inocence: On peut acuſer d'Irréligion celui qu'on ne peut acuſer d'aucun crime; & come les homes vertueux

ſont ceux que les ambitieux & les fripons redoutent le plus, ce ſont eux auſſi qui ſont le plus en bute à leurs calomnies.

Tout ce que la Politique peut conſeiller de plus ſage pour prévenir les Factions, produites par le zèle faux ou inconſideré, eſt pris dans la Réligion même. Il ne faut qu'en ſuivre l'eſprit; elle doit être défendue par les mêmes moyens qui l'ont perſuadée: Eclairer ceux qui doutent; tendre une main ſecourable à ceux qui s'égarent; oposer aux Sophiſmes le raiſonement, & la diſcuſſion aux ſaillies; voilà ſes armes naturelles, & l'inſtrument de ſes victoires.

Par tout où il y aura une grande liberté de penſer, on en verra de grands abus; mais c'eſt des contradictions même que la vérité ſait tirer avantage. Ne craignez pas les ataques qu'on lui porte; elle ſe fait jour au travers des erreurs, come un rayon de lumiére perce le nuage qui lui étoit opôſé: C'eſt ſon privilège éternel, dans cette foule d'opinion, qui ſe précipitent les unes ſur les autres, de reſter ſeule debout ſur les ruines du menſonge.

Quiconque ne défend pas la Réligion dans cet eſprit de douceur peut être ſûr qu'il ne défend que ſes propres paſſions:

C'eſt un Fanatique qui s'égare, ou un hypocrite ambitieux, qui voudroit nous égarer: Deux ſortes d'homes dont la Réligion & le Gouvernement auront toûjours tout à craindre.

L'Enthouſiaſme Politique peut avoir des éfets auſſi funeſtes que l'Enthouſiaſme Réligieux. Le même objet eſt vû très diféremment, ſuivant les diférens points de vûë où l'on ſe place: Ceux qui ſont paſſionés pour l'autorité ne voient ordinairement dans l'amour de la Liberté, que les prétenſions de la licence; ceux qui aiment beaucoup la Liberté, n'enviſagent ſouvent l'autorité, que par les gênes qu'elle y aporte, c'eſt à dire, par des côtés naturellement odieux.

Cette différente maniére de conſiderer la Liberté & le Gouvernement eſt une des principales ſources de l'eſprit de parti; & ſi ceux qui comandent oublient un ſeul inſtant, qu'il n'y a d'autorité légitime que celle qui conſerve à la Liberté toute l'étenduë dont elle eſt ſuſceptible; ſi ceux qui obéiſſent ne voient pas dans le Gouvernement la puiſſance qui fortifie la Liberté en la reſſerrant, ces deux portions de l'Etat ſe tourment aux Factions, & ſe choquant ſans ceſſe, mettront bientôt tout l'Etat en combuſtion.

Ce prémier danger n'eſt pas le plus grand. Par tout où les pouvoirs ſont acumulés, que ce ſoit dans la main du Gouvernement, ou dans la main du Peuple, il n'y a plus de Liberté, ou du moins il n'y a qu'une Liberté d'accident. L'eſſence de la Liberté réſide dans la diſtribution de l'autorité entre les diférens Corps qui compoſent une République; mais c'eſt la maladie de preſque tous les Corps de tenir prodigieuſement à leur prérogatives, & de tendre ſans ceſſe à les augmenter. Il eſt inconcevable combien cette eſpèce de Fanatiſme a d'activité, & peut faire de ravages: Vous diriez qu'on agrandit ſon Etre, en agrandiſſant le Corps dont on eſt membre. C'eſt une paſſion qui peut mettre toutes les autres dans le ſilence: Et ſi on en doutoit, il n'y auroit qu'à jetter les yeux ſur les Ordres Réligieux, dont les Membres embraſſent avec fureur la Règle qui les déchire, & qui dans l'anéantiſſement où les met leur eſclavage, ne paroiſſent reſpirer encore, que pour l'acroiſſement d'une autorité dont ils ſont les Martirs.

C'eſt un grand malheur pour un Gouvernement, lorſqu'il a dans ſon ſein ces Zélateurs entêtés de ſon pouvoir. S'ils n'y ſont pas réprimés, ils le précipiteront

dans les entrepriſes les plus imprudentes, & la voix des Sages y ſera continuellement étoufée par les cris des Fanatiques.

Le Peuple dans les Démocraties a auſſi ſon eſprit de Corps; car come il a ſes droits dans le Gouvernement, il peut, come les autres Corps, être tenté de les étendre, & cette tentation eſt d'autant plus dangereuſe, que les Citoyens qui le compoſent agiſſant come Souverains, lors qu'ils ſont légalement réunis; il eſt dificile qu'ils ne s'en ſouviennent, lorſqu'ils ſont ſéparés.

Telle eſt cependant la Conſtitution néceſſaire des Démocraties: Conſtitution ſi délicate & ſoumiſe à tant de Cauſes d'agitations, que leur tranquilité & leur conſervation même eſt une eſpèce de miracle continuel. Gouvernées par des puiſſances rivales, qui doivent ſe contenir & ſe reſpecter également; compoſées d'homes qui ont à ſacrifier ſans ceſſe à l'amour de la République l'amour propre qui les domine; quelle chaine aſſez forte liera toutes ces parties, qui cherchent naturellement à ſe ſéparer? Quelle puiſſance ſurnaturelle fera naitre le repos du ſein de l'agitation; l'ordre & l'harmonie de cette tendance éternelle à la diſcorde? Une Vertu éclairée peut opérer ce prodige; elle ſeule peut

faire concourir toutes ces diſſonances à l'acord général.

J'entens ici par *Vertu*, cet amour de la Conſtitution, qui nous attache également à toutes les puiſſances qui la gouvernent, come étant toutes également l'ouvrage de la Conſtitution. C'eſt à mon gré le caractère diſtinctif du vrai Patriote. Exemt de partialités, il embraſſe tous les Ordres de l'Etat avec la même afection. Celui qui n'a qu'un atachement exclusif pour le Corps dont il eſt Membre, n'eſt qu'un Sectaire qui uſurpe inſolemment le beau titre de Citoyen.

Quand cet amour de la Conſtitution règne dans une République, chaque Corps ſatisfait de ſon partage dans le Gouvernement, chaque Citoyen content du poſte qu'il y ocupe, cherche à s'y diſtinguer par ſes ſervices & non pas à en ſortir. Cette vertu enchainant tous les deſirs, & ne laiſſant d'ambition que pour la République même, inſpire la modération à tous les Corps & à tous les particuliers.

Cette modération, qui les renferme tous dans les limites que la Conſtitution leur a marquées, doit être ſinguliérement l'eſprit du Gouvernement. C'eſt à lui à en doner l'éxemple; c'eſt de lui que les autres Corps de l'Etat doivent le prendre. *Soyez*

plus jaloux de leurs droits que de vôtre droit propre : C'eſt une Maxime que je voudrois graver ſur le Frontiſpice des Sâles ou s'aſſemblent les Conducteurs des Républiques. Ils ſont perdus, & la Conſtitution eſt perdue avec eux, s'ils montrent aux autres le chemin de l'uſurpation.

Le Peuple, entouré ſouvent de Flateurs qui paroiſſent ne s'occuper que de ſes droits, en ne s'ocupant que de leur ambition, a beſoin de beaucoup de Vertu, c'eſt à dire, de modération : Il en a même un plus grand beſoin que les Corps moins nombreux, & par cela même plus difficiles à entrainer : Et ſi dans les Démocraties ce caractère de modération n'eſt pas le caractère du Peuple, il ſera mené d'entrepriſes en entrepriſes, juſqu'à ce qu'il ait acablé ſa Liberté & ſa puiſſance même, ſous l'excès de ſa puiſſance.

Mais coment cet eſprit de modération pourra-t-il devenir l'eſprit d'un Peuple ? Saura-t-il diſcerner ſes flateurs de ſes amis, eſtimer autant dans la Conſtitution les Loix qui bornent ſon pouvoir, que les Loix qui lui atribuent des pouvoirs ? N'eſt-il pas à craindre, que dans ſa paſſion aveugle pour la Liberté, il ne rompe les barriéres qui la ſéparent de la licence,

& qu'environé de tant de ſéductions, il ne dépouille les autres Corps de l'Etat en croyant n'éxercer que ſes droits légitimes.

J'ai dit que la Vertu, qui prévient ou qui apaiſe les Factions, étoit une vertu éclairée. Les lumiéres du Peuple ſeront toûjours la meſure de ſa modération. Un Peuple livré à l'ignorance ne ſe doute pas ſeulement que ſes opinions puiſſent être des erreurs où des préjugés, & come il ne voit que leur importance, & qu'il s'y atache avec une grande obſtination, les Partis ſe forment avec une grande facilité: Ainſi l'amour même de la Liberté, qui s'y mêle avec l'amour propre, peut y devenir funeſte; come ces liqueurs bienfaiſantes, que leur mélange & leur fermentation peuvent changer en poiſon mortel.

On a vû cependant des Politiques, qui ont crû que l'immutabilité de la Réligion & du Gouvernement tenoit à l'ignorance des Peuples, & cela eſt vrai dans les Pays ſoumis au Déſpotiſme Civil ou Réligieux. Par tout où le grand nombre des homes ſera réduit à n'avoir ni volonté, ni opinion, il faut bien le priver de conoiſſances. A quoi lui ſerviroient les lumiéres qu'à le déſeſpérer en l'éclairant ſur le malheur de ſa condition? On pour-

roit le comparer à ces animaux qu'on aveugle pour leur doner de l'embonpoint.

Mais dans les Conſtitutions où l'Home diſpoſe de ſa croyance, & où le Citoyen a part au Gouvernement, on peut poſer pour Maxime que ſa ſtabilité, ainſi que celle du Culte y ſera aſſurée, en raiſon de l'étendue & de l'univerſalité des conoiſſances: Car come dans une pareille Conſtitution il faut néceſſairement que le Peuple agiſſe, & que le Peuple, conſideré come un Corps nombreux, ne peut guéres agir que par impulſion, il pourroit être pouſſé aux derniéres extrémités, s'il étoit incapable de réfléchir ſur les impreſſions qu'on lui done.

Si la Conſtitution eſt extrèmement favorable à la liberté de penſer & aux droits politiques du Citoyen, il ſera auſſi extrèmement heureux que les Citoyens puiſſent l'aprofondir; car il faut pour la conſerver qu'ils l'aiment, & il faut la conoitre pour l'aimer.

Ici l'Angleterre juſtifiera mes principes. La tranquilité de ſon Egliſe & de ſon Gouvernement a ſuivi le progrès de ſes lumiéres. Pendant que ſes Philoſophes découvroient pour ſa gloire les Loix du mouvement de l'Univers, ſes Politiques découvroient pour ſon bonheur les Loix

plus importantes, qui assurent l'autorité en la renfermant dans ses bornes légitimes. Cette Nation impatiente, qui brisoit la tête des Rois, & qui se tourmentoit elle même, s'est calmée en s'éclairant. Une heureuse liberté de penser y assure la Constitution Civile & Réligieuse. Le raisonnement plus cultivé que par tout ailleurs, y garantit des éfets des mauvais raisonemens. En vain CROMWEL y reparoitroit aujourd'hui: Il seroit réduit à servir la Patrie qu'il oprima.

Ce n'est pas assez d'éclairer les Citoyens sur la Nature & les avantages de la Constitution: Voulons nous dissiper cet esprit de Faction, qui après quelques instans d'un calme, hélas! trop passager, semble gronder de nouveau & préssager la tourmente? C'est à nous, SS. SS. c'est à ceux qui sont à nôtre tête, à inspirer par leur éxemple à tous les Citoyens ce respect pour les Loix, qui afermit tout; cette modération, qui calme tout; cet amour dominant du bien public, qui éteint tout esprit de parti en éteignant l'ambition, les jalousies & toutes les vues particuliéres.

Un Citoyen, pénétré de l'amour de l'Etat, ignore toutes les passions qui le troublent: Et coment les conoitroit-il, lui

dont la prémiére paſſion n'eſt que le bien public? Seroit-il acceſſible au délire de l'ambition? Il ne voit dans les places du Gouvernement que d'honorables eſclaves, chargés, aux dépens de leur liberté, de travailler au bonheur de la République. Son cœur ſeroit-il infecté des venins de la jalouſie? Il regarde un Magiſtrat, un Citoyen vertueux, come un Pére, come un Frére que la Patrie lui a donés. Il jouït des ſervices rendus à l'Etat come d'un ſervice rendu à ſa Famille: Fier de les avoir pour compatriotes, leur mérite ne produit en lui que l'atendriſſement & le deſir de les imiter.

C'eſt cette noble émulation qui doit être l'ambition des homes libres. Voilà le reſſort puiſſant d'une République, qui faît que toutes ſes parties conſpirent à ſon bonheur. Ne craignez pas de lui laiſſer ſon activité: Paiſible, come le cœur qui la produit, elle porte par tout la félicité & l'harmonie; c'eſt ainſi qu'un ruiſſeau tranquile dans ſon cours conſerve la pureté qu'il avoit à ſa ſource.

C'eſt chez vous, SS. SS. qu'on trouve les éxemples de cette émulation vertueuſe; c'eſt dans vôtre ſein, come dans ſon Temple, qu'elle doit ſe nourrir, s'élever & ſe répandre dans le public. Puiſſe cette

heureuſe émulation, come une plante ſalutaire, y germer avec force & étoufer ces plantes nuiſibles, qui voudroient croitre à ſon ombre! Périſſent ces jalouſies funeſtes, qui rendroient les Citoyens énemis des Citoyens! Périſſe cette ambition malheureuſe, qui ſacrifieroit la tranquilité de l'Etat à la paſſion d'y figurer! Périſſe ce fanatiſme aveugle, qui n'agit que par ſa fougue & par ſes tranſports, qui ne conoit que les excès, & qui déchireroit la Patrie au nom de la Patrie même! Et que tous enſemble, Magiſtrats & Citoyens, inſtruits par nos agitations à conoitre enfin le prix du repos, animés du même eſprit, réunis dans les mêmes principes, nous embraſſions étroitement cette Conſtitution, hors de laquelle nous chercherons vainement la liberté, la paix & le bonheur!

REFLE-

REFLEXIONS

Sur ce Vers de BOILEAU,

Qui ne monte au ſomet tombe au plus bas degré.

J'AI deſſein d'éxaminer ſi le ſens que renferme ce Vers de BOILEAU eſt bien juſte, & ſi l'on ne peut faire nulle exception à cette eſpèce de Maxime. On ne manquera pas de me dire, que du moins dans la Poëſie, il y faut exceller, ou ne pas s'en mêler :

Il écrit mal en vers, que n'écrit-il en proſe.

Cependant, encore à cet égard, la Maxime n'eſt pas générale, & ne doit pas être priſe à la rigueur. Il y a des Poëtes qui, ſans ocuper le prémier rang ſur le Parnaſſe, ſont très dignes d'eſtime. Après CORNEILLE, RACINE, la FONTAINE, BOILEAU, ROUSSEAU, VOLTAIRE, on lit avec plaiſir les Tragédies de CAMPISTRON, celles de DUCHE', de la MOTHE,

& de la FOSSE. Je ne ſais ſi l'on doit mettre à la prémiére ou à la ſeconde place le fameux CREBILLON, qui s'eſt diſtingué dans le genre terrible: Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſes Tragédies ſont jouées avec beaucoup de ſuccès.

Les Poëſies de M. GRESSET n'en ont pas moins; & quoique celles du Pére du CERCEAU, & de REGNIER DES MARAIS, ayent un peu perdu de leur réputation, elles ne ſont pas ſans mérite.

Pour ce qui concerne les Ouvrages en proſe, ſi on ne liſoit que les excellens, on ſeroit réduit à un très petit nombre. Tel Auteur qui excelle dans un genre, eſt fort médiocre dans un genre diférent. La FONTAINE, qui a ſi bien réuſſi dans les Fables & dans les Contes, a échoué dans les Comédies, & je ſuis perſuadé que MOLIERE, qui a excellé dans le Comique, n'auroit pas eû le même ſuccès dans le Tragique.

Il eſt bien des degrés du médiocre au pire.

Tous les Prédicateurs ne ſont pas des TILLOTSON, des BOSSUET, des CHEMINAIS & des MASSILLONS; leurs Sermons cependant ſont très utiles, & ne contribuent pas peu à l'édification publique. Il

n'eſt pas néceſſaire d'une grande éloquence, & d'un génie ſupérieur, pour faire conoître les dangers des paſſions & des vices, & le prix de la vertu; la vérité eſt belle par elle même; il ſufit preſque de la montrer dans ſa noble ſimplicité, pour la faire triompher de l'erreur. Je dirai plus, c'eſt que les Ouvrages excellens ne ſont pas proportionés à tous les Eſprits; il y en a qui ne pouvant pas s'élever juſqu'au ſublime, il leur faut une lumiére conforme à la foibleſſe de leurs yeux. Trop d'éclat les bleſſe. J'ai vû louer des Ecrivains médiocres au préjudice des Auteurs les plus excellens, & dans les Ouvrages de ces derniers, j'ai entendu aplaudir aux endroits les moins travaillés, & les plus foibles; ceux où l'on pouvoit dire qu'HOMERE avoit ſomeillé.

Un ſot trouve toûjours un plus ſot qui l'admire.

Pour conoître, ſentir, diſtinguer ce qui eſt véritablement beau & plein d'eſprit, il faut en avoir beaucoup ſoi même; un Poëte, un Peintre, un Orateur ne peut être bien jugé que par ſon égal ou ſon pair. Le gout de diſcernement

eſt preſque auſſi rare que les perles & les diamans, il ne ſe done pas. Mais je m'aperçois qu'en faiſant l'apologie des ouvrages médiocres, je fais peut être celle des miens: Peut être auſſi l'apologie de certains Critiques :

Il eſt bien aiſé de reprendre
Mais mal aiſé de faire mieux.

LA FONTAINE.

Laiſſons parler ou déclamer les Cenſeurs, & faiſons du mieux que nous pouvons. En faiſant un bon uſage de nos talens, nous aurons toûjours l'aprobation des Gens ſages, & nous aurons rempli nôtre tâche. Aſpirons à la perfection, ſans trop nous flater d'y parvenir, puis qu'elle n'eſt pas l'apanage de l'Humanité; mais du moins, nous ferons toûjours quelque pas vers le but, & nos progrès, quelques médiocres qu'ils ſoient, nous rempliront de ſatisfaction, & feront la meilleure & la plus noble récompenſe que nous puiſſions eſpérer de nos études & de nos travaux. Nos Lecteurs eux mêmes nous rendront juſtice, en profitant de nos Ouvrages. L'Abeille tire ſon miel de toutes les fleurs; des plus ſimples &, des plus

comunes, come des plus belles & des plus rares. Le Soleil ne ſe montre pas toûjours dans ſon éclat, & dans ſa magnificence; les nuages le couvrent quelquefois; mais, quoique ſa lumiére ne brille pas également, il n'en eſt pas moins utile, & le mélange des jours nébuleux & des plus beaux jours à ſon uſage, & produit une aimable variété.

Mais, dira-t-on, dans les Ouvrages médiocres, il n'y a ordinairement rien de nouveau; & c'eſt le nouveau qui plait. Mais où le trouver? *Rien de nouveau ſous le Soleil*: Il y a longtems qu'on l'a dit. En Phyſique même, où l'on a prétendu faire des découvertes, celle des Modernes pourroient être juſtement reclamées & révendiquées par les Anciens, qui ſont nos Maitres preſque en toutes choſes. Nous ne faiſons quaſi que glaner après eux, come le dit la BRUYERE. Nos meilleurs Ouvrages ſoit en proſe, ſoit en vers, n'ont preſque d'autre mérite que celui de l'expreſſion, qui en eſt un. A l'égard des penſées, les plus nouvelles ne ſont pas les meilleures; la vérité eſt bien ancienne; quand on veut aller au de-là des Pays conus & cultivés, on ne trouve que des terres incultes & des déſerts. On

veut inventer, & l'on done dans le paradoxe, ou dans l'erreur. De-là tant d'héréſies, de doutes, & d'incertitude. Ce qu'on trouve de nouveau dans BAYLE, dans MONTAGNE, dans le célèbre ROUSSEAU & dans le livre de l'eſprit n'eſt pas ce qui eſt le plus digne d'aprobation. Je ſuis perſuadé qu'on pourroit faire un Ouvrage excellent, en ſe bornant à recueillir avec choix & préciſion ce qui s'eſt dit d'eſſentiel ſur les ſujets les plus importans. La forme l'emporte ſouvent ſur le fond; c'eſt l'induſtrie de l'ouvrier qui ajoute du prix au diamant. La Nature eſt preſque uniforme par tout, ſoit dans la végétation, ſoit dans la forme des animaux; mais quelle agréable variété dans la figure, dans les couleurs & leur mélange; dans le plus ou le moins de grandeur de tous les objets. Il n'y a point de plantes, point de fleurs, point d'animal qui nait ſon modele, & il n'y en a point qui ne ſoit diférent l'un de l'autre. L'original eſt par tout, mais quelle eſt la copie qui lui ſoit ſemblable?

Le Cœur humain, ce Labirinthe où il eſt ſi dificile de pénétrer, eſt plus dificile encore d'en découvrir les détours & les routes ſecrettes, eſt preſque la ſeule choſe qui ne ſoit pas bien conue; cependant la

ROCHEFOUCAULT, la BRUYERE & quelques Auteurs qui ont travaillé pour le Théatre, ont fait quelques découvertes dans ce dédale; mais l'on a peine à leur rendre juſtice. Des Ecrivains Modernes, des Compatriotes que l'on voit tous les jours, qui ont leurs foibleſſes & leurs défauts, peuvent-ils avoir plus d'eſprit, plus de connoiſſances que nous? *Nul n'eſt Prophète dans ſon Pays.*

LIVRES NOUVEAUX.

ECOLE *de Littérature, tirée des meilleurs Ecrivains, à Paris, chez* BABUTY *Fils, Libraire, Quai des Auguſtins* &c. 2. Vol. in 12.

Ce ne ſont point les idées d'un ſeul home, que l'on ofre au Public, dans ce nouveau Cours de Belles Lettres; c'eſt une Ecole complette de Litérature, compoſée par tout ce que nous avons eû de meilleurs Ecrivains, en chaque genre; M. de VOLTAIRE, pour le Poëme Epique; CORNEILLE, pour la Tragédie; FONTENELLE, pour l'Eglogue; LA MOTHE, pour l'Ode & pour la Fable; BOILEAU, pour la Satire; M. FAVART, pour l'Opéra comique; FUZELIER, pour la Parodie; REMOND DE CINQMARS, pour le Dialogue &c. &c.

La prémiére Partie, qui comprend l'Art d'écrire en général, traite de la *ſignification, du choix & de l'arangement des mots; des ſinonimes, des tropes, des figures, de l'éloquence, du ſtile & du gout.*

La ſeconde Partie traite des Règles par-

ticuliéres de chaque genre de Litérature en proſe & en vers, tels que *les Lettres*, *le Dialogue*, *la Critique*, *les Journaux*, *les Romans*, *l'Hiſtoire*, *le Diſcours oratoire*, *les Sermons*, *le Panégirique*, *l'Oraiſon funèbre*, *l'Eloquence du Barreau*, *l'Art de traduire*; *la Poëſie en général*, *la Verſification*, *l'Epopée*, *la Tragédie*, *la Comédie*, *le Comique larmoyant*, *le Comique bourgeois*, *l'Opéra*, *l'Opéra Comique*, *la Parodie*, *la Farce*, *la Parade*, *l'Eglogue*, *la Fable*, *l'Ode*, *la Chanſon*, *la Cantate*, *l'Elégie*, *la Satire*, *l'Epitre*, *le Poëme didactique*, *l'Epithalame*, *les Stances*, *l'Enigme*, *le Logogriphe*, *l'Epigrame*, *la Déviſe*, les autres petits Poëmes juſqu'à *l'Inſcription* & *l'Impromptu*. On ne voit à chaque Article que des Noms diſtingués, tels que FENELON, BOUHOURS, GODEAU, FRAGUIER, D'OLIVET, BRUMOI DU MARSAIS, NIVERNOIS, D'ALEMBERT, DIDEROT, MARMONTEL &c. Il eſt aiſé dès-là de juger du mérite d'un pareil Ouvrage.

LA Gazette Literaire, dont le *Proſpectus* avoit été publié l'année derniére, vient de comencer avec le mois de Mars de celle-ci. Elle eſt rédigée par M. l'Abé AR-

NAUD, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, & par M. SUARD, déja chargé de la direction générale de la Gazette de France. L'objet de cet Ouvrage périodique eſt de recueillir & d'anoncer, dans une Feuille qui paroitra réguliérement chaque ſemaine, tout ce que l'Europe fournira d'intéreſſant, rélativément aux diférens objets des conoiſſances humaines. Ainſi, non ſeulement les productions literaires de toute eſpèce, mais encore les découvertes & les inventions dans les Sciences & dans les Arts, les deſcriptions des Spectacles & des Fêtes, les anecdotes ſur la vie & les ouvrages des Savans & des Artiſtes, &c. formeront la matiére de cet Ouvrage. Come un plan ſi vaſte éxige néceſſairement des correſpondances promtes & éxactes dans les diférentes parties de l'Europe, les perſones employées pour le ſervice du Roi de France dans les Pays étrangers ſont chargées, par le Miniſtère même, de faire parvenir aux Auteurs les Livres, les Journaux, les Nouvelles, & toutes les Inſtructions qui leur ſeront néceſſaires. Indépendamment de ces ſecours, on s'eſt aſſuré de la correſpondance de pluſieurs Savans étrangers, & l'on ne doute pas qu'ils ne s'empreſſent tous de concourir

à la perfection d'un Ouvrage deſtiné à répandre leurs productions.

ON vient d'imprimer à Lion un Ouvrage très utile, ſur une matiére qui n'avoit pas encore été traitée d'une maniére complette, *De l'uſage de l'eau dans la végétation, ou Traité de l'irrigation des prés, par M.* BERTRAND d'*Orbe* en *Suiſſe*. Ce Livre eſt dédié à la SOCIETE' OECONOMIQUE de BERNE, & eſt reçû en France avec le plus grand empreſſement. L'Auteur y expoſe les principes, les règles & les précautions de l'arroſement des prés, avec beaucoup d'ordre & de clarté, ſelon la diverſité des eaux, des terroirs & des circonſtances. Il raiſone par tout en Phiſicien éclairé & en Praticien, que l'expérience a inſtruit. Il a joint un chapitre, où tous les préceptes ſont réduits en aphoriſmes ſimples, pour l'uſage du Peuple. Des Planches mettent ſous les yeux la pratique des règles, pour la conduite des eaux.

IL y a déja beaucoup d'Elémens de Logique, M. d'ALEMBERT & M. DE LA CHALOTAY en paroiſſoient demander de nouveaux, ſelon des vues tournées à la pratique, pour former l'eſprit, & par

même le cœur. M. BERTRAND Ier Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de BERNE, a entrepris cet ouvrage, qui a auſſi été imprimé à Lion ſous ce titre: *Elémens de Logique, ou méthode de former l'eſprit & le goût.* Sur un ſujet, ſouvent traité, l'Auteur préſente des idées qui ont paru nouvelles: Il y règne une préciſion, qui renferme, dans un fort petit volume, une multitude de choſes importantes. Les règles pour former l'eſprit à la Logique des vraiſemblances, & le goût pour juger des Ouvrages qui ſe raportent à l'agrément, ſont expoſées avec choix. Toute la Logique eſt réduite en pratique, &, dans un Diſcours préliminaire, l'Auteur indique les genres d'éxercices que l'on doit faire pour rendre l'étude de la Logique véritablement utile.

LE *Dictionaire Oryctologique* de M. BERTRAND, a été contrefait à *Avignon.* On le traduit en Allemand & on ſe prépare de l'imprimer à *Leipſig.* Les Libraires de *la Haye* Mrs. GOSSE & PINET en doneront bientôt une nouvelle Edition augmentée, qui en arrêtera les contrefaçons, dont l'uſage ſi conu, eſt ſi préjudiciable aux progrès de la Litérature.

NOUVELLES ACADEMIQUES.

PARIS.

LA Société Royale d'Agriculture de PARIS a arrêté, qu'elle ajugeroit un Prix de 600 Liv. au Mémoire qui doneroit la *deſcription, les cauſes, les éfets & la curation des maladies épidémiques & contagieuſes des Beſtiaux, les moyens de les prévenir & d'en empêcher les progrès.* Ce Prix ſera proclamé dans une Aſſemblée de la Société au mois d'Avril 1765. Les piéces pour le concours doivent être remiſes avant le 1 Janvier à M. DE PALERNE, Sécretaire Perpétuel de la Société.

La même Société ajugera au mois d'Avril 1766 un Prix de 800 Liv. pour le ſujet duquel elle propoſe *Le meilleur travail ſur la qualité & ſur l'emploi des engrais, qui conviennent aux terres, principalement aux terres à blés, rélativément à leur qualité.*

Elle demande ſurtout des expériences

bien faites, ſoit pour employer de nouveaux engrais, juſqu'à préſent peu conus, ou négligés; ſoit pour ſupléer au fumier des animaux, lorſqu'on en a peu; ſoit pour perfectioner la qualité des fumiers & autres Engrais.

DIJON.

Il eſt d'uſage en Bourgogne de ſemer ſuivant trois méthodes diférentes:

1°. On ſème dans les mêmes terres, la prémiére Année du Blé; la ſeconde des Mars; & ainſi ſucceſſivement, en alternant chaque année.

2°. On y ſème une année du Blé, l'autre des Mars, & la troiſiéme année on laiſſe la terre en jachére.

3°. On y ſème une année du Blé, la ſeconde année la terre reſte en jachére, & cette pratique s'obſerve conſtamment d'une année à l'autre.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de Dijon propoſe donc, pour ſujet du Prix de l'Année 1765: *Quelles ſont les raiſons phiſiques, qui doivent engager, rélativément aux diférens terroirs, à préférer l'une de ces trois méthodes?*

BERNE.

LA SOCIETE' OECONOMIQUE de BERNE, ocupée des travaux les plus utiles, a distribué pour l'année 1762 des Prix & des Primes pour les objets les plus intéreſſans. Elle a doné un Prix, qui a été partagé entre M. MOSCHARD, Paſteur à *Bévillard*, dans la Prévôté de *Môtier Grand-Val* Evêché de Bâle, & M. A. STAPFER, Diacre à *Diesbach*, ſur cette Queſtion importante: *Quelle eſt l'éducation qu'il conviendroit de doner au Peuple Cultivateur; pour le former à l'Agriculture?* Les deux Mémoires ſeront imprimés dans le *Recueil de la Société.*

M. le Comte de MNISZECH, Staroſte de *Javorow*, Membre de la Société, lui a doné un coin de Médaille, & une Médaille d'or. Il a en même tems preſcrit un ſujet pour un Mémoire, qui devra être préſenté au mois d'Août 1764: *Quelle doit être l'eſprit de la Légiſlation pour favoriſer l'Agriculture & la Population, & rélativément à ces objets, les Arts, les Manufactures, & le Comerce* (*).

(*) Nous avons déja anoncé cette Queſtion dans nôtre Journal de Décembre p. 658.

Le Sénat de la République, bien convaincu de l'utilité de l'établiſſement d'une Société, qui n'a que des vues importantes, vient de lui acorder une gratification, qui ſera renouvellée chaque année.

Cette loüable Société donera, pour l'Année 1764, un Prix de 20. Ducats, à celui qui aura préſenté *la Balance ou le Bilan le plus éxact & le plus complet d'exportation & d'importation de nôtre Canton, ou fourni les meilleurs Mémoires pour y parvenir.*

Elle donera encore, un Prix de 20. Ducats, à celui qui aura préſenté *le meilleur Tableau de l'état de la population dans le Canton en général, ou dans quelque Diſtrict en particulier, & qui, en cas d'une dépopulation manifeſte, aura indiqué, le plus ſolidement, les ſources & les moyens de répopulation.*

Elle donera de plus, 30. Ducats, en diverſes Primes, à ceux qui *excelleront dans la Fabrication des Draps de laine fine, dite Flamande du Pays*; 40. Ducats, en diverſes Primes, aux perſones qui ſe diſtingueront *dans la culture du Lin, la fabrication des Toiles de lin du Pays, leur blanchiſſage,*

blanchiſſage, aprêt & pliage; 10. Ducats *à qui aura découvert une couche de terre à foulon pure.*

Sur tout cela l'on publiera une Inſtruction détaillée pour le Peuple Cultivateur & Artiſan.

La Société propoſe en outre, pour ſujets du Prix de 1765, les Queſtions ſuivantes, deſtinant 20. Ducats au meilleur Mémoire qu'elle recevra ſur chacune. 1°. *Quelle ſeroit la méthode la moins diſpendieuſe & la plus facile, ſans égard à la quantité, de perfectioner la qualité du Vin, ſoit par le plan, ſoit par la culture, ſoit par la* façon *du Vin à la Vendange ſoit enfin par les* ſoins *à doner au Vin en* Toneau *ou en Cave ?* 2°. *Quelles ſont les diverſes cauſes de la décadence des Métiers & des Arts, dans les Villes du Canton, & quels ſeroient les moyens, les plus ſûrs & les plus convenables, pour les relever de cet état de décadence ?*

La Société donera auſſi en 1766. 20. Ducats de Primes, *pour encourager la culture de la Garance.*

MANHEIM.

L'ACADEMIE des Sciences, que nôtre Séréniſſime Electeur a inſtituée dans

Capitale tint ſa prémiére Séance au mois d'Octobre dernier. Son objet principal doit être l'Hiſtoire Politique, & l'Hiſtoire Naturelle du Palatinat. Elle a propoſé pour ſujet du Prix qu'elle décernera cette année, les Queſtions ſuivantes : *Quelle fut l'origine du Comte-Palatin ? Quel étoit ſon emploi ſous les anciens Empereurs de Rome, & ſous les Rois des Races Mérovingiennes & Carlovingiennes, juſqu'au partage de la Monarchie des Francs en Provinces Orientales & Occidentales ? En quel tems commença-t-on d'anéxer cette Dignité à certains Domaines du Royaume ?*

Au ſujet de l'érection de cette nouvelle Académie, M. HARDUIN, Sécretaire Perpétuel de la Société Litteraire d'Arras, a adreſſé à l'Electeur une Epitre, qui trouve naturellement ſa place ici :

A. S. A. S. MGR. L'ELECTEUR PALATIN, *Sur l'Académie des Sciences que ce Prince vient d'inſtituer à* MANHEIM.

ILLUSTRE THEODORE, enfin ta Capitale
Brille de tout l'éclat qu'elle eût à deſirer :
L'Europe dès long-tems ſe plaît à célébrer
Les ornemens pompeux que ton Palais étale.
On y voit les Beaux-Arts accueillis, honorés,
animés par tes dons, par ton goût éclairés :

Tes Spectacles, remplis d'étonantes merveilles,
Eblouissent les yeux, enchantent les oreilles,
Intéressent l'esprit, & transportent le cœur.
Mais TERPSICORE, POLYMNIE,
MELPOMENE, EUTERPE & THALIE,
Partageant ainsi ta faveur,
De leurs Sœurs excitoient la juste jalousie.
Oui, Grand Prince, il manquoit dans tes murs renommés
Une savante Académie,
Où ton choix rassemblat des Disciples formés
Par la sage CLIO, par la docte URANIE.
Déjà je vois les habitans
De ce respectable Licée
Instruire l'Univers des utiles présens
Qu'au sein de tes Etats féconds & florissans,
Dépose la Nature à te plaire empressée.
Je les vois, débrouillant l'obscure Antiquité,
De la Dignité Palatine
Tracer avec fidélité
Les fonctions & l'origine,
Et sauver de l'oubli, par leurs nobles travaux,
Mille faits dignes de mémoire,
Que du tems destructeur l'impitoyable faux
Avoit jusqu'à nos jours dérobés à l'Histoire.
Je les vois sans nuage offrir à tous les yeux

Les vertus dont brilloient tes auguſtes Aïeux.
Mais quelle abondante matiére,
Pour leurs plumes quel doux emploi,
Lorſqu'ayant parcouru cette vaſte carriére,
Ils auront à parler de toi!

SPECTACLES.

L'on a doné au Théatre deux nouvelles Piéces: L'une eſt intitulée BLANCHE & GUISCARD, Tragédie de M. SAURIN, Membre de l'Académie Françoiſe. C'eſt une Imitation de TANCREDE & SIGISMONDE, Tragédie Angloiſe. Nous en donerons l'Extrait le mois prochain.

La ſeconde Piéce a pour titre l'EPREUVE INDISCRETTE, Comédie en deux Actes & en vers, par M. BREST. En voici l'idée.

ORONTE, ayant fait une fortune conſiderable en Afrique, y retourne pour éprouver la conduite & le caractère de ſes Enfans. Pour cet éfet, il laiſſe en partant à ſon Fils DAMIS la liberté de diſpoſer de ſes biens. Il cache cependant une ſome de cent mile écus dans la Maiſon, & ne confie le ſecret de ce dépot qu'à un Ami intime, nommé ARISTE. DAMIS diſſipe

tout ſon bien, au préjudice de JULIE ſa Sœur, qui ſoufre cette injuſtice avec une douceur & une patience peu comunes.

Il ne reſte à DAMIS que la Maiſon, qui renferme le dépot, & qu'il eſt réſolu de vendre.

MARINE, Suivante de JULIE, reproche aigrement à LA FLEUR, Valet de DAMIS, les déſordres de ſon Maitre. Elle reproche auſſi avec bruſquerie à ſa jeune Maitreſſe ſa docile réſignation. ARISTE, dans le ſecret du Tréſor, achete la Maiſon qui le renferme, ſans faire conoitre à perſone le motif qui l'y détermine. Tous les intéreſſés ne voient alors en lui, qu'un lache Ami, qui favoriſe l'injuſtice & la diſſipation de DAMIS. ERGASTE, Amant de JULIE, lui en fait des reproches ſi vifs, que ne pouvant plus y réſiſter, il ſe détermine à lui confier ſon ſecret, en éxigeant qu'il n'en parlera pas. ERGASTE, tranſporté de joie, en voyant qu'ARISTE n'a d'autre but que de conſerver une partie du bien de JULIE, fait éclater ſa reconoiſſance dans les termes les plus forts, & il propoſe à ARISTE de ſe ſervir, pour tranſporter plus ſurement & plus ſecrettement cet argent, d'un Valet qu'on lui a fait prendre le matin, & qui eſt inconu dans la maiſon.

Cependant les Maitreſſes de DAMIS l'ayant ruiné le quitent. Leur perfidie lui font naitre des remords ſur ſa conduite.

ERGASTE anonce à JULIE un bonheur qu'elle ne peut comprendre. La naïve & tendre JULIE preſſe ſon Amant de s'expliquer. Sa vivacité naturelle l'y porteroit, mais la réfléxion l'arrête. L'amour le ſollicite, l'honeur de ſa parole & la raiſon l'enchainent. Il y a dans cette Scène un combat de ſentimens, qui la rend très intéreſſante.

ORONTE de retour, rencontre à la porte de ſa maiſon LEPINE, Valet d'ERGASTE, chargé d'une caſſette, qui done de l'inquiétude au Vieillard. Il veut l'arêter. LEPINE, qui ne le conoit point, réſiſte & il ſe forme entr'eux un débat fort plaiſant. Le Guet arive, & les menaces du Comiſſaire font parler le Valet.

ARISTE & DAMIS ſurviennent. ORONTE ſe met à l'écart avec LEPINE pour entendre leur converſation. DAMIS exprime ſon repentir d'une maniére ſi touchante, que le Pére atendri lui pardone. LEPINE court anoncer cet événement à ERGASTE, qui vient ainſi que JULIE; & le bon ORONTE les unit l'un & l'autre.

Cette Piéce a été retirée le 6 du mois

de Février, après la quatriéme répréſentation.

Le 13 du même mois, les Comédiens François répréſentérent pour la prémiére fois, IDOMENE'E, Tragédie nouvelle de M. LE MIERRE.

Le Théatre répréſente le rivage de la Mer. On voit d'un côté un Temple de la Ville de Sydon & de l'autre le Palais du Roi. IDOMENE'E, après avoir apaiſé NEPTUNE par le vœu imprudent d'immoler la prémiére perſone qui s'ofrira à ſa vue en abordant dans ſon Isle, eſt prêt d'arriver, & c'eſt où la Piéce comence.

ACTE I.

IDAMANTE, Fils d'IDOMENE'E, qui pendant la tempête avoit comandé au Grand Prêtre d'implorer les Dieux pour la conſervation de la Flote du Roi, comande de faire un nouveau ſacrifice, qui procure à ſon Pére un promt & heureux retour. Il ne quite point le rivage de la mer, dans l'eſpérance de le voir bientôt arriver; & là il s'entretient avec ſon Confident de ſon amour pour ſon Pére, de ſon impatience de le revoir, de ſa crainte de le perdre. Dans ce moment paroit

ERIGONE, épouse d'IDAMANTE, qui lui aprend l'arrivée de SOPHRONIME, Serviteur fidèle d'IDOMENE'E, & son Compagnon de voyage. On le fait venir; on l'interroge; il ignore le sort du Roi.

Nous n'avons parcouru l'immensité des mers,
Qu'à travers les écueils & qu'au jour des éclairs.
Des Cyclades encore les roches menaçantes
Etalent les débris de nos poupes fumantes;
Le seul Vaisseau du Roi sur les flots orageux,
Sembloit come un dépôt conservé par les Dieux.
Déjà même des vents la fureur satisfaite
Nous redonoit l'espoir d'arriver dans la Crête:
Mais non loin de cette Isle & près de ce rocher,
D'où le front de l'Ida se découvre au Nocher,
Les vents impétueux rallument les tempêtes;
Le Ciel étincelant s'entr'ouvre sur nos têtes;
Le Vaisseau dans les airs s'élance avec les eaux;
Nous touchons jusqu'aux Cieux, nous roulons sous les flots.
A ces coups redoublés de NEPTUNE & d'EOLE,
L'horreur, le péril croit, l'espoir fuit, la mort vole;
Plus de salut; poussé sur les écueils, hélas!
Nôtre vaisseau s'entrouvre & se brise en éclats.
Dans la nuit, dans l'éfroi, tout périt, tout s'égare;
Je veux suivre le Roi, la vague nous sépare
Et les flots énemis m'entrainent sur ce bord,
Où revenu sans lui j'invoque encore la mort.

ERIGONE, à ce récit, fait éclater ſa douleur par une invective véhémente contre HELENE, dont les amours ont cauſé tant de maux à la Grèce. IDAMANTE, plus ocupé de ſon Pére que d'HELENE, croit que s'il avoit été auprès de lui pendant la tempête, il l'auroit ſauvé du naufrage. Il va pour élever un tombeau à ſa mémoire, lorſque NAUSICRATE, ſon Confident, lui aprend qu'on a vû de loin un home qui s'avançoit lentement ſur le rivage. Cette nouvelle fait renaitre l'eſpoir dans le cœur du jeune Prince, qui court du côté qu'on vient de lui indiquer.

ACTE II.

IDOMENE'E, ſeul ſur le bord de la mer, déplore le malheur de ſa Flote, eſpére de trouver dans les embraſſemens de ſon Fils quelque adouciſſement à ſa douleur. Mais un remords le remplit d'allarmes, & empoiſone ſon eſpérance. Il ſe rapelle ſon funeſte ſerment.

NEPTUNE, as tu reçu ma promeſſe inhumaine?
Ce Vœu que je t'ai fait d'immoler en ces lieux
Le prémier que la rive ofriroit à mes yeux!
Ah! quand je t'implorois pour rentrer dans la Crête,

Quand l'éfroi m'a dicté ma priére indiſcrette,
J'eſpérois épargner ſur les mers en fureur,
La mort à tous les miens, ce ſpectacle à mon cœur;
Et par humanité dans ce péril extrême,
J'atentois, trop aveugle, à l'humanité même.

. . . . . .

Peuple heureux ſous mon Fils, un de vous ſur ce bord,
De mon prémier regard recevra donc la mort !
Ah ! montrez-vous en foule, & m'épargnez un crime,
En ne me laiſſant pas diſcerner ma victime.
Hélas ! ſur ce rivage, où j'apelle le deuil,
Je n'oſe faire un pas, ni jetter un coup d'œil,
Ciel.... un infortuné s'avance ſur la rive !

C'eſt ſon Fils ; il le reconoit dans le moment où, pour acomplir ſon vœu, il eſt prêt à le poignarder. Il jette ſon poignard & détourne la vuë. Un acueil ſi triſte, après dix ans d'abſence, jette l'éfroi dans l'ame d'IDAMANTE. Il preſſe le Roi de lui découvrir le ſujet de ſa douleur ; mais ce Pére infortuné, que ſon malheur acable, ſe ſouſtrait aux queſtions & aux embraſſemens de ſon Fils. En ſe retirant il eſt aperçu par ERIGONE, & il ſe dérobe également à ſa vue. Elle vient avec précipitation en témoigner ſon éto-

nement au Prince ſon Epoux. Ils ſont inſtruits l'un & l'autre par la bouche de SOPHRONIME, que le vœu indiſcret d'IDOMENE'E eſt ce qui cauſe ſon déſeſpoir. SOPHRONIME ignore, ainſi qu'ERIGONE, qu'IDAMANTE eſt le prémier qui s'eſt ofert à la vuë du Roi; le jeune Prince aprenant ce funeſte ſerment, ne doute point qu'il ne ſoit la victime deſtinée à la mort; il cache ſon trouble; il fuit pour n'en rien laiſſer paroitre aux yeux de ſon Epouſe.

ACTE III.

SOPHRONIME tâche en vain de détourner IDOMENE'E d'acomplir le vœu qu'il a fait à NEPTUNE. Le Roi veut ſauver la vie à ſon Fils; mais il veut ſe l'ôter à lui-même. Il veut que le Prince & ERIGONE quitent la Crête, & s'embarquent pour Samos. C'eſt dans ces circonſtances qu'ERIGONE, ignorant toûjours qu'IDAMANTE eſt la victime, dit à IDOMENE'E

Seigneur, née à Samos, loin des mœurs de la Crête
Loin d'un culte inhumain que ma pitié rejette,
Je gémis de venir, malgré ce déſaveu,
Preſſer ſur l'Inconu l'éfet de vôtre vœu.
On ſait vôtre ſerment ainſi que vos allarmes;

Ce Peuple entier s'étone & se plaint de vos larmes ;
Il s'assemble ; il murmure ; il demande à grands cris
La victime promise à la Loi du Pays ;
Loi dure, Loi de sang qu'à jamais je déteste,
Et que n'a pû dicter la justice céleste ;
Mais hélas ! établie à la honte des Dieux
Chez ce Peuple barbare & superstitieux.
Celui dont la vertu l'abhorre au fond de l'ame,
Craignant de plus grands maux, lui-même la reclame.
Oui, si vous refusez d'obéir à la Loi,
Vous rempliſſez l'Etat de désordre & d'éfroi.
Abandonez un seul pour satisfaire au reste,
Pour écarter de vous un péril si funeste.
Puisse ce malheureux être ici le dernier
Que la Crête à nos Dieux verra sacrifier.

IDOMENE'E.

Ciel ! que demandez-vous, ma Fille ?

ERIGONE.

La patrie,
L'humanité, tout parle à vôtre ame atendrie.
Il coûte à vôtre cœur de livrer à la mort
Un Mortel condanné seulement par le sort.
Mais tout me fait trembler ; une Loi tyranique,

L'emportement du Peuple, un fanatiſme antique.
Prévenez ſa fureur, Seigneur, pour vos Etats,
Pour vous, pour vôtre Fils...

IDOMENE'E, (*avec un cri.*)

Ah ! vous ne ſavez pas,
Erigone...!

ERIGONE.

Seigneur !

IDOMENE'E.

Jour fatal ! . . . . vœu barbare ! . . . .
Je ne ſais où je ſuis....

ERIGONE.

Quel trouble vous égare !

IDOMENE'E.

Tremblez de me preſſer & de m'interroger.

ERIGONE.

Quel étrange langage, & quel nouveau danger !

IDOMENE'E, (*à part.*)

Je frémis de parler, je frémis de me taire.

ERIGONE.

Achevez, quel qu'il ſoit, d'éclaircir ce miſtère.

IDOMENE'E.

La colère des Dieux.... mes deſtins inouïs...
Madame... aprenez tout, la victime eſt mon Fils.

ERIGONE.

Qui!

IDOMENE'E.

Mon Fils!

ERIGONE.

Je me meurs.

Elle s'évanouit; le Roi & SOPHRONIME la conduiſent vers les degrés du Temple, où elle reſte acablée de ſon déſeſpoir. Revenue à elle-même & livrée à ſa douleur, elle entre dans le Temple pour implorer les Dieux, tandis que le Prince ſon Epoux vient ſe dévouer à la mort. Le Roi croit que la fuite de ſon Fils apaiſera le Ciel. IDAMANTE préfére le trépas: IDOMENE'E veut fuir lui-même: Le Peuple inſtruit du ſort du jeune Prince qu'il

adore, acourt en foule pour le ſauver. IDOMENE'E perſiſte à vouloir quiter la Crète; IDAMANTE ſort pour retenir ſon Pére & apaiſer le Peuple.

ACTE IV.

Tout ſemble diſpoſé pour le départ du Roi de Crète, lorſque le Grand-Prêtre vient lui déclarer que les Dieux demandent le ſang qu'il a promis. S'il le refuſe, il lui prédit les plus grands malheurs. Voyez, lui dit-il,

Voyez ſur ces climats les vents ſouffler la mort.
Vos Sujets éperdus dans ces momens terribles,
Tomber autour de vous, ſous des coups inviſibles;
Trainant, pour fuir ces bords, leurs pas apeſantis,
Et pouſſant juſqu'à vous leurs lamentables cris.
Aux funèbres accens de tant de voix plaintives,
Aux phantômes errans qui couvriront ces rives,
Vous croirez voir le Styx ſur ce bord éfrayant;
Vous mourrez mille fois dans ce Peuple expirant;
Et verrez vôtre Fils, dans ce fléau funeſte,
Lui-même envelopé par le courroux céleſte.
Ainſi vous ſubirez tous les malheurs unis;
Vous perdrez vos Sujets, ſans ſauver vôtre Fils.
Dans ce preſſant danger hâtez-vous de réſoudre.

IDOMENE'E.

Les Dieux peuvent fraper; mais j'atendrai la foudre.
Je ſuis Pére.

LE GRAND-PRETRE.

Oui, Seigneur, & c'eſt de vos Sujets.
Le Ciel qui vous chargea de ces grands intérêts,
Vous preſcrit avant tout l'amour de la patrie.
Veillez ſur les humains que l'Etat vous confie:
C'eſt le devoir des Rois, c'eſt la loi de leur rang.
Le Ciel n'a point borné leur famille à leur ſang.
Leur peuple eſt la prémiére; & vôtre ame inquiéte
Se doit dans ce moment toute entiére à la Créte.
Iriez-vous l'acabler par des malheurs afreux,
En oſant diſputer contre le choix des Dieux!
Si ſur vôtre paſſage un deſtin moins ſévére
N'eût mis, au lieu d'un Fils, qu'une tête étrangére,
Vôtre cœur, aux dépens d'un ſang indiférent,
Alors envers le Ciel s'aquitoit aiſément.
Cependant vous plongiez d'une main meurtriére
Dans le deuil & les pleurs une famille entiére.
Le ſort tombe ſur vous; vous ſoufrez ce qu'ailleurs
Vous verſiez d'amertume & laiſſiez de malheurs;
C'eſt ainſi qu'apaiſant l'éternelle juſtice,

Il faut que vôtre vœu devienne un ſacrifice.
Gémiſſez ; mais cèdez. Le doute où je vous vois
Expoſe vôtre Fils & la Crête à la fois.

Ces paroles du Grand Prêtre replongent IDOMENE'E dans ſon prémier déſeſpoir. En vain ERIGONE entreprend de perſuader à ce Prince, que l'acompliſſement d'un ſerment come le ſien, eſt plus capable d'irriter, que d'apaiſer la Divinité. Elle tâche de le combatre par des raiſons & par des éxemples. Mais le Ciel ſemble, par des fléaux qui épouvent le Peuple, demander la victime promiſe.

ACTE V.

IDAMANTE, pour prévenir les malheurs qui menacent la Crête, ſe dévoue à la mort: Ni les priéres de ſes amis, ni les vœux de ſon Pére, ni les larmes de ſon Epouſe, ne lui feront changer de réſolution.

Auteur des maux publics, me rendrai-je en ce jour
L'horreur d'un Peuple entier dont tu m'as vû l'amour ?
S'il fut heureux par moi, ſi ſa reconoiſſance
Contre mon Pére même avoit pris ma défenſe ;
S'il m'apelloit tantôt à ce ſuprême rang,
Je vois en lui mon Peuple, & je lui dois mon ſang.

ERIGONE.

Voilà le seul honeur dont ton ame est jalouse !
Ton Peuple !.... mais, cruel, ta malheureuse
Epouse !

IDAMANTE.

Et je meurs pour toi-même, en détournant de toi
Le fléau qui pourroit te fraper devant moi.

ERIGONE.

En périrai-je moins ? Ta vie étoit la mienne.
Tu n'en saurois douter : Ma mort suivra la tienne.
Va, la contagion est aveugle en son cours,
Le hazard en ces lieux peut épargner mes jours ;
Mais que fera le coup où ta fureur s'obstine,
Qu'assurer à la fois & hâter ma ruine ?
Et qu'importe à mon sort, que ce soit le fléau,
Ou bien le désespoir, qui me plonge au tombeau ?

Au moment où IDAMANTE va s'arracher des bras de son Epouse, pour courir à la mort, les Portes du Temple s'ouvrent, & le GRAND-PRETRE paroit suivi des autres Prêtres & du Peuple.

ERIGONE.

rrête, des Autels implacable Ministre ;

Tyran, qui veux soumettre à d'homicides loix
Les jours de l'innocence & le sang de tes Rois.
Eh! quel vœu faut-il donc qu'IDAMANTE accomplisse?
Quel Dieu préside au meurtre, & prescrit l'injustice?

(*Mettant la main sur l'Autel.*)

Voici; voici l'Autel où les vœux les plus saints
M'engagérent à lui .. devant eux... dans vos mains!
Et vôtre fanatisme aveuglément préfére
A des sermens sacrés un serment sanguinaire.
Ah! s'il faut aujourd'hui violer l'un des deux,
Doit-ce être, répondez, le serment vertueux?
Et dans les préjugés dont l'erreur vous domine,
Un vœu n'est-il sacré, que lorsqu'il assassine?
J'embrasse cet Autel; & pour en aprocher,
Cruels, toute sanglante, il faut m'en arracher.

IDOMENE'E arrive du Temple avec précipitation pour sauver son Fils de la mort & s'immoler lui-même. Mais IDAMANTE le prévient; & voyant son Pére prêt à se sacrifier, il se frape d'un poignard. Le tonerre gronde; ERIGONE tombe évanouie au pied de l'Autel; IDOMENE'E veut se fraper de l'épée de SOPHRONIME; celui-ci le retient, & la Piéce finit par ces vers que prononce IDOMENE'E.

Eh bien, Dieu de la Créte,

Mon ſerment eſt rempli, vôtre loi ſatisfaite.
J'ai tout perdu. Crétois, je vous rends vôtre foi.
Non, je n'ai plus de Fils, vous n'avez plus de Roi.
Je quite ces Autels, ce Trône, ce rivage.
Tout m'eſt afreux. Je fuis une ſanglante image.
Je vais chercher ailleurs des Dieux moins énemis;
Je vais pleurer ailleurs mon ſerment & mon Fils.

EPITRE

A DAMON SUR LE PRINTEMS.

Des objets que je vois d'ici,
Tu me demandes la peinture;
Tu veux qu'à la même meſure
Chaque vers ſoit aſſujetti:
Mais je redoute ta cenſure.
Coment te tracer la figure
De ces Monts dont la contexture
Ne ſe découvre qu'à demi?
Le Ciel leur ſert de couverture.
A peine une triſte maſure
Nous ofre-t-elle un foible abri:
Là ſemble expirer la Nature:
Leur ſomet de neige blanchi
Eſt le ſéjour de la froidure;
Et ſe perd dans la nuë obſcure:
D'afreux torrens par leur murmure
Font peur au voyageur tranſi;
Et s'engoufrent dans l'enfonçure.
Mais quelle aimable bigarure

Montrent les Côteaux que voici ?
Sur un lit de fleurs, de verdure,
Cette eau ſerpente à l'aventure :
Mille troupeaux ſur ſa bordure
Trouvent, ſe jouant à l'envi,
Une agréable nourriture.
Des frimats l'air n'eſt plus noirci ;
De fleurs ce parterre eſt garni ;
Quel parfum, & quelle culture ?
Quel amphithéatre enrichi
De tous les dons de la Nature !
D'oiſeaux & de feſtons rempli,
Par tout il ofre la parure
Dont FLORE l'avoit embéli.
Habitans de ce lieu chéri
Que jamais la diſcorde impure
Ne trouble vôtre Géniture !
Que jamais ſa noire impoſture
Ne vous ſoumette à ſa merci !
Regardez come un Enemi
Le luxe, la fraude, & l'uſure.
Hà ! tant que vous vivrez ainſi
Vous ne ſerés point aſſervis,
Et vous gouterés ſans ſoucis
La proſpérité la plus ſure.

Là, coule un Lac dont l'onde pure
Aux poiſſons fournit la pature :
Tantôt c'eſt un miroir uni,
Et tantôt un afreux murmure
Fait trembler le plus enhardi
Et lui montre la ſépulture.
Là, cent bateaux & leur armure
D'un gros vent éprouvent l'injure.
Ou ſuivent lentement l'alure,

D'un air dont le ſouffle adouci
Sur l'eau ne fait qu'une friſure :
Et d'une flote en racourci
Ils nous retracent la peinture.
Que j'aime le ſéjour de ces ſombres forêts !
Que j'aime à méditer ſous leurs ombrages frais !
Et loin des médiſans, de l'erreur, & du monde
Couler ici mes jours dans une paix profonde.
Je n'y redoute point les caprices du ſort ;
Et jatens de Dieu ſeul, ou la vie, ou la mort.
Ce Dieu qui me forma pour l'aimer, le conoitre
De moi, de l'Univers eſt le Souverain Maitre,
Il m'a fait éprouver ſon amour paternel ;
Et j'en eſpére encore un bonheur éternel.

LOTERIE.

ON trouvera chez M. André BOVAY, *Fils, Négociant à Genève, des Billets entiers, des demis, des quarts & huitiémes de Billets de la 49me Loterie de la Généralité de Hollande, de deux milions trois cent & cinquante deux mille florins en ſix Claſſes, arrêtée par LL. HH. PP. Les Etats Généraux des Provinces Unies le 30 Janvier 1761. Elle conſiſte en 40000 Billets & 20542 Prix & Primes, parmi leſquels il y a beaucoup de Lots fort conſiderables. Savoir un de 100000 fl. un de 75000 fl. deux de 50000 fl. un de 40000 fl. trois de 30000 fl. un de 25000 fl. ſix de 20000 fl. un de 15000 fl. ſix de 10000. fl. onze de 5000 fl. deux de 2750 fl. quinze de 5000 fl. quatre de 2500 fl. dix huit de 2000 fl. ſix de 1500 fl. ſept de 1250 fl. deux cent vingt de 1000 fl. avec une quantité*

de Prix médiocres de 750 fl. de 500 fl. de 250 fl. &c. &c. La mise dans la prémiére Classe est pour les Billets entiers 5 fl. d'Hollande ; seconde 10. fl. troisiéme 14 fl. quatriéme 16 fl. cinquiéme 20 fl. & dans la sixiéme ou derniére Classe 10 fl. & de plus une Prime de 2. fl. au profit du Pays ; ainsi un Billet qui n'a rien tiré jusques à la cinquiéme Classe inclusivément 75 fl. & la prime susdite La Collecte se fera au Comptoir des Loteries de la Généralité sur le Heeregragt à la Haie & dans les principales Villes chez les Collecteurs. Le tirage de la prémiére Classe comencera infailliblement le Lundi 21 Mai 1764 publiquement à la Haie & les suivans de 5 semaines, l'une après l'autre La nourriture des Billets, qui n'auront pas été payés d'abord en plein, doit être faite au plus tard le Vendredi avant le tirage de chaque Classe, sous peine de confiscation absolue des Billets Les propriétaires des Billets, qui auront payé la mise entiére, recevront en tirant un prix ou prime, dans les cinq prémiéres Classes, ce qu'ils auront payé de trop pour les suivantes On retiendra comme à l'ordinaire 12 pour cent des Prix & Primes de mille florins & au dessus, & 10 pour cent de ceux au dessous. Quinze jours après le tirage de chaque Classe, l'on payera au Porteur du Billet le Prix ou Prime qu'il aura tiré, chez le Collecteur où le Billet aura été distribué. Les Plans gratis, que l'on pourra tirer de chez le Sr. André BOVAY *Fils, donneront au Public un plus ample éclaircissement du jeu favorable de cette Loterie.*

Le mot de la prémiére Enigme de Mars eſt la RESPIRATION ; celui de la ſeconde LE TEMS ; & celui de la troiſiéme PELOTTE DE NEIGE. Le Logogriphe s'explique par VIRGULE, où l'on trouve *Gril*, *Lire*, *Ivre*, *Velu*, *Vue*, *Vil*, *Vie*, *Luire*, *Grive* & *Grue*, *Rive*, *Livre*.

TABLE.
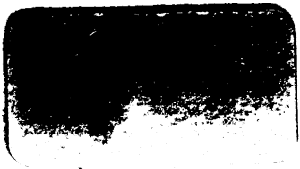
EXAMEN de la vraie ſignification du mot Hérétique. 371
Diſſertation ſur cette Queſtion : Quel Peuple fut jamais le plus heureux. 383
Prémier Diſcours ſur l'eſprit de Parti, prononcé à Genève par M. TRONCHIN, *Procureur Général, au comencement de l'Année* 1762. 405
Second Diſcours ſur le même ſujet, prononcé au comencement de 1764. 4..
Réflexions ſur ce Vers de BOIREAU, Qui ne monte au ſomet tombe au plus bas degré. 44[illegible]
Livres nouveaux. 456
NOUVELLES ACADEMIQUES.
Prix propoſés par la Société Royale d'Agriculture de Paris. 461
——— *par l'Académie de Dijon.* 462
——— *par la Société Oeconomique de Berne.* 463
——— *par l'Acad. des Sciences de Manheim.* 465
Vers à S. A. S. l'Electeur Palatin, ſur l'Académie établie à Manheim. 466
Spectacles. 468
Epitre à Damon ſur le Printems. 484
Loterie. 486